

Université de Montréal

**Analyse comparative**  
**entre la famille de l'habitant de Saint-Justin de Léon Gérin (1886)**  
**et une famille rurale québécoise d'aujourd'hui (2010)**  
**selon la perspective des temps sociaux**

par

Lorraine Chartier

Faculté Arts et sciences  
Département de sociologie

Mémoire présenté à la Faculté des Arts et Sciences  
en vue de l'obtention du grade de Maîtrise en sociologie (M.Sc.)

Septembre 2011

© Lorraine Chartier, 2011

Université de Montréal  
Faculté des études supérieures et postdoctorales

Ce mémoire intitulé :

**Analyse comparative  
entre la famille de l'habitant de Saint-Justin de Léon Gérin (1886)  
et une famille rurale québécoise d'aujourd'hui (2010)  
selon la perspective des temps sociaux**

Présenté par :

Lorraine Chartier

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Jacques Hamel  
Président-rapporteur

Normand Carpentier  
Directeur de recherche

Marianne Kampeneers  
Membre du jury

## Résumé

*L'agent régulateur des temps sociaux* de la famille québécoise a été la religion catholique pendant des décennies. Les mouvements d'après-guerre et la Révolution tranquille, ont amené un changement de paradigme avec la laïcisation des institutions et la multiplication des programmes sociaux de l'État-providence. Pour cerner l'importance de ce changement, nous avons utilisé la *clef analytique* de Léon Gérin pour produire une analyse comparative entre deux familles à deux époques : en 1886 et en 2010. Or, au moment où l'État est de plus en plus présent dans toutes les sphères de la vie de la famille tout en leur laissant une autonomie et une liberté, la population se montre de plus en plus sceptique envers les institutions étatiques. Un fossé s'est créé entre *la société officielle, celle du social, des institutions, et la société officieuse, celle de la culture populaire qui agit* à partir de l'esprit de corps de son groupe, virtuel ou non. La crise de confiance des gens envers les institutions annonce un nouveau changement de paradigme. La rationalité qui a été le moteur de la modernité fait graduellement place à l'émotionnel et à la valeur du temps présent. Le travail, *agent régulateur* qui comblait les besoins matériels à la modernité, serait remplacé progressivement par des besoins immatériels devenant l'*agent régulateur* des temps sociaux de la famille.

**Mots-clés** : temps sociaux, agent régulateur, famille, État-providence, clef analytique.

## Abstract

During decades, the *regulating agent of social times* of the Quebec family was the catholic religion. The post-war the *Révolution tranquille*, brought a change of paradigm with the secularization of institutions and the multiplication of the social programs under the Welfare State. To investigate the importance of this change of paradigm, we used Léon Gérin's method of *clef analytique* [analytic key] to produce a comparative analysis between two families and two periods: in 1886 and in 2010. Today, as the Welfare state is more and more present in all the family's spheres of the life while leaving autonomy and freedom the population shows itself more and more sceptical to the state institutions. A great distance appears between the official society, that of the social, institutions, and the unofficial society, that of the popular culture who acts from the *esprit de corps* of its group, virtual or not. The crisis towards institutions at present announces another change of paradigm. Rationality, which was the mainspring of the modernity, gradually gives way to the emotional and to the value of the present time. Work time, the regulating agent who filled the material needs in the modernity would be gradually replaced by immaterial social needs as *regulating agent of social times*.

**Keywords** : Social times, regulating agent, family, Welfare state, clef analytique

## Table des matières

Résumé.....	v
Abstract.....	vi
Introduction.....	1
1 Le contexte: le cheminement historique de la famille .....	1.10
1.1 La famille et ses changements sociaux .....	1.10
1.2 La famille et l'État .....	1.14
1.3 La famille et l'Église – rappel historique.....	1.18
2 La perspective des temps sociaux.....	2.20
2.1 L'élaboration de la perspective analytique .....	2.23
2.1.1 Le budget-temps ou agence des temps.....	2.23
2.1.2 Le récit de vie.....	2.27
2.2 Temps sociaux : différentes époques .....	2.29
2.2.1 L'homme primitif.....	2.30
2.2.2 L'homme du moyen-âge .....	2.31
2.2.3 Enjeux contemporains.....	2.32
2.3 Les auteurs et les temps sociaux .....	2.33
2.3.1 Le temps chez Henri Hubert .....	2.34
2.3.2 Le temps chez Halbwachs.....	2.35
2.3.3 Le temps chez Gurvitch .....	2.37
2.3.4 Le temps chez Roger Sue.....	2.38
2.3.5 Diane Gabrielle-Tremblay : de l'argent contre du temps .....	2.42
3 Chapitre trois : Méthode .....	3.44
3.1 Enquête historique de Léon Gérin (E1) .....	3.45
3.1.1 Source des données de l'étude 1 (E1).....	3.46
3.1.2 Grille d'entretien – clef analytique (E1).....	3.47
3.1.3 Stratégies d'analyse (E1) .....	3.54
3.2 Enquête contemporaine Chaudière-Appalaches (E2) .....	3.55
3.2.1 Sources des données de l'Étude 2 (E2).....	3.55

	viii
3.2.2 Grille d'entretien (E2).....	3.59
3.2.3 Stratégies d'analyse (E2) .....	3.61
3.3 Méthode d'analyse comparative utilisée.....	3.63
3.4 Validité.....	3.64
4 Résultats : deux familles – deux temps.....	4.66
4.1 Le personnel - la composition de la famille.....	4.67
4.2 Fonction – la raison d'être du groupement .....	4.72
4.3 Moyens d'existence – les ressources matérielles.....	4.84
4.4 Mode d'existence – le mode de vie.....	4.95
4.5 Phases d'existence – l'historique .....	4.102
4.6 Relations avec les autres groupements .....	4.105
5 Discussion : les agents régulateurs des temps sociaux de la famille .....	5.107
Conclusion .....	119
Financement.....	127
Bibliographie.....	127
ANNEXE A - Temps sociaux, carte conceptuelle.....	xviii
ANNEXE B - Résumé d'une monographie de Gérin illustrant sa méthode .....	xix
ANNEXE C - Le particularisme et le communautarisme.....	xxviii
ANNEXE D - Famille, État et structuration d'un champ familial (Dandurand, 1995) ....	xxxix
ANNEXE E – Rapport de la recherche-action participative.....	xxxv

## Liste des tableaux

Tableau 1 - Typologie de temps sociaux de Gurvitch – les paliers en profondeur.....	2.38
Tableau 2 - Clé analytique pour le groupement <i>famille</i> .....	3.53
Tableau 3 - Tableau synoptique temps de vie de famille et interventions de l'État.....	5.108

## Liste des figures

Figure 1 - La flèche du temps .....	2.22
Figure 2 - Nomenclature de Léon Gérin et clef analytique <i>famille</i> .....	3.48
Figure 2 - Schéma de la méthode d'analyse par triangulation .....	3.60

*À Yv*



## Remerciements

Ma gratitude se porte tout naturellement vers la société québécoise. Une société dans laquelle il est possible de se réaliser en toute liberté. Une société dans laquelle il est possible d'entreprendre des études universitaires sans discrimination d'âge, de provenance sociale ou de genre. Une société où les étudiants dans la vingtaine, le premier instant d'étonnement passé, acceptent volontiers de travailler en équipe avec une personne d'un autre âge.

Je ne saurais assez remercier l'homme avec qui je partage ma vie pour son soutien tout au long de ce retour aux études par son aide matérielle et surtout son aide immatérielle. Une complicité inestimable.

À Emmanuelle avec deux ailes, qui a vu un rythme donné à certains paragraphes dans l'allégorie de l'île au début du mémoire. Ce rythme, me disait-elle, donne un mouvement de vagues qui viennent éroder, modifier, influencer la famille.

Merci à Normand Carpentier, qui a accepté de diriger mon cheminement durant d'innombrables errements. Dès les premiers travaux effectués au sein de son équipe, j'ai été dirigée vers des méthodes de travail rigoureuses qui m'accompagnent quotidiennement même si je me suis un peu, *pas mal*, écartée de son champs de recherche.



## Introduction

« *La maîtrise du temps est dans une société un des principaux enjeux culturels, sociaux, politiques.* » J. Le Goff

Le parcours que nous vous proposons d'effectuer auprès de deux familles permettra de visiter, non seulement les temps sociaux familiaux à deux époques mais aussi les changements de société qui se sont opérés en lien avec ces deux époques. Renée B.-Dandurand utilise d'ailleurs une intéressante allégorie dans le titre de l'une de ses publications : *La famille n'est pas une île*.

[...] l'évolution des phénomènes familiaux ne doit pas être considérée isolément [...] elle se poursuit en constant rapport avec une société elle-même en évolution rapide. A cet égard, *la famille n'est pas une île*. Elle ne peut donc être conçue sous le seul angle d'un refuge à l'écart des tensions, des enjeux ou des défis de la sphère publique (B.-Dandurand, 1992: 27).

Notre réflexion autour des temps sociaux de deux familles replacées dans leur espace social a fait ressortir la réflexivité existante entre les changements sociaux et les changements familiaux. Les uns et les autres prennent forme autour de valeurs, d'une culture et d'un lieu créant ainsi des normes et des règles que la société accepte comme naturels. Un dynamisme s'installe en permanence et module les temps sociaux au gré des pressions environnantes. Ainsi, la famille n'est pas isolée. Elle est en constante interaction avec les divers temps sociaux ou, comme nous le verrons plus loin dans la nomenclature de Léon Gérin, avec divers *groupements*.

Cheminer dans un mémoire aux côtés de Léon Gérin (1863-1951) c'est se retrouver à la naissance du métier de sociologue au Québec. C'est du même coup, faire un retour dans le temps qui nous permet de jeter un regard critique à la famille du temps de Gérin en comparaison de celle d'aujourd'hui.

Le point de départ de l'objet d'étude de ce mémoire se situe dans la conclusion d'une recherche-action que nous avons conduite dans la région de la Chaudière-Appalaches. L'objectif de l'étude était de mieux connaître et comprendre la famille pour développer des services de soutien en conciliation travail-famille-milieus de vie. Cette étude visait la famille *sans histoire*, la famille moyenne qui ne fait pas partie des groupes ciblés habituellement par les études sociologiques parce que présentant une problématique particulière, celle-là même qui forme la majorité de la population. Nous avons alors fait ressortir que la difficulté de conciliation des temps sociaux ne se situait pas principalement au niveau du travail-famille comme le voulait la perception du départ mais bien au niveau de la conciliation famille-services de l'État-milieus de vie. Conséquemment, la problématique qui est ressortie de cette étude est la difficile conciliation des horaires des services de l'État avec la conciliation des horaires des divers milieux de vie de la famille, de ses temps sociaux. Cette constatation nous a suggéré de pousser plus loin la réflexion autour des temps sociaux de la famille.

La question à laquelle nous voulons répondre par cette réflexion est la suivante : les temps sociaux de la famille sont-ils soumis à un agent régulateur<sup>1</sup>? S'il en est un, comment s'articule cette régulation?

Pour amorcer cette réflexion, il nous est apparu intéressant d'effectuer une comparaison entre deux familles choisies à deux époques différentes. C'est alors que nous avons croisé la famille Casaubon présentée dans une monographie de Léon Gérin dont l'observation a eu lieu en 1886. Nous avons donc retenu l'étude de cette famille pour la première partie de l'analyse comparative. De retour dans la base de données de la vaste enquête en Chaudière-Appalaches, nous avons sélectionné une famille contemporaine qui pouvait soutenir cette comparaison.

Avant d'entrer dans la présentation de l'analyse comparative, faisons un bref rappel de l'œuvre de Léon Gérin. Elle est surtout composée d'articles de revues publiés en

---

<sup>1</sup> Nous trouvons particulièrement intéressant d'utiliser le terme « régulateur » à cause de sa référence à une grande horloge de précision qui sert à régler montre et pendule dans son appellation nominale.

France et au Canada entre 1891 et 1932 dont certaines ont cessé de paraître ou sont introuvables. La sociologie était pour Léon Gérin un plaisir qui ne lui aurait pas permis d'en vivre à l'époque. De retour d'un séjour d'études en France, il fit face à la réalité « que doit affronter tout intellectuel canadien-français à cette époque, entre autres, l'anémie de la vie de l'esprit et l'absence de débouchés professionnels en dehors de la trilogie prêtrise-médecine-droit » (Falardeau, 1960b: 11). Il occupa donc un poste de fonctionnaire qui lui laissait suffisamment de temps pour se livrer à ses recherches sociales. Ses écrits se retrouvaient par le fait même en-dehors du réseau de diffusion universitaire québécois.

Mon père [Antoine Gérin-Lajoie] était un homme de mon type : chercheur, un peu rêveur, tout le contraire de l'homme pratique. Il aurait volontiers consacré sa vie à l'étude. Mais la carrière d'intellectuel n'offrant pas de débouchés au pays, mon père fut forcé d'embrasser, sans goût, une profession libérale, c'est-à-dire payante (du moins en principe). C'est aussi mon histoire.<sup>2</sup>

Le réseau universitaire en sociologie au Québec n'a par ailleurs été institutionnalisé qu'en 1943 avec le Père Georges-Henri Lévesque<sup>3</sup> à l'Université Laval. Auparavant, la sociologie au Québec, selon Jean-Philippe Warren (2003), était « doctrinale » c'est-à-dire une sociologie qui reposait en grande partie sur la doctrine sociale de l'Église catholique. Les buts de cette sociologie étaient l'action sociale et la promotion de l'ordre catholique. Entre-temps, d'autres sociologues, américains ceux-là, ont livré des études reconnues de la société canadienne-française de l'époque. Parmi les plus célèbres, celle d'Horace Milner avec sa monographie du village de Saint-Denis en 1939 et celle de Everett Hughes de la ville de Drummondville en 1943. Ces monographies ont inspiré toute une génération de sociologues formés dans les universités américaines ou européennes, qui ont cherché à prendre leurs distances de la sociologie doctrinale : Jean-Charles Falardeau (1914-1989), Fernand Dumont (1927-1997), Guy Rocher (né en 1924) et Marcel Rioux (1919-1992). Le

---

<sup>2</sup> La vocation de Léon Gérin", interview de 1939, reproduite dans *Le Devoir*, 18 janvier 1951 – Cité dans Falardeau (1960)

<sup>3</sup> Georges-Henri Lévesque (né le 16 février 1903 à Roberval, mort le 15 janvier 2000 à Québec) est un prêtre dominicain et un sociologue québécois. Il a fondé en 1938 l'École des sciences sociales de l'Université Laval. Il a été le recteur de l'université nationale du Rwanda, de 1963 à 1971.

premier portrait sociologique qui en est ressorti est celui de la *folk society*, une société traditionnelle, simple, archaïque, paysanne qui souffrait d'un retard considérable sur les autres sociétés nord-américaines. Le Québec d'alors, offrait une culture conservatrice, réfractaire au changement et caractérisée par un manque d'esprit entrepreneurial. Ces constatations ont mené à la mise en place d'une série de mesures sociales de la part de l'État pour palier à la situation. C'est justement à la suite de l'instauration de toutes ces mesures sociales que se situe la deuxième famille analysée.

La méthode retenue pour cette analyse comparative est une adaptation du modèle de la nomenclature de Gérin inspirée par l'école de LePlay. Cette nomenclature propose quinze groupements de personnes qui interagissent et qui sont analysés à l'aide d'une *clef analytique* propre à chacun d'eux. Pour notre démonstration, nous nous limiterons à l'utilisation de *la clef* du premier groupement, la famille. Dans la méthode originale de Gérin, ces clefs servent ultimement à classifier les familles en type communautariste ou particulariste. Pour notre part, la *clef analytique* servira à analyser les temps sociaux de la famille, celle de l'époque et celle d'aujourd'hui.

La sociologie s'est peu intéressée au temps comme objet d'analyse si ce n'est sous l'étude de la sociologie de l'histoire. Et pourtant, avec le temps qui passe, la société se façonne plus ou moins rapidement un nouveau visage. Le temps est ainsi l'élément essentiel de la structure sociale et de son mouvement. Omniprésent, le temps présente toutefois de grandes difficultés à qui veut en extraire une définition. Hors de sa conception purement métaphysique, les contours du temps sont difficilement identifiables sans lui adjoindre un qualificatif: temps physique, temps astronomique, temps psychologique, temps social, etc. Observer l'usage et le contrôle du temps dans diverses sociétés, c'est découvrir la dynamique productrice de ses valeurs sociales. Selon l'image d'Henri Hubert, le temps constitue : « la respiration de la société » (Hubert, 1929).

Roger Sue (1993) définit les temps sociaux comme « les grandes catégories ou blocs de temps qu'une société se donne et se représente pour désigner, articuler, rythmer et coordonner les principales activités sociales auxquelles elle accorde une importance et une

valeur particulière ». De plus, aucun concept se référant au mouvement, au changement, quel qu'en soit le domaine, ne peut être défini sans faire appel au temps, de là l'adéquation : les changements sociaux s'opèrent sous l'égide des temps sociaux.

D'après Sorokin et Merton (1937 :618), le temps social exprime le changement ou le mouvement de phénomènes sociaux en termes d'autres phénomènes sociaux pris comme points de référence. Le temps est dit social parce qu'il renvoie à des activités sociales et non pas, comme c'est le cas du temps universel, à des phénomènes astrophysiques. Les auteurs affirment que le temps social rend compte d'une sélection d'activités, de celles qui ont une signification particulière pour les individus et les groupes sociaux. Ces activités, qui sont essentiellement le produit de l'interaction sociale, constituent également la trame de la vie sociale. Le temps social c'est alors, tel que le concevait Gurvitch (1963 :338-339), *le temps de coordination et de décalage des mouvements des phénomènes sociaux...* Il y aurait deux processus complémentaires : les activités sociales produiraient le temps social et celui-ci encadrerait ensuite la pratique des activités sociales. Delisle (1983a :387) précise que parler de temps social, ce serait parler de structuration du temps.

Les théoriciens du temps social définissent la période post-moderne contemporaine comme celle du temps libéré ((Sue, 1993); (Delisle, 1983a); (Tremblay, 2007c); (Pronovost, 2005b)), un temps qui ne se définit pas vraiment comme du temps libre parce que, quoique libéré du temps de travail, demeure soumis à des normes et à des obligations.

La réflexion sur les temps sociaux familiaux est présentée dans ce mémoire en cinq chapitres. Au chapitre premier, nous amorcerons la présentation de nos résultats avec une revue de littérature des principaux éléments de l'évolution de la famille et du rôle que l'État et l'Église y ont joué. Les contours de la famille sont assez difficiles à tracer au Québec en 2010. Ils sont flous et englobent plusieurs formes familiales: biparentales (légalement mariés ou en union libre), monoparentales, de conjoints de même sexe, recomposées, etc. La particularité de ces formes n'est pas liée à la nouveauté, il s'agit de formes qui ont déjà existé dans d'autres cultures, d'autres temps et d'autres lieux pour la plupart. Ce qui distingue la famille québécoise en 2010 c'est que cette pluralité se retrouve à une même

époque, dans une même culture et un même lieu c'est-à-dire dans un même temps social. Une autre particularité de la famille d'aujourd'hui est la relation omniprésente de l'État dans les relations familiales à partir des formes d'unions, des droits du fœtus, des soins prénataux et postnatals, de l'éducation de l'enfant, des offres de loisirs, des soins de fin de vie (Quéniart et Hurtubise, 1998d), (Comaille, 1987), (Dingwall, 1983b), (Freeman, 1984b), (Eekelaar, 1984a). Toutes ces interventions s'articulent autour d'une offre de services de l'État et d'attentes de la part des familles. La grande difficulté est actuellement moins de revendiquer des services que de négocier la livraison de ces services considérant les divers temps sociaux en présence.

Le deuxième chapitre introduira le lecteur aux différentes perspectives utilisées pour l'étude des temps sociaux. Tout en démontrant les divergences quant au temps comme objet sociologique, nous verrons que les sociologues se mettent d'accord sur le rejet du temps newtonien pour l'étude de la sociologie considérant ce temps comme trop homogène et continu, extérieur aux êtres et aux choses. Une définition commune semble toutefois se dégager : *le temps est une construction sociale qui est le produit de la diversité des activités sociales qu'il permet de coordonner, d'articuler et de rythmer*. L'étude présente les temps sociaux à partir de la situation de l'homme primitif dont le temps s'articule au gré des saisons et de la nature environnante pour ensuite passer à celui du Moyen-Âge où les outils et les machines commencent à s'interposer entre l'homme et la nature. Dans un deuxième temps, nous élaborerons l'étude des temps sociaux sous cinq grands types de regards qui s'entrecroisent. Nous commencerons par celui de Max Weber (1864-1920) pour qui « il n'est pas de temps indépendant de la société qui le construit ». Suivra celui de Durkheim (1858-1910) et son *temps total* qui propose un temps englobant propre à toute société. D'autres auteurs ((Halbwachs, 1947) (Gurvitch, 1961)) y voient plutôt une multitude de temps sociaux où chaque activité sociale produit son propre temps. De cette théorie découle celui de l'application des budget-temps reconnu et utilisé dans plusieurs pays dans la problématique des conciliations travail-famille-milieus-de-vie. Nous introduirons finalement le regard contemporain de Roger Sue qui reprend les principes de la multiplicité des temps sociaux en y ajoutant la représentation sociale que se font les gens de leur temps.



Pour terminer ce chapitre, Diane-Gabrielle Tremblay, directrice et chercheure à l'alliance de recherche-université communauté sur la « gestion des âges et des temps sociaux » (ARUC-GATS), nous annonce une *révolution tranquille* dans les lieux de travail.

La méthode utilisée pour l'analyse comparative sera exposée au chapitre troisième. Le cadre d'analyse théorique que nous utiliserons est celui développé par Léon Gérin à partir de l'enseignement des maîtres, LePlay puis Tourville et Demolins. Le sociologue québécois, lors d'un séjour post-études à Paris, a assisté à des séminaires qui lui ont permis de faire connaissance avec la méthode de *monographies de familles* de l'École de LePlay. La méthode consiste à choisir une famille typique d'un milieu et d'en étudier toutes les facettes. De la même école, Henri de Tourville reprit la méthode pour y ajouter une nomenclature très élaborée de faits sociaux. Pour Gérin l'objet de la sociologie est le groupement humain. Il reprit donc la nomenclature des faits sociaux de Tourville pour y donner un aspect plus sociologique organisé autour de quinze groupements humains. À partir de cette nomenclature, Gérin élaborera pour chacun des groupements une *clef analytique* détaillée qui en permet l'analyse méthodique. Nous utiliserons l'une de ces clefs analytiques, celle de la famille, pour procéder à l'analyse comparative. Les deux familles choisies sont toutes deux rurales, habitant au Québec, de composition traditionnelle (biparentale), vivant de l'exploitation de la terre familiale. L'une d'elle est la famille Casaubon de l'Habitant de Saint-Justin étudiée par Léon Gérin en 1886 (F1). La deuxième, que nous nommerons la famille Belhumeur, est une famille choisie au sein d'une plus vaste étude effectuée en Chaudière-Appalaches en 2010 (F2).

C'est au chapitre quatrième que nous présentons l'analyse comparative produite en utilisant la *clef analytique* développée par Léon Gérin. À l'aide de cette *clef*, nous suivrons en parallèle les six éléments ou faits sociaux qui composent le quotidien de ces deux familles. Nous comparerons d'abord *le personnel*, c'est-à-dire la composition de la famille. Le deuxième élément est la *fonction* ou plus précisément, la fonction sociale du groupe. Dans le cas de la famille il s'agit de la procréation des enfants, de la subsistance des membres du groupe, des relations familiales et de l'éducation des enfants. Vient ensuite

l'élément *les moyens d'existence* qui présente l'étude des ressources provenant du lieu, du travail et de la propriété et la façon d'en tirer profit. Quatrièmement, l'élément *les modes d'existence* démontre la mesure dans laquelle la famille a su tirer profit de ses ressources en observant la nourriture qu'elle consomme, l'habitation, les vêtements, la santé et les loisirs. Pour bien situer la famille, il importe de la situer dans son parcours de vie avec l'élément *les phases d'existence* qui permettront de reconnaître les origines, les perturbations et les événements notables. Enfin, le sixième élément nous permettra d'observer les *relations avec les autres groupements*. Cette démarche nous donnera l'occasion de démontrer que « ce sont les propriétés empiriques qu'il faut dégager si l'on veut construire théoriquement le temps social, tel qu'il puisse expliquer une société ou une période plus ou moins longue de cette société » (Houle, 1983d : 282).

Au chapitre cinquième, la discussion porte sur les principales observations qui se sont dégagées de l'application de la clef analytique de l'étude précédente qui met en jeu la situation de deux familles rurales québécoises vivant à deux époques séparées de plus de 120 ans. La famille ne vit pas isolée. Elle est même de par ses rôles de procréation et de socialisation, la source même de la production et de reproduction de la société. Elle produit la société et nous le verrons, la société la produit. Cette réflexivité se manifeste, par des agents régulateurs qui exercent une pression sur la famille et par les valeurs de la famille qui exerce une pression sur son environnement. Nous discuterons dans ce chapitre des temps sociaux d'une famille patriarcale régulée par l'Église et ceux d'une famille postmoderne régulée par les services fournis par l'État. Finalement, la discussion portera sur les temps sociaux définis par le sacré dans les sociétés primitives et dans les temps modernes.

Tout au long de ce mémoire, nous utiliserons de nombreuses citations tirées du texte original de Léon Gérin de l'Habitant de Saint-Justin. Ce texte se retrouve dans le livre de Jean-Charles Falardeau *Léon Gérin et l'Habitant de Saint-Justin* (1968). Pour alléger la présentation et ainsi faciliter la lecture de ces phrases, parties de phrases ou expressions dans le corps du texte, nous les présentons en italiques, suivies du numéro de page où se

trouve la citation. Lorsque la citation fait trois lignes ou plus, elle est présentée sous la forme usuelle, en paragraphe autonome, en retrait du corps du texte.

# 1 Le contexte: le cheminement historique de la famille

*Patience! Avec le temps,  
l'herbe devient du lait.  
Proverbe chinois.*

Nous le verrons plus loin l'Église catholique exerce une influence majeure sur l'organisation sociale de la famille canadienne française traditionnelle de l'époque de Léon Gérin (1886). À cette époque, en plus d'assurer la scolarisation, les soins hospitaliers, la socialisation, l'Église de paroisse assurait les soins aux indigents et veillait aux bonnes mœurs et à la paix sociale. Le mouvement vers la laïcisation amorcé dans les années soixante verra l'État remplacer le clergé dans les multiples rôles qui lui étaient conférés jusqu'alors. De plus, plusieurs législations viendront moderniser les droits de la famille, notamment, les droits des femmes et de l'enfant. L'État-providence, institué après guerre pour offrir des services aux citoyens en contrepartie d'impôts, prendra tout son sens à partir des années soixante au Québec.

## 1.1 La famille et ses changements sociaux

Durkheim (1975: cours de 1892) propose une vision de la famille qui est passée de « patriarcale » à « conjugale ». Les forces de la lignée familiale imposées par la tradition sont déplacées sur les liens du mariage choisis par les principaux acteurs. Dès lors, Durkheim croyait que les liens du mariage devenaient indissolubles. Le cours des choses lui donnera tort. L'Institut de la statistique du Québec a recensé 15 423 divorces en 2005, soit 51,9% des mariages enregistrés<sup>4</sup>. Ces statistiques ne tiennent pas compte des unions libres qui côtoient le mariage. Selon François de Singly, professeur de sociologie à l'Université Paris Descartes, « la famille contemporaine existe moins en fonction de critères formels

---

<sup>4</sup> Tableau : Nombre de divorces et indice synthétique de divortialité, Québec, 1969-2005.  
[http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/etat\\_matrm\\_marg/6p4.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/etat_matrm_marg/6p4.htm) , visité le 25 août 2011, 12 :04

qu'en référence à une double exigence : la création d'un cadre de vie où chacun peut se développer tout en participant à une œuvre commune » (De Singly, 2004b: 8). Ce mode de vie rejoint de plus en plus les valeurs des couples québécois. En 2006, un peu plus du tiers des personnes en couple (34,7 % des hommes et 34,5 % des femmes) vivent en union libre, soit une progression de près de 5 points de pourcentage par rapport à 2001 (30,3 % des hommes et 30,1 % des femmes). Au moins la moitié des personnes de moins de 35 ans, en couple, optent pour ce type d'union (Dallaire, 2011b). Depuis 2002, des centaines de couples optent pour l'union civile, un choix d'abord privilégié par les mariages de personnes de même sexe. Le mariage « pour la vie » prend un tout autre sens alors que la longévité s'accroît constamment. Les choix du « vivre ensemble » sont plus nombreux et moins soumis à la pression sociale, la pression religieuse ou la pression économique.

Au Québec, un changement majeur et rapide s'est amorcé dans les années soixante et s'est concrétisé vers 1980 avec l'entrée en masse des femmes sur le marché du travail et la baisse de la fécondité. Cette période verra la mise en marché des premiers contraceptifs vraiment efficaces qui seront suivis de pratiques de stérilisation et d'avortement (B.-Dandurand, 1990). Cette possibilité de choix multiples face à la maternité a entraîné un virage majeur au sein de la famille qui se manifeste par de nombreux changements visibles : le plus petit nombre d'enfants par famille, la naissance plus tardive du premier enfant, l'entrée de la femme sur le marché du travail rémunéré, tel que démontré par les dernières données de Statistiques Canada<sup>5</sup> :

Il y a 20 ans, très peu de femmes de 35 ans ou plus donnaient naissance à leur premier enfant. Or cela arrive plus souvent de nos jours. En effet, en 2006, 11 % de toutes les premières naissances étaient le fait de femmes âgées de 35 ans ou plus, soit presque trois fois plus que la proportion enregistrée en 1987. Aussi, l'âge moyen des femmes au moment de la première naissance s'est accru, passant d'un peu moins de 24 ans, au cours des années 1960, à 29,9 ans en 2006.

L'augmentation de l'âge moyen à la première naissance signifie que plus de femmes enfantent alors qu'elles sont dans la trentaine ou au début de la

---

<sup>5</sup> <http://www.statcan.gc.ca/pub/11-008-x/2009002/article/10918-fra.htm> , Visité le 25 août 2011, 11 :18.

quarantaine. Selon les estimations démographiques, près de la moitié des naissances en 2006 étaient attribuables aux femmes âgées de 30 ans et plus, soit le double de ce qu'elles étaient en 1981 (23,6 %).

En outre, l'indice synthétique de fécondité des femmes dans la quarantaine a lui aussi progressé. En 2006, on comptait 7,4 naissances pour 1000 femmes de 40 à 44 ans, alors qu'en 1981, le taux correspondant n'était que de 3,2 naissances pour 1000 femmes.

Le fait que de plus en plus de femmes soient mères de jeunes enfants alors qu'elles sont à la fin de la trentaine ou au début de la quarantaine est un phénomène bien documenté du point de vue démographique. L'augmentation de la maternité à des âges plus avancés est principalement due aux changements sociaux. Les femmes étudient plus longtemps, participent davantage au marché du travail et occupent de plus en plus de postes exigeant de grandes compétences. Elles intègrent donc le marché du travail et ont leur premier enfant plus tardivement.

Autre changement notable, les familles nombreuses sont maintenant identifiées par Statistiques Canada comme des familles de trois enfants ou plus. Selon les dernières données disponibles de Statistiques Canada, le nombre de ménages de plus de cinq personnes, trois enfants ou plus, est passé de 35,2% en 1966 à 6,2 en 2006. Il est important de tenir compte que ces données statistiques incluent les couples avec ou sans enfants, les ménages plus nombreux avec un seul parent à cause du grand nombre de divorces et les ménages d'ainés de plus en plus nombreux. Pour clore ce bref résumé statistique de la famille, mentionnons que selon le Portrait statistique de la famille québécoise 2011, environ soixante-trois pour cent des naissances de 2009, surviennent en dehors des liens du mariage, ce qui classe le Québec au second rang mondial, en la matière, après l'Islande avec 64,1% (p. 15 du rapport).

Toutefois, ce lieu de participation commun même hors du cadre rigide du mariage n'exclut pas les normes et les repères. C'est un lieu où s'opère un échange entre petits et grands que Axel Honneth (2000) nomme « sollicitude personnelle ». Berger et Luckman (2006), quant eux, font référence à « un soutien par des autres significatifs » pour introduire la notion de famille. Cette notion de la famille nous rapproche de celle de la famille de nombreux peuples, notamment, les Cris de la région nord du Québec, pour qui,

la famille a d'abord une dimension « relationnelle »<sup>6</sup>. Ce sont les relations entre les personnes qui font vivre l'esprit de famille, celles qui construisent un « chez soi ». Ce chez-soi est souvent formé, par choix ou non, de membres d'autres familles avec le phénomène courant des familles reconstituées. Un nouveau paradoxe se présente pour la famille. Le nombre d'enfants réduit par famille et les désunions laisseraient supposer un nombre limité de fratrie et l'absence de soutien parental ou grand-parental. Or il n'en est rien. Désunion, n'implique pas vivre sans conjoint pour le reste de ses jours. Se forment alors de nouvelles relations entre les enfants (souvent identifiés comme les demis-frères et demies-sœurs) qui peuvent être aussi sinon plus solides que les fratries traditionnelles. Pour les grands-parents, là encore, de nouvelles relations se créent (et se brisent) au gré des vies communes des parents. Ces grands-parents, sont, dans bien des cas, de plus en plus présents auprès la famille puisqu'ils vivent plus vieux et en meilleure santé. La désinstitutionnalisation des unions et des relations familiales classiques semblent pourtant faire place à une certaine ré-institutionnalisation.

Il est clair que certains aspects de la famille actuelle sont *moins institués* : on peut dire que les rituels matrimoniaux et familiaux de même que les normes, les rapports d'autorité et les rôles traditionnels de la famille sont en désuétude et ce, davantage chez les jeunes et les classes moyennes mais les *conflits* familiaux, par contre, sont bien davantage *institutionnalisés* qu'ils ne l'étaient autrefois, en particulier par le biais de ces appareils de l'État que sont les instances juridique, sanitaire et psychosociale. *L'ingérence des experts* dans la vie des familles est de plus en plus évidente et elle s'est fait sentir particulièrement dans les décennies 1970 et 1980 (B.-Dandurand, 1990: 13).

La famille conjugale de Durkheim présentait déjà le paradoxe de la famille à la fois de plus en plus privée et de plus en plus *publique* : « l'État est devenu un facteur de la vie domestique ». De Singly y verra un glissement de la dépendance de la famille envers l'État: «la centration des personnes, le processus d'indépendance de la famille par rapport à la parenté et au voisinage se redouble d'une logique de plus grande dépendance vis-à-vis de

---

<sup>6</sup> Connaissances transmises lors de séjours de l'auteure chez les Cris de la Baie James au Nord du Québec. Dans la culture crie, les notions traditionnelles de frère, de sœur, de père ou de mère ne comportent pas nécessairement un lien de sang.

l'État » (2004b: 15). Durkheim avait justement vu se dessiner ces deux faces : la centralisation sur la personne et la socialisation de la famille. Par exemple, dès la fin du XIXe siècle, les règles juridiques viennent limiter les corrections paternelles, le père n'est plus l'autorité incontestée, la famille patriarcale tire à sa fin dans les pays occidentaux.

Selon Philippe Ariès (1976a) l'école a engendré d'une part un nouveau rapport à l'enfant, et, d'autre part un nouveau rapport à la famille. La position sociale ne dépend plus seulement de la lignée, du patrimoine familial, elle dépend dorénavant aussi des réussites scolaires des enfants. L'école attribue donc aux enfants une place centrale dans la famille, ils ne sont plus perçus comme d'éventuels héritiers, ils sont appréciés pour eux-mêmes.

Toutefois, pour Bourdieu (1989a), la famille nouvelle ressemble malgré tout à la famille ancienne. L'une et l'autre tentent de maintenir et si possible, d'améliorer la position de la famille dans l'espace social. Cette position sociale sera toutefois fortement influencée par l'enseignement obligatoire instaurée par l'État qui vient, ainsi, modifier les rapports familiaux et moduler les temps sociaux. L'État-providence devient un acteur incontournable de la dynamique familiale notamment par cette obligation à l'éducation, par la dévaluation de l'autorité absolue du père et par la prise en charge de certains risques familiaux tels la monoparentalité et la violence faite aux femmes et aux enfants. L'État doit, par sa politique familiale, veiller à ce que les différents intérêts individuels au sein de la famille ne s'opèrent pas au détriment des plus faibles, des plus vulnérables de la société. Il s'insère ainsi dans la sphère privée de l'espace social de la famille et en module les temps sociaux.

## **1.2 La famille et l'État**

La Révolution tranquille des années soixante au Québec se caractérise par un virage drastique de l'État québécois qui adopte les principes de l'État providence et marque ainsi définitivement la séparation entre la religion catholique et l'État. L'expression « révolution tranquille » est particulière au contexte québécois et elle dissimule un autre paradoxe. L'expression d'État-providence a été forgée par Émile Ollivier, grand opposant libéral à l'Empire, qui exprimait son mépris pour la prétention de l'État à se prendre pour la



providence divine<sup>7</sup>. Or, dans notre cas, sans vouloir se substituer à la providence divine, l'État va tout de même rapatrier les services dispensés par l'Église.

Si déjà, en 1883, l'Allemagne organisait la prise en charge de la maladie, des accidents du travail, de la vieillesse et de l'invalidité, ce n'est qu'en 1940 au Canada que les gouvernements fédéral et provinciaux posèrent les premiers jalons de l'État-providence (Marshall, 1998b). En 1940, le Premier ministre du Québec, Adélard Godbout, décrète l'école obligatoire et gratuite pour tous les enfants jusqu'à l'âge de 14 ans. En 1944, le Premier ministre du Canada Mackenzie King amorce le processus avec un régime d'allocation familiale. Suivront toute une série de mesures de protection et de redistribution des richesses pour assurer le bien-être et l'équité au sein de la population.

Le droit, agent de régulation de l'État, se « dessaisit parfois de ce qu'il avait normé, alors qu'il étend son empire sur d'autres types de relations sociales, sur d'autres espaces sociaux qu'il ignorait jusque-là » (Noreau: 2001c: 315). Les rapports affectifs, par exemple, les fréquentations entre jeunes gens, les fiançailles, les qualités et conditions requises au mariage ont été délaissés par l'État; pour preuve, Pierre Noreau, professeur au Centre de recherche en droit public de l'Université de Montréal, fait état du Code criminel qui interdisait jusqu'au milieu des années 50 « La séduction passagère à bord de navires ». La loi sur le divorce redonne aux gens mariés leur pleine autonomie en ce qui a trait à leur choix personnel de cohabitation. En même temps que la vie affective cesse graduellement d'être un fait d'intérêt collectif, s'amorce un mouvement inverse de la vie privée vers la sphère publique en se portant graduellement sur l'intérêt de l'enfant. Plusieurs fonctions qui relevaient jusqu'alors entièrement de la sphère privée de la famille passent en partie à la sphère publique : l'éducation, la sécurité, le contrôle des comportements, la santé.

L'État est aussi venu appuyer les parents en termes de soutien à la famille par des allocations familiales, les Centre de la petite enfance (CPE), les Maisons de la famille, les prêts et bourses pour les études supérieures, etc. Selon de Singly (2004) l'État joue un rôle

---

<sup>7</sup> [http://agora.qc.ca/dossiers/Etat\\_providence](http://agora.qc.ca/dossiers/Etat_providence), visité le 25 août 2011, 14 :34.

dans la formation de la famille moderne au niveau juridique, politique et économique.

Au niveau juridique, notamment, l'État renforce l'individualisation de la femme vis-à-vis son mari avec des mesures sur la contraception, l'interruption volontaire de grossesse ou le divorce. Au niveau politique, il introduit des mesures qui touchent l'apprentissage des parents à être parents par des programmes de santé publique, la médiation familiale, la protection de l'enfant (DPJ), l'attention portée à la bienveillance, etc. Au niveau économique, il allège les effets de la dépendance vis-à-vis de la parenté ou les effets négatifs de la séparation : la sécurité sociale, les garderies subventionnées, les suppléments de revenu garantis, les retraites, les allocations au parent monoparental, etc.

Dans *Famille, État et structuration d'un champ familial*, B.-Dandurand et Ouellette (1995) retracent l'implication croissante de l'État dans l'évolution de la famille québécoise. Nous reprendrons ici les principaux éléments de cette éloquente démonstration<sup>8</sup>.

Nous l'avons mentionné plus haut, la laïcisation écarte l'Église de multiples fonctions qu'elle exerçait dans la population. L'État se voit reprendre son rôle de protecteur du citoyen par l'instauration de nombreuses lois reliées au domaine familial à partir de années soixante. C'est ainsi que l'on verra :

... la fin de l'incapacité juridique de la femme mariée, de l'autorité maritale et de l'autorité paternelle, qui sont remplacées par l'égalité entre les époux et l'autorité parentale; on proclame aussi l'égalité juridique des enfants, quelles que soient les circonstances de leur naissance; enfin, le système judiciaire, qui fait dès lors appel à la consultation psychosociale, invoque l'« intérêt de l'enfant » dans les causes de dissolution conjugale et chaque fois qu'il s'agit de statuer sur l'attribution de la garde des enfants, de même que la nécessité d'évaluer les « aptitudes parentales » (B.-Dandurand et Ouellette, 1995: 43).

En 1968, on instaurera une législation sur l'accès au divorce, le divorce et l'après-divorce, la perception des pensions alimentaires et le partage du patrimoine familial. Par ces lois, l'État cherche à sanctionner une meilleure égalité intrafamiliale et ainsi affranchir la famille des valeurs de la société patriarcale profondément ancrée dans la culture

---

<sup>8</sup> Le texte intégral de la section se trouve en annexe D

québécoise. La position de l'État est en accord avec les mouvements sociaux de l'époque, en particulier avec le mouvement féministe.

Pendant les années 1960 à 1975, le Québec comme plusieurs autres sociétés occidentales verra l'instauration de nombreuses mesures qui viendront en aide directement aux familles : assurance-hospitalisation, assurance-santé, assistance sociale. Ces mesures rendent possible, selon les auteures, une possible autonomie (relative) et une reconnaissance de l'identité individuelle. Les mesures mises en place à l'après-guerre étaient reliées principalement au travail (chômage, décès, invalidité) et de ce fait, excluaient la majorité des femmes, les enfants et les handicapés. Par la suite, les allocations familiales seront bonifiées, on assurera une proximité des services par les CLSC et les services de garde et on mettra en place une politique familiale explicite et une réforme de la Loi sur la protection de la jeunesse qui *confère aux enquêteurs et aux professionnels un pouvoir d'ingérence accru dans la vie des familles* (Dandurand et Ouellette, 1995). Force est de constater que plusieurs interventions de l'État se font désormais dans le domaine de la vie familiale.

Des instances politico-administratives spécifiques sont alors créées par le gouvernement provincial, qui consacrent ouvertement l'implication de l'État dans le domaine de la famille: un ministre responsable de la famille est nommé, assisté d'un Secrétariat à la famille, lui-même flanqué d'un Conseil de la famille, organisme consultatif où siègent notamment les représentants des associations familiales provinciales (Dandurand et Ouellette, 1995).

Les auteurs soulignent que cette solidarité publique accrue contribue à rendre les individus dépendants de l'État et de ses services bureaucratiques, *les individus faisant beaucoup plus largement appel à l'aide économique, psychosociale et judiciaire pour régler leurs problèmes d'ordre personnel et familial*.

Ce rôle d'agents de régulation des inégalités sociales exerce une pression financière telle que l'État doit revoir sa façon de faire. Les dépenses sociales et les dépenses de santé croissent plus vite que les recettes rendant obligatoires des mesures de redressement dont des prélèvements supplémentaires. La capacité de payer des contribuables a toutefois ses

limites. Rosenvallon (1981a) avance que la crise de l'État-providence c'est la crise d'un système donné de rapports sociaux. L'État-providence, en tant que forme sociale et politique, peut-il continuer à rester le seul support des progrès sociaux et l'unique agent de solidarité sociale?

Pour toutes ces raisons, le désengagement de l'État dans la fourniture de services sociaux est souvent soupçonné. Une récente étude faite par Joël Gauthier de l'Université de Sherbrooke (2001a) a démontré que la justice sociale demeure une valeur importante pour les dirigeants québécois. Son étude a porté sur l'analyse des discours budgétaires et sur les sommes allouées aux services sociaux de 1976 à 2000. Sa conclusion confirme que l'État-providence québécois ne s'est pas mué en état libéral.

### **1.3 La famille et l'Église – rappel historique**

La proximité de l'Église catholique et des *Canadiens-français* de l'époque que nous allons étudier plus loin ne relève pas du hasard. Après la conquête britannique, le roi Georges III avait pour immense défi, entre autres, de faire accepter un roi protestant anglais aux *Canadiens-français* catholiques. Pour assurer la stabilité dans la colonie française au moment où les agitations se faisaient pressantes aux États-Unis, le roi Georges III et ses conseillers rédigerent l'Acte de Québec en 1774. Ce document d'avant-garde pour les idées de l'époque garantissait notamment aux catholiques, la liberté politique et religieuse. C'est ainsi que le droit civil français continua de s'appliquer aux litiges de la colonie. Le droit britannique ne devait s'appliquer qu'aux causes pénales. Le roi se garantissait ainsi la collaboration de l'Église et des seigneurs, des membres influents de la société québécoise. L'Acte de Québec comportait aussi un élément qui allait devenir une constante de l'histoire constitutionnelle du Canada : la reconnaissance de certains droits spécifiques au Québec en matière de langue, de religion et de droit civil.

Nous comprenons qu'à partir de ce moment, le Canada français s'est identifié au clergé pour préserver sa langue, sa culture et ses valeurs. L'Église a relevé le défi et ses communautés religieuses ont pris en charge l'enseignement et la protection sociale, c'est à dire les hôpitaux et les soins aux indigents, aux orphelins, etc. Cette protection était

soumise aux principes de charité certes, mais était aussi garante de la hiérarchie et du conservatisme.

Cette situation résulte de la transformation de la société de la Nouvelle-France dès l'après-conquête; ce fut le retour à la terre peut-on lire, c'est-à-dire l'arrêt de l'industrialisation, à peine native, puisque la métropole ne l'avait jamais vraiment amorcée pour plutôt favoriser le commerce, qui en 1760, passe aux mains des marchands anglais. En ce sens la société s'est transformée du point de vue de son économie : dans son repliement vers l'agriculture, fondée sur la famille, garante de sa survie et de sa durée historique comme nation. (Houle et Hamel, 1983d: 286)

La Révolution tranquille des années 1960 a été l'aboutissement d'un mouvement qui s'était amorcé depuis quelques années au sein des intellectuels québécois. Un moment important ce soulèvement en sourdine fut la parution en 1948 du manifeste *Le Refus global*, rédigé par Paul-Émile Borduas et cosigné par quinze artistes dont neuf hommes et sept femmes, une proportion de genre assez exceptionnelle pour l'époque. Borduas y décrit la société québécoise comme « un petit peuple serré de près aux soutanes restées les dépositaires de la foi, du savoir, de la vérité et de la richesse nationale ». Il va sans dire que Borduas perdit son emploi et du s'expatrier aux États-Unis à la suite de cette parution. Toutefois, ce manifeste ne fit pas écho dans la population : les médias de masse ne faisaient pas partie du quotidien à l'époque et la plupart des Québécois étaient analphabètes.

## 2 La perspective des temps sociaux

*Le temps n'est pas du savon  
mais il fait blanchir.  
Proverbe sénégalais*

On se saurait parler de temps sociaux sans tout d'abord situer le lecteur sur notre approche du *temps*. Notre conception des temps sociaux ne met pas à l'avant-plan le raisonnement des physiciens de la mesure du temps. Bien sûr, nous ne pouvons ignorer le fait que d'autres perspectives existent. Elles peuvent enrichir notre réflexion et nous guider sur la piste de la définition des temps sociaux. La difficulté que présente la définition du temps n'est pas nouvelle. De tous les temps, philosophes, sociologues, physiciens, mathématiciens ont essayé chacun à partir de sa perspective. Nous avons tous une expérience du temps mais aucune définition ne fait consensus. Saint Augustin avait d'ailleurs dit du temps :

Ce mot, quand nous le prononçons, nous en avons, à coup sûr, l'intelligence et de même quand nous l'entendons prononcer par d'autres. Qu'est-ce donc que le temps? Si personne ne m'interroge, je le sais ; si je veux répondre à cette demande, je l'ignore.<sup>9</sup>

La mesure du temps permet de créer des repères, mais pas de le définir spécifiquement. La mesure du temps, sous la forme  $t$  est présente dans toutes les équations de la physique sous différentes formes, la vitesse, l'accélération, etc. Ce paramètre est au fondement même de la mécanique classique et relativiste. Dans la conception newtonienne du temps, le temps est absolu, il n'appartient ni au monde intérieur (temps philosophique) ni au monde extérieur (temps sociaux). Conformément à cette théorie, le temps, l'espace, le lieu et le mouvement sont absolus. Dans *Principes Mathématiques de Philosophie Naturelle* Newton dira : « *Le temps absolu, vrai et mathématique, en lui-même et de sa*

---

<sup>9</sup> Saint Augustin in *Confessions* XI, 14, 17

*propre nature, coule uniformément sans relation à rien d'extérieur, et d'un autre nom est appelé Durée*». Dans cette conception temps = durée. La distance avec toute conception du non absolu se confirmera de façon définitive en ajoutant « *Le temps relatif, apparent et vulgaire, est une mesure quelconque, sensible et externe de la durée par le mouvement (qu'elle soit précise ou imprécise) dont le vulgaire se sert ordinairement à la place du temps vrai : tels, l'heure, le jour, le mois, l'année* ». Dans cet esprit, le temps existerait même si le monde n'existait pas. Einstein, en développant sa théorie de la relativité, renversa cette perception en démontrant que le temps ne peut exister sans matière et réciproquement.<sup>10</sup>

Cette notion rejoint celle du concept de *chronos* chez les Grecs anciens qui définit le temps comme un point mouvant situé sur la *flèche du temps* qui se prolonge à l'infini à ses deux extrémités. Le *cosmos* a toujours existé, il est éternel et incréé.

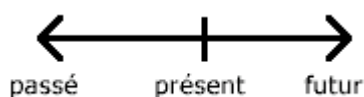


Figure 1 - La flèche du temps

Le temps de Saint Agustín quant à lui, est dans le présent. Le temps passé est dans la mémoire et le temps futur dans les attentes. Le temps est donc constamment présent. Ceci étant dit, dès que le moment présent est vécu, il est déjà du passé. Le temps philosophique est inspiré de cette théorie et considère que chaque instant correspond à un temps révolu; nous ne vivons jamais un présent pur, réduit à une durée nulle.

Pour Kant, le temps n'est rien en soi, hors de l'homme et de sa perception des choses.

---

<sup>10</sup> (A. Einstein « *Zur Elektrodynamik bewegter Körper* », dans *Ann. Phys. (Berlin)*, vol. 322, n° 10, 1905, p. 891–921).

Le temps n'est pas quelque chose qui existe en soi ou qui soit inhérent aux choses comme une détermination objective, et qui, par conséquent, subsiste, si l'on fait abstraction de toutes les conditions subjectives de leur intuition.<sup>11</sup>

Nous comprenons dans cette citation que le temps ne peut être un objet réel et ne peut exister indépendamment de tout objet réel comme c'est le cas chez Newton. Le terme *subjectif* dans cette citation est pris au sens qu'il appartient à l'esprit humain. Le temps est donc réel chez Kant comme forme de notre esprit et est universel pour tout être humain. Le temps serait donc dans cette approche *une réalité subjective, qui définit notre condition humaine. Mais il n'est pas subjectif au sens de propre à chaque individu. Il est subjectif au sens de « propre l'être humain » et au rapport qu'entretient l'homme avec le monde.*<sup>12</sup>

Selon Sorokin (1937: 11) la croyance qui veut que le calendrier soit construit à partir de phénomènes astronomiques est erroné. Par exemple la division en semaines de 7 jours dans nos sociétés n'est qu'une convention sociale qui, d'ailleurs, s'exprime différemment dans différentes cultures. Par exemple, la semaine Khasi est composée de huit jours pour satisfaire aux besoins du marché public qui est tenu le 8<sup>ième</sup> jour. Plusieurs tribus africaines et les Mayas avaient des semaines de 10 jours. Les connaissances que nous avons à ce jour démontrent que toutes les unités de temps étaient définies par rapport à une structure sociale et pas nécessairement aux mouvements de la lune. Tout regroupement de personnes qui requiert un certain nombre d'individus au même endroit au même moment, pour des rituels religieux par exemple, nécessite un système commun de mesure du temps. À la base même de la conception du temps purement quantitatif est la nécessité de coordonner les activités sociales lors de déplacements et d'échanges qui se sont multipliés sur la planète. De là l'affirmation que tout temps est social.

---

<sup>11</sup> *Critique de la raison pure*, Esthétique transcendantale, §6

<sup>12</sup> Tiré de <http://www.philocours.com/cours/cours-temps.html> visité le 31 mai 2011



## 2.1 L'élaboration de la perspective analytique

Deux méthodes sont habituellement utilisées pour l'étude des temps sociaux, les budget-temps et l'étude des récits de vie. La référence au pluriel que nous utiliserons généralement, temps sociaux, plutôt que temps social, traduit la diversité et l'hétérogénéité de la vie sociale qui s'écoule dans de temps multiples. Ces temps multiples se suivent et s'entrecroisent dans la société contemporaine. La segmentation des temps sociaux du début de l'ère industrielle où la séquence temps d'études, temps de travail, et retraite était prévisible est révolue. Aujourd'hui, les étudiants sont aussi sur le marché du travail, la formation continue s'est inscrite dans les conditions de travail et le temps de retraite est devenu une période active de plus en plus longue pendant laquelle s'entremêlent études, travail (rémunéré ou non) et loisirs. De là la nécessité de recueillir les propriétés empiriques du temps auprès des personnes qui le vivent pour aller au-delà des propriétés mathématiques et de mesure de la durée du temps. Le récit de vie permet au chercheur d'intégrer la perception que les témoins ont du temps.

### 2.1.1 Le budget-temps ou agence des temps

L'étude des budgets-temps répertorie la durée que les personnes accordent aux différentes activités de leur vie, c'est-à-dire le nombre d'heures passées au travail, au transport vers le travail, aux loisirs, à la famille, aux activités communautaires, etc. Il faut se tourner vers l'Europe pour rencontrer des politiques temporelles qui ont utilisé ces données pour légiférer la conciliation de ces divers temps sociaux. Une étude réalisée par Maria Merelli et al.<sup>13</sup> intitulée *Réconciliation de la vie familiale et du travail dans les micros et petites entreprises* fait état de modèles et de stratégies dites *family friendly* en Italie, Espagne, France et Allemagne. Les premières politiques temporelles instaurées dans le cadre législatif d'un pays l'ont été en Italie en réponse aux mouvements féministes qui

---

<sup>13</sup> L'étude a été conduite par : Maria Marelli, Paola Nava et Maria Grazia Ruggerini de LeNovè. Les partenaires transnationaux ont été : Nani Daolio (Espagne), Nadia Benqué (Cefia, France) et Ulrich Mückenberger (Université de Hambourg, Allemagne). La traduction en français est de Bernadette Rigaud.

revendiquaient le droit de concilier les divers temps de leur vie, les divers temps sociaux. Deux lois sont venues sceller cet engagement : une loi en 1990<sup>14</sup> qui donne aux maires la responsabilité de gérer les horaires des services publics de leur territoire, connu sous l'appellation du *temps de la ville* et une deuxième loi en 2000<sup>15</sup> qui promeut la conciliation des divers temps sociaux par des congés parentaux, de congés de formation continue, de coordination des transports, etc.

En Espagne, les interventions législatives relatives au temps sont plutôt locales quoique plusieurs initiatives aient été mises en place nationalement. Sur la base de la constitution espagnole qui garantit le droit à l'égalité légale et l'obligation de mettre en place des mesures propres à éliminer tout obstacle à l'égalité ou à la liberté de tous les citoyens de participer à la vie politique, économique, sociale et culturelle, la Catalogne a approuvé en 1999 la loi 39/99 intitulée « Para promover la conciliación de la vida familiar y laboral de las personas trabajadoras »<sup>16</sup>. Cette loi en plus d'encourager la participation des hommes à l'éducation et aux soins des enfants, aborde les congés parentaux, les horaires de travail et les droits des travailleurs dans leur rôle de parents. D'autres pays ont instauré des mesures, sans toutefois être enchâssée dans une loi, pour favoriser la participation égalitaire à l'activité économique conformément à la Directive du Conseil de l'Union européenne de 1996 promulgué dans l'Accord-cadre sur le congé parental signé par L'Union des industries de la communauté européenne (Unice), le Centre européen des entreprises à participation publique et des entreprises d'intérêt économique général (Ceep) et la Confédération européenne des syndicats (Ces). Cette directive-cadre établit des prescriptions minima pour

---

<sup>14</sup> La loi n. 142/90 « Droits des Autonomies locales ». La loi prévoit que le maire élabore les lignes directrices du Plan territorial des horaires. Pour arriver à cette fin il consulte les administrateur publiques, les partenaires sociaux et les associations de familles (art.24); il met en place une table de concertation à laquelle participent le préfet, les cadres dirigeants des administrations publiques non étatiques, des représentants du patronat de la grande, moyenne et petite entreprise, du commerce et des services de l'artisanat et de l'agriculture, des représentants des syndicats des travailleurs, les présidents des entreprises de transport urbains, et extra-urbains, l'inspecteur de l'Académie (art. 25)

<sup>15</sup> Loi n. 53/2000 (« Dispositions pour le soutien à la maternité et à la paternité, pour le droit aux oins et à la formation et pour la coordination des temps de la ville », 19 janvier 2000.

<sup>16</sup> Promouvoir la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle des personnes au travail.

les mères et les pères dans le but de « faciliter la conciliation des responsabilités professionnelles et familiales » et a ainsi engagé tout un processus de révision du cadre législatif et des principes juridiques entre les partenaires sociaux. Cette réflexion sur les temps sociaux n'est pas sans heurter les divers milieux en mettant en cause l'organisation du travail, la réglementation privée au sein du couple et de la famille et les politiques publiques. Selon la professeure universitaire Donnata Gotardi<sup>17</sup>, le changement majeur dans la législation et la réglementation européenne est le passage de la protection de la mère travailleuse à la promotion du partage maternel et paternel à l'éducation et aux soins à l'enfant. Ce changement marque la spécificité du temps social actuel qui est marqué par l'intégration massive de la femme au marché du travail rémunéré et le désir du père de s'impliquer davantage auprès des soins aux enfants.

En réponse à l'évolution du mode de vie, des rythmes de travail diversifiés, des loisirs multiples et des nouvelles possibilités de s'informer et de communiquer, une Agence des temps<sup>18</sup> a été créée à Paris, France, sur la synchronisation des rythmes de vie, ou temps sociaux, en 2007. L'objectif que s'est donné cette agence est d'amorcer une réflexion collective, de construire des projets et de coordonner les actions engagées entre les acteurs publics et privés. D'autres initiatives du genre ont été mises en place en Europe. Par contre au Canada, nous n'avons relevé qu'une initiative du genre dans la Municipalité régionale de comté (MRC) de Charlevoix-est. Statistiques Canada effectue depuis 1986 une vaste Enquête sociale générale - L'emploi du temps (ESG)<sup>19</sup> - qui suit les changements relatifs à l'emploi du temps incluant le sentiment de bien-être et le stress lié au manque de temps. Entre-temps, les données de l'utilisation du temps des Canadiens qui ont été transmises par Statistiques Canada depuis le début de l'enquête en 1986 ont permis diverses mesures

---

<sup>17</sup> Professeure universitaire. Conseillère juridique auprès du Département Affaires Sociales, Présidente du Conseil des Ministres italien.

<sup>18</sup> [http://www.paris.fr/politiques/Portal.lut?page\\_id=7827&document\\_type\\_id=4&document\\_id=31122&portlet\\_id=18040](http://www.paris.fr/politiques/Portal.lut?page_id=7827&document_type_id=4&document_id=31122&portlet_id=18040) , visité le 1<sup>er</sup> juin 2011.

<sup>19</sup> [http://www.statcan.gc.ca/cgi-bin/imdb/p2SV\\_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=4503&lang=fr&db=imdb&adm=8&dis=2](http://www.statcan.gc.ca/cgi-bin/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=4503&lang=fr&db=imdb&adm=8&dis=2) , visité le 1<sup>er</sup> juin 2011.

locales notamment, au Québec, l'instauration des politiques familiales dans les municipalités.

Dans la (MRC) de Charlevoix-Est l'agence des temps<sup>20</sup> a été mise sur pied pour mettre en contact les familles, les employeurs et les acteurs de la communauté pour mieux comprendre et agir sur l'aménagement de divers temps sociaux. Cette initiative novatrice pour le Québec, voire même pour le Canada, a pour objet la problématique de la conciliation travail-famille, du travail atypique et du milieu de vie rural.

Pour sa part, le Ministère de la famille et des aînés (MFA) du Gouvernement du Québec, dans un effort pour concilier les divers temps sociaux de la famille a instauré via le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) une norme unique au monde : la norme Conciliation travail-famille<sup>21</sup>. Cette norme s'adresse à toute entreprise ou organisation qui souhaite faire reconnaître et certifier ses bonnes pratiques en matière de conciliation travail-famille. Élaborée par un comité formé de représentants d'employés, d'employeurs, du milieu universitaire, ainsi que d'Emploi-Québec et du Ministère du Travail, la norme énonce des exigences en matière de bonnes pratiques de conciliation travail-famille, dans le respect de la réalité des organisations et des travailleuses et des travailleurs. Elle vise à intégrer la conciliation travail-famille à la gestion des ressources humaines et peut s'appliquer à tous les types d'organisations, privées comme publiques, petites ou grandes<sup>22</sup>. C'est le BNQ qui évalue la conformité d'une organisation à la norme. Depuis 2009, le MFA compte un programme de soutien financier qui s'adresse aux petites et moyennes entreprises qui désirent mettre en place des mesures de conciliation travail-famille. En 1997, le gouvernement du Québec a mis sur pied un programme de places à contribution réduite offrant des services de garde éducatifs pour les enfants âgés de moins de 5 ans à coûts minimes pour les parents. Pour 7\$ par jour et par enfant, les familles peuvent confier la garde de leur enfant à un centre de la petite enfance, à une garderie ayant conclu une

---

<sup>20</sup> <http://agencetemps.octanem.com/?lagence-des-temps-cest->, visité le 1<sup>er</sup> mai 2011.

<sup>21</sup> BNQ 970-820

([http://wwwes.criq.qc.ca/pls/owa\\_es/bnqw\\_norme.detail\\_norme?p\\_lang=fr&p\\_id\\_norm=12647&p\\_code\\_menu=NORME](http://wwwes.criq.qc.ca/pls/owa_es/bnqw_norme.detail_norme?p_lang=fr&p_id_norm=12647&p_code_menu=NORME))

<sup>22</sup> Source : communiqué de presse du MFA [communiqué\\_9700\\_820\\_2011\\_04\\_05](#)

entente de subvention à cet effet ou à une personne responsable d'un service de garde en milieu familial reconnue par un bureau coordonnateur. Aujourd'hui, plus de 213 000 places à contribution réduite subventionnées par le gouvernement du Québec sont offertes par les services de garde éducatifs à l'enfance dans l'ensemble des régions du Québec<sup>23</sup>. Par ailleurs, de nombreuses garderies non subventionnées offrent des places donnant droit au crédit d'impôt pour frais de garde. Au Canada, les mesures de conciliation travail-famille sont de juridiction provinciale, chaque province les applique différemment. Comme le but de l'exercice est de comprendre l'intervention possible de l'État dans la gestion des temps sociaux de la famille, nous nous sommes limités à la recherche auprès du gouvernement du Québec à titre d'exemple.

Le modèle budget-temps dont nous venons de faire la démonstration fait appel à la durée des différents temps sociaux et des horaires de vie avec une approche essentiellement quantitative. La dimension sociale et la connaissance qu'ont les acteurs de ce temps sont de l'ordre de données qualitatives. Les recherches démontrent que les récits de vie viennent en ce sens enrichir les données statistiques puisées du modèle budget-temps et ont servi à compléter les connaissances nécessaires à la mise en œuvre de la plupart de ces programmes.

### **2.1.2 Le récit de vie**

Le caractère qualitatif du temps social fait appel au récit de vie qui permet de mettre de l'avant la façon dont le temps est appréhendé et construit par les individus. Le récit de vie tient compte des diverses transformations vécues pour donner un sens à l'utilisation du temps et permet de répondre de façon adéquate à des exigences scientifiques de rigueur et d'approfondissement de la connaissance. Avant d'en détailler les principes, donnons un exemple. Lors de la recherche-action en Chaudière-Appalaches, une discussion sur l'accès aux services pour les familles devient dans le discours de ces témoins, une explication, parmi d'autres, des temps sociaux de la famille :

---

<sup>23</sup> <http://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/services-de-garde/portrait/pages/index.aspx> , visité le 4 juin 2011.

Parce que dans le temps, le dimanche, c'était pas ouvert. Qu'est-ce que le monde faisait ? Bien ils achetaient leurs affaires le samedi puis le dimanche, ils le passaient en famille. [...] Puis on le voit le dimanche, les centres d'achat, c'est plein! Donc ces gens-là, qu'est-ce qu'ils font la journée - ils magasinent, ils achètent plus, fait qu'il faut qu'ils travaillent plus! (Iris et Claude<sup>24</sup>)

Iris et Claude font référence à une situation historique *dans le temps* pour expliquer les changements de valeurs. Les personnes, autrefois, passaient du temps en famille le dimanche. Maintenant, l'offre de services de consommation est plus grande, elles consomment plus et forcément, elles doivent travailler de plus longues heures pour se payer ce que le marché leur offre. Au-delà des données quantitatives qui pourraient être fournies par le nombre d'heures de disponibilité des services des commerces émerge une perception qui nous met sur une piste d'explication d'une situation. L'offre de consommation augmente, *le monde* doit travailler un plus grand nombre d'heures, la difficulté de conciliation travail-famille s'amplifie. Cet exemple démontre la richesse du témoignage du récit de vie, véritable chemin qui mène à la compréhension et à l'interprétation des diverses transformations vécues d'une société.

Nous ferons un bref retour sur la naissance de la méthode de récit de vie ou d'histoire de vie. Quoique la méthode ait été utilisée auparavant par des ethnologues, des anthropologues et certains historiens, on attribue à l'École de Chicago l'utilisation institutionnalisée et méthodique du récit de vie. On retrouve cette méthode dans ses études de relations multiethniques et de la délinquance dans les grandes villes. L'École de Chicago, créée en 1892, est d'ailleurs reconnue comme le premier département universitaire de sociologie au monde. La sociologie française commencera à utiliser cette méthode dans les années 1970 à l'initiative de Daniel Bertaux qui lança une réflexion sur ce qui fut appelé l'approche biographique. Selon Bertaux (1997), l'utilisation de l'appellation *récit de vie* plutôt que *d'histoire de vie* (traduction de *life history*) permet de distinguer l'histoire vécue par la personne et le récit qu'elle peut en faire suite à la demande du

---

<sup>24</sup> Les extraits des entretiens sont attribués à des noms fictifs afin de préserver l'anonymat des répondants.

chercheur. Le chercheur tente alors de passer du particulier au général en identifiant dans le terrain observé des logiques d'action et des processus récurrents qui seraient susceptibles de se retrouver dans plusieurs contextes similaires. La méthode du récit de vie implique l'analyse et la compréhension de situations à partir du vécu des individus. Cet état de fait comporte une part de subjectivité dont le chercheur doit tenir compte pour la gérer en toute connaissance de cause. Ce n'est pas la reconstitution de la mémoire qui est recherchée, mais bien un recueil d'informations sur le vécu immédiat de l'individu qui permettra de proposer une lecture de la société et du vécu de ses acteurs. Finalement, ce type d'entretien permet un accès au quotidien vécu avec une profondeur dans la réalité et dans le sens des données que n'aurait pas permis une large enquête statistique par questionnaire. Nous reviendrons sur les détails de cette méthode au chapitre 3.

Pour bien comprendre la richesse des deux approches d'analyse des temps sociaux nous proposons l'exemple d'un temps social connu : le temps de guerre. Nous pouvons identifier le temps de guerre comme la période écoulée entre 1939 et 1945. Nous pouvons la comptabiliser en nombres de jours, en nombre de morts, en nombre de dollars perdus ou dépensés, etc. Nous avons ainsi une juste idée de l'ampleur du phénomène. Si toutefois, nous pouvions relater le récit du général d'une armée, sa perception, son vécu enrichirait la connaissance que nous avons de l'événement. Si en plus, nous pouvions entendre un soldat qui est allé sur le champ de bataille, un autre éclairage nous serait proposé. Et si nous entendions la mère ou la fiancée qui attendent le retour du militaire? Le croisement de tous ces regards fournit une connaissance inestimable des temps vécus en temps de guerre et révèle ce qui est invisible dans les statistiques, toutes essentielles qu'elles soient : les échanges humains.

## **2.2 Temps sociaux : différentes époques**

Nous nous attarderons particulièrement sur deux époques connues de l'humanité pour illustrer pourquoi nous les considérons comme des moments clés de la perspective des temps sociaux. Plus spécifiquement, le Moyen-Âge constitue une étape charnière où le

temps social passe du temps réglé sur la nature avec ses rites et croyances au temps réglé sur l'horloge du travail qui marque la productivité. La renaissance et la modernité ne sont, à notre avis, que des temps qui ont évolué à partir du grand virage qui s'est opéré avec la marchandisation du temps. La postmodernité, est souvent décrite comme une ère de nouveau rapport au temps. Les témoignages que nous avons recueillis lors de la vaste enquête confirment une étape marquante dans les temps sociaux dans le sens du renouveau de l'hypothèse proposée par Michel Maffesoli :

Le retour de l'idéal communautaire qui, de manière violente (les révoltes en témoignent) ou sous forme beaucoup plus généreuse (le bénévolat, les associations, les modes de vie alternatifs, le commerce équitable, etc.), cherche de nouvelles manières d'exprimer la générosité et la solidarité propres à l'être-ensemble ». (c2010: 52)

Nous retrouvons quelques traces de cette vision dans l'analyse que nous faisons des temps actuels plus loin dans ce mémoire. La plupart des auteurs de la postmodernité s'entendent toutefois pour identifier cette période comme une période de vide, de crise et de recherche d'identité.

Selon plusieurs auteurs dont Pronovost (2005b), la notion de temps social est née en partie d'une réflexion sur le rituel et le sacré. C'est à partir des notions de sacré et de rite dans les sociétés anciennes lors de leurs recherches sur les fêtes que Hubert et Mauss ont développé leur concept du temps.<sup>25</sup>

### **2.2.1 L'homme primitif**

L'organisation sociale de l'homme primitif était réglée sur les cycles climatiques et les saisons qui conditionnaient les besoins et les activités quotidiennes. Cette relation intime entre l'homme et la nature répondait à son besoin de sécurité, de survie et de sociabilité. Le temps était scandé par des rites ou des voies magiques qui devaient assurer une protection contre les éléments de la nature que l'homme ne pouvait prévoir, comprendre et encore moins contrôler. Ces manifestations mystiques assuraient le beau

---

<sup>25</sup> Il est à remarquer toutefois les écrits de sociologues ou d'anthropologue qui ont produit des recherches sur le temps l'ont aussi fait d'une manière ou d'une autre sur le spirituel ou les religions (Hubert, Mauss, Durkheim, Bergson).



temps pour les récoltes et la paix pour la communauté. L'appel à ces rites donnait au temps un caractère sacré exprimé dans les calendriers dont celui qu'on utilise toujours fondé sur la naissance du Christ. Ces croyances dans la capacité des dieux de pouvoir régler des problèmes terrestres se sont peu à peu institutionnalisées dans des religions qui ont continué de scander les temps sociaux des sociétés. Dans certaines sociétés, elles les cadencent toujours. Ainsi, les cloches des églises chrétiennes annoncent le début de la journée avec les matines, l'angélus, les vêpres, l'annonce d'un deuil, d'un mariage, etc. Dans les sociétés musulmanes, le chant du muezzin appelle aux cinq prières quotidiennes<sup>26</sup>. Ce temps sacré nous ramène près de l'homme primitif et du même coup, nous démontre comment le temps rythmé par la nature ou par les rites et croyances est extrêmement lent, voire même circulaire. Il s'agit plus d'un temps subi plus que contrôlé. Comme le relate Hamel (1983c : 262), le temps de l'agriculture dans plusieurs sociétés primitives est celui du cycle climatique et des saisons. Pour les individus et les groupes, il est réglé de quelque façon par des forces invisibles, comprenant les ancêtres et les dieux, sur lesquelles il est parfois possible d'agir par des voies magiques ou rituelles. Ce sont là, les seuls moyens que l'homme utilise pour reprendre un certain contrôle sur ses temps de vie.

### **2.2.2 L'homme du Moyen-Âge**

Au Moyen-Âge, le temps se complexifie, les outils et les machines commencent à s'interposer entre l'homme et les ressources naturelles qu'il exploite pour ses besoins de subsistance et de développement. Il arrive même, lors de cette mutation, de voir cohabiter dans une même société, un même lieu et une même époque, des rapports au temps fort différents. Dans les zones rurales, l'homme demeure près de la nature et ses activités quotidiennes sont encore sous le contrôle de la nature. Par contre, dans les cités et villes, les temps sociaux amorcent un glissement graduel vers la production en usine ou la production marchande. À partir de ce moment, le temps prend une valeur marchande, c'est l'arrivée du

---

<sup>26</sup> Les cinq piliers obligatoires dans certains groupes musulmans sont l'unicité de Dieu et la prophétie de Mahomet, les cinq prières quotidiennes, l'impôt annuel qui est l'aumône des pauvres, le jeûne du mois du ramadan et le pèlerinage à la Mecque.

*temps horloge*.<sup>27</sup> L'homme doit dorénavant exercer un contrôle sur le temps : il le mesure, le prévoit, le planifie et le vend. C'est dans cette optique que le Moyen-Âge marque un tournant dans l'analyse des temps sociaux.

### 2.2.3 Enjeux contemporains

Malgré tous les moyens que les hommes se sont donnés pour gagner du temps, outils, informatisation, etc., l'impression de manque de temps devient un enjeu préoccupant dans nos sociétés occidentales. La journée comprend 24 heures pour tous, peu importe la classe sociale, l'âge ou le sexe, pourtant plusieurs d'entre nous *manquent de temps*. Cette situation a redonné un regain à l'étude du temps et plus particulièrement à l'étude des temps sociaux en sociologie. Non pas que les sociologues ne les aient jamais étudiés, à preuve d'excellents textes de Sorokin et Merton datant de 1937 qui nous font une démonstration de la présence du social dans la construction de la mesure du temps. La revue *L'Année sociologique* fondée en 1898 par É. Durkheim et ses collaborateurs dont Marcel Mauss, Henri Hubert, Maurice Halbwachs nous a laissé de précieuses réflexions sur le temps social. Beaucoup de travail reste à faire pour comprendre et analyser ce qui se passe dans une société qui manque constamment de temps alors que comme l'écrira Jean-Louis Servan-Schreiber (2010b : 19), jamais dans l'histoire nous n'avons disposé d'autant de temps, car nous venons, en un siècle, de presque doubler notre durée de vie et de diminuer de moitié notre temps au travail.

J'imagine le génie de la lampe d'Aladin à qui j'aurais exprimé ce souhait : « Je voudrais vivre deux fois plus longtemps et travailler deux fois moins longtemps que mon grand-père, mort en 1904. - Accordé! Et en plus, tu pourras voyager dix fois plus vite que lui pour dix fois moins cher, communiquer avec le monde entier tout en marchant dans la rue et recevoir sur un écran, dans ton salon, tous les spectacles et toutes les connaissances du monde. Je ne te demande même pas de me donner ton âme en échange. Prévois seulement une petite contrepartie : tu te plaindras souvent de manquer de temps pour profiter de cette abondance ».

---

<sup>27</sup> Bien que les cadrans solaires et d'autres types d'horloges aient existé dans d'autres civilisations auparavant, ce n'est qu'au 14<sup>e</sup> siècle qu'apparût l'horloge mécanique telle que nous la connaissons.

Voici une illustration de problématique sur laquelle le sociologue devra se pencher, le psychologue aussi peut-être. À ce moment-ci de ce papier, nous n'avons pas la prétention de donner réponse à cette problématique, nous nous contenterons d'explorer les outils qui s'offrent à nous, sociologues pour tenter d'y répondre.

### **2.3 Les auteurs et les temps sociaux**

Les temps sociaux sont souvent étudiés sous l'angle de l'utilisation du temps en société : les études, le travail, le loisir, les engagements religieux, les engagements sociaux et communautaires. Le temps, nous l'avons vu précédemment, est difficile à saisir hors de sa définition purement quantitative d'où cette application la plus courante des connaissances développées autour des temps sociaux. Pour Delisle (1983a), le temps est dit social parce qu'il renvoie à des activités sociales et non pas, comme c'est le cas du temps universel, à des phénomènes astrophysiques. Ces activités sociales gravitent elle-même autour de temps sociaux qui sont à la fois quantitatifs et qualitatifs. Samuel (1983e: 323) définit le temps quantitatif comme à la fois au sens cosmique du terme se rapportant à l'alternance du jour et de la nuit, des saisons, etc. et au sens du temps chronométré de la société industrielle. Samuel définit le temps qualitatif comme étant d'origine socioculturelle soit un ensemble de rites, de normes, de représentations et de valeurs relatives au temps. C'est autour de ces deux perspectives que les auteurs structureront l'étude des temps sociaux. Les précurseurs occidentaux de la sociologie du temps se sont tournés vers le sacré pour tenter de cerner une signification au temps qui défile en heures et en minutes, mais aussi au temps en tant qu'indicateur de la culture, des valeurs et des lieux des sociétés. Cette approche est révélatrice des valeurs d'une religion pratiquée par ces auteurs qui a pour fondement et but ultime la vie éternelle. Nous nous limiterons dans ce travail aux auteurs occidentaux le plus souvent identifiés dans les écrits. Il serait toutefois très intéressant de poursuivre la recherche pour analyser les approches de la sociologie du temps sous d'autres cultures.

### 2.3.1 Le temps chez Henri Hubert

Isambert (1979: 183) situe l'œuvre de Henri Hubert (1872-1927) à la jointure de la sociologie religieuse et de la sociologie de la connaissance. *L'Étude sur la représentation du temps* de Hubert aurait été un point stratégique dans la formation de l'école durkheimienne et son rôle dans son ensemble aurait été essentiel, selon Isambert, pour la mise au point d'idées systématisées par Durkheim dans les *Formes élémentaires de la vie religieuse*.

*L'Étude sommaire de la représentation du temps dans la religion et la magie* cosignée par Hubert et Mauss, est une éloquente démonstration de ce rapprochement entre le sacré et l'étude du temps. Cette étude tente de démystifier les actes et les représentations de la religion et de la magie qui comportent des notions du temps et de l'espace assez différentes de la notion normalement reconnue. Quoique le temps et l'espace soient difficilement dissociables, pour simplifier la démonstration, nous n'aborderons que la notion de temps.

Étant donné [...] que les rites et que les événements mythiques se passent dans l'espace et dans le temps, il faut se demander comment on peut concilier à leur égard l'émiettement théorique du temps et de l'espace avec l'infinité et l'immutabilité du *sacré*, où ils se passent également. (Hubert et Mauss, 1929: 23)

Le calendrier, bien que construit autour de fêtes et d'évènements religieux, ne saurait rendre compte de la complexité des temps qu'il cherche à représenter.

Ils comportent, en outre, dans la distinction et la détermination des dates et des périodes, un réseau confus de particularités, dont ni l'observation des durées concrètes, ni l'idée abstraite que nous avons du temps, c'est-à-dire l'idée d'une grandeur continue, indéfiniment divisible en parties successives, homogènes et impénétrables, ne saurait rendre compte parfaitement. *Ibid.*p.6

Hubert, sociologue des religions comparées, part du christianisme comme point de comparaison. Les rites se déroulent selon des dates fixes du calendrier ou selon des phénomènes récurrents, dans des espaces déterminés d'avance. Les mythes quant à eux semblent se situer hors du temps ou dans l'étendue totale du temps. Les mythologies ont toutefois tenté de situer cette éternité dans le temps normal en les situant au commencement

des temps ou à la fin des temps. On leur a attribué un temps social actuel dans des fêtes ou des rites enchâssés dans les calendriers. Ils rendent compte de l'origine ou de la fin des choses et expliquent ainsi l'origine des sociétés. Les mythes eux-mêmes ne sont pas à l'abri de l'épreuve du temps. Selon les auteurs, les mythes se rajeunissent dans l'histoire. Ce rajeunissement n'est pas différent de leur localisation dans le passé<sup>28</sup>, ils ne représentent qu'une forme particulière qui s'adapte mieux à l'époque vécue, au temps actuel.

La réflexion des auteurs porte sur la religion et le sacré, des thèmes qui leur sont très contemporains.

Nous ne prétendons pas que la notion de temps, en religion et en magie, diffère toujours de la notion commune; il nous suffit qu'elle en diffère fréquemment et que les différences en question soient régulières. Leur examen montrera que, pour la magie et la religion : *les parties successives du temps ne sont pas homogènes*, que les parties qui nous paraissent égales en grandeur ne sont pas nécessairement égales, ni même équivalentes ; sont *homogènes et équivalentes les, parties considérées comme semblables en raison de leur place dans le calendrier*. D'où il suit que la notion du temps n'est pas ici celle d'une quantité pure, mais qu'elle est plus complexe que la notion qui lui correspond dans le cours ordinaire de notre vie mentale. Il n'est pas possible de l'étudier *in abstracto*. Les propriétés des parties du temps se déduisent de leurs relations avec les durées concrètes qu'elles encadrent. p.11

Nous pouvons aisément reprendre la réflexion sous un regard qui nous est contemporain dans l'explication des temps sociaux.

### 2.3.2 Le temps chez Halbwachs

Halbwachs (1877-1945) reconnaît qu'autant il y a de groupes, autant il y a d'origines des temps différents (Halbwachs, 1947). Il n'y en a aucun qui s'impose à tous les

---

<sup>28</sup> Exemples cités par les auteurs : A Rome, les *Poplifugia* ont commémoré successivement la fuite du peuple à la mort de Romulus, une autre fuite, des Romains dans une guerre contre les Fidénates, puis, à partir de 42 av. J.-C., en vertu d'un sénatus consulte, le jour de naissance, conventionnel peut-être, de Jules César. Dans l'Europe chrétienne, on a souvent rajeuni les saints patrons des fêtes paroissiales ; un saint plus jeune se juxtapose, parfois se substitue à un saint défraîchi. C'est ainsi que, par exemple, en Sicile, en Provence, le culte de François de Paule<sup>28</sup> s'est étendu. A Lezoux (Puy-de-Dôme), le patron de la paroisse est en train de céder la place à un Jésuite, son homonyme, martyrisé en Chine il y a cinquante ans.

autres. Tout se déroule dans la société comme si un seul calendrier s'imposait à tout le monde, mais, en réalité les divisions des temps qui s'accordent ne sont pas les mêmes et n'ont pas tous le même sens. Il y a autant de calendriers que de sociétés différentes puisque les divisions du temps s'expriment, par exemple, en temps religieux (chaque jour étant consacré à un saint) ou en temps d'affaires (jours d'échéance, de terme, etc.). Le marchand ne vit pas dans le temps religieux. Les marchés publics qui se mettent en place lors de jours consacrés à la religion sont un signe que le groupe économique ne s'est pas détaché de la société religieuse. La question se pose alors de savoir si ces groupes eux-mêmes sont vraiment séparés. Malgré cette division des temps, nous constatons que les divers temps s'entrecroisent et se font de nombreux emprunts. Face à cette évidence, peut-on parler de temps multiples ? Halbwachs répond que c'est oublier que les événements divisent le temps, mais ne le remplissent pas. Multiplier ses distractions et ses occupations finit par diluer le temps découpé en tant de parties et produire un temps qui n'offre plus aucune consistance. Le temps dans une activité intense, comme à la bourse ou dans des sociétés industrielles où se traitent une quantité d'affaires est décrit par Halbwachs comme mécanique. Ce sont les mêmes calculs, les mêmes gestes qui se posent à répétition et qui sont, en définitive, peu propices au changement.

À travers cette agitation plus qu'à demi automatique, le groupe retrouve un temps assez uniforme, et qui ne s'écoule, en somme, pas plus rapidement que celui du pêcheur à la ligne. (Halbwachs, 1947: 15)

Ce qui distingue les temps sociaux sous Halbwachs ce n'est pas que certains temps s'écoulent plus vite que d'autres. D'ailleurs le sociologue français dira que le temps ne s'écoule pas « puisque la conscience collective peut se souvenir, et que la substance du temps paraît être une condition de la mémoire » p.23. Les événements se succèdent dans le temps mais le temps lui-même est un cadre immobile qui permet à la mémoire de remonter plus ou moins loin dans le temps. Une multiplicité de temps sociaux en arrive à créer une mémoire collective. Ainsi, lorsqu'une société s'est transformée, subsiste la mémoire de d'autres temps qui ont façonné le temps présent. D'où le terme *de mémoire collective* de Maurice Halbwachs qui définit une mémoire partagée, transmise et aussi construite par le groupe ou la société moderne.

### 2.3.3 Le temps chez Gurvitch

C'est à George Gurvitch (1894-1965) que l'on doit l'approche de la multiplicité des temps sociaux. Ces temps présentent une diversité, une hétérogénéité et une pluralité qui nous incitent à parler de temps sociaux plutôt que de parler de temps.

La vie sociale s'écoule dans des temps multiples, toujours divergents, souvent contradictoires, et dont l'unification relative, liée à une hiérarchisation souvent précaire, représente un problème pour toute société. (Gurvitch, 1961: 326)

Tout groupe social se meut dans un temps qui lui est propre : celui d'une classe sociale, d'une association, d'une famille, d'une secte, d'une communauté, etc. chaque activité sociale opère dans son temps social qu'il soit économique, mythique, religieux, juridique, politique, etc. Les échanges au sein de ces microcosmes et entre eux obligent à transcender les frontières et à tenter d'unifier ces temps sociaux. La cohésion recherchée est complexifiée par un nouvel aspect de la multiplicité : la société globale. En plus du désaccord entre les temps sociaux de la famille, de l'école, du travail, Gurvitch souligne qu'il y a désaccord entre la façon d'harmoniser les temps des sociétés patriarcales ou féodales, dans la cité Antique, dans les sociétés capitalistes ou collectivistes. Gurvitch dresse huit catégories de temps sociaux. Le *temps de longue durée et au ralenti* où le temps est projeté dans le passé et dans l'avenir. Le *temps trompe-l'œil* ponctué de crises brusques et inattendues. Le *temps des battements irréguliers* qui est le temps de l'incertitude par excellence. Le *temps cyclique*, une sorte de *danse sur place*. Le *temps en retard sur lui-même* dont l'écoulement se fait attendre trop longtemps. Le *temps d'alternance* entre retard et avance qui mène à l'immobilisme. Le *temps en avance sur lui-même* où l'avenir devient le présent. Et finalement, le huitième, le *temps explosif*, celui des communions créatrices, celui aussi qui comporte le maximum de risques et exige le maximum d'effort. La complexité de la démonstration de l'étude des temps sociaux sous Gurvitch se poursuit avec une typologie des paliers en profondeur au nombre de cinq représentés dans le tableau qui suit .

Tableau 1 - Typologie de temps sociaux de Gurvitch – les paliers en profondeur

Typologie	Principales caractéristiques
Le temps morphologico-écologique	Ce temps social correspond aux milieux extérieurs,
Le temps des institutions et des conduites collectives	Temps propre aux appareils organisés
Les symboles représentatifs des institutions	Le temps des modèles, règles, signaux, signes et conduites d'une certaine régularité
Le temps des valeurs, des idées et des idéaux collectifs	Ce temps est constitué des rôles sociaux et des attitudes collectives.
Le temps de la conscience collective	C'est le temps des représentations, de la mémoire, des croyances et des sentiments collectifs

A travers ces huit genres de temps sociaux et ces cinq paliers en profondeur, au delà de la réalité sociale dévoilée, Gurvitch a fait évoluer la catégorie du temps social. Après lui, l'on parlera désormais des temps sociaux.

### 2.3.4 Le temps chez Roger Sue

Un texte de Roger Sue (1993) résume assez bien les théories qui ont été émises par plusieurs auteurs sur l'étude du temps<sup>29</sup>. On y propose quatre grands types de significations contenues dans la notion de temps social.

La première notion, la plus générale de la dimension sociale du temps, souligne son caractère irréductible à un seul élément ; selon l'auteur, il n'est pas de temps indépendant de la société qui le construit. Cette position est en accord avec Max Weber pour qui, le temps est inséparable du *monde des valeurs sociales* de la collectivité dans laquelle elle est immergée. Le temps social offre une structure symbolique pour s'y retrouver. Sue (1993: 62) ajoute que selon cette notion, toute forme de temps est nécessairement sociale. La

<sup>29</sup> Une carte conceptuelle en annexe A illustre le processus décrit.



sociologie du temps social est alors logiquement une sociologie de toutes les formes possibles de représentation du temps, c'est à dire une sociologie du temps astronomique, du temps physique du temps biologique, du temps psychologique, etc. Une définition aussi exhaustive du temps social, pour satisfaisante qu'elle soit, nous mène inévitablement à une impasse. Comment opérationnaliser un si vaste chantier ?

La deuxième notion du temps social présente un aspect plus sociologique, on ne saurait le confondre avec d'autres formes de temps. On y réfère souvent par le terme de temps *socioculturel*, le temps particulier produit par chaque société. C'est la définition la plus courante du temps social. Cette définition classique est un héritage de la conception du *temps total* d'Émile Durkheim (1912). Dans cette notion de temps total ou temps social, la société est vue comme partie d'un temps commun. Ce temps, qui est pensé de la même façon par toutes les personnes de la même époque, du même lieu et du même moment englobe et transcende les temps particuliers de ce moment. Dans cette notion, temps et espace ne font qu'un. La théorie du don de Marcel Mauss (1923-1924) reprend cette idée en englobant toutes les dimensions de la vie sociale : économie, religion, politique, droit. Le problème ici, est que ce type de vision, en raison de sa forme englobante et statique, ne contient pas les mécanismes de changements sociaux inhérents à toute société.

La troisième vision du temps social propose une multiplicité de temps sociaux qui s'agrègent, se coordonnent et s'affrontent. Chaque activité sociale produit son propre temps social. Elle reflète ainsi, la diversité des pratiques sociales dans l'ensemble de la structure sociale. La notion de multiplicité des temps sociaux de Gurvitch (1961) suppose la pluralité et la différence des temps vécus et rejoint ainsi la réalité des individus et des groupes à travers leurs différentes situations et expériences sociales. Gurvitch parle de *différents paliers en profondeur* de la société, par exemple, le niveau institutionnel, le niveau des classes sociales, les niveaux des groupes sociaux, celui des âges de la vie, etc. Cette interprétation des temps sociaux présente une très forte portée méthodologique puisqu'elle part du temps qu'elle engendre pour mesurer la quantité de temps produit. Très utilisée en sociologie pour la recherche, la méthode s'inscrit dans l'analyse du budget-

temps. Les agences de temps utilisent notamment ce type d'analyse pour instaurer des normes ou des programmes qui tiendront compte du temps accordé au travail, aux activités familiales ou communautaires, au temps libre, etc. Cette vision reste toutefois incomplète puisqu'elle ne mesure que la quantité particulière du temps, sa quantité ou si l'on préfère, sa durée, sans tenir en compte les représentations sociales que se font les individus du temps.

La quatrième notion de l'étude du temps reprend les multiplicités des temps sociaux de Gurvitch enrichie des représentations sociales. Selon Roger Sue, cette vision s'attache aux temps produits par les grandes pratiques sociales considérées à tort ou à raison comme particulièrement significatives dans la représentation qu'une société se fait d'elle-même. Henri Hubert (1929), collègue de Mauss et de Durkheim, parlera de moments ou de durées dont les qualités ne sont définies que par les faits avec lesquels ils sont nécessaires et constamment en relation positive ou négative. D'un côté on trouve les jalons du temps : phénomènes astronomiques et nombres servant à repérer. De l'autre côté, il y a des événements, des rites avec toute leur richesse qualitative. Les temps sociaux apparaissent à la jointure des deux séries. Alors les repères astronomiques deviennent les signes, les *signatures* des termes qualitatifs. « Les dates sont, en tant que telles les signatures des choses qui s'y passent. » (Hubert, 1929 : 211); (Isambert: 1979 : 202) présente l'organisation sociale du temps de Hubert comme le temps dont la trace la plus visible se trouve dans les calendriers. Cette organisation sociale va bien au-delà d'un emploi du temps. Autrement, cela supposerait que le temps nous soit donné comme une sorte de grille toute tracée où il n'y a qu'à remplir les cases. Or justement selon Hubert, c'est la dimension, l'ordre des cases et plus subtilement les passages possibles de l'une à l'autre qui sont en cause. Le temps se détache comme milieu opératoire dans le temps de travail, le temps libre, le temps de l'éducation et de la formation, soit les grands rythmes collectifs qui scandent la vie sociale au quotidien. Ces grands moments sont selon Roger Sue, des temps de grande amplitude. Ils affectent, à des degrés divers, l'ensemble de la population. Sansot (1981b) dira qu'ils sont *donneurs de temps* essentiels, ils déterminent en outre les grands

âges de la vie (éducation, travail, temps libre) et sont au cœur de la dynamique productrice des valeurs sociales (*éthos* du travail, de l'apprentissage, de l'hédonisme et du bien-être).

En conséquence, nous retrouvons chez Roger Sue la définition généralement acceptée par les sociologues des temps sociaux comme les grandes catégories ou blocs de temps qu'une société se donne et se représente pour désigner, articuler, rythmer et coordonner les principales activités sociales auxquelles elle accorde une importance et une valeur particulières.

Dans *Temps et ordre social* (1994), Roger Sue élabore une théorie sociologique des temps sociaux qui repose sur trois principaux concepts : la structure des temps sociaux, le temps dominant et la périodisation.

La **structure des temps sociaux** est composée de temps interdépendants en constante évolution. Ces temps permettent d'objectiver et d'évaluer à leur façon le changement du temps permettant ainsi la réduction, la condensation et la simplification de la complexité de la dynamique sociale à quelques-uns de ses traits fondamentaux.

Le **temps dominant** met en relief chaque période historique et peut être plus ou moins dominant selon le contexte social. Un temps dominant pour une période donnée se reconnaît à cinq critères. Le premier est d'ordre quantitatif et a trait à sa durée. Un temps dominant représente généralement le plus long cycle de vie. Le deuxième est de type qualitatif que nous définirons selon des principes de Max Weber à savoir que le temps dominant est le temps auquel sont attachées les valeurs centrales d'une société, celui de son *éthos*. Le troisième critère pour reconnaître le temps social dominant est la stratification sociale c'est-à-dire le temps qui est à la source des principales différenciations sociales, ce que la société se représente comme les catégories sociales qui la composent (temps dominant du travail et les classes sociales). La catégorisation se fait en quatrième lieu par le mode de production. Un temps social dominant est celui durant lequel se produit l'économie d'une société, c'est-à-dire ce qu'une société se représente comme étant

particulièrement producteur d'elle-même (le temps de travail est le principal facteur de production de l'économie de la modernité). Et finalement, le critère qui détermine si le temps est totalement dominant : la représentation sociale dominante de son temps. Cette représentation sociale est reconnue et représentée comme dominante. Ses propres caractères et qualités servent à la représentation générale que les individus ont de leur temps.

La **périodisation** est un concept emprunté aux historiens et aux travaux de Halbwachs. La périodisation est ce passage d'une époque où règne un temps dominant à une époque où règne un autre temps dominant. L'auteur donne en exemple les études de J. LeGoff sur le conflit central au Moyen-Âge entre le temps religieux et le temps marchand. De même, Roger Sue, à l'instar de nombreux autres sociologues, identifie le temps libéré du travail comme temps dominant qui remplace actuellement le temps du travail de l'ère industrielle. Nous nous permettons à cet égard une certaine réserve. Les statistiques montrent que le nombre d'heures travaillées par les Canadiens est stabilisé à 32,9 heures par semaine. Par contre, en 2007, un Canadien sur trois se déclarait être un bourreau de travail. Ces Canadiens sont bien plus susceptibles d'être insatisfaits de l'équilibre entre le travail et la famille que les autres travailleurs. Environ 39 % des bourreaux de travail autodéclarés ont dit travailler habituellement 50 heures ou plus par semaine. Par ailleurs, 65 % des bourreaux de travail s'inquiétaient de ne pas passer suffisamment de temps avec leur famille et leurs amis, soit une proportion beaucoup plus forte que celle de 45 % observée chez les autres travailleurs<sup>30</sup>. Selon Statistique Canada, les bourreaux de travail sont plus susceptibles d'occuper des postes de gestion et moins susceptibles d'exercer une profession libérale.

### **2.3.5 Diane Gabrielle-Tremblay : de l'argent contre du temps**

Madame Diane-Gabrielle Tremblay est directrice et chercheure à l'alliance de recherche université communauté sur la « gestion des âges et des temps sociaux » (ARUC-GATS). ARUC-GATS s'intéresse aux dispositifs existants de conciliation emploi-famille, et de gestion des âges et des temps (retraites, préretraites, temps de travail et horaires de

---

<sup>30</sup> <http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/070515/dq070515c-fra.htm> , visité le 23 août 2011.

travail notamment), ainsi qu'aux positions des acteurs sociaux concernant ces modalités et toutes autres qui pourraient être expérimentées<sup>31</sup>.

Dans une entrevue parue dans le journal *L'actualité médicale* du 7 septembre (Dongois, 2011a), Diane-Gabrielle Tremblay annonce une *révolution tranquille* dans les lieux de travail.

En 2011, note Madame Tremblay, beaucoup de jeunes hommes ne sont pas prêts à sacrifier leur vie familiale uniquement pour des promotions au travail, ils mettent leurs limites dès le départ. Le conflit de rôle et d'horaire généré par l'arrivée des femmes sur le marché du travail provoque la recherche d'une troisième voie pour réunir ce qui, de prime abord, paraît opposé, être mère et travailleuse. Il arrive, selon la chercheuse, qu'un couple de professionnels se dise qu'ils n'ont pas besoin d'autant d'argent, ils préfèrent alors réduire leur temps de travail. Ses recherches démontrent que la demande de réduction du temps professionnel gagne en popularité. Les travailleurs sont prêts à gagner moins d'argent en échange de plus de temps, une tendance, validée par ses recherches, à *échanger de l'argent contre du temps* qui est en expansion. D'après Tremblay, tôt ou tard, le milieu du travail devra revoir ses normes pour prendre en compte le fait qu'une majorité de travailleurs veulent travailler moins. Il faudra prévoir plus de personnes pour faire une masse équivalente de travail, la demande de la nouvelle génération étant d'avoir du temps pour soi et pour sa famille quitte à avoir moins d'argent. La chercheuse poursuit sur l'importance de prévoir des cheminements de carrière adaptés en tenant compte des métamorphoses incessantes liées au cycle de l'âge. Une réflexion s'impose sur les nouveaux temps sociaux, dont les parcours de vie se diversifient avec, parfois, l'avènement d'une deuxième famille et des études plus longues. La chercheuse conclut en disant que nous sommes à la veille de changements sociaux majeurs dans le monde du travail.

---

<sup>31</sup> <http://benhur.teluq.quebec.ca/SPIP/aruc/spip.php?article1> , visité le 25 septembre, 22 :55.

### 3 Chapitre trois : Méthode

*Nous tenons tout d'abord à remercier les 32 familles qui nous ont accueillis dans leur foyer, les 630 répondants qui ont pris le temps de répondre soigneusement à des questions exigeantes en rédigeant souvent de longs commentaires.*

Les données utilisées dans ce mémoire proviennent principalement de deux sources. En premier lieu, de la description originale rédigée en 1898 par Léon Gérin (1948) de la famille de *l'Habitant de Saint-Justin* au Québec (E<sub>1</sub>). Dans un deuxième temps, nous avons retenu le témoignage d'une famille parmi celles qui ont participé à la recherche-action que nous avons menée dans la Chaudière-Appalaches (E<sub>2</sub>).

La monographie de Léon Gérin, un classique dans l'étude de la famille *canadienne-française* de l'époque, nous sert de base tant par le contenu de l'étude que par la forme utilisée<sup>32</sup>. Nous avons retenu cette monographie pour le portrait d'une famille qui vivait en retrait de la société industrielle émergente. De plus, la nomenclature utilisée par Gérin était propre à nous guider dans l'analyse comparative de deux familles rurales vivant à des époques différentes. Jean-Charles Falardeau disait de Gérin :

Quiconque a suffisamment lu et compris son œuvre, comme jadis, par exemple, M. Edouard Montpetit, reconnaît en lui un historien érudit et un sociologue d'une prudence méticuleuse. Gérin a pu identifier certains traits essentiels d'un état particulier de la société *canadienne-française* rurale à la fin du XIXe siècle et l'interpréter avec justesse parce qu'il possédait une vaste connaissance historique de tous les états antérieurs de cette société. C'est parce qu'il était bon historien qu'il a pu choisir les bonnes questions que pose le sociologue. L'entreprise de patientes observations à laquelle il s'est consacré, en marge de sa vie professionnelle, avec toute l'ardeur d'un néophyte, il faut la reconstituer et la comprendre dans sa perspective propre. Au surplus, l'homme qui transparaît dans cette œuvre demeure un stimulant exemple des grandes qualités intellectuelles qui doivent animer tout

---

<sup>32</sup> Nous nous sommes inspirés pour l'analyse d'un résumé d'une monographie de Gérin illustrant sa méthode reproduite à l'annexe B

chercheur en général, et tout chercheur social en particulier : le sens de la méthode, l'originalité de la vision, la probité, l'objectivité, l'inlassable patience, le stoïcisme devant les incompréhensions et les adversités. (1960b).

Léon Gérin s'inscrit dans sa lignée familiale de promotion de la connaissance de la vie et des mœurs des Canadiens d'autrefois. Son père, Antoine Gérin-Lajoie (1824-1882), est reconnu, entre autres, par son œuvre *Jean Rivard* et en tant qu'auteur de la chanson *Un Canadien errant*. La valeur de l'œuvre de Léon Gérin (1863-1951), premier sociologue québécois, a été reconnue par l'octroi d'un prix portant son nom. Ce prix souligne le travail méritoire de chercheuses et de chercheurs du domaine des sciences humaines et sociales du Québec.

La famille contemporaine (E<sub>2</sub>) est tirée d'une recherche-action de grande envergure réalisée au Québec en 2010 en milieu rural et en milieu urbain. Cette étude avait été sollicitée par la Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches pour connaître et comprendre les besoins des familles. De la somme très importante de données recueillies, nous avons sélectionné une famille qui présente des caractéristiques pouvant soutenir la comparaison avec la famille de 1886 dans l'étude des temps sociaux de familles rurales.

Les monographies de ces deux familles permettront d'opérationnaliser une analyse comparative entre une famille rurale du Québec de 1886 et une famille rurale du Québec de 2010. Cette démarche interprétative nous permettra de dévoiler le sens des temps sociaux tels que vécus par chacune des familles. La méthode utilisée s'inspire de la nomenclature développée par Léon Gérin influencée par la méthode de monographies de la famille de LePlay, puis par Tourville et Demolins.

### **3.1 Enquête historique de Léon Gérin (E1)**

La bibliographie de Léon Gérin (Falardeau, 1960a: 151) atteste que l'étude de la famille rurale *canadienne-française* prend une place prépondérante dans son œuvre. Même si le type de famille étudié ne représente pas intégralement la société canadienne de la fin du XIXe siècle, aucune enquête sur la vie rurale de l'époque n'a à ce jour contredit le

portrait que Gérin en a fait. Ce retour sur l'œuvre de Gérin nous révèle, en surcroît, le changement social au travers le langage. Par exemple, « la paix au foyer » qui est associée au contrôle du maître de la maison, le père.

Un signe manifeste de l'autorité dont jouissent ces pères de famille, c'est le maintien chez leur descendance de nombreux usages traditionnels [...] c'est aussi la concorde qu'ils ont su faire régner au sein des groupements nombreux placés sous leur direction. p.86

Aujourd'hui nous parlerions plutôt de relations familiales où chaque membre y apporte une contribution significative. Tout au long de ce mémoire, nous conserverons plusieurs de ces termes. Nous utiliserons l'orthographe *clef* même s'il est d'usage au XXI<sup>e</sup> siècle d'utiliser l'orthographe *clé* comme un clin d'œil à Léon Gérin. D'un même élan, nous voulons souligner l'époque qui a vu naître la sociologie au Québec.

### 3.1.1 Source des données de l'étude 1 (E1)

L'œuvre de Léon Gérin est surtout composée d'articles de revues publiées en France et au Canada dont certaines ont cessé de paraître ou sont introuvables. Nous avons utilisé comme document de base pour cette analyse, le livre de Jean-Claude Falardeau *Léon Gérin et l'habitant de Saint-Justin* (1968) qui comprend une introduction générale à son œuvre, une biographie commentée et le texte intégral de sa fameuse monographie *L'habitant de Saint-Justin*. Le texte intégral original provient des Mémoires de la Société royale du Canada (MSRC)<sup>33</sup>. Cette monographie a inspiré notre démarche.

Nous sommes à une époque où l'estime pour les maîtres ne signifie plus l'imitation des maîtres et où la fidélité à une mission intellectuelle exige l'autonomie et l'innovation. Ni cette autonomie ni cette innovation ne doivent cependant exclure le respect et l'admiration pour ceux qui nous ont précédés. Surtout s'il s'agit, comme pour Léon Gérin, d'un convaincu et d'un enthousiaste sans lequel très sincèrement, nous, sociologues *canadiens-français*<sup>34</sup> de 1963, ne serions tout à fait ce que nous sommes. (Falardeau, 1968: 48)

---

<sup>33</sup> « L'Habitant de Saint-Justin, Contribution à la géographie sociale du Canada », MSR, 2<sup>e</sup> série, IV, 1898 : 139-216.

<sup>34</sup> Terme qui a désigné les Québécois jusqu'aux années soixante au Québec. Selon Marcel Rioux, bien que le terme existât depuis toujours, ce n'est que vers les années soixante que l'appellation Québécois a été



### 3.1.2 Grille d'entretien – clef analytique (E1)

Léon Gérin, sociologue et historien, s'est inspiré du cadre d'analyse de LePlay. La méthode essentielle de LePlay, dite de *monographies de familles*, consiste à choisir une famille comme typique d'un milieu et à considérer celle-ci sous tous ses aspects. Henri de Tourville (1886), contemporain de LePlay, élargit ce cadre d'analyse monographique avec sa *nomenclature des faits sociaux* qui répartit tous les faits sociaux notables en vingt-cinq grandes classes. Jean-Charles Falardeau (1949 : 20) mentionne que Gérin, pour qui l'objet de la science sociale et de la recherche sociale est le groupement humain, modifia cet instrument en lui donnant un caractère davantage sociologique. Gérin élabore un nouveau schéma analytique, différent de celui de LePlay et de celui de Tourville, qui comprend quinze groupements significatifs dont chacun remplit une fonction sociale nécessaire. Huit de ces groupements se rattachent à la vie privée : famille, atelier, commerce, profession, école, église, voisinage, association. Les autres se rattachent à la vie publique : paroisse, comté, district, cité, province, état, étranger.

---

revalorisée au point de devenir une espèce de symbole de l'affirmation de soi, d'autodétermination et de libération nationale. Toujours selon Rioux, le terme Canadien-français, anglicisme à l'origine, appartient plutôt à l'autre axe, celui de la différenciation d'autrui. Assez paradoxalement, le terme Québécois exclut les minorités francophones du Canada mais inclut la minorité anglophone du Québec. Rioux, M. (1974). *les québécois*. Bourges, France, Éditions du Seuil, 189 p. p.12

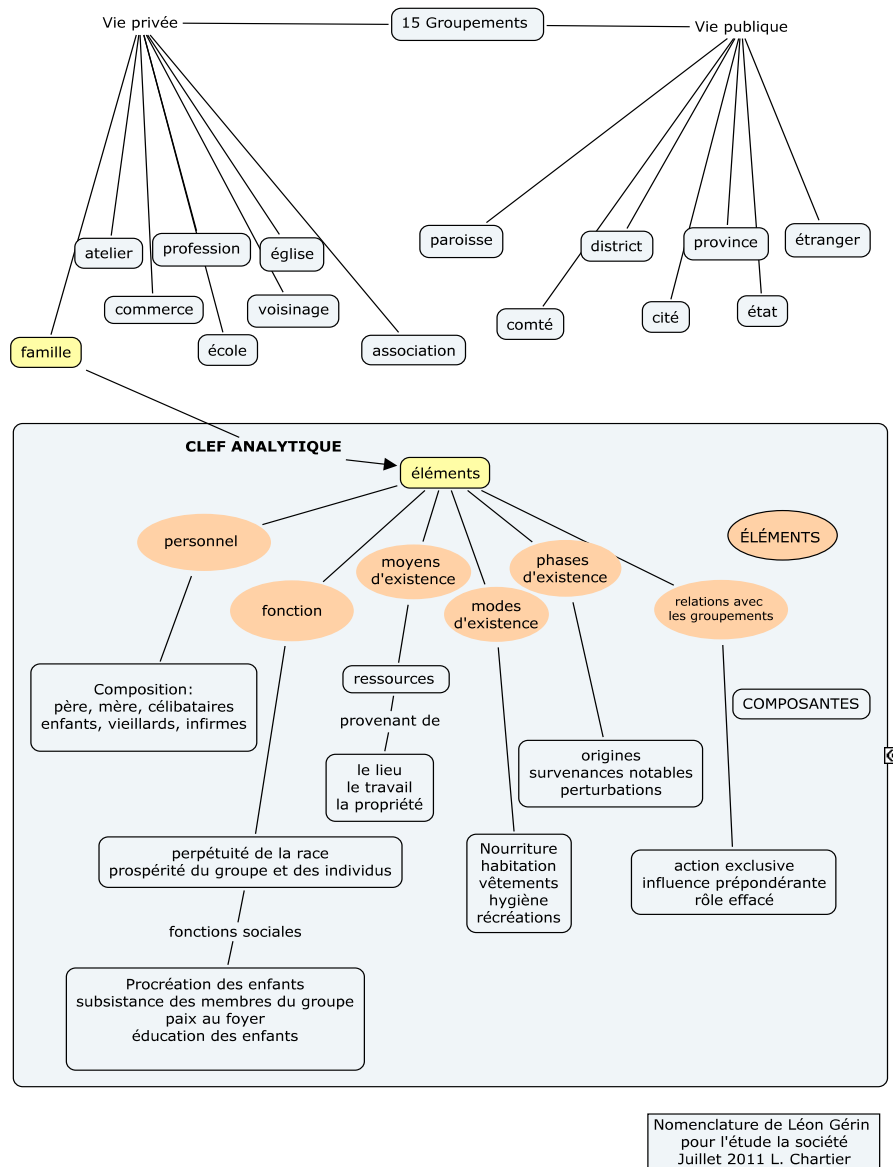


Figure 2 - Nomenclature de Léon Gérin et clef analytique *famille*<sup>35</sup>

<sup>35</sup> Source : « La science sociale en histoire », R.T.C., XI (déc. 1925) 363 ; voir aussi « La science sociale », M.S.R.C., 3e s., III (1909) 155

Ces groupements ne sont pas définitifs. Gérin étudiera les tribus et les Indiens et, dans l'un de ses derniers articles, il fera mention de douze groupements réduisant ceux de la vie publique à la paroisse, l'État et l'international.

Dans la méthodologie de Gérin, on se renseigne sur chacun de ces groupements à l'aide d'un questionnaire ou d'une *clef analytique* composée de six questions ou éléments d'investigation : son personnel, sa fonction, ses moyens d'existence, son mode d'existence, ses phases d'existences et ses relations aux autres groupements. Cette méthodologie, inspirée de la méthode tourvillienne est une invention personnelle de Gérin, modulée après des années d'application fidèle des principes de Tourville (Carrier, 1960a: 86).

### **Premier élément de la clef : le personnel – la composition humaine**

Le personnel, constitue la substance même du groupement, sa composition humaine; « c'est à la fois la forme et le fond du groupement; c'est le matériel humain qui le compose »<sup>36</sup>. En plus de l'énumération des personnes qui composent le groupement, il s'agit de saisir ce qui relève de l'individu et ce qui relève du milieu social, ce qui relève de l'ordre psychologique et de l'ordre culturel. Pour le révéler, sont étudiés selon le contexte : le genre de travail, le facteur d'isolement social, les habitudes de commerce et d'exploitation, les traditions propres de la population ou des groupes ethniques, les mœurs communautaires ou particularistes, le système d'éducation, l'influence du clergé, la vie religieuse, le rôle des divers membres de la famille, l'influence des politiciens et des classes dirigeantes, le degré de participation à la vie publique. Un bel exemple de cet exercice est la longue étude de Gérin sur l'éducation où il analyse les influences psychologiques et culturelles sur le développement de l'instruction populaire au Canada<sup>37</sup>.

---

<sup>36</sup> Gérin, dans « La science sociale en histoire », R.T.C., XI (déc. 1925) : 358

<sup>37</sup> « La loi naturelle du développement de l'instruction populaire. Les causes sociales de la répartition des illettrés au Canada. I : L'influence du régime du travail ; II. L'influence des traditions des quatre principales populations canadiennes dans la vie privée ; III : L'influence des traditions dans la vie locale et dans la vie publique. - Les réformes », Sc. soc., XXIII (1897) 441-479 ; XXIV (1897) 356-390 ; XXV (1898) 488-522.

### **Deuxième élément de la clef : la fonction – la raison d’être du groupement**

Carrier (1960a) poursuit l’explication de la clef analytique avec l’élément *fonction* qui est la raison d’être du groupement, le besoin d’ordre social. Cet élément révèle quatre fonctions sociales primordiales de la famille : la procréation d’enfants, la subsistance de ses divers membres, le maintien de la paix au foyer, l’éducation des enfants. La fonction s’exerce en complémentarité avec les autres éléments du groupement. Elle ne peut par exemple, être dissociée de la composition de la famille (le personnel) ou du travail et encore moins du lieu, des moyens d’existence.

### **Troisième élément de la clef : les moyens d’existence – les ressources matérielles**

Les *moyens d’existence*, c’est-à-dire les ressources matérielles, sont parmi les facteurs les plus importants après le personnel et la fonction. Ils influencent le mode d’exercice de la fonction et se répercutent parfois sur la manière d’être et l’existence tout entière du groupement<sup>38</sup>. C’est sous cet angle que sont abordés les facteurs économiques et les ressources matérielles étudiés sous trois composantes : le lieu, le travail, la propriété. Le lieu, sous la théorie de Gérin, est l’ensemble des conditions matérielles du milieu physique. Le travail représente ce que l’homme a pu tirer de ces conditions par l’exercice de sa propre activité et la propriété est le produit de l’exercice de ces activités sous forme d’immeubles, de biens mobiliers ou d’épargnes. Selon Carrier (1960a), Gérin occupe une position moyenne entre deux classes extrêmes de sociologues : ceux qui expliquent les phénomènes sociaux par le « déterminisme ou matérialisme économique » et ceux qui, en pratique, font totalement abstraction des moyens d’existence.

### **Quatrième élément de la clef : le mode d’existence – le mode de vie**

Le *mode d’existence*, c’est-à-dire son état de prospérité ou de malaise, dépend de la valeur des ressources disponibles et du parti que le groupement sait en tirer. Ce *mode d’existence* ou mode de vie fait appel aux composantes suivantes : la nourriture, l’habitation, les vêtements, l’hygiène (la santé), et les récréations (les loisirs). L’observation donne des indications en ce qui a trait au degré de prospérité de la famille, qui selon Gérin,

---

<sup>38</sup> Léon Gérin, « La science sociale en histoire », R.T.C., XI, déc. 1925, 358.

nous renseigne sur le sens de l'initiative et de l'adaptation. Dans ce critère d'analyse se retrouve l'étude du budget familial, le célèbre critère à partir duquel Frédéric LePlay avait développé ses monographies des *Ouvriers européens*. C'est aussi dans l'étude du *mode d'existence* que le sociologue aborde les classes sociales.

### **Cinquième élément de la clef : les phases d'existence – l'historique**

Le cinquième élément, les *phases d'existence*, rappelle le rapport étroit entre l'histoire et la sociologie chez Gérin sans toutefois confondre ces disciplines. Il dira que l'histoire est la science sociale en action tout en reconnaissant que l'observation directe du sociologue se distingue de la documentation et de l'érudition de l'historien. Ainsi, le cinquième élément de la *clef analytique* passe de l'historique du groupement à son évolution dans le temps. Ainsi, dans l'examen des *phases d'existence*, « les phénomènes nous y apparaissent à l'état dynamique, tandis que les autres compartiments ne nous les laissent voir qu'à l'état statique ou de repos<sup>39</sup> ». Les six éléments de la clef analytique ne revêtent pas toujours la même valeur d'information dans chacune des études de Gérin. Si, en général, le personnel et la fonction prévalent, dans l'étude d'une famille déracinée et instable, il observera surtout les phases d'existence qui révèlent ses déplacements et ses va-et-vient continuels.

### **Sixième élément de la clef : les relations avec les autres groupements**

Finalement, les relations avec les autres groupements seront analysées pour faire ressortir les affrontements ou les agencements. Carrier (1960a: 94) relate que tout groupement humain possède sa vie propre, mais il s'insère en outre dans un complexe social par de multiples relations. La méthode monographique, si elle veut éviter l'écueil de l'hermétisme, de l'extrapolation ou de l'enquête par coupes artificielles, doit constamment rapporter l'unité sociale observée à un ensemble fonctionnel. Ainsi, selon l'exemple donné par Gérin dans le contexte de l'époque, la famille agira dans le même sens que la paroisse

---

<sup>39</sup> « La science sociale en histoire », R.T.C., XI (déc. 1925) 359

ou bien, sous l'influence dissonante du grand atelier moderne<sup>40</sup>, elle tendra à s'émanciper de plus en plus de l'influence traditionnelle de la paroisse. Les relations entre groupements permettent de voir venir les crises, c'est-à-dire *le manque d'équilibre interne et externe*.

Le tableau qui suit présente la clef analytique de l'un des huit groupements se rattachant à la vie privée : la famille. Une *clef analytique* semblable se rattache à chacun des quinze groupements sociaux.

---

<sup>40</sup> Par opposition à l'atelier qui, à l'époque de Gérin, référerait à la boutique familiale où se confondaient le temps travail et le temps familial. Le grand atelier fait référence aux fabriques ou usines émergentes de l'époque.

Tableau 2 - Clé analytique pour le groupement *famille*

LA FAMILLE – Élément de la clef analytique de Léon Gérin SOURCE : « La science sociale », M.S.R.C., 3e s., III (1909) 147		
1. Personnel	Père, mère; célibataires Enfants; vieillards, infirmes	
2. Fonction	Perpétuité de la race  Prosperité du groupe et des individus	Procréation d'enfants Subsistance des membres du groupe  Paix au foyer Éducation des enfants
3. Moyens d'existence	Provenance des ressources	Le lieu <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Moyens de transport</i></li> <li>• <i>Productions</i></li> </ul> Le type de travail La propriété
4. Mode d'existence	Nourriture Habitation Vêtements Hygiène Récréations	
5. Phases d'existence	Origines Survénances notables Perturbations	
6. Relations avec les autres groupements	Action exclusive Influence prépondérante Rôle effacé	

L'analyse à l'aide de la *clef analytique* d'un seul des groupements, celui de la famille, servira de démonstration de la méthode développée par Gérin. Dans le chapitre 4, nous appliquerons les concepts élaborés dans cette clef pour soutenir notre analyse des temps sociaux de deux époques.

### 3.1.3 Stratégies d'analyse (E1)

Pour Gérin, l'observation est le procédé fondamental de la science sociale. Sans rejeter l'idée de la déduction, pour ce sociologue, l'examen des sens doit précéder et mener d'abord à l'induction physique; la déduction ne viendra qu'ensuite. « En d'autres termes, ces constatations devront être utilisées pour découvrir, s'il y a lieu, de nouvelles vérités, plutôt qu'en vue d'établir le bien-fondé d'idées préconçues. »<sup>41</sup> Gérin se sépare ici nettement des sociologues déductifs qui n'utilisent l'observation que pour établir le bien-fondé ou le rejet d'une hypothèse. De plus, les statistiques, selon Gérin, représentent un auxiliaire des sciences sociales. Dans leur interprétation, on devra tenir compte des vraisemblances que fournissent les monographies. La méthode de prédilection de Gérin est la monographie, l'étude d'un seul objet à la fois :

Mais comprenons-nous bien, d'un seul objet à la fois, ce qui n'exclut pas l'étude de plusieurs objets successivement... Après tout, la monographie est le procédé vulgaire de la connaissance, qui se concentre tour à tour sur divers points du réel. La monographie scientifique se borne à faire de ce procédé de la vie courante un emploi conscient, raisonné, méthodique. Aucune discipline intellectuelle, aucune science digne de ce nom ne saurait faire fi de ce moyen.<sup>42</sup>

Le choix du cas à étudier pour la monographie répond à des critères bien précis. Par exemple dans le choix d'une *famille canadienne*, la famille devait être rurale, car le Canadien français était foncièrement rural à cette époque. Le milieu où vivait cette famille typique devait être peu atteint par l'influence urbaine. Enfin, l'observation devait s'étendre sur un bon nombre d'années afin de surprendre le groupement, non seulement à l'état statique, mais dans son dynamisme même.<sup>43</sup> Pour la validation de ces critères, Gérin a fait appel à son oncle, curé en milieu rural, qui l'a guidé dans le choix de la famille. Par la suite, le chercheur a soumis ses découvertes à un contrôle constant. Dans le cas de l'habitant de

---

<sup>41</sup> « La science sociale », M.S.R.C., 3e s., III (1909) 135

<sup>42</sup> « L'observation monographique du milieu social », R.T.C., XVII (déc. 1931) 383-384.

<sup>43</sup> « La famille canadienne-française », R.T.C., XVIII (mars 1932) 36.



Saint-Justin, ce contrôle s'exerce par des comparaisons avec deux villages voisins tout au long de son œuvre.

Dans son analyse méthodique des groupements sociaux, Gérin classe d'abord les groupements en quinze groupements spécifiques de la société<sup>44</sup> identifiés à la Figure 2. Deuxièmement, une clef analytique est établie pour chacun de ces quinze groupements faisant état de l'ensemble des phénomènes à observer. La troisième étape de la nomenclature est l'application de la clef analytique qui fera ressortir un index détaillé pour chacun des groupements. Les observations recueillies par cet index seront mises en tableaux et comparées entre elles pour dégager leurs ressemblances et pour dégager des catégories dominantes. Dans le cas de la clef analytique du groupement famille, les deux principales catégories dégagées du corps social sont le particularisme et le communautarisme.

Cette dernière opération de classement entre particularisme ou communautarisme est, selon Gérin, le fondement même des sociétés humaines. Nous en joignons une brève description en annexe C. Aux fins de ce mémoire, la clef analytique servira d'outil pour étudier les catégories de temps sociaux en retenant la logique et les principaux éléments de la clef analytique développée par Gérin.

## **3.2 Enquête contemporaine Chaudière-Appalaches (E2)**

### **3.2.1 Sources des données de l'Étude 2 (E2)**

À partir de la base de données de la recherche-action précitée, nous avons sélectionné une famille dont nous utiliserons le témoignage pour faire le parallèle avec la famille de Saint-Justin de 1886. Cette famille présente certaines similitudes avec la famille de Saint-Justin qui nous permettent de soutenir la comparaison. Il s'agit d'une famille de type traditionnelle, le père, la mère et quatre enfants. Elle vit de l'exploitation de la ferme paternelle, avec l'aide du grand-père, dans une petite municipalité rurale. La mère est

---

<sup>44</sup> Les derniers écrits de Gérin feront état de douze groupements.

enseignante dans les deux cas. Nous nommerons cette famille du nom fictif de *Belhumeur*. En faisant ressortir les similitudes et les écarts entre ces deux familles, nous pourrions dégager les caractéristiques des temps sociaux à deux époques dans un lieu semblable, le Québec rural.

Les données empiriques de la recherche-action ont été recueillies auprès d'une population constituée de familles dont les parents avaient plus de 16 ans, ayant ou ayant eu un ou plusieurs enfants et habitant la région administrative de la Chaudière-Appalaches. Aux fins de la recherche, la famille est comprise au sens élargi du terme en incluant la dimension intergénérationnelle et relationnelle, soit, la famille traditionnelle, recomposée, de conjoints de même sexe, familles d'accueil, etc. Dans cette optique nous avons considéré les réponses des répondants sans enfant que ce soit parce que les enfants ont déjà quitté la maison ou que le couple n'avait pas d'enfants, ces personnes font partie de familles avec des frères, sœurs, neveux et nièces et parents ou grands-parents.

Cette recherche-action avait été souhaitée par un groupement de partenaires d'organismes sociaux de la région pour leur permettre de répondre adéquatement aux attentes des familles de la région. Ces partenaires ont non seulement élaboré le devis initial pour la recherche-action, mais ont aussi été partie prenante de toutes les étapes de la recherche terrain. Les partenaires ont participé à la diffusion du projet, tout en réservant aux chercheurs le soin de sélectionner les participants en toute indépendance selon leurs critères préétablis. Des consultations en cours de recherche ont eu lieu en ce qui a trait au format de la présentation des résultats et non au contenu des résultats.

Les participants aux entrevues, aux groupes de discussion et au questionnaire ont été recrutés avec le soutien du réseau de partenaires au projet : par courriel, affichage dans leurs locaux, communiqués de presse, annonces dans les journaux et sollicitation directe. Le recrutement a été complété par l'équipe de recherche lors d'entrevues radiophoniques et télévisuelles, par des affiches dans les lieux publics, des signets distribués dans les sacs d'école d'établissements primaires et secondaires de la région, par des sollicitations auprès d'organismes d'entraide et de diverses associations et dans les bulletins paroissiaux. Le

réseau des bibliothèques publiques a également été mis à contribution avec la distribution des questionnaires imprimés. La diffusion a été largement effectuée dans divers réseaux par courriel. Un site WEB et un FORUM de discussion assuraient la mise à jour des informations durant toute la durée du projet. Un accès privilégié aux données anonymes recueillies est prévu pour les partenaires qui voudront s'en prévaloir pour la planification de leurs programmes spécifiques. Les derniers questionnaires reçus n'apportant pas d'information supplémentaire significative, nous sommes en mesure d'affirmer que la saturation a été atteinte.

Pour ce projet, nous avons adopté une approche méthodologique mixte qui intègre à la fois une démarche qualitative, une démarche quantitative et une démarche participative. La recherche qualitative a pour fonction de comprendre plus que de décrire systématiquement, c'est la raison pour laquelle nous avons validé les données par un croisement avec d'autres méthodes. De plus, pour chaque démarche, nous avons multiplié les moyens offerts et les stratégies d'analyse.

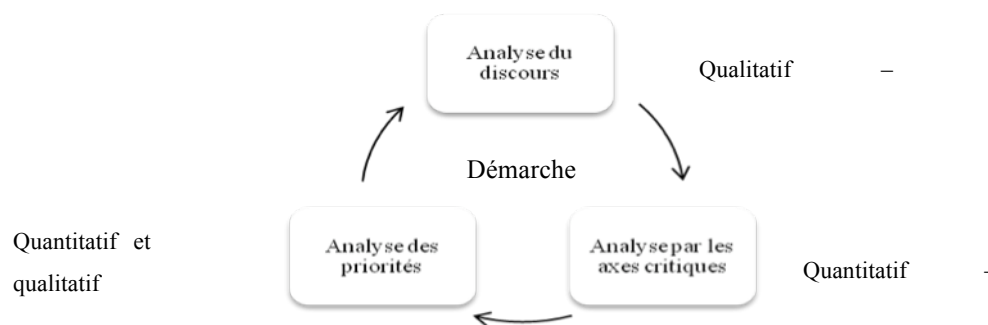


Figure 2 - Schéma de la méthode d'analyse par triangulation

« Les faiblesses d'une méthode sont souvent la force d'une autre, en combinant méthodes et observations on peut atteindre le meilleur de chacune, tout en dépassant leurs déficiences particulières » (Denzin, 1989b: 117)

L'utilisation de mesures et d'observations différentes tend à réduire ou à annuler les biais inscrits dans chacune des méthodes. Tout d'abord, la parole étant au cœur de la recherche qualitative, nous avons voulu recueillir des témoignages de familles diversifiées afin de comprendre l'essentiel de leurs préoccupations. Pour donner à notre enquête une plus large représentativité, nous avons ajouté un questionnaire susceptible d'être répondu par des centaines de personnes, en ligne ou en support papier. Ce questionnaire comportait de nombreuses questions fermées qui ont produit des résultats quantitatifs, mais également plusieurs questions ouvertes et espaces de commentaires qui ont permis d'ajouter des éléments qualitatifs et participatifs à cette enquête sur les besoins des familles.

La dimension participative a pris trois formes : d'une part, comme nous le verrons plus loin, le questionnaire proposait aux répondants de « voter » sur l'action publique qu'ils jugeaient prioritaire pour la qualité de la vie des familles de leur région. Afin que cet outil reflète bien les préoccupations de la communauté, nous avons également organisé des groupes de discussion sur le projet de questionnaire à diverses étapes du processus impliquant autant des partenaires de la CRÉ<sup>45</sup> que des citoyens. Au moment de l'analyse, nous avons fait à la fois une analyse thématique des entrevues et des commentaires reçus dans le questionnaire, une analyse quantitative et thématique des réponses aux questions fermées, ainsi qu'une analyse par les axes critiques des écarts (méthode de Hershkowitz) afin d'établir le rapport entre les besoins exprimés par les répondants et leur situation réelle.

Notre stratégie d'enquête a donc été réalisée en trois étapes. Tout d'abord, une série d'entrevues semi-dirigées de 90 minutes avec 32 familles réparties dans les neuf MRC et du Territoire équivalent (TE) de Chaudière-Appalaches au printemps 2009 nous a permis de dégager les principales préoccupations des familles de la région<sup>46</sup>. Puis, dans une deuxième étape, nous avons utilisé ces entrevues pour construire un questionnaire détaillé, transformant en énoncés à commenter certaines phrases clés prononcées par les personnes rencontrées en entrevue. Dans une perspective participative, ce questionnaire a été testé,

---

<sup>45</sup> Conférence régionale des élus

<sup>46</sup> Cette phase de l'enquête a approuvée par le Comité d'éthique de la recherche de l'Université de Montréal (CERFAS-2009-10-015-P).

analysé et débattu au sein de 10 groupes de discussion dans différentes MRC. Troisième étape, la mise en ligne de la version définitive du questionnaire grâce au logiciel Semato s'est faite du 5 décembre 2009 au 13 février 2010. Une version imprimée a aussi été préparée et distribuée. Nous sommes en mesure d'affirmer que la saturation a été atteinte par le questionnaire rempli par 630 personnes dont le portrait est présenté dans les sections 2.1 et 2.2 du rapport en annexe E. L'analyse des données s'est déroulée au cours de l'hiver 2010. Aux fins du présent mémoire, le cas retenu a été traité lors de la phase initiale, les entretiens auprès des 32 familles.

### **3.2.2 Grille d'entretien (E2)**

L'entretien compréhensif de Jean-Claude Kauffman (2007b), dans lequel l'enquêteur s'engage activement dans les questions pour provoquer l'engagement de l'enquêté, a servi de modèle pour la planification et la tenue des entretiens auprès des 32 familles dont le cas sélectionné est extrait. L'entretien compréhensif a fait appel à une variété de méthodes qui peuvent être ramenées à deux dominantes : la compréhension et la mesure. Selon Gotman cité dans Kauffman (2007b : 18), dans le premier cas l'entretien est un « support d'exploration »; dans le second, une « technique de recueil d'information ». Nous avons utilisé l'entretien *support d'exploration* en tant qu'instrument souple qui nous a permis de découvrir une richesse de matériau propre à poursuivre la démarche.

Le premier outil utilisé sur le terrain a été la fiche signalétique qui a servi de base pour la sélection des candidats. Cette fiche a été utilisée lors du premier contact avec le répondant potentiel pour assurer la représentativité des répondants selon divers critères préétablis : localité de résidence, âge, sexe, situation d'emploi, revenu familial et langue maternelle.

Une controverse existe en sciences sociales en ce qui concerne l'entrevue semi-dirigée ou sa version compréhensive. Certains chercheurs croient que l'entrevue ne peut-être que de nature non directive ou directive, parce dès que l'on pose une question ça implique nécessairement une orientation. Pour éviter cet écueil, la grille d'entretien propose

d'amorcer chacun des thèmes par l'énoncé « Parlez-moi de... ». Cette amorce laisse le champ libre à l'enquêté de lancer son intervention par le volet de la réponse qu'il veut.

Dans la partie gauche de la grille d'entrevue<sup>47</sup> le grand thème qui amorcera le « Parlez-moi de... » est inscrit. Dans la partie droite se détaillent les informations que nous voulons recueillir. Nous laissons la personne parler tout en gardant en tête les informations à recueillir, celles qui se trouvent dans la section de droite de la grille. Il ne s'agit pas ici de diriger chaque intervention du répondant avec une question précise, mais bien de lui ouvrir une porte et de lui laisser le choix de la direction à prendre par la suite. Ce n'est pas totalement absent de direction non plus, parce qu'en ayant en tête les informations que nous devons recueillir, il est possible de relancer et de modifier la direction. La grille a été construite à partir du cadre théorique et des concepts de la revue de littérature préalablement montée, il est important d'ajouter que cette grille est un « guide » souple. Kauffman (2007b) recommande quatre grandes dimensions et plusieurs sous dimensions. Notre grille comporte six dimensions pour couvrir adéquatement le vaste champ de la recherche. Afin de créer une dynamique relationnelle intéressante et d'être capables de rebondir facilement, nous avons bien maîtrisé le contenu de la grille au préalable. Il était important d'adapter les échanges selon la personne qui était devant nous, par exemple, ne pas parler de la proximité des parents à une personne de 90 ans. La grille a été testée avant de nous présenter en entrevue.

Au début de chaque entretien, les modalités de la rencontre ont été présentées : la durée, la confidentialité, le consentement, l'enregistrement, etc. Nous avons veillé à formuler les questions dans un langage commun, non sociologique, afin d'éviter les problèmes d'interprétation chez l'interviewé. Nous avons rencontré le responsable d'Alphare<sup>48</sup>, un organisme d'alphabétisation de la région, avec la grille pour qu'il relève tout jargon de sociologue ou mots qui pourrait porter à confusion pour des personnes qui n'ont pas un niveau universitaire. Lors des entretiens, nous avons opté pour un style de conversation courant, sans toutefois nous laisser aller à une vraie conversation. Tout

---

<sup>47</sup> Jointe au rapport de la recherche-action en annexe E

<sup>48</sup> <http://alphare.alphabetisation.ca>

comme nous l'avons souligné sur la première page de notre grille d'entretien, « la meilleure question n'est pas dans la grille, elle se trouve dans ce que l'interviewé vient de dire. »

Le genre d'amorce ouverte (Parlez-moi de ...) rompt le rapport hiérarchique de la question / réponse. Comme la recherche portait sur la famille, souvent les entretiens se faisaient auprès du couple. Nous avons noté qu'à ce moment, l'entretien restait plus factuel, moins en profondeur, moins d'émotions. Une expérience difficile a été celle d'une entrevue avec une personne sourde par l'entremise d'une traductrice par signes. À ce point de l'enquête, même si nous maîtrisions bien notre grille d'entrevue, nous avons perdu le rythme et les repères qui nous venaient habituellement si facilement. Nous ne *sentions* plus ce que cette personne nous disait. Nous recevions le discours en décalage du ton de la voix, des gesticulations, des soupirs, des rires. C'est dire à quel point le langage corporel fait partie de la communication relationnelle.

Les entretiens étaient enregistrés pour en faciliter la retranscription et repérer des éléments qui auraient pu nous échapper autrement. Dès le départ, l'interviewé était avisé de la situation et lors de la mise en marche de l'appareil, son autorisation était enregistrée. Il est arrivé de recueillir des informations pertinentes à notre objet qui ont été dites en dehors de l'enregistrement. Ces informations ont été enregistrées par l'interviewer à la suite de l'enregistrement le plus tôt possible.

### **3.2.3 Stratégies d'analyse (E2)**

Le cadre particulier de cette recherche subventionnée a permis de nous adjoindre une équipe de chercheurs qui ont participé à l'analyse du contenu réduisant ainsi l'effet de subjectivité inévitable en recherche. La situation a aussi permis de bénéficier des apports de personnes qui en plus de classer et d'ordonner les concepts ont apporté des sensibilités diverses et la créativité essentielles à la bonne analyse qualitative. Pour mettre en évidence les représentations sociales ou les jugements des interviewés, nous avons procédé à une analyse thématique de certains éléments de leur discours. L'analyse catégorielle qui

consiste à répertorier et calculer les fréquences de certains thèmes préalablement regroupés en catégories nous a permis de dégager les caractéristiques les plus souvent utilisées, et nous le croyons, les plus importantes pour le locuteur.

Les entrevues ont été menées en conformité avec le certificat émis par le Comité d'éthique de la recherche de l'Université de Montréal (CERFAS-2009-10-015-P). La recherche s'adressait aux parents de 16 ans et plus. Trois formulaires distincts pour la demande de certificat d'éthique ont été produits : un formulaire d'information et de consentement général pour les personnes de 18 ans et plus, un formulaire d'information pour les personnes de moins de 18 ans et un formulaire d'information et de consentement pour parent de mineur. Finalement, aucun parent de moins de 18 ans n'a été rencontré. Seul le consentement général a été utilisé.

L'analyse des entretiens a été réalisée à l'aide du logiciel de SÉMATO de Pierre Plante de l'Université du Québec à Montréal (UQÀM) lequel a aussi été utilisé pour mettre le questionnaire en ligne de la plus vaste enquête<sup>49</sup>. Nous le savons, l'analyse qualitative consiste à catégoriser, classer et comparer des segments de textes. Traditionnellement, cette activité se pratiquait *à la main*, en découpant et en regroupant des passages textuels. Des logiciels sont apparus qui simulent cette pratique. NVIVO et ATLAS TI sont les deux logiciels les plus répandus qui permettent de catégoriser des segments textuels, puis, de regrouper, de classer et d'analyser la distribution des catégories indexées. Nous avons opté pour le logiciel SÉMATO, un produit québécois dont le concepteur nous a offert soutien et conseils tout au long de la démarche. Matériellement, l'analyste ne découpe plus son texte en *bouts de papier*, mais conceptuellement, le travail est toujours *manuel*. C'est ici que SÉMATO présente une différence significative : nous proposons des concepts de départ et SÉMATO développe un réseau sémantique qui deviendra avec notre approbation un script de recherche, un *thème*. Un thème permet de catégoriser *automatiquement* une majorité de contextes textuels. Cette catégorisation automatique ou assistée n'interdit pas pour autant la catégorisation manuelle. Un thème peut être automatique, manuel ou mixte. SÉMATO

---

<sup>49</sup> <http://semato2.uqam.ca/guidexpert-ato/famillesca/formu/formu1.asp> , visité le 9 juin 2011.



fonctionne tel un service WEB; il permet ainsi le travail collectif, simultané et distribué. Ce logiciel se distingue par sa technologie linguistique. Cette technologie permet une assistance sémantique au niveau de la catégorisation (codage) et de puissantes explorations (*text mining*) sur le corpus. Le logiciel autorise de multiples analyses croisées entre les variables externes qui caractérisent les éléments textuels (auteur, genre, date, domaine, etc.) et les éléments du contenu trouvés de façon automatique ou assistée<sup>50</sup>.

Le rapport final de la recherche-action en Chaudière-Appalaches joint en annexe E expose les éléments de la méthodologie pour tous les aspects de la vaste enquête, entretiens et questionnaire. Aux fins de ce mémoire, nous ne reprenons que la portion de la méthode qui a trait aux rencontres dont fait partie l'entretien avec la famille retenue pour l'analyse comparative.

Word et Excel ont été utilisés pour les transcriptions et la production des rapports.

À l'issue de la vaste enquête, nous avons présenté les points saillants des résultats aux élus et aux médias lors de multiples présentations publiques. Nous avons pu, à ce moment, recueillir des commentaires et échanger avec les participants aux rencontres. Ces interventions sont autant d'occasions d'enrichir le contenu et ont donné lieu à des échanges productifs.

### **3.3 Méthode d'analyse comparative utilisée**

À partir de la *clef analytique* pour le groupement famille présentée à la Figure 2 - Nomenclature de Léon Gérin et *clef analytique famille*, nous avons établi le parallèle entre la famille de Saint-Justin (F1) de l'enquête 1 (E1) et la famille de la Chaudière-Appalaches (F2) de l'enquête 2 (E2). Les données pour la famille Casaubon (F1) sont tirées du texte de Léon Gérin *l'Habitant de Saint-Justin* présenté dans le livre écrit par Jean-Charles Falardeau (1968). Les données de la famille (F2) proviennent d'un entretien de 90 minutes avec une famille habitant en milieu rural de la Chaudière-Appalaches.

---

<sup>50</sup> Tiré de <http://semato2.uqam.ca/guidexpert-ato/gea-top.asp>, visité le 9 juin 2011.

Le chapitre 4 présente les résultats de l'application de cette clef analytique suivie d'observations. Au chapitre 5, à partir des constatations dégagées de cette analyse, nous amorcerons la discussion autour des temps sociaux de la famille.

### **3.4 Validité**

Selon Carrier (1960a: 116), il existe, extrinsèquement, de nombreuses présomptions pour l'objectivité méthodologique des recherches de Gérin : le désintéressement scientifique de l'auteur, son désir sincère d'aider ses compatriotes dans leur évolution sociale et l'absence chez lui de parti pris doctrinaire ou idéologique. Carrier ajoute que Gérin a réussi, par ses procédés de recherche, à esquisser un portrait du Canadien qu'on accepte aujourd'hui comme typique des milieux ruraux traditionnels. C'est du moins ce que nous laisse supposer la réception généralement favorable faite à ses œuvres par les critiques. Pour sa part, Guy Rocher (1963: 9) témoigne de la rigueur intellectuelle, de l'esprit d'observation systématique et de synthèse de Gérin dans *La sociologie de l'éducation dans l'œuvre de Gérin*. Rocher met toutefois un bémol sur la validité des données statistiques présentées dans ce livre dont la méthode ne rassurerait pas le chercheur moderne. Pour notre part, nous n'avons retenu que l'observation sociale de Gérin qui reprend les principes de LePlay et de Tourville.

L'utilisation de données provenant d'études antérieures peut poser problème pour certains chercheurs ((Mauthner et al., 1998c); (Heaton: 2004c)). Puisque le chercheur qui utilise des données secondaires ne se situe pas dans le contexte social et culturel original. Il devient difficile, selon ces auteurs, de comprendre et interpréter en profondeur le matériau brut. Pour notre analyse, nous avons utilisé les données déjà interprétées par le sociologue, Léon Gérin. Nous éliminons, de ce fait, la difficulté d'interprétation de données brutes sorties de leur contexte. L'analyse comparative proposée dans ce mémoire est faite entre la lecture de Léon Gérin qui a recueilli les témoignages et l'analyse que nous avons faite d'interactions directes avec le sujet étudié.

Le défi de procéder à une analyse comparative historique à partir de données secondaires est relevé par les sociologues Gillies et Edwards (2005a) qui soulèvent deux

dimensions de cette difficulté : <sup>1)</sup>l'utilisation de diverses archives en <sup>2)</sup>des temps différents. Les données utilisées proviennent de la même source, annulant par le fait même la diversité de perspectives anticipées par l'auteure précitée. La dimension *temps*, d'un défi qu'elle aurait pu présenter, est devenue l'objet de notre analyse comparative.

Selon Berthelot (1998a), la validité d'un instrument est son aptitude à mesurer ce qu'il est censé mesurer. Dans le présent exercice, nous tentons de dégager *l'agent régulateur* des temps sociaux d'une famille, dans un contexte donné, dans une époque donnée. Nous croyons donc qu'il est opportun de dresser un instantané de ces critères et la méthode utilisée par Gérin nous semble tout à fait pertinente autant par sa rigueur que par sa souplesse. En situant la famille dans un contexte québécois, nous ne prétendons pas pouvoir généraliser tous les éléments de la situation de la famille étudiée, mais bien de cerner un *agent régulateur* qui pourrait s'appliquer à l'ensemble de la situation des familles au Québec en 2011.

Les méthodes de cueillette rigoureuses élaborées plus haut et le mode de transcription mot à mot nous permettent d'affirmer que la source des données de la recherche-action en Chaudière-Appalaches est fiable et vérifiable.

## 4 Résultats : deux familles – deux temps

*Le temps n'existe pas sans l'homme.  
Heidegger<sup>51</sup>*

Nous reprenons ici la clef<sup>52</sup> analytique de Léon Gérin pour l'appliquer au groupement famille. Rappelons que quinze groupements spécifiques composent la nomenclature et que Gérin a élaboré une clef analytique pour chacun de ces groupements. Huit de ces groupements se rattachent à la vie privée : famille, atelier, commerce, profession, école, église, voisinage et associations. Les autres se rattachent à la vie publique : paroisse, comté, district, cité, province, état et étranger. Aux fins du présent exercice, nous nous concentrerons sur la clef analytique « famille ». Voir le Tableau 2 - Clé analytique pour le groupement *famille*.

Léon Gérin avait observé la famille Casaubon (F1) à plusieurs reprises sur une période de quelques années. Dans le cas de la famille Belhumeur (F2), nous l'avons rencontrée une seule fois pour une période de 90 minutes. Nous constatons toutefois que la grille d'entretien ouvert a bien servi le propos. Peu d'éléments de la clef analytique, utilisée *a posteriori*, demeurent sans réponse dans l'analyse comparative.

En utilisant le témoignage de la famille Belhumeur, nous ne prétendons pas avoir un portrait fidèle de la famille moyenne du Québec en 2010 pas plus que nous ne prétendons représenter les valeurs de toutes les familles d'agriculteurs du Québec. Nous avons trouvé intéressant d'utiliser ce témoignage pour confronter des valeurs de différentes époques, dans un lieu semblable et à l'occasion, confronter les valeurs d'une même époque chez de jeunes familles. Nous pouvons ainsi dégager la structure des temps sociaux

---

<sup>51</sup> Martin Heidegger (1889-1976), philosophe allemand cité dans Sue (1993) p. 62

<sup>52</sup> L'orthographe du mot *clef* le plus couramment utilisé au XXI<sup>e</sup> siècle est *clé*.

## 4.1 Le personnel - la composition de la famille

Famille (F1)	Famille (F2)
<p><b>Vivent dans la maison :</b>            Le père, Louis Casaubon, 61 ans            La mère, Céline Wolff, 55 ans            Les tantes :                Marguerite Casaubon, 74 ans                Julie Casaubon, 55 ans            L'héritier, Charles Casaubon            La bru, Adéline Gagnon  <b>Les autres enfants de Louis C. vivant au foyer:</b>                Philomène Casaubon, 25 ans                Pierre Casaubon, 17 ans                Eulalie Casaubon, 15 ans                Ovide Casaubon, 10 ans  <b>Les enfants travaillant hors du foyer :</b>            Edmond Casaubon, 19 ans            Joseph Casaubon, 22 ans</p> <p><b>Fils aîné vivant au village</b> de St-Justin, établi à son compte, rattaché par des liens étroits à la famille paternelle:            Louis Casaubon, 29 ans            Sa femme            Ses enfants</p>	<p><b>Vivent dans la maison :</b>            Le père, Franco (nom fictif), 32 ans            La mère, Suzie (nom fictif), 30 ans            Les enfants, 6 ans, 5 ans, 3 ans et 18 mois            Le couple « est ensemble » depuis treize ans, ils sont mariés depuis six ans.</p> <p><b>Les membres de la famille ne vivant pas dans la maison :</b>  <b>Famille de Suzie:</b> deux sœurs vivant près de leurs parents, l'une a acheté la maison des parents. Ses parents sont dans la cinquantaine, travaillent encore : elle est infirmière, il est ébéniste. Ils habitent un condo. L'une des filles travaille avec son père en ébénisterie. La grand-mère de Suzie a 85 ans et le grand-père a 82 ans. Ce dernier habite en CHSLD à cause de son état de santé et la grand-mère habite une petite chambre dans un autre centre d'hébergement; après le choc de la rupture, elle a repris goût à la vie et elle est très occupée.</p> <p><b>Famille du père :</b> deux sœurs qui vivent dans les environs, pas dans le même village. L'une est enseignante et l'autre est aux études pour devenir infirmière, une réorientation de carrière. Cette dernière a deux enfants. Les parents de Franco sont séparés et vivent dans le même village que lui; la mère de Franco est fonctionnaire et son père travaille sur la ferme avec le fils. Les arrières grands-parents ont 82 et 91 ans, ils vivent ensemble dans leur maison dans un village voisin. Ils sont autonomes et passent régulièrement rendre visite à la famille.</p>

### Observations :

Au moment de l'observation de Léon Gérin, en 1886, la famille Casaubon de Saint-Justin est composée de douze personnes : le père, la mère, deux tantes, *l'héritier*, la bru, les quatre enfants vivant au foyer et les deux enfants vivant hors du foyer. S'ajoute le fils aîné marié et établi à son compte au village de Saint-Justin rattaché par des liens étroits à la famille Casaubon.

Or, ce groupement nombreux et varié dans sa composition a pour premier objectif, comme nous allons voir, de tirer de l'exploitation de son domaine rural et de diverses industries accessoires, par le travail en commun de ses membres, tout ce qui est nécessaire à la subsistance du groupe, au maintien du domaine et de la communauté et enfin à l'établissement au dehors de ceux des enfants qui seront appelés à se séparer du groupe. (Falardeau, 1968: 57)

Quelques mots sur l'héritier. La recherche de Gérin fait état de la transmission du domaine, de la terre, à l'un de ses fils. Habituellement, les parents attendent *qu'ils aient senti les premières atteintes de la vieillesse* pour penser à léguer leur bien. Comme les jeunes se marient tôt, les plus âgés des enfants ont habituellement quitté la maison et se sont établis à leur compte. De ce fait, c'est habituellement le plus jeune fils ou l'un des plus jeunes qui est désigné comme héritier. Ce n'est toutefois pas une règle absolue. Par exemple, dans le cas de la famille Casaubon, Charles, l'héritier, est le deuxième fils. L'aîné avait perdu toute chance d'être l'héritier lorsqu'il avait choisi une femme qui n'était pas au goût de ses parents. Charles avait travaillé aux États-Unis, avait amassé 300 dollars d'économie et avait épousé une fille de cultivateur du voisinage. Il a pu, ainsi, devenir l'associé dans le domaine paternel. Les ententes sont passées devant notaire pour assurer qu'advenant le décès prématuré de Charles, la maison ne puisse passer en mains étrangères, elle passerait dans ce cas, aux mains d'un des frères. L'avantage de l'héritier comporte toutefois des responsabilités. En plus d'assurer la subsistance de la maisonnée entière, il doit, dans la mesure de ses capacités financières, pourvoir les fils qui n'hériteront pas de ressources pour s'installer ailleurs. Les charges sont nombreuses et lourdes, en fait, l'héritier remplace le père. Il doit *pourvoir à la subsistance des vieux parents et de ceux des enfants*

*qui ne s'établiront pas au-dehors. À ceux des enfants qui s'établissent au-dehors, l'héritier doit payer des soultes, les droits accordés par le père. Enfin, il lui faut supporter les droits de sépulture des vieux parents, les frais de messe pour le repos de leur âme, les frais de réunions de famille, et autres (p.89).* Louis Casaubon impose par son testament l'obligation d'héberger et de garder auprès de lui ses deux sœurs tant qu'elles ne se marieront pas. Les garçons devront quitter le foyer dès qu'ils seront capables de se pourvoir.

Les filles non mariées resteront sur la terre paternelle aussi longtemps qu'elles le désireront et participeront à l'œuvre communautaire de la maisonnée. Gérin fait peu état de la situation des filles dans son récit. Même dans les familles aisées, les filles ne sont pourvues que de dots légères, elles ne sont pas appelées à fonder une nouvelle communauté, mais bien à se joindre à une communauté existante, chez un frère ou un mari. Toutefois, les observations de Gérin lui feront dire que *la mère elle paraît occuper dans la famille une position à peu près égale à celle du père. (..) Plus instruite que son mari, elle est chargée de la lecture et de la correspondance; elle préside aux exercices de piété et récite à haute voix les prières dites en commun (p.86).* La mère a sa place à table avec les convives contrairement à certaines communautés françaises rurales dont fait état l'auteur. L'on verra plus loin la façon dont elle est partie intégrante du système économique de la communauté. Ces familles se composent très souvent de deux ménages, celui du père et celui de son héritier. Parfois même la famille comprend plus de deux ménages<sup>53</sup>, mais rarement et transitoirement. Gérin répertorie en 1886, 138 familles de un ménage, 78 familles de deux ménages, huit familles de trois ménages et deux familles de quatre ménages, soit 188 ménages groupés contre 138 isolés (p.57). La situation la plus courante était un ménage composé du ménage du père et de l'héritier. Il arrivait aussi que les grands-parents soient encore vivants ou que la famille héberge momentanément ou non des frères ou sœurs dans le besoin. D'autres adultes peuvent aussi habiter la maisonnée, habituellement des sœurs non mariées, qui participent à l'économie générale de la ferme ou

---

<sup>53</sup> Ménage : couple vivant ensemble.

aident aux soins des enfants. À cette époque, le temps travail était peu distinct du temps familial. Le travail était intégré aux activités quotidiennes et se confondait avec ces dernières. La courte période du temps de formation, entrecoupée de corvées à la ferme familiale, modèle peu les temps sociaux des jeunes. Ils demeurent fortement sous l'influence de la famille traditionnelle en reproduisant les valeurs de celles-ci comme étant naturelles.

La maisonnée de la famille Belhumeur est composée de Franco, le père, de Suzie, la mère, et de quatre enfants de six ans et moins. Les parents sont dans la trentaine. Ils vivent sur la ferme occupée par la famille depuis plus de quatre générations. Le père Belhumeur est l'associé de son père sans toutefois cohabiter avec celui-ci. La mère est enseignante, elle occupe donc un travail rémunéré hors de la ferme. Le choix de cette famille est particulièrement intéressant pour faire ressortir les temps sociaux que vivent les familles en milieu rural du fait que, sous sa composition de famille traditionnelle, elle propose une vision résolument moderne, bien intégrée dans la société contemporaine. Il est à noter qu'ici les temps d'interlocuteur changent. Dans le cas du récit de Gérin l'interlocuteur est le père. En fait, il s'agit du grand-père. C'est celui-là même qui demeure le maître de la maisonnée. Dans le cas de la famille Belhumeur, le couple, homme et femme sont les interlocuteurs, identifiés dans le présent texte comme le père et la mère. Le grand-père et la grand-mère habitent ailleurs, séparément. La jeune famille Belhumeur est maîtresse de la maisonnée, de son temps, de ses choix et de ses activités tout en étant associée par le travail au grand-père par le travail.

La famille Casaubon comportait trois générations, dont le père [grand-père] de 61 ans, *un vieillard respecté et « craignant Dieu »* (p.86) (61 ans p.57). Dans le cas de la famille Belhumeur, les vieillards sont plutôt les arrières grands-parents qui ont entre 83 et 92 ans. Les grands-parents maternels et paternels des répondants sont tous les quatre vivants, aucun d'eux ne vit avec les enfants. Un seul d'entre eux est hébergé dans un Centre hospitalier de soins de longue durée (CHSLD). Les trois autres sont autonomes, vivent dans leur maison ou condo et sont très actifs socialement : (...) *tu sais, ils passent des fois puis là*



*on était en train d'installer la bleuetière puis ils sont arrêté voir ça. Il conduit encore lui, grand-papa [92 ans].*

Pour la première fois dans l'histoire connue de l'humanité, quatre, voire cinq générations se côtoient. L'espérance de vie n'est pas seulement passée de 67 à 83 ans en moins de 50 ans, mais la longévité accrue se fait de plus en plus en santé. Le temps prend tout un sens nouveau. Par exemple, M. Casaubon, à 61 ans, sent les signes de l'âge le rejoindre et s'associe à son fils pour la transmission de la terre; il peut envisager habiter avec ce dernier pour les quelques années qui lui restent. Il aura à peine le temps de connaître ses petits-enfants. Dans le cas du grand-père Belhumeur de 63 ans, il peut s'attendre à vivre encore 20 ou peut-être même 30 ans. Loin d'être une période d'attente comme c'est le cas pour M. Casaubon, le père de Franco vit en faisant des projets, en travaillant, en voyageant, en faisant du bénévolat, bref, en prenant une part active dans la société. Cette personne aura une tout autre représentation sociale de son temps et simultanément de son espace social. Il aimera vivre chez lui, refaire sa vie avec une nouvelle compagne : « (...)mon père avait rencontré une femme à l'époque là, voilà... C'était sa tante puis là, elle est partie. » Il aura besoin aussi de moyens financiers pour parvenir à maintenir un niveau de vie semblable à ce à quoi il était habitué. Les économies des agriculteurs, comme la plupart des travailleurs autonomes, se trouvent dans leurs propriétés. Il va sans dire que la rente reçue du fils associé prend toute son importance pour le *bien-vivre* du grand-père et vient avantageusement compléter les pensions gouvernementales offertes. Les agriculteurs ne trouvent pas toujours, parmi leurs enfants, un qui soit prêt à reprendre la ferme; les enfants sont moins nombreux, ont étudié et se sont engagés dans un nouveau métier ou une nouvelle profession. Ce changement majeur implique que le but ultime de la famille Casaubon, d'assurer la reprise de la terre par l'un des fils ne peut plus tenir aujourd'hui. La terre a pris, tout comme le temps, une valeur marchande.

## 4.2 Fonction – la raison d’être du groupement

### La procréation

(F1) Le couple a eu dix enfants dont huit encore vivants. La venue d’un enfant est toujours parmi les évènements les plus heureux.

(F2) Une famille de quatre enfants, le couple envisage avoir une cinquième enfant. Au Québec, aujourd’hui, on dit de la famille qu’elle est nombreuse à partir de trois enfants. Le taux de fécondité était de 1,704 au Québec en 2010<sup>54</sup>. Le grand-père est le benjamin d’une famille de dix-huit enfants.

### Observations :

Les familles ici, écrits Gérin, sont en général nombreuses, mais il meurt une assez forte proportion d’enfants en bas âge<sup>55</sup> et l’état de santé n’est pas aussi bon qu’on pourrait s’y attendre (*p.101*). Tous les membres de cette famille nombreuse participent, selon ses capacités et selon les rôles de genre prédéfinis, à la subsistance de la famille et au développement du domaine familial. *La culture [de la terre] est familiale, c’est-à-dire que le travail se fait en famille, sous la direction du père, et que le personnel de l’exploitation se confond d’une manière presque absolue avec celui de la famille même (p.57)*. Le contrôle des naissances y est rigoureusement régi par les normes sociales et les normes religieuses catholiques. Gérin notera toutefois que *sous ce rapport, on observe une nuance entre Saint-Justin et les paroisses du bord du fleuve, où certaines familles (sous l’influence d’idées émanant des centres urbains et des États-Unis) se préoccupent déjà quelque peu de limiter le nombre d’enfants (p.104)*. Déjà à l’époque, L. Gérin annonçait qu’avec l’influence extérieure, des villes et des États-Unis notamment, les couples commençaient à

---

<sup>54</sup> Source :

[http://www.bdso.gouv.qc.ca/pls/ken/p\\_afch\\_tabl\\_clie?p\\_no\\_client\\_cie=FR&p\\_param\\_id\\_raprt=790](http://www.bdso.gouv.qc.ca/pls/ken/p_afch_tabl_clie?p_no_client_cie=FR&p_param_id_raprt=790) , visité le 14 juin 2011.

<sup>55</sup> Statistiques Canada rapporte un taux de 127,8 pour 1 000 naissances au Québec et 86,8 pour 1 000 naissances hors Québec en 1922. [http://www65.statcan.gc.ca/acyb02/1927/acyb02\\_19270181027b-fra.htm](http://www65.statcan.gc.ca/acyb02/1927/acyb02_19270181027b-fra.htm) , visité le 13 juin 2011. Le taux en 2010 est de 4,9% soit [http://www.bdso.gouv.qc.ca/pls/ken/Ken263\\_Liste\\_Total.p\\_tratr\\_reslt?p\\_iden\\_tran=REPERMAHJ033010133640521sV11a&p\\_modi\\_url=0613112143&p\\_id\\_rapp=801](http://www.bdso.gouv.qc.ca/pls/ken/Ken263_Liste_Total.p_tratr_reslt?p_iden_tran=REPERMAHJ033010133640521sV11a&p_modi_url=0613112143&p_id_rapp=801) , visité le 13 juin 2011.

envisager de réduire le nombre d'enfants. Cette tendance s'est confirmée. L'indice synthétique de fécondité<sup>56</sup> des femmes québécoises a atteint un seuil minimal en 2001 avec un taux de 1,452. La remontée du taux de fécondité se remarque depuis 2006, au moment de l'entrée en vigueur des nouvelles mesures étatiques d'aide financière à la famille. Il atteint 1,731 en 2009. L'année 2010 présente une légère baisse à 1,704<sup>57</sup>.

Les mesures de soutien à la famille mises en place par le gouvernement québécois ont soutenu le projet de vie de la famille Belhumeur. Elle a largement bénéficié des congés de parentalité offerts et avoue que, sans ces mesures, elle n'aurait pas pu réaliser son rêve d'une famille de quatre ou cinq enfants. Ce cas ne représente toutefois pas la tendance générale au Québec aujourd'hui. Malgré les mesures de soutien à la famille, *Le portrait statistique des familles au Québec* (2011b) rapporte que la famille nombreuse diminue en importance. De 15,8 % de l'ensemble des familles en 2001, elle est passée à 14,6 % en 2006. De plus, la progression des familles avec un seul enfant ne se dément pas. Plus associées aux couples en union libre et aux familles monoparentales, elles représentent 47,4 % de l'ensemble des familles avec enfants en 2006 (45,0 % en 1996). Autre fait important à noter et qui distingue la famille étudiée de la majorité des autres, au moins la moitié des personnes de moins de 35 ans, en couple, choisissent de vivre en union libre. En 2006 au Québec, un peu plus du tiers des personnes en couple ont fait ce choix, soit une progression de près de 5 points de pourcentage par rapport à 2001. Ce choix, d'abord privilégié par les couples de même sexe, est principalement le fait de couples de sexe opposé, en 2008. On remarque en passant, une réalité propre aux temps sociaux actuels, le mariage entre conjoints de même sexe.

---

<sup>56</sup> Nombre moyen d'enfants par femme selon les conditions de fécondité d'une année donnée. Source : Institut de la statistique du Québec.

<sup>57</sup> Source : [http://www.bdso.gouv.qc.ca/pls/ken/p\\_afch\\_tabl\\_clie?p\\_no\\_client\\_cie=FR&p\\_param\\_id\\_raprt=790](http://www.bdso.gouv.qc.ca/pls/ken/p_afch_tabl_clie?p_no_client_cie=FR&p_param_id_raprt=790), visité le 14 juin 2011.

### Subsistance matérielle des membres du groupe

(F1) La famille traditionnelle Casaubon s'efforçait de constituer un domaine plein<sup>58</sup>, sous un régime de production quasi autarcique et de le transmettre intact à un héritier chargé de la subsistance des jeunes et des vieux. Le père se donnait aussi le devoir d'établir ses fils sur d'autres terres. Les filles étaient prises en charge par le père, le frère ou le mari.

(F2) Le père travaille à temps plein sur la ferme tout en s'impliquant politiquement dans son milieu. La mère est enseignante, actuellement en congé sans solde. Elle envisage de se retirer du marché du travail pour s'occuper à temps plein de ses enfants et participer au développement de la ferme. Elle se charge déjà de la comptabilité. Elle profite pleinement de tous les congés de maternité et des prestations pour enfants offertes par les régimes d'État (fédéral et provincial) et profite ainsi de temps libéré du travail extérieur pour se concentrer aux tâches et activités familiales.

### Observations :

La raison d'être du groupement, le besoin d'ordre social à Saint-Justin, était de léguer un domaine plein à son héritier. À l'époque, le domaine plein de Casaubon comportait 121 arpents (102 acres ou 41 hectares<sup>59</sup>). À l'époque, l'habitant qui ne le possède pas déjà tentera de constituer le domaine plein, c'est-à-dire *un domaine sur les diverses parties duquel il puisse obtenir directement toutes les denrées qu'il consomme, tous les matériaux qu'il utilise* (p. 71). Si des terres limitrophes ne sont pas disponibles, l'habitant achètera des terres même s'il doit parcourir des distances importantes pour les exploiter. Ainsi, au cours de quarante années, le père Casaubon a pu agrandi son domaine, au moyen d'épargnes patiemment amassées, en achetant successivement une terre de 12 arpents de prairie, 20 arpents de terre arable, 35 arpents de bois et 12 autres arpents de prairie. Ce domaine plein ne sera morcelé qu'en cas extrême de mauvaises affaires, par exemple, le décès précoce du chef de famille ou la faillite. L'habitant qui réussira à

---

<sup>58</sup> Le domaine plein, c'est-à-dire un domaine sur les diverses parties duquel il puisse obtenir directement toutes les denrées qu'il consomme, tous les matériaux qu'il utilise (p. 71).

<sup>59</sup> <http://foncier.mrnf.gouv.qc.ca/conversion/index.asp>, visité le 11 juillet 2011.

augmenter son pécule au-delà du domaine plein pourra en faire bénéficier ses fils en morcelant le domaine. Ainsi, un voisin, François Gagnon, ayant hérité de 60 arpents au décès de son père, a monté le domaine à près de 300 arpents. Ses fils ont ainsi pu bénéficier, du vivant de leur père, de leur propre terre. Les filles, quant à elles, ont reçu *un mobilier et un trousseau très complet, un rouet, une brebis, une vache et enfin une somme de 50 dollars (p.73).*

La limite des données dont nous disposons ne nous permet pas de faire la comparaison entre la situation du domaine plein de Saint-Justin et le domaine de la famille Belhumeur. Par contre, nous pouvons affirmer que c'est toujours le souhait des propriétaires d'entreprises agricoles et d'élevage de pouvoir compter sur la participation d'un de leurs fils au patrimoine familial. Ce qui est nouveau par contre, c'est qu'une de leurs filles peut aussi être pressentie pour poursuivre le patrimoine familial. Autre élément des temps nouveaux, les cultures et l'élevage se sont transformés pour devenir de grandes monocultures. L'agriculteur doit donc compter sur des entrées d'argent pour combler ses besoins de biens de consommation, d'appareils et d'outillage et de services. Nous sommes très loin du régime autarcique. De même, l'enfant qui s'installe sur la terre doit effectuer des paiements, des redevances ou d'autres transferts monétaires parfois assez importants au parent qui lui vend sa terre. Ainsi, le fils se voit offrir la possibilité d'acheter la moitié de la ferme paternelle « *Mon père m'avait dit, bien là lui était tanné d'être sur la ferme tout seul, il dit, si tu prends la ferme avec moi, je t'en donne la moitié. Ça fait que ça va faire ton fonds de pension, si tu veux acheter le reste avec la moitié des actions, tu peux y arriver.* » Dans plusieurs cas, les enfants ne sont pas en mesure de racheter la ferme familiale, celle-ci représentant une valeur considérable. Pour remédier à la situation, des mesures fiscales et des incitatifs financiers ont été instaurés. Par exemple, une prime à l'établissement est offerte par la Financière agricole<sup>60</sup>. Nous ne sommes pas en mesure d'établir les compensations, s'il y a lieu, qui ont été attribuées aux deux sœurs.

---

<sup>60</sup> <http://www.laterre.ca/politique/strategies-fiscales-pour-le-transfert-de-ferme/> , visité le 18 juillet 2011.

La famille Casaubon, dans sa forme autarcique, comptait exclusivement sur la force de travail des personnes de la communauté et de quelques voisins à l'occasion. De nos jours, les entreprises familiales de culture et d'élevage ont dû s'adapter à la mondialisation avec une toute autre structure. Les productions de la terre sont devenues de grandes productions spécialisées qui ne sont pas consommées localement, mais bien exportées vers des marchés extérieurs. La main-d'œuvre est salariée et la mécanisation est de plus en plus perfectionnée. D'où l'obligation de toute une série de mesures de contrôles de marché, de prix et de production qui ne peuvent être régulés que par l'État ou par des associations ou regroupements nationaux.

### **La paix au foyer, les relations familiales**

(F1) La mère a vu son rôle grandir dans un pays où les hommes, dès l'origine, eurent à exercer leur activité loin du foyer : traite des fourrures et exploitation forestière. La mère semble jouir d'un statut à peu près égal à celle du père. Deux des garçons travaillent à l'extérieur rapportant leur salaire à la maison. Les tantes et les filles travaillent à la maison. L'autorité du curé est supérieure à celle du père. Par le contrat de mariage, le père prend des mesures pour que le bien de la famille ne puisse, par la mort prématurée de l'héritier et le mariage subséquent de la bru, passer pour partie en mains d'étrangers.

(F2) Les décisions se prennent conjointement dans le couple. Chacun jouit de périodes de temps pour des activités personnelles. Le grand-père paternel, même s'il est copropriétaire, ne semble pas s'immiscer dans les affaires de la ferme. Il est tout au plus un conseiller. Nous ne détenons pas d'information en ce qui a trait à la préservation du bien familial au sein de la famille. Le curé n'exerce plus d'influence sur les décisions ou les actions de la famille. Les mesures étatiques de soutien à la famille jouent un rôle prépondérant dans l'organisation du milieu de vie.

### Observations :

L'observation effectuée par Gérin porte sur la vie intrafamiliale et c'est sur cette base qu'il lui est permis de constater que la mère semble jouir d'un statut équivalent à celui du père. Il en fait la comparaison avec les familles françaises :

M. Baudrillart (Populations agricoles de la France, Vendée, p.184) nous montre le paysan vendéen attablé en mangeant pendant que sa « créature » se tient humblement debout à ses côtés pour le servir. Telle n'est pas la position de la femme d'habitant à Saint-Justin. Elle est bien encore désignée familièrement « créature » (p.86).

Selon les critères relevés par Gérin, la femme semble *jouir d'un statut à peu près égal* à celui de l'homme. À cette époque, par contre, la femme ne jouissait pas des droits élémentaires citoyens. Nous avons vu précédemment qu'advenant la mort prématurée de son mari, la terre doit revenir au frère de ce dernier peu importe l'investissement en temps et en énergie que la femme y ait mis. Autre exemple, ce n'est que le 25 avril 1940 que les femmes du Québec, les dernières Canadiennes à pouvoir exercer ce droit, ont obtenu le droit de voter aux élections provinciales. Il a fallu attendre l'arrivée de la première femme députée, Marie-Claire Kirkland-Casgrain, pour voir l'adoption d'une loi, en 1964, qui modifie le Code civil du Bas-Canada et permette aux femmes mariées d'acquiescer la responsabilité civile et financière et de pouvoir exercer une profession sans l'autorisation de leur mari<sup>61</sup>. Force est d'admettre que, lors de l'enquête de 1886, l'absence de participation citoyenne n'était pas unique aux femmes. La participation se limitait aux affaires de la paroisse, une institution traditionnelle des Canadiens-français. Les gouvernements local, provincial et fédéral avaient été introduits depuis peu<sup>62</sup> et étaient, par surcroît, d'origine anglaise. Les affaires provinciales et fédérales étaient laissées *aux mains de politiciens de profession recrutés principalement dans les villes et formés en partis pour la conquête du pouvoir* (p.126). Gérin ajoute que jusqu'à présent, *la masse ne paraît pas s'être élevée suffisamment pour tirer bon parti de ce mécanisme gouvernemental*.

---

<sup>61</sup> La loi sur la capacité juridique de la femme mariée, S. R., 1964, chap. 66

<sup>62</sup> La Confédération du Canada a été signée le 1er juillet 1867

Dans l'optique communautariste de l'époque au Québec, il était tout à fait normal que les fils travaillant à l'extérieur remettent leur salaire pour *grossir le budget de la famille*. La redistribution se faisait au moment de l'établissement de ces fils à l'extérieur du domaine familial. Le père Casaubon est considéré être un bon chef de famille puisqu'il fait régner la bonne entente au sein de la famille dont il est responsable :

Lors de mes visites chez les Casaubon, j'ai été frappé de l'accord qui réglait être tous les membres de cette nombreuse famille, et particulièrement des attentions dont les deux tantes, Marguerite et Julie, étaient l'objet. Leur père les avait laissées dans une situation assez difficile, puisqu'il se contentait de les recommander à la bienveillance de leur frère Louis, son héritier, et il n'avait légué à chacune d'elles qu'une brebis (*p. 91*).

Le curé exerce une forte influence sur les habitants de la paroisse, voire même une autorité incontestable.

Des trente-deux familles rencontrées lors de la vaste enquête dans la Chaudière-Appalaches, quatre familles se sont dites catholiques pratiquantes, c'est-à-dire qu'elles assistaient régulièrement à la messe le dimanche. Une seule comprenait des parents de moins de 60 ans. Le curé n'exerce pas d'influence directe sur la famille rencontrée.

Dans les cas où la *paix au foyer* n'est pas maintenue, la société d'aujourd'hui s'est dotée d'institutions, formelles ou communautaires, chargées de voir à protéger les plus vulnérables. Dans ce sens, la Direction de la Protection de la Jeunesse (DPJ) interviendra pour protéger et apporter soutien aux enfants maltraités. Dans le même ordre d'idées, l'agent régulateur qu'est l'État interviendra en cas de violence conjugale, de divorce, de droits de garde d'enfants, etc. Tout comme jadis l'Église, l'État intervient maintenant pour le maintien de la paix dans la sphère publique avec ses services policiers et judiciaires.

### **L'éducation des enfants**

(F1) L'enfant est admis à l'école de rang à partir de six ou sept ans pour se rendre, tout au plus à la fin du cours primaire. Les rares jeunes qui poursuivront seront, pour une large part, pressentis et soutenus par le clergé pour des vocations religieuses. Les procédés



d'éducation sont autoritaires. Ils sont plus répressifs que stimulants : on cherche à former des *hommes bons, dociles et religieux* plutôt que des *hommes hardis et d'initiative*.

(F2) Franco, à la demande de son père, s'est retiré de l'école après l'obtention de son secondaire 5 pour prendre une part active dans les activités familiales de la ferme. Il avoue que, s'il avait poursuivi jusqu'à l'école d'agriculture, il aurait été mieux outillé pour faire face aux défis que posent les activités d'élevage et agricoles contemporains. Suzie a obtenu son brevet d'enseignement. Les parents s'inquiètent de la possibilité de fermeture de l'école du village faute d'enfants.

### **Observations :**

À la fin du dix-neuvième siècle, jusqu'à l'âge de six ou sept ans, l'enfant est soumis à peu de restrictions d'horaire, il est libre d'accompagner l'un ou l'autre des membres de la famille à ses activités quotidiennes ou non. Il demeure dans le giron familial sans autre contact avec la société. *Jusqu'à l'âge de six ou sept ans, l'enfant est choyé, gâté même. On s'amuse de ses propos; on lui fait maint jouet, on lui laisse pleine liberté. Puis on songe à l'envoyer à l'école (p.104)*. Ses premiers contacts avec le monde hors famille se produisent lors de la rentrée à l'école vers cet âge. L'enfant était souvent retiré de l'école vers dix ou onze ans, les garçons surtout, pour venir prêter main-forte aux activités familiales.

Ce n'est qu'à partir de 1846 que l'on amorce l'établissement des écoles dans toutes les paroisses de la région de Saint-Justin qui se situe en bordure du fleuve Saint-Laurent entre Montréal et Trois-Rivières. Ainsi, la majorité des habitants adultes de la région au moment de l'enquête de Léon Gérin en 1886 ne savent ni lire ni écrire. C'est le cas de M. Casaubon. Madame Casaubon a été plus favorisée, étant la fille de l'un des rares instituteurs de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Elle avait d'ailleurs enseigné avant de se marier. Pour cette raison, Madame Casaubon voit scrupuleusement à ce que ses enfants réussissent à l'école : *en 1886, Ovide, alors âgé de dix ans, ne partait jamais pour l'école sans avoir récité sa leçon à la maison (p.105)*. En général, les filles complètent le cours primaire. À part la prêtrise, seules les professions libérales, notaire, avocat ou médecin sont

envisagées. Gérin remarque que certains agriculteurs qui ont atteint une certaine aisance financière ont *l'ambition de faire de quelques-uns de leurs enfants (sans toujours tenir compte de leurs aptitudes) des prêtres, sinon, des médecins, des notaires, en un mot, des 'messieurs' (p.110)*. La plupart des habitants de Saint-Justin n'attachent toutefois pas grande importance à l'école et tous les prétextes sont bons pour ne pas y aller. *La formation et les conditions de vie de l'habitant de Saint-Justin, ne sont pas, on le conçoit, des plus favorables à la diffusion des connaissances et à la culture de l'esprit (p.109)*. Dans la paroisse voisine, note Gérin, il y aurait *un agriculteur qui s'était monté toute une bibliothèque agricole, dont il appliquait avec soin les enseignements à l'exploitation de sa terre (p.109)*. Un cas rare.

Certains traits de la société québécoise restent imprégnés de la tradition. De nos jours, c'est toujours le souhait le plus cher des agriculteurs que de voir leur fils reprendre le domaine familial avec cette petite différence que, quelques fois, la reprise se fait par la fille aussi avec grand bonheur. Selon Halbwachs, il ne saurait en être autrement :

Ainsi, lorsque dans une société qui s'est transformée subsistent des vestiges de ce qu'elle était primitivement, ceux qui l'ont connue en son premier état peuvent aussi fixer leur attention sur ces traits anciens qui leur ouvrent l'accès d'un autre temps et d'un autre passé. Il n'est guère de société où nous ayons vécu quelque temps qui ne subsiste, du moins qui n'ait laissé quelque trace d'elle-même dans des groupes plus récents où nous sommes plongés ; la subsistance de ces traces suffit à expliquer la permanence et la continuité du temps propre à cette société ancienne et qu'il nous soit possible à tout moment d'y repénétrer par la pensée (Halbwachs, 1947: 22).

Dans le cas de la famille Belhumeur, la route semblait toute tracée : *Lui, il ne s'était jamais posé la question à savoir ce qu'il allait faire dans la vie parce que dans le fond...* La position ici est plus traditionnelle, le garçon était déjà désigné comme héritier. Aussitôt que le secondaire fut complété, avant de se diriger vers le cégep, le grand-père offre au père Belhumeur d'acheter la moitié de la terre par son travail. Le père Belhumeur se rendra vite compte que, même pour reprendre la ferme familiale, l'école aurait été un atout très important : *J'aurais probablement été mieux d'aller à l'école, d'aller en agriculture. Ça aurait été un plus. Là, j'ai appris sur le tas longtemps*. La transmission des expériences

du père au fils ne suffit pas, il faut y ajouter des connaissances techniques éprouvées qui permettent d'augmenter la productivité et le rendement de la terre.

De nos jours, le système scolaire au Québec est un droit universel, peu importe la classe sociale, la provenance ou la région géographique habitée. Pour y soustraire un enfant, les parents doivent démontrer que les droits fondamentaux à l'éducation de l'enfant ne seront pas brimés et que l'enfant aura droit à une instruction de qualité et adaptée au programme établi par le Ministère de l'éducation. À cause de l'importance qu'elle joue dans la socialisation, nous accorderons une importance particulière au temps scolaire que nous nommerons plutôt *le temps institutionnel de l'enfant* qui englobe non seulement la période d'enseignement obligatoire à partir de six ans, mais aussi, le préscolaire cinq ans et la période de la garderie en Centre de la petite enfance (CPE), organismes régis par l'État.

En plus du système scolaire, le Québec a mis en place l'un des régimes de garde d'enfant d'âge préscolaire des plus généreux de l'Occident. Ce régime, au tarif de sept dollars par jour au moment d'écrire ces lignes, s'adresse à tous les enfants d'âge préscolaire que les parents soient ou non sur le marché du travail. L'universalité et le grand besoin de ce programme très populaire font que le service ne suffit pas à la demande. Pour pallier à cette insuffisance de services, le gouvernement a institué un programme de crédits d'impôts pour les parents qui doivent payer directement le prix du marché pour la garde de leur enfant. Ainsi, les mesures d'accès à la garderie étatique deviennent accessibles à tous les enfants du Québec. Depuis le début de l'ère industrielle, l'analyse des *temps institutionnels des enfants* est centrale dans l'étude des temps sociaux. En effet, les premières écoles instaurées par l'État en Angleterre au XVIIIe siècle ont été ouvertes en réponse à la difficulté de recruter chez les paysans de la main-d'œuvre adaptée aux impératifs des horaires des usines. Les paysans étaient habitués à régler leur temps au rythme de la nature, au gré des saisons et des charges familiales et sociales. Il leur était donc assez difficile de les maintenir entre quatre murs et de leur demander de fonctionner au rythme de l'horloge. On a donc eu l'idée d'habituer les paysans dès leur plus jeune âge à se soumettre aux impératifs de l'horloge en instituant des écoles, dont plusieurs étaient d'ailleurs installées à

proximité de l'usine, pour recevoir les enfants des travailleurs. Aujourd'hui, nous reconnaissons aussi dans cette scolarisation pour tous un avantage pour le développement de la personne. Par contre, à l'époque, la mesure était contestée par plusieurs intellectuels. En effet, la croyance était que l'instruction ne devait pas être accessible à tous, surtout pas aux femmes. Seule l'élite devait en profiter. Instruire le paysan ou la femme, c'est leur donner des outils dont ils ne pourront jamais se servir autrement que pour contester l'autorité en place. Opposition ou non, tous ont dû se rallier aux arguments des industriels en quête de main-d'œuvre. Deux siècles plus tard, la garderie a, dans bien des cas, un rôle semblable. L'ère industrielle est derrière nous, nous sommes maintenant dans l'ère postindustrielle qui, d'après Daniel Bell, confirme le dépassement des nécessités matérielles et permet à l'homme de se consacrer pleinement au développement des connaissances (1976b). À l'impératif de l'horloge, qui est toujours aussi présent dans les *temps sociaux institutionnels des enfants*, s'ajoute la notion de socialisation.

La socialisation, que nous identifions comme un processus d'intégration des valeurs d'une société, produit des dispositions durables, mais non immuables et devient en partie une source de reproduction de l'ordre social et en partie un agent de changement social. Cette réflexivité va à l'encontre de l'habitus de Bourdieu qui s'exprime dans un ensemble de pratiques profondément ancrées, distribuées inégalement selon les classes sociales, et qui ne sont qu'une contribution à la reproduction sociale. Par contre, à l'instar de Bourdieu, pour qui l'élément de socialisation premier de l'enfant est l'école, nous ajouterons que les *temps sociaux institutionnels des enfants* sont les éléments de socialisation premiers de l'enfant. L'accès universel au système de CPE vise donc deux objectifs : l'accessibilité des parents au marché du travail, à la production, et celui d'inculquer et d'intégrer les normes sociales uniformes dès le plus jeune âge. L'accès universel vise ainsi à combler les lacunes de stimulation intellectuelle, motrice ou sociale des milieux de vie défavorisés. Les attentes envers les enfants sont très élevées de nos jours, madame Belhumeur relevait la situation : *Le monde a un enfant ou deux. On dirait que tout le monde doit finir Premier ministre ! Tout le monde doit finir avec une carrière pas possible. (...) Parce que même on connaît*

*une famille<sup>63</sup> du village<sup>64</sup>, leur enfant a six ans. À chaque jour, il va à Québec, dans une école anglaise pour augmenter ses chances [d'emploi] plus tard. Il se tape le village - Québec, à tous les jours ! Plus d'une heure d'autobus matin et soir !* Dans un mémoire paru en 2011, Valérie Besner conclut que « *laisser aller la nature* » n'est pas un thème très populaire dans l'éducation des enfants. Les parents rencontrés ont plutôt tendance à parler de « stimulation » ou du « potentiel » de leur enfant (2010a). Cette affirmation confirme que le temps social de l'enfant en est un de *temps social institutionnalisé*. En plus d'être soumis aux horaires de ses parents, l'enfant est soumis à un horaire rigoureux propre au bon fonctionnement des institutions. Son temps à la garderie est scandé par le temps de l'arrivée des amis, le temps des jeux (encadrés), le temps de la collation, le temps de la sieste, etc. On retrouve la même exigence horaire que celle pour le travail, la même alternance activités (travail) / repos. Ce temps est tout à fait étranger à l'horloge biologique de l'enfant, étranger à ses besoins naturels et, surtout, hors des temps de spontanéité et de créativité.

Nous sommes très loin de l'enfant décrit par Gérin qui va et vient librement autour des activités des adultes. Force est d'admettre que l'enfant d'aujourd'hui ne se retrouve pas devant l'avenir tout tracé d'avance de la société traditionnelle de 1886 à Saint-Justin non plus. En ce temps, garçons et filles connaissaient très tôt leur rôle social et l'objectif consistait à s'y préparer en suivant le modèle des parents. On ne saurait se contenter des méthodes de socialisation du XIXe siècle pour préparer un enfant au XXIe siècle.

À l'encontre de la pratique généralisée d'aujourd'hui de la garderie à partir de l'âge de 12 ou 18 mois, la famille Belhumeur essaie de maintenir un environnement où les enfants n'auront pas à subir des horaires de vie trop contraignants tout en leur assurant une socialisation adéquate au mode de vie actuel. Lorsque madame travaille, une aide vient à la maison pour garder les enfants. Les parents Belhumeur préfèrent intégrer les enfants aux activités quotidiennes des parents, lorsque c'est possible. Selon le témoignage des parents,

---

<sup>63</sup> Famille francophone

<sup>64</sup> Nom du village remplacé pour préserver l'anonymat

ce mode d'éducation assure pour les enfants Belhumeur un *accès à de l'information qu'un enfant n'aurait pas normalement*. Cette position va à l'encontre des normes sociales qui stipulent que les enfants doivent très tôt socialiser avec d'autres enfants et avec d'autres milieux pour une meilleure intégration au monde scolaire : *Parce qu'on s'est fait dire souvent, hein ! Vos enfants ! Ils ne vont pas à la garderie ? Ils ne seront pas sociables !* Pour pallier à cette possible lacune, les enfants Belhumeur vont à la garderie une journée par semaine.

### **4.3 Moyens d'existence – les ressources matérielles**

#### **Le lieu**

(F1) Plaine basse, terrasses et montagnes laurentiennes, Saint-Justin est situé dans la province de Québec, sur le cours mitoyen du fleuve Saint-Laurent. Les maisons sont disposées de chaque côté d'un rang ou d'un chemin à l'extrémité des terres. Le rang est une caractéristique du territoire québécois. Il s'agit d'un rang double lorsque les habitations se font face comme c'est le cas à Saint-Justin. Autrement, les maisons sont construites à l'une des extrémités ou au centre du domaine. Le rang double permet de contrer l'isolement social par un plus grand rapprochement de foyers. En France, traditionnellement, les gens se regroupent dans des villages et exploitent des parcelles de terres disséminées.

(F2) Située au sud du Saint-Laurent, dans une région de terres fertiles, à l'intérieur des terres, la ferme donne sur un rang à environ 3 kilomètres du village de près de 3 500 habitants. La famille a donc accès aux commodités de l'agglomération tout en gardant un caractère rural à leur terre. La maison est construite près de la route principale. Une piste cyclable longe la route devant la maison. Le village a connu un développement industriel suite à l'établissement de grandes coopératives agricoles. Les industries ont attiré des travailleurs de diverses nationalités qui se sont installés depuis trois générations au village. C'est une particularité pour la région.

**Observations :**

Selon Carrier (1960a: 85), Gérin ne nie pas les conditions en quelque sorte déterminantes du lieu, mais il ne va pas jusqu'à accepter le déterminisme qui prévaut au début du XXe siècle où la nature et le milieu édictaient leurs lois.

C'est la nature physique qui pose les conditions, les limitations, mais c'est l'homme qui accepte ou rejette ces conditions, qui se conforme, s'adapte aux exigences du milieu ou s'y montre réfractaire, s'y soumet ou le transforme, bref, qui fait son choix entre plusieurs alternatives (« À propos du village à banlieue morcelée », Bulletin de la Société internationale de Science sociale», no 110 (nov. 1913) 163).

Par contre, pour situer la relation avec les autres groupements, Gérin utilise souvent l'exemple de deux municipalités limitrophes à Saint-Justin. L'une, plus prospère, et une autre, moins prospère.

Le voisinage d'antan comporte trois entités distinctes : le premier voisin, le rang et la paroisse. La plupart des colons de la région provenaient d'une région de France où chacun était établi au centre de son domaine. Malgré les efforts de la bureaucratie coloniale pour regrouper les colons dans des villages pour leur sécurité et pour faciliter les approvisionnements, ils résistèrent et obtinrent l'autorisation de s'installer sur leurs terres. Le regroupement autour du double rang brisait l'isolement et permettait d'assister plus facilement les autres en cas de besoin. Le premier voisin de chaque côté faisait pratiquement partie de la famille, avec qui on pratiquait les échanges de services, d'équipements ou de chevaux. On allait veiller les malades chez le voisin et on allait chercher le prêtre ou le médecin pour lui. Chaque rang voyait à l'assistance de ses pauvres. La famille était la première responsable d'aider les plus démunis, mais dans le cas où la famille ne pouvait s'en occuper, on avait recours aux personnes du rang ou de la paroisse. Les indigents étaient nourris et pourvus de toutes choses par des contributions volontaires effectuées tous les six mois environ. L'une de ces tournées était faite par les jeunes gens qui vont de maisons en maisons en chantant la veille du Nouvel An. Il s'agit de la *guignolée*. Les habitants de chaque rang ont à cœur de pourvoir aux besoins des pauvres. Il serait

déshonorant de devoir recourir à des personnes des rangs voisins. La paroisse, de par l'autorité du curé, est centrale dans l'organisation de Saint-Justin. Nous y reviendrons lorsque nous aborderons les relations avec les autres groupements.

La maison des Belhumeur a été construite selon la configuration du rang double, près de la route. La paroisse, quoiqu'encore existante, a perdu de son importance chez les habitants des lieux. Le mot « paroisse » n'a pas été prononcé une seule fois lors de l'entretien. Les habitants s'identifient maintenant à leur village, leur MRC<sup>65</sup> et leur province. Le palier fédéral exerce peu d'intérêt et peu d'implication de la part des Québécois francophones. Un article de la journaliste Marian Scott publié dans la Gazette au mois de décembre 2010<sup>66</sup> fait remarquer que 31 pour cent des francophones s'identifient uniquement au Québec et 39 pour cent comme Québécois en premier lieu<sup>67</sup>. Au cours d'une entrevue à CTV News<sup>68</sup> le directeur général de l'AEC, Jack Jedwab, disait que le détachement des Québécois francophones du Canada est profond et qu'il sera difficile à faire changer. "Ils voient le Québec comme leur famille et leur première référence en ce qui a trait à leur adhésion".

De nos jours, dans une société où l'État providence prend en charge la redistribution des ressources aux personnes dans le besoin, la solidarité se manifeste par la participation citoyenne. Ainsi, les voisins sont absents du discours de la famille Belhumeur. Par contre, Franco s'engage dans la politique et siège sur des conseils d'administration. Le couple a participé à l'élaboration de la politique familiale et a collaboré à la présente étude. L'activité économique de la région de la famille Belhumeur est toujours mue par ses activités agricoles. L'esprit coopératif du village voisin a donné naissance à une quinzaine de groupements coopératifs vers 1940, notamment dans le domaine agricole. La

---

<sup>65</sup> Municipalité Régionale de Comté – regroupement administratif d'instances locales, sous la présidence d'un préfet choisi parmi les maires membres de cette MRC (80 MRC) ou élu au suffrage universel (9 MRC) pour l'administration du territoire dans n plan quinquennal.

<sup>66</sup> [Attachment, but not attachement: Survey results show patriotism in Canada is higher than in the U.S. -but only outside Quebec, December 30, 2010](#). Visité le 19 juillet 2011.

<sup>67</sup> Sondage par Internet conduit par l'Association d'études canadiennes (AEC) auprès de 1 224 Québécois durant la première semaine de décembre 2010. Un sondage équivalent conduit par téléphone présenterait une marge d'erreur de 2,9 points 19 fois sur 20

<sup>68</sup> [Quebecers less likely to say they're Canadian: poll, December 30, 2010](#), visité le 19 juillet 2011



coopérative avicole (abattage de volailles) est encore fortement présente sur le territoire dont le développement est marqué par une industrie agroalimentaire et manufacturière représentant plus de 1000 emplois. Pas moins de 79 entreprises agricoles (fermes laitières, porcines ou bovines et une ferme spécialisée dans l'élevage d'autruches) se situent sur le territoire du village. La municipalité compte aussi sur l'apport d'un centre de formation agricole.

### **Le travail**

(F1) La simple récolte tient peu de place à Saint-Justin. La culture est le moyen principal, direct ou indirect, d'existence. Une culture quasi-patriarcale, mixte et vivrière qui a pour complément de nombreuses fabrications domestiques : filage, tissage, chandelles de suif, savon, cuir, étrilles et brosses avec le poil des porcs abattus, terre à bois, érablière, fabrication d'outils, etc. Les travaux sont répartis entre les hommes et les femmes de manière traditionnelle.

(F2) Chez la famille Belhumeur, l'activité principale jusqu'à tout récemment était l'élevage du porc. La production est exclusivement vendue à la Fédération des producteurs de porcs. La baisse de sa valeur marchande et de nouvelles réglementations ont ralenti cette exploitation. Au moment de la rencontre, cette activité était interrompue chez les Belhumeur, le temps de voir si la ferme pouvait être rentable autrement. En plus de l'élevage, la ferme produit du maïs, du soya, du blé, des légumes variés dans un petit potager, une érablière et, tout récemment, une bleuetière. Le père siège sur le CA de l'Union des producteurs agricoles et songe se présenter en politique. Lorsqu'elle travaille à l'extérieur, la mère enseigne dans une école secondaire. Elle doit faire plusieurs kilomètres en voiture chaque jour pour s'y rendre. Une séparation entre temps de travail et temps familial qui ajoute un temps social considérable pour les travailleurs : le temps de transport.

### **Observations :**

La terre de l'habitant de Saint-Justin ne produit pas ce qu'elle devrait produire, la culture est pratiquée selon les méthodes rapportées de France plus de deux siècles plus tôt.

Les méthodes de labours et de culture traditionnels, la disposition des champs, des fossés et clôtures et *enfin l'assolement quadriennal ou double-biennal suivi par l'habitant canadien (deux années de grain, deux années de jachère herbée ou de prairie), est essentiellement le même que celui pratiqué, de temps immémorial, au Perche, petite province de la France qui a fourni au Canada son premier contingent de colons agricoles (p.65)*. La culture pratiquée n'est ni productive, ni perfectionnée. Gérin ajoute que les rendements sont faibles et la quantité de produits souvent médiocre. L'exploitation du troupeau n'est pas plus intensive et ne donne pas de meilleurs résultats. À part quelques arrivages d'instruments aratoires mécanisés, Casaubon possède une faucheuse à cheval et une machine à battre. Le mode de production respecte la tradition ancestrale des premiers arrivants au Canada. Cet attachement aux méthodes ancestrales retient le temps pour cette société qui vit sous la domination des Anglais. Houle et Hamel (1983d : 282) citent Fernand Dumont : *On a l'impression que, impuissante à se reconnaître dans ses conditions matérielles d'existence, une collectivité s'est exilée dans un univers social parallèle, celui du souvenir, du rêve, de la spéculation*. Les auteurs ajoutent, *le Québec, pourrait-on dire était à contretemps; les plus sévères pourraient ajouter : hors du temps (p.282)*. Ce retour au Moyen-Âge aurait permis aux *Canadiens-français*, selon Marcel Rioux, de se redonner des fondements nouveaux, de fonder leur temporalité propre. Vivre ainsi le seul temps possible participe à se donner une structure propre, dominée, mais spécifique. Une société à double temps comme celle-ci est nécessairement à double structure.

On ne trouve dans chaque paroisse que fort peu d'électeurs qui cherchent à se rendre compte des intérêts en jeu [dans les affaires provinciales et fédérales] et l'on trouve partout un trop grand nombre de ces électeurs prêts à vendre leur voix pour la moindre considération. Aussi, ces intérêts sont-ils virtuellement laissés aux mains des politiciens de profession recrutés principalement dans les villes et formés en partis [politiques] pour la conquête du pouvoir. (Gérin, 1898, 1948 : 126)

Il faudra attendre la *Révolution tranquille* des années soixante pour rattraper ce retard. L'agriculteur que nous avons étudié en 2011, a bénéficié des avancées d'une société qui s'est donnée une identité : les Québécois et les Québécoises. Cet agriculteur est au fait des cultures et des méthodes d'élevage les plus avant-gardistes. Il a participé activement aux activités de la Fédération des producteurs de porcs à titre d'administrateur pendant cinq

ans ; il siégeait au comité de l'école d'agriculture du MAPAQ à titre de représentant de la Fédération. Il y a appris beaucoup et s'est construit un réseau social. Au moment de l'entretien, il considérait se présenter aux élections municipales au prochain terme. Il avait été approché au même moment que sa femme lui disait : *tu devrais te présenter, tu sais au lieu de chialer dans ton salon, ça ne change pas grand-chose*. Bien de son temps, le couple réalise que l'agriculture ne se pratique plus en vase clos, en autarcie : (...) *c'est encore là le réseautage qui est bien important. Quand tu es en affaires, si tu connais du monde, tu n'en connais jamais trop. C'est ça. Ça fait que là ça va être un autre bagage [la politique]*. Cette famille démontre un engagement social et politique supérieur aux autres familles rencontrées lors de la recherche.

Nous l'avons vu précédemment, une préoccupation de la famille Belhumeur est de faire de bons choix en relation avec le temps libéré. Nous hésitons à parler de temps hors travail puisque les activités de la ferme demeurent des temps assez intégrés à tous les temps sociaux des familles. Par contre, la famille essaie de planifier les cultures et les élevages pour pouvoir dégager du temps de qualité exclusivement pour la famille dans des activités qui ne sont pas reliées aux travaux de la ferme.

Comme temps social, le temps libre n'échappe évidemment pas aux multiples déterminations, normes, conditionnements et interactions sociales qu'il contribue à produire en interrelation avec les autres temps sociaux. Le temps libre doit avant tout s'entendre comme *temps libéré*. Libéré de la contrainte sociale la plus forte exercée par le travail qui impose des règles de fonctionnement strictes et assigne une place définie à l'individu. Espace social où les normes sociales, sans s'effacer, deviennent plus lâches, où les choix sont plus nombreux et plus ouverts, où l'individu est plus à même d'interagir et de peser sur le contexte où il se situe, le jeu social devient plus souple, les normes sociales y sont autant à construire que déjà construites, l'individu n'est pas libre, il n'est que *plus libre*. » (Sue, 1994 : 193)

Dans ce contexte, c'est le choix de l'activité qui en détermine la durée et qui représente le reflet des valeurs priorisées par les individus. Ainsi nous verrons la famille Belhumeur rechercher des types de cultures qui pourront se faire en simultané pour ne pas accaparer tout le temps.

Tu sais, on ne voulait pas avoir des fraises qui commencent au mois de juin puis du monde dans la cour toute l'année. Ça nous donne un petit mois *off*. Après, quand on a fini les travaux aux champs au mois de juin, aller jusqu'à la première d'août là, cinq, six semaines tranquilles là. Puis après ça, bien ça recommence. (Franco)

Jusqu'à tout récemment, la ferme faisait l'élevage de porcs, la production a été interrompue au moment de l'entretien pour cause de ralentissement économique dans le marché. Cette pause a permis au couple de réfléchir et d'explorer d'autres avenues pour atteindre la rentabilité de la ferme tout en profitant de la vie hors travail avec les enfants. La production animale requiert une présence constante et régulière, la gestion de l'horaire de la famille est soumise aux impératifs des soins à donner aux animaux. Pas question par exemple de retarder *le train* pour aller chercher les enfants à la garderie. La conciliation travail-famille repose donc entièrement sur le dos de la mère même lorsqu'elle est sur le marché du travail. De plus en plus, les pères participent à l'éducation et aux soins des enfants. À preuve, lors de notre visite, c'est le père qui est monté avec les enfants pour la lecture du conte avant la sieste des enfants. Cette situation semblait faire partie de la routine dans le ménage. Pour le père Casaubon, l'important était de léguer des biens importants à ses enfants par son travail assidu et par la frugalité de son style de vie. Pour le père Belhumeur il importe de passer du temps avec ses enfants, quitte à faire des sacrifices matériels pour y arriver.

Léon Gérin, en 1886, dira que *l'on ne trouve pas de propriété sans maître*. Toutes les terres sont occupées, de la chaîne de montagnes au fleuve Saint-Laurent. Les terrains vagues qui restent au-delà de ces limites ne sont intéressants que pour l'exploitation forestière. Les habitants en quête d'espace de culture vont quitter la région pour se diriger vers les *townships* de l'est (Cantons de l'est), vers le Lac Saint-Jean, vers Saint-Jérôme ou vers Nominigüe. Quelques-uns se dirigeront aussi vers les exploitations minières et forestières de l'ouest américain ou vers la Nouvelle-Angleterre. Déjà, il était question d'exode vers les grands centres, une préoccupation à la base même de la recherche-action que nous avons dirigée dans la Chaudière Appalaches.

Les moyens de transport se sont multipliés et se sont perfectionnés au point où les déplacements en viennent à occuper des préoccupations secondaires dans les choix de vie des familles. Plusieurs parents reliaieront au second plan le temps de transport pour les déplacements vers le travail dans le choix de leur milieu de vie.

### **La propriété – les biens matériels possédés**

(F1) Le mode caractéristique de possession du sol est la petite propriété familiale sur laquelle l'on trouve des vestiges d'un ancien régime : Casaubon paie annuellement des rentes seigneuriales de quelques sous. La famille possède peu d'animaux domestiques en relation avec l'étendue du domaine. Les outils ou équipements nécessaires au travail sont variés et relèvent autant de l'ancien patrimoine français que de nouveautés portant souvent un nom anglophone ou une déformation de ce nom qui témoigne de leur origine américaine ou canadienne anglaise. Par exemple, un *buggy* prononcé *bogué*, est la voiture tirée par le cheval. Le mobilier sobre n'est pas en lien avec l'aisance de l'habitant. Le salaire, élément accessoire important dans le budget de la famille Casaubon, provient surtout du travail des fils à l'exploitation forestière ou minière ou dans des fabriques des villes. L'épargne est chose courante à l'époque. Elle n'est pas le résultat d'exploitation intensive, mais bien de la frugalité des modes de vie et des pratiques communautaires des membres du groupe qui fournissent main-d'œuvre et salaires gagnés à l'extérieur au profit du développement du bien familial.

(F2) La famille Belhumeur habite la maison de ferme paternelle. Elle l'a rénovée et agrandie pour se loger confortablement. Nous ne disposons pas des informations relativement aux conditions d'achat ou des modalités de paiements ou de redevances, ni des conditions de salaire et d'épargne de la famille.

### **Observations :**

Déjà en 1886, Gérin voyait venir la fin de la vie frugale des agriculteurs de Saint-Justin qui sont de plus en plus soumis aux tentations de dépenser de l'argent. Jusqu'alors, l'épargne de l'habitant se faisait au coût d'habitudes de frugalité de familles prévoyantes

jointes aux pratiques de dépendance communautaire de leurs membres. Gérin note que l'épargne des travailleurs à salaires, ceux séparés *du groupe familial*, diffère sous plusieurs rapports de la pratique de l'habitant. D'abord, elle se produit moins fréquemment, *la proportion des imprévoyants, de ceux qui vivent au jour le jour est plus forte*. Les épargnes sont de moins en moins utilisées à l'achat de terre, plusieurs personnes qui émigrent, ne reviennent pas. Enfin, ceux qui reviennent arrivent avec un esprit nouveau. Ils ont *moins d'attachement pour les anciennes pratiques traditionnelles de solidarité familiale ou paroissiale, et parfois plus d'initiative personnelle*. Ainsi, l'ouverture de nouvelles routes qui relie le village aux grands centres, l'arrivée de commerces et le retour au pays de jeunes gens qui sont allés travailler aux États-Unis ou ailleurs donne un dur coup à l'habitude de l'épargne en vue de l'achat de terre selon le modèle développé par les habitants.

Cette faculté d'épargne subit encore de rudes assauts suite à l'introduction dans les campagnes du commerce, qui inspire à ces familles, jadis simples, le goût des dépenses de luxe et d'apparat; par suite encore de ces ruraux des centres industriels avec leurs fortes tentations de salaires relativement élevés en argent (p. 85).

Traditionnellement, le salaire de l'enfant qui reste dans le giron familial venait tout simplement grossir le budget familial et servait ainsi à toute la communauté. Il est très honorant pour un père de famille de pouvoir donner du travail à ses enfants sans qu'ils ne doivent aller travailler hors du domaine familial. *Les familles de cultivateurs dont les enfants ne travaillent jamais que sur le domaine paternel jouissent de ce fait d'une plus grande considération (p. 83)*. Dans ce temps, l'autonomie des enfants passait bien après le bien de la communauté et le respect des traditions sous l'autorité du père. Peu à peu, les moyens de communication sur terre et sur eau s'intensifièrent et les jeunes gens se mirent à désertier les campagnes. Gérin ajoute que *beaucoup de familles ne surent se prémunir contre les séductions du marchand rural*. Elles renoncèrent à leur production artisanale pour acheter des biens fabriqués sans pour autant compenser ces nouvelles dépenses par de nouveaux revenus. *Le luxe, c'est-à-dire l'habitude des dépenses inconsidérées, hors de rapport avec les moyens de la famille, le luxe se répandit. Les familles s'endettèrent (...)*.

Dans la suite des choses, l'Institut Vanier de la famille (IVF) a décrété les années 2000-2010 : la décennie de l'endettement. Celle-ci donne suite à la décennie précédente : la décennie de l'effondrement de l'épargne. En effet, un rapport de l'IVF (2011c) révèle que les années 2000 ont vu l'endettement croître deux fois plus rapidement que durant les années 1990. Durant les années 90, l'épargne annuelle a, quant à elle, chuté des deux tiers. Actuellement, les salaires sont à la hausse, le chômage à la baisse, les familles comptent pour la plupart deux revenus d'emplois et pourtant, les Canadiens se retrouvent dans la décennie de l'endettement ! La démarcation entre *le luxe* et les besoins des familles était simple à faire chez l'habitant de Saint-Justin. Aujourd'hui, toutefois, la ligne est plus difficile à tracer. Le couple Belhumeur fait état de choix qu'ils auront à faire pour mettre en application leur choix vie : ... *nous autres on a juste une voiture*. En même temps, ils abordent la difficulté d'établir un cadre de besoins qui s'avèrent essentiels ou non essentiels, surtout pour leurs enfants : *Puis là, on a déjà eu quelques petites discussions, c'est la piscine, la gymnastique ou le patin. Mais c'est sûr qu'on va en avoir plusieurs discussions à avoir prochainement. Parce que, c'est ça qui s'en vient aujourd'hui, pas de compétitionner, mais de survivre aux autres types de familles. Tu sais les autres, les Wii, puis iPod, puis les ci, puis les ça, puis...*

Nous voilà plongés dans un temps nouveau, dans un temps où besoins et désirs se confondent ou du moins, prennent un sens nouveau. La notion de besoin prend plusieurs sens. Les familles se retrouvent devant des choix à faire. Ainsi, le travail des deux conjoints qui habitent en banlieue peut vouloir dire l'achat de deux voitures. Le choix d'avoir plusieurs enfants, comme c'est le cas pour la famille Belhumeur, implique des choix à faire pour plusieurs années. Selon Langlois (2002), les sociologues expliquent les phénomènes de consommation comme étant une combinaison de l'utilité (confort, sécurité), de la distinction (style de vie, distinction, signes d'appartenance à un groupe ou à un groupement) et du plaisir (satisfaction, consommation hédoniste). Selon l'époque, l'une ou l'autre de ces explications l'emportera sur les autres. Par exemple, si nous nous rapportons au temps de l'habitant de Gérin, la consommation prenait un sens exclusivement utilitaire. Peu à peu la distinction a fait sa place dans l'identification des besoins. Ainsi, les jeunes demandent leur iPod, critère d'inclusion sociale au groupe de leur âge.

Le plaisir lié à la consommation a été moins étudié en sociologie pourtant il représente un élément essentiel du caractère insatiable d'un besoin. Seuls les choix personnels peuvent en fixer les limites. Gérin, conformément aux inventaires propres au style LePlay, énumère et quantifie le nombre de vêtements portés par les habitants de la maisonnée (p.99). Il va sans dire que nous ne nous sommes pas aventurés dans un tel exercice lors de notre visite dans cette famille de six personnes en 2010. La consommation au-delà des choix que l'on peut faire, touche de près les temps sociaux surtout au plan de l'innovation technique. Nous avons vu précédemment que l'arrivée de la mécanisation a grandement amélioré la production de la ferme Casaubon. Aussi notons, sous un autre registre, celui des travaux domestiques et du temps qui y est dévolu de nos jours, par exemple la laveuse et la sècheuse pour l'entretien de vêtements, le lave-vaisselle, le four à micro-ondes, etc. Plusieurs heures ont été libérées qui modifient grandement le budget-temps de la maisonnée. La frugalité et la prévoyance caractéristique de l'époque Casaubon a cédé la place à la recherche du bonheur et du plaisir et à la jouissance immédiate. Ce qui était vu comme une imprévoyance au moment où la famille était occupée à pallier à des impératifs de subsistance est devenu de nos jours un comportement normal auquel il est difficile de se soustraire. La volonté de se soustraire à la consommation imposée pour privilégier un choix de vie différent, dans le cas dont nous discutons, passer plus de temps auprès des enfants et moins de temps au travail, est à contre-courant dans la société québécoise contemporaine. Quoique ce ne soit pas la seule famille rencontrée qui ait fait ce choix, la plupart des personnes rencontrées ne pourraient pas imaginer se retrouver avec un seul salaire à cause d'obligations financières très grandes. Une autre répondante à la recherche-action, grand-mère celle-là, nous parle de ses deux filles :

Tout le monde participe, elle [sa fille qui a huit enfants, 12 ans et moins] achète tout en spécial, ça fait un an, un an et demi, pas de chips, plus de liqueur, des fruits, c'est ça. Une belle discipline de maison. L'autre [fille] qui a 3 enfants qui travaille à l'extérieur, elle, c'est pas pareil. Elle se sent coupable de travailler. Est plus permissive. C'est pas pareil... la discipline de maison est pas pareil. (...) Elle [la mère de huit enfants] a un DEC en finances, mais elle est heureuse dans ça. C'est un choix de vie. (Aline)



Évidemment, il ne s'agit pas ici de modèles absolus. Une infirmière en congé parental rencontrée ne pouvait vraiment pas imaginer s'épanouir hors du marché du travail. Entre des ces deux types, existe toute une panoplie de variantes. Pour en revenir à notre famille de cultivateur, les Belhumeur, ce sont des gens tout à fait modernes qui ont fait le choix de vivre différemment. Voilà l'un des grands changements de la société actuelle, une société moins rigide dans laquelle se côtoient des gens qui partagent les mêmes milieux de vie tout en faisant des choix de vie différents, qui choisissent d'aménager leur temps selon leurs valeurs. L'aménagement de son temps n'est plus soumis à la nature ou à des traditions qui guidaient entièrement les options disponibles pour l'organisation de sa vie.

#### **4.4 Mode d'existence – le mode de vie**

##### **Nourriture**

(F1) La famille Causabon prend trois repas par jour composés principalement de pain, soupe aux pois, pommes de terre, lard, un peu d'autre viande et d'œufs.

(F2) Nous ne détenons pas les informations de cette famille pour ce thème. Selon les informations obtenues lors de l'enquête plus large, il est clair que la consommation d'aliments frais de proximité est une préoccupation majeure de la région. Actuellement, la culture dans la Chaudière-Appalaches en est une de grandes surfaces, pour l'exportation en volume.

##### **Observations :**

La famille Casaubon tire de l'exploitation de la ferme à peu près tous les aliments nécessaires à sa subsistance. Quelques aliments sont achetés du marchand : le thé, le sucre, la mélasse et, à l'occasion, le sel. L'habitant Casaubon ne pratique pas la pêche. Pour les jours maigres<sup>69</sup>, il a recours au marchand de poisson : *les jours maigres, si le marchand de*

---

<sup>69</sup> Jusqu'au milieu des années 1960, l'Église catholique défend aux fidèles de manger de la viande le vendredi, jour de la crucifixion du Christ. En guise de pénitence, elle leur suggère de [se nourrir plutôt de poisson](#) et d'éviter la gourmandise. L'obligation de faire maigre le vendredi commençait à l'âge de 7 ans.

*poisson ne s'est pas présenté, on se contente de pain et de beurre, de pâtés de pommes de terre et de mélasse, à moins que la provision d'œufs ne soit assez abondante pour faire une omelette.* Le médecin déclare que les maladies pour lesquelles il est le plus souvent appelé sont les embarras gastriques, surtout en hiver, époque où les cultivateurs font moins d'exercice tout en maintenant une alimentation grasse et excédentaire.

La famille Belhumeur a recours aux grands marchés d'alimentation qui se trouve au village voisin pour ses besoins alimentaires. Une coopérative y est en exploitation dans le village : *Puis l'épicerie, bien c'est une coopérative. Ça fait que c'est un petit peu plus cher qu'ailleurs, mais on a une épicerie dans le village puis c'est à nous autres.* La tentation est forte toutefois de se rendre dans les grands centres pour les achats : *Ça prend vingt minutes aller au Maxi.*

Lors de la vaste enquête de 2010 dans la région, les répondants ont fait état à plusieurs reprises de la nécessité de ramener les fermes locales à des dimensions plus humaines, tout en favorisant la diversité des cultures et le « virage vert ». Les témoignages valorisent la terre et ses produits comme une contribution au bien-être des familles.

Mais, il faudrait aussi casser la tendance - mégaferme - qui rend la chose difficilement accessible. Un virage vers de plus petites entreprises plus vertes et diversifiées serait également bienvenu. (formu-056)

Nous sommes dans un milieu agricole très actif, mais pourtant l'achat d'un produit frais d'ici demeure parfois difficile. Diversifier nos entreprises est souhaité. (formu-293)

Actuellement, les productions de la ferme sont pour la plupart, règlementées par l'État. Par exemple, le lait ne peut être vendu à la ferme sans avoir été soumis aux services d'inspection des aliments, sans avoir été pasteurisé. De plus la quantité et les conditions de production du lait sont soumis à des quotas, il ne serait donc pas question de les livrer directement au consommateur sans passer par l'agent régulateur. Le zonage municipal aussi pourrait venir interférer à un projet de vente aux consommateurs. La ferme se situe en zonage agricole et non en zonage commercial. Plusieurs initiatives locales tentent toutefois de répondre au désir des habitants.

## Habitation

(F1) La maison de la famille Causabon est située sur le bord du chemin, mesure 34 x 24 pieds, elle est blanchie à l'extérieur à la chaux, ses murs à l'intérieur sont de crépis. Le rez-de-chaussée est divisé en quatre, l'étage en deux. La plus grande pièce de la maison est celle qui sert de cuisine et de salle commune. Plusieurs autres bâtiments servent aux besoins de la ferme. Elle était considérée comme spacieuse et confortable, en avance pour son temps.

(F2) La famille Belhumeur habite une maison ancestrale qui est située sur le bord du rang. Elle a été rénovée à plusieurs reprises. Elle est spacieuse, comprend toutes les installations modernes et nous la trouvons dans un état impeccable.

### Observations :

Au rez-de-chaussée de la maison de la famille Casaubon se situe la pièce principale, la cuisine. Cette pièce est à la fois cuisine, salle à manger, lieu de travail et de réunion. C'est là que les femmes cousent, tricotent et filent. C'est là que se prennent les repas et que se passent les heures de repos. C'est aussi dans cette pièce *que l'on reçoit les voisins qui viennent causer le soir en fumant la pipe*. P.96. Les douze personnes habitant la maison se partagent les quatre chambres, dont l'une d'elles sert aussi de salon à l'occasion. Le mobilier y est fort simple et de fabrication domestique. Il n'y a ni eau courante, ni électricité et le chauffage est au bois ramassé sur le domaine.

La jeune famille Belhumeur a fait l'acquisition de leur maison qui est une partie intégrante de l'exploitation. *La maison est avec la ferme. Ça fait que ce n'est pas des mégas paiements. C'est un avantage. Si on avait eu une maison à paiements, on n'aurait probablement pas eu quatre enfants*. Le couple associe directement la possibilité de se loger à bon prix à la capacité d'avoir une grande famille.

La maison, on a agrandi là ; là, il nous reste rien qu'à finir ça ici. Ça là, ce n'était pas là. C'est des nouvelles parties. Là ce n'était pas grand. La salle à manger va s'en aller là. On va refaire un îlot puis on va refaire nos armoires.

Le salon était là, mais il est rendu de l'autre bord. On s'est fait un mur. Puis l'entrée, bien on n'avait pas de rangement. Ça fait qu'on s'est fait un beau mur de rangement. Ça fait qu'on a fait comme le tour de la maison. C'est sûr là qu'on n'est pas encore arrêté. Quatre [enfants] c'est le chiffre final pour l'instant, mais, cinq c'est l'objectif (rires). (*Entretien avec Franco*)

Pour l'exécution de certains travaux, les familles peuvent bénéficier de certaines subventions gouvernementales, par exemple pour améliorer l'efficacité énergétique de leur demeure.

### **Vêtements**

(F1) La famille Casaubon, grâce à son nombreux personnel féminin, est une de celles qui ont le mieux résisté à l'invasion des vêtements du commerce. Dans la région, les toiles et les étoffes du pays sont graduellement remplacées par les cotonnades, les indiennes, les tweeds et les draps du commerce.

(F2) Nous n'avons noté aucune différence d'apparence entre les vêtements de cette famille et celle de familles urbaines rencontrées. Ils sont modernes, de bon goût et bien mis. Nos notes se limitent à cette observation, ce thème n'a pas été abordé lors de la rencontre.

### **Observations :**

L'ancien costume de l'habitant ne se porte plus, mais on retrouve tout de même certains vestiges dans la garde-robe, par exemple, les femmes de l'ancienne génération, continuent de porter la chemise de toile. En 1886, la mère (53 ans) et la tante Marguerite (74 ans) étaient les seules à les porter, Tante Julie (55 ans) l'avait remplacé par la cotonnade.

### **Hygiène (Santé)**

(F1) On manque de bains et autres facilités pour les soins de propreté du corps, une difficulté qui se complique d'une modestie pseudo religieuse outrée. Les médecins reprochent aussi aux étoffes domestiques d'être trop lourdes, de favoriser la transpiration

sans en permettre l'évaporation normale. Les légères indispositions sont soignées à la maison, les familles ont recours aux *ramancheurs*<sup>70</sup> dans le cas de fractures.

(F2) Toutes les installations modernes sont présentes dans la maison de cette famille. La famille bénéficie comme tous les Québécois et les Québécoises d'un régime universel de soins de santé et de médicaments défrayés par l'État.

### **Observations :**

Nous remarquons que déjà en 1886, les médecins faisaient l'adéquation du manque d'exercice et de l'abus de nourriture grasse avec les problèmes de santé. Une constatation que les recherches modernes confirment. À l'époque, le médecin ne pouvait que constater la situation et conseiller le patient. Aujourd'hui, la société québécoise s'est dotée de l'Institut national de Santé publique du Québec et d'Universités qui voient à la recherche sur la prévention et l'information concernant la santé et le bien-être. Un réseau de santé publique applique les leçons tirées de ces recherches auprès de toute la population.

Les témoignages recueillis lors de cette enquête font aussi ressortir une préoccupation transversale : les saines habitudes de vie.

### **Récréations (loisirs)**

(F1) À la fin du XIXe siècle, les hommes fument la pipe. Hommes et femmes chantent ou chantonnet en travaillant. Les veillées, les jeux de cartes, les dames et les tours de force, les promenades en voiture sont des activités courantes. S'y ajoutent les cueillettes et les corvées récréatives. Les curés, par crainte des excès, interdisent plus ou moins formellement ces activités. Beaucoup de délasséments se rattachent à la religion : messes, première communion, mariages, baptêmes, etc.

---

<sup>70</sup> [Québec] [Acadie] [Familier] Guérisseurs, rebouteux.

(F2) Au début du XXIe, Les loisirs se font surtout en famille autour d'activités sportives ou intellectuelles : vélo, camping, patin, natation, bibliothèque. Le père a fait de l'athlétisme de compétition lors de ses études. La mère joue dans un club de balle féminine et le père dans une ligue de soccer et une ligue de hockey. Les fêtes avec la famille élargie sont aussi parmi les activités de loisirs. Les activités religieuses n'ont pas été abordées lors de l'entretien.

### **Observations :**

Au temps de l'habitant de Saint-Justin, décrit par Gérin, les loisirs étaient une continuité de la vie quotidienne c'est-à-dire que le temps loisirs et le temps travail se confondaient. La famille était au cœur de toutes ces activités. *Parmi les récréations les plus simples et les plus constantes sont la pipe et la chanson (p.101)*. Fumer la pipe pour prendre le temps de relaxer était réservé aux hommes. Par contre, la chanson s'adressait à tous. L'on chantait en travaillant, au champ ou dans l'étable. Les longues soirées d'hiver étaient agrémentées de soirées de chansons chantées en chœur ou de *chansons à répondre*. Ces chansons sont d'origine française, mais aussi teintées d'influences variées : anglaises, états-uniennes, irlandaises ou autre. Un thème qui revenait souvent dans ces chansons, est le fait *d'aimer boire un p'tit coup*, un thème peu ou pas abordé dans la monographie de Gérin. Bien sûr, le thème de la séduction de la belle revient aussi très souvent :

#### *LE BON VIN M'ENDORT*

*En passant par Paris*

*En vidant les bouteilles (bis)*

*Un de mes amis me dit à l'oreille, ah oui buvons,*

*REFRAIN:*

*Le bon vin m'endort et l'amour me réveille encore.*

*Un de mes amis me dit à l'oreille (bis)*

*Viens-tu avec moi, On v'aller voir la belle,*

*ah oui buvons,*

*(...)*

Ces soirées chantées étaient ponctuées de *gigues* ou de *sets carrés accompagnés* du violon, des cuillères et, quelques fois, de l'accordéon. Elles se tenaient dans les maisons privées et l'on disait qu'elles s'organisaient *sans faire de cérémonies*, c'est-à-dire sans

imiter la ville, à la bonne franquette. Ce qui donne à penser qu'au même moment, les choses avaient changé dans les grandes villes. Parmi *les jeux de délassement* les plus ordinaires se trouvaient les jeux de cartes, les dames et les tours de force. Les vieilles racontaient des contes qu'elles avaient entendus de leur grand-mère, des *histoires de peur*, des histoires de revenants. Ces histoires *de revenants* étaient teintées des craintes véhiculées par la religion catholique de la peur de l'enfer, du purgatoire, du diable, de la damnation, de la peur des morts aussi. Gérin nous mentionne que des vieilles *tiraient aussi les horoscopes* (p.102). L'auteur ajoute qu'en ce temps, *les contes naïfs de l'ancien temps sont en partie remplacés par certaines lectures pieuses*, les annales de la Propagation de la Foi ou de la Sainte-Enfance sont présentes dans plusieurs foyers (p.102). La lecture des journaux, particulièrement des feuilletons, des récits et des nouvelles à sensation *tendent aussi à faire tomber en désuétude les contes et les histoires des veilles* (p.102). Les promenades en voiture et les visites aux parents qui habitent les paroisses voisines sont aussi parmi les périodes *de récréation* privilégiées. Ces sorties se faisaient surtout en hiver alors que les travaux de la ferme étaient au ralenti et que les routes de neige favorisaient les déplacements aisés en traîneau. En été, les cueillettes et les corvées étaient aussi des occasions de réjouissances familiales et entre voisins. Une coutume qui a passé l'épreuve du temps, les épiluchettes de blé d'Inde, occasions de festoiment et de rencontres entre les jeunes gens.

Le curé ne voyait pas toujours cette activité d'un bon œil, les jeunes gens avaient tendance à abuser un peu du petit whiskey blanc; les curés les plus déterminés allaient jusqu'à les interdire. Même chose pour la danse, les curés, par crainte des excès, interdisaient d'une manière plus ou moins formelle ces réunions. Plusieurs délassements sont rattachés à la religion. La première communion est l'une de ces cérémonies qui se font avec grand apparat selon les traditions religieuses les plus rigoureuses. S'ajoutent les mariages, la confirmation, les fêtes religieuses et la veille au corps qui sont aussi l'occasion de se rassembler et de partager des repas. Ainsi, plusieurs *délassements* se rattachent à la religion, *l'assistance à la messe et aux divers exercices religieux à l'église paroissiale, est un plaisir très recherché. On se rend à l'Église en famille, par pleine voiturée, et on ne*

*laisse à la maison qu'un gardien pour avoir soin des plus jeunes enfants (p. 103).* Le curé de paroisse exerce une très grande influence sur les loisirs de ses fidèles canadiens français, on ne saurait à cette époque organiser une soirée dansante sans l'assentiment du curé. On l'y invite d'ailleurs. Quelques indices, on l'a vu, laissent penser que dans les grandes villes en ce même temps, s'amorcent d'autres courants culturels.

La pratique de loisirs en 2010 s'est affranchie des normes rigides dictées par la religion et de ses lectures sanctifiées. Un fait demeure, sous un jour nouveau toutefois, la famille est toujours centrale dans l'organisation des loisirs. À l'exception de la première communion, l'on remarquera que les loisirs du temps de l'habitant de Saint-Justin gravitaient autour des activités des adultes : la danse, *le p'tit boire*. Une toute nouvelle approche structure les loisirs de la famille en 2010. Le temps est centré sur les activités des enfants : les congés scolaires, les activités adaptées à l'âge des enfants, etc. Dans cet ordre d'idée, la famille Belhumeur choisit des types de cultures maraîchères qui leur permettront de passer du temps de qualité avec leurs enfants durant les congés scolaires de l'été. Ils vont faire du camping en famille, de la randonnée sur la piste cyclable et ils aiment bien aller à la bibliothèque. Dans le discours, les enfants sont toujours présents. À la question sur les activités disponibles dans la municipalité, spontanément, le discours se dirige vers les enfants : *... les activités, on est quand même bien servi là. Les enfants, ils ont droit à une activité (...)* Vous choisissez : *c'est la piscine, la gymnastique ou le patin. Puis l'été, bien on va au camping...* Lors des entretiens de la recherche-action, le même discours a été entendu à plusieurs reprises.

## **4.5 Phases d'existence – l'historique**

### **Origines**

(F1) Le père est d'origine française et la mère d'origine allemande. Les deux familles sont installées au Canada français depuis plusieurs générations.

(F2) Sujet non abordé avec la famille Belhumeur.

### **Observations :**



La famille Casaubon de même que la famille de madame Casaubon, née Wolff, sont installées au Canada depuis cinq générations. Madame Casaubon est d'origine allemande, la famille est entièrement intégrée à la culture *canadienne-française*. À cette époque, et jusqu'à tout récemment, l'épouse prenait le nom de famille de son mari lors du mariage. Il s'agissait là d'une pratique prescrite par l'église catholique qui ne faisait pas partie d'un cadre légal, mais une pratique tellement profondément ancrée qu'il ne venait même pas à l'idée de quiconque de passer outre<sup>71</sup>.

### **Survenances notables**

(F1) La vie familiale Casaubon a été simple, peu mouvementée. La simplicité et la quiétude sont, du reste, un caractère général de l'existence à Saint-Justin. Les naissances sont parmi les événements remarquables, de même que la première communion.

(F2) Parmi les survenances notables, le couple Belhumeur nous a identifié la mort de l'un des oncles du père décédé l'année précédant la rencontre. L'oncle avait pris en affection son neveu et il fréquentait régulièrement la famille. Il habitait une ferme à proximité. La vie de la famille Belhumeur semble aussi simple et non mouvementée.

### **Observations :**

Le décès de l'oncle a causé des ennuis à ses héritiers à cause de *papiers mal faits*. Le père Belhumeur était exécuteur testamentaire et a dû pallier aux imprécisions des dernières volontés de l'oncle. La famille voit dans cette épreuve une expérience qui leur sera profitable : *puis c'est ça qu'on se disait ; ça va nous préparer pour nos parents puis pour nous autres aussi*.

---

<sup>71</sup> L'article 393 du *Code civil du Québec*<sup>1</sup> (C.C.Q.) prévoit que chacun des époux conserve son nom pendant le mariage et exerce ses droits civils sous celui-ci. Le législateur a ainsi écarté, en 1981, la coutume suivant laquelle la femme mariée était désignée par le nom de son mari, car elle semblait contraire au principe de l'égalité des époux. Si l'épouse peut encore utiliser le nom de son mari dans sa vie sociale, il lui est interdit de le faire dans sa vie juridique.

## **Perturbations**

(F1) À Saint-Justin, les terres avaient été rendues infertiles par la culture de grains sans apport suffisant d'engrais. Sous l'impulsion des groupes de langue anglaise du Canada et des États-Unis, le commerce et l'industrie avaient pris un soudain essor, les villes grandissaient, les moyens de transport mettaient en communication directe les campagnes et les villes compromettant sérieusement la stabilité et le bien-être de nombreuses familles. Les jeunes se mirent à désertier les campagnes. La relève se fit rare. Ceux qui restaient posaient leurs conditions.

(F2) La famille Belhumeur pratique l'élevage porcin. La baisse des prix a obligé la famille à repenser son économie. L'un des objectifs de la recherche-action était de comprendre les priorités des jeunes familles pour contrer l'exode des jeunes vers les grands centres. Une situation qui perturbe toujours la relève en milieu agricole en 2010.

### **Observations :**

C'est à cette époque d'exode des jeunes qu'apparût *la donation*<sup>72</sup> qui devint dans le langage populaire *la damnation*. Plusieurs aînés qui devaient demeurer chez leurs enfants eurent à souffrir du manque d'égards et d'attentions du jeune ménage. p.107 Autre élément de perturbation de l'époque, plusieurs familles ne surent se prémunir contre la séduction du marchand rural. Elles délaissèrent les fabrications domestiques pour acheter du marchand local sans pour autant que les recettes en argent provenant du travail de la ferme ne soient augmentées. Ces familles s'endettèrent et durent vendre leurs biens et souvent s'expatrier pour travailler dans les fabriques. Graduellement, pressés par la nécessité de rendre leur ferme plus productive, les cultivateurs ont commencé à adopter des méthodes plus efficaces de culture, bouleversant les méthodes traditionnelles. Ceux qui ont su relever le défi se sont retrouvés avec des fermes plus rentables et ont pu ainsi retenir la relève.

---

<sup>72</sup> Le fils qui exigeait que les parents lui transmitt de leur vivant, par donation, la propriété de tous leurs biens, ne se réservant que leur subsistance ou une rente viagère.

La famille Belhumeur pratique l'élevage de porcs d'abattage qui sont tous revendus à la Fédération des producteurs de porcs à l'encan. Les porcs sont ensuite redistribués vers les abattoirs gérés par le central de l'UPA qui est une fédération spécialisée. Un marché unique achète la production entière des porcs au Québec. Présentement, le prix du porc est bas ce qui perturbe le marché et oblige les producteurs à se repositionner. La famille Belhumeur a ainsi décidé laisser passer le mauvais marché : *Ça fait que là plutôt que de perdre de l'argent avec ça, on a décidé de ne pas en garder. On laisse passer la tempête parce que ce n'était vraiment pas drôle.*

## 4.6 Relations avec les autres groupements

(F1) Les trois principaux éléments de la structure sociale du Canada français au XIXe siècle étaient la famille, le voisinage et la paroisse.

(F2) La famille nucléaire composée de la mère, du père et des enfants, est devenue centrale dans l'organisation sociale du milieu de vie. La famille élargie est plus mobile et habite à de grandes distances, comme c'est le cas des grands-parents de la mère qui habitent à 260 kilomètres. Lorsque le père et le grand-père ne suffisent pas aux tâches, ils engagent des employés.

### Observations :

L'analyse des relations avec les autres groupements permet de rapporter l'unité sociale observée à un ensemble fonctionnel. Sans faire une étude exhaustive de chacun de ces thèmes qui sont eux-mêmes des groupements spécifiques à étudier, il est important d'en faire un survol pour situer le groupement famille dans son ensemble social.

a) *La famille* de l'habitant assure, au profit de tous, le maintien du domaine commun et établit ses enfants en échange des services rendus au groupe.

b) *Le voisinage* résulte de la distribution territoriale par « rangs ». Les « premiers voisins » font presque partie de la famille. Toutes les familles d'un même rang font cause commune et s'entraident ; elles voient à la subsistance de leurs pauvres.

c) *La paroisse* englobe les deux groupements élémentaires (famille et atelier).

Elle est dirigée par le curé qui exerce une autorité un peu paternaliste dans l'ordre moral et souvent aussi dans le domaine social. L'habitant regarde le curé comme son protecteur naturel et son représentant dans toutes les sphères d'activité. Le notaire et le médecin exercent aussi une large part d'influence.

Les groupements, autres que la famille, qui ont été sommairement abordés lors de l'entrevue avec la famille Belhumeur sont l'école, l'atelier, la profession, le travail, l'association, le village et l'État. Sans revenir sur chacun de ces groupements, nous remarquons que l'un d'eux est transversal à tous les groupements : l'État. Quel que soit le groupement abordé, l'intervention de l'État y est omniprésente. La société québécoise a fait des choix qui permettent une redistribution de biens matériels et immatériels qui englobent tous les milieux de vie et modulent ainsi les temps sociaux. Avec des répercussions tout à fait différentes, la famille est passée de l'époque des Casaubon où la religion était omniprésente à celle des Belhumeur où l'état est omniprésent.

## 5 Discussion : les agents régulateurs des temps sociaux de la famille

*L'avenir n'est plus ce qu'il était.  
Paul Valéry*

Nous cherchions à savoir si les temps sociaux de la famille étaient soumis à un *agent régulateur*, si oui, lequel. Pour y arriver nous avons comparé les *temps sociaux* de deux familles à deux époques, pour dégager des situations révélatrices de cet *agent régulateur*.

L'analyse des résultats a révélé un *agent régulateur* qui ressortait nettement pour chacune des deux situations à chacune des deux époques. Les temps sociaux de l'habitant de Saint-Justin étaient presque entièrement réglés sur les temps de l'Église : les cloches annonçant les cérémonies religieuses (baptême, première communion, mariage, obsèques, etc.), les rassemblements familiaux lors des fêtes religieuses, l'interdiction de travailler le dimanche et l'autorité omniprésente du curé de paroisse dans toutes les sphères de la vie familiale. De plus, les habitants d'alors dépendaient, pour une large part, des institutions religieuses pour les soins hospitaliers, le soutien aux indigents et l'instruction des enfants. Les temps sociaux de la famille observée en 2010 affirment la disparition de l'Église en tant qu'*agent régulateur* de la vie quotidienne des Québécois francophones. La généralisation de cette affirmation nécessiterait des études plus approfondies. Toutefois, nous avons constaté que la religion exerçait un rôle marginal dans la structure des temps sociaux des 32 familles que nous avons rencontrées, même pour les quelques familles encore pratiquantes<sup>73</sup> parmi elles.

Les services autrefois rendus par les institutions religieuses sont maintenant livrés par l'État-providence. Ces services n'ont cessé de se multiplier depuis les années soixante, pour en venir à réguler presque entièrement les temps sociaux de la famille contemporaine.

---

<sup>73</sup> Ces familles étaient toutes catholiques.

La régulation par l'État québécois apporte toutefois un élément nouveau. Alors que l'Église s'imposait dans la société canadienne française comme une norme de régulation sociale incontournable, celle de l'État est issue d'une société désormais pluraliste et accorde une place plus grande aux choix et aux réflexions personnelles.

Nos recherches démontrent que le rôle de l'État-providence en tant *qu'agent régulateur* est particulièrement notable chez les enfants, les aînés et les femmes. Nous nous attarderons particulièrement, dans cette discussion, sur les deux extrémités de la vie, les enfants et les aînés. Le cas des femmes est particulièrement important dans les changements de la société québécoise et nécessiterait que l'on s'y attarde spécifiquement par ailleurs. On reconnaît de plus en plus les impacts qu'ont eus les changements dans la société sur les *temps sociaux* des hommes dans les études sur la masculinité de plus en plus nombreuses en témoignent (Weizer-Lang, 2011d).

Nous reprenons dans le Tableau 3 quelques éléments du *groupement famille* analysés plus haut pour les mettre en lien avec des champs d'intervention de l'État. Sans représenter un inventaire exhaustif des services de soutien aux familles, l'exercice vise à démontrer à quel point les temps sociaux de la famille d'aujourd'hui sont régulés par les services de l'État.

Tableau 3 - Tableau synoptique temps de vie de famille et interventions de l'État

TEMPS DE VIE DE FAMILLE ET INTERVENTIONS DE L'ÉTAT	
Situation de la famille Belhumeur	Champs d'intervention de l'État
<b>Le personnel :</b> Habitations autonomes des générations Un grand-père très malade habite une résidence	Subvention maintien à domicile CHSLD
<b>La fonction :</b> Famille nombreuse pour l'époque 4 enfants rapprochés Retour aux études de la sœur Les relations matrimoniales Les relations familiales	Régulation des naissances, procréation assistée CPE, maison de la famille, maisons de naissance, hôpitaux, CLSC, santé publique, etc. Formation des adultes Éducation publique pour tous Services de médiation, lois sur le divorce, droits des conjoints de faits La Protection de la jeunesse, la DPJ
<b>Les moyens d'existence :</b> Reprise de la ferme familiale par le fils La mère est enseignante, profite des congés	Prime à l'établissement de la Financière agricole Garderies (CPE)

parentaux disponibles Temps de travail en fonction du temps libéré Recherche de réseautage Recherche des meilleurs moyens de production via le MAPAQ Promenades en voiture Moyens de subsistance des aînés	Loi sur l'équité en emploi Congé parental, crédits impôts, etc. Fédérations, quotas, sites WEB état Qualification, contrôles, lois et règlements Permis de conduire, code de la route, etc. Pensions de vieillesse, supplément de revenu garanti
<b>Les modes d'existence :</b> Le but du couple est de travailler suffisamment pour vivre décemment tout en profitant de la vie Santé	Allocations familiales, crédit impôts, congé parentalité, etc. Régime de soins et de médicaments, prévention, santé publique

Ces quelques exemples illustrent un État offrant une panoplie de services en réponse à de multiples temps de vie de la famille.

L'État ne fait que répondre aux demandes de la majorité de ses citoyens et ses politiques visent à aplanir les inégalités sociales qui affectent tout groupement humain. Le régime de taxation élevé de cet État-providence lui confère aussi des responsabilités de saine gestion de ses fonds publics limités. Dans ce cadre, la famille est libre de ses choix tout en étant consciente qu'elle obtiendra le soutien de l'État-providence pour des mesures qui peuvent s'appliquer à la majorité. Par exemple, les services de garde institutionnalisés sont offerts à tous, peu importe le revenu ou la situation familiale. Lorsque l'un des parents choisit de rester à la maison pour voir à l'éducation de son enfant, aucune rétribution financière ne lui est allouée. Ce choix est possible tout en étant hors norme. Les services de garde ont permis aux femmes d'intégrer le marché du travail en leur donnant une liberté et une autonomie financière durement arrachée au traditionalisme. Force est d'admettre que la venue en masse de cette main-d'œuvre qualifiée sur le marché du travail est aussi un apport important pour l'économie de la province. Le système étatique favorisera donc le maintien de cette importante source de revenus.

Pour bien cerner les *temps sociaux* de la famille, nous reprendrons deux temps de vie où se sont opérés des changements majeurs aux époques que nous avons analysées : l'enfance et l'âge avancé, deux périodes de vie où les solidarités familiales et les services de l'État sont marquants.

Dès le plus jeune âge, l'analyse précédente nous montre que l'État joue un rôle primordial dans le processus de socialisation de l'enfant via les centres de la petite enfance puis de l'école. Même le temps hors école est conditionné par les services ou l'absence de services de l'État : transport scolaire, services de garde après les classes, organisation de loisirs municipaux, piscines, gymnases, bibliothèques, spectacles subventionnés, etc. Non seulement l'État est partie prenante dans le processus de la socialisation dès le plus jeune âge, mais il joue aussi un rôle prépondérant dans les choix de vie des parents et des couples. Les généreux congés parentaux du Québec et les prestations pour enfants tant du fédéral que du provincial permettent à la jeune famille observée d'inclure dans leur projet de vie une famille nombreuse de quatre ou de cinq enfants : *puis si elle avait dû aller travailler, chaque matin, aller porter les enfants à la garderie, elle aurait été comme tout le monde. Elle aurait été à 1.8 [enfants]*<sup>74</sup>.

Nous avons soulevé précédemment le fait que l'enfant d'aujourd'hui est soumis à un horaire qui se calque à celui du travail de ses parents, ce qui contraste avec le temps beaucoup plus libre des enfants Casaubon. Cette différence est révélatrice de la proximité de la culture et des temps sociaux. Chez l'enfant de l'époque Casaubon, l'avenir réglé sur la tradition était prévisible et allait demeurer relativement stable pour la vie. L'enfant d'aujourd'hui vivra dans un monde où la flexibilité et la polyvalence sont devenus des atouts majeurs. De plus, de nos jours, l'avenir de l'enfant n'est plus structuré autour d'un noyau familial restreint. L'enfant devra rapidement s'ouvrir sur la société qui l'entoure, voir même, sur le monde entier. À l'évidence, il n'y a rien de *figé* dans le temps social futur de l'enfant d'aujourd'hui. Très tôt, il doit jongler entre le temps de travail des parents, le temps scolaire, le temps loisirs, le temps des cours de perfectionnement et les compétitions sportives de toutes sortes. Lorsqu'il sera adulte, ses temps s'entrecroiseront aussi. Les parcours de vie autrefois linéaires, formation-travail-retraite, ne tiennent plus. Jusqu'à tout récemment, les jeunes arrivaient sur le marché du travail avant la vingtaine. Le mariage et les enfants arrivaient dans la vingtaine. Le travail se poursuivait jusqu'à la retraite vers 60 ou 65 ans, puis ne restaient que quelques années de retraite. Aujourd'hui, en général, les

---

<sup>74</sup> Le taux synthétique de fécondité au Québec pour 2010 selon l'ISQ: 1,704



étudiants travaillent pendant leurs études à partir de 16 ou 17 ans. Les études se poursuivent jusqu'à la fin vingtaine, une période marquée d'allers-retours chez les parents au gré des aléas des vies de couple ou des expériences plus ou moins concluantes d'autonomie. Le travail régulier débutera vers la trentaine. Quoiqu'il y ait des disparités selon les classes sociales, dans l'ensemble au Québec, les enfants viendront beaucoup plus tard. L'analyse de la fécondité selon l'âge de la mère montre une claire tendance des femmes à avoir leurs enfants de plus en plus tardivement. De ce fait, l'âge moyen à la maternité poursuit sa croissance et atteint 29,9 ans en 2010<sup>75</sup>.

Au Québec, l'école a tenté une percée dans le sens de la flexibilité avec sa réforme de l'éducation qui proposait l'acquisition des compétences transversales. Alors que l'acquisition de ces compétences aurait pu pallier le système d'apprentissage compartimenté de l'école traditionnelle, ces mesures ont été mal comprises et surtout mal appuyées par le système scolaire. Alors que nous vivons à une époque où nous cherchons à tout quantifier, mesurer et contrôler, une approche par compétences transversales, difficile à quantifier, pouvait difficilement être comprise et faire l'unanimité. Les parents ne s'y retrouvant pas ont demandé de revenir à des cases bien identifiables avec une note facile à situer dans le temps et dans l'espace. La pression populaire a fait reculer les autorités et les experts.

Les enfants, ceux d'aujourd'hui ou ceux d'hier, n'interrompent pas leur apprentissage au sortir de l'école. Hier, l'apprentissage se poursuivait avec la participation aux travaux de la communauté familiale. Aujourd'hui, ils la poursuivent auprès des jeux et des nombreuses sources de connaissance qui s'offrent à eux : Internet, télévision, spectacles, expositions, etc. Bourdieu a démontré que l'apprentissage extrascolaire qui prédispose à l'apprentissage scolaire varie en fonction de l'origine sociale. Les enfants plus favorisés sont les plus enclins à bénéficier de leur temps d'apprentissages extrascolaires. Ce n'est pas que les milieux non favorisés ne soient pas enclins à enrichir leur apprentissage scolaire dans l'apprentissage extrascolaire, mais que les enfants de milieux favorisés

---

<sup>75</sup> <http://www.stat.gouv.qc.ca/salle-presse/communiq/2011/avril/avril1105.htm> , visité le 9 aout 2011.

bénéficient d'une plus grande proximité culturelle avec la culture de l'enseignant. Cette proximité culturelle est gage d'une meilleure interaction constructive entre les savoirs proposés à l'école et hors école. L'État doit intervenir au nom de la société pour aplanir cette différenciation sociale et donner des chances égales à tous les enfants. C'est l'un des rôles des Centres de la petite enfance.

Un autre changement majeur est la place centrale de l'enfant dans l'organisation des *temps sociaux* de la famille. Au Québec, depuis quelques années, les vacances se structurent autour du temps des congés scolaires. Par exemple, les temps les plus achalandés pour les voyagistes sont la période de relâche scolaire de mars, les longs congés des fêtes et les longues vacances d'été. Les activités touristiques ne sauraient être planifiées sans tenir compte de cette vision famille dans les temps loisirs. Le site officiel du gouvernement du Québec<sup>76</sup> accorde d'ailleurs une large place au sortir en famille. Le langage utilisé dans ses slogans témoigne de l'importance de l'influence des enfants dans le choix des destinations vacances : « Jouer dehors! », « Le plus grand terrain de jeux » [le Québec]. Ce sont d'ailleurs souvent les enfants eux-mêmes qui *naviguent* dans l'offre de vacances et d'activités sur Internet. Voilà un changement majeur par rapport au temps social de l'enfant qui était laissé à lui-même en toute liberté et à qui peu d'horaires étaient imposés. Il devait, par contre, se conformer aux décisions des adultes. Alors, qu'il s'agissait d'une dynamique d'obéissance structurée autour des activités des adultes, il s'agit maintenant, d'une dynamique de participation structurée autour des activités des enfants.

Nous poursuivrons la discussion à l'autre extrémité du temps de vie, un temps social considérablement modifié, celui des aînés. Nous avons démontré précédemment que le procès de travail avait nettement changé. Par contre, ce qui ne change pas beaucoup, c'est le temps de la retraite qui, au lieu de s'ajuster à la longévité accrue, a même été devancée, dans certains cas de 65 à 55 ans. La problématique est qu'il reste 25, 30 voire 35 ans à

---

<sup>76</sup> [http://www.bonjourquebec.com/qc-fr/sortir\\_en\\_famille.html](http://www.bonjourquebec.com/qc-fr/sortir_en_famille.html)

vivre<sup>77</sup> ensuite ! Toutes ces années, pour la plupart des personnes, seront des années de vie autonome et relativement en bonne santé. Qu'advient-il de tout ce temps ? Un nouveau *temps social bénévolat* se présente avec une force de travail inattendue et inestimable. Les statistiques le démontrent, les aînés de 65 ans et plus donnent davantage d'heures en moyenne que les autres groupes d'âge. Cette moyenne est de 218 heures par année, éclipsant les 15 à 24 ans avec une moyenne de 138 heures de bénévolat par année<sup>78</sup>.

Les temps changent, autrefois le bénévolat, ou travail non rémunéré, était à peu près exclusivement l'affaire des femmes, celles qui « ne travaillaient pas ». Le récit de Gérin mentionne l'apport d'argent par le salaire des fils qui travaillent à l'extérieur du domaine familial. Les filles devaient rester à la maison et travailler au bien-être de la communauté. Il souligne aussi les responsabilités accrues de la mère de famille qui s'occupe de tout le domaine pendant que l'homme va gagner de l'argent au chantier ou à l'usine.

Manuel Castells disait même que les femmes tenaient le capitalisme avec tout ce travail non rémunéré :

In the end if the system still 'works' it is because women guarantee unpaid transportation, because they repair their homes, because they make meals when there are no canteens, because they spend more time shopping around, because they look after other's children when there are no nurseries, and because they offer 'free entertainment' to the producers when there is a social vacuum and the absence of cultural creativity. If these women who 'do nothing' ever stopped to do 'only that', the whole urban structure as we know it would become completely incapable of maintaining its function (Castells, 1978 : 8).

Nous constatons un renversement de situation, les femmes sont maintenant en grande partie sur le marché du travail rémunéré. Tout en admettant que la responsabilité première des affaires familiales leur incombe encore très souvent, les avancés

---

<sup>77</sup> Selon l'institut de la statistique du Québec, l'espérance de vie à 65 est de 20,2 – 5 mai 2011 [http://www.bdso.gouv.qc.ca/pls/ken/Ken263\\_Liste\\_Total.p\\_tratr\\_reslt?p\\_iden\\_tran=REPERGJ9QJC19-176276510740}3{.&p\\_modi\\_url=0713114042&p\\_id\\_rapp=798](http://www.bdso.gouv.qc.ca/pls/ken/Ken263_Liste_Total.p_tratr_reslt?p_iden_tran=REPERGJ9QJC19-176276510740}3{.&p_modi_url=0713114042&p_id_rapp=798), visité le 13 juillet 2011.

<sup>78</sup> Michael Hall, David Lasby, Glenn Gumulka, Catherine Tryon, *Canadiens dévoués, Canadiens engagés : Points saillants de l'Enquête canadienne sur le don, 2007, le bénévolat et la participation*, Statistique Canada (Ottawa, ministre de l'Industrie, 2009)

technologiques et les services de l'État-providence ont permis de libérer du temps auparavant affecté à des tâches non rémunérées.

Pendant ce temps, les aînés ont repris une partie du travail bénévole, cette force de travail non comptabilisée qui permet au système de fonctionner. Ces activités s'articulent différemment toutefois. En plus du soutien occasionnel auprès de la famille, les aînés sont présents dans de multiples organismes communautaires à proximité de leur milieu. Ils y font du bénévolat pour apporter une contribution à la société, pour partager leurs compétences, pour soutenir une cause ou pour participer une action significative avec leurs amis ou collègues<sup>79</sup>. Un rapport de la Harvard School of Public Health souligne que les nombreux baby-boomers (nés entre 1946 et 1964) pourraient redéfinir le sens et la fonction de l'âge avancé. Avec le retrait des obligations familiales qui ont retenu leur attention jusqu'ici, ils auront le potentiel de devenir une ressource sociale d'une envergure sans précédent par leur participation active dans la communauté (Center for Health Communication, 2004a).

La discussion ne saurait être complète sans aborder l'agent régulateur des temps sociaux que sont les entreprises et le milieu du travail dans son ensemble. Bien sûr, les travailleurs doivent encore se soumettre à des horaires professionnels. Par contre une tendance de changement se dessine. Lors de la vaste enquête en Chaudière-Appalaches, plusieurs parents nous ont fait part de l'ouverture des patrons pour les horaires flexibles et les aménagements pour raisons familiales. Le milieu du travail ne peut ignorer la réalité des nouveaux travailleurs qui partagent des tâches familiales entre les parents, femmes et hommes.

La difficulté qu'ont les jeunes de niveau secondaire à identifier le métier ou la profession qu'ils voudront occuper dans leur vie professionnelle constitue un autre indice de changement à venir. La plupart ne veulent même pas y penser, c'est une question qu'il faut éviter de leur poser. Sans constituer l'unique justification de ce désintérêt, l'avenir pour eux ne se structure pas autour de la vie professionnelle. Le travail n'est plus

---

<sup>79</sup> <http://www.benevoles50ans-et-plus.ca/votre-facon.php>, visité le 2 octobre, 2011, 17 :27 .

l'obligation *sine qua non* de la réalisation de soi et du monde. La vie ne se vit plus dans le salut à venir, mais bien dans le plaisir quotidien, dans le vivre ensemble maintenant. Non pas que tout se passe dans l'insouciance, mais le présent prime. Cette indécision, ou absence de projet pourrait aussi devenir un facteur d'adaptation important dans un monde complexe et instable puisqu'elle garde la disponibilité au changement (Forner, 2007a).

L'on s'en remet à l'État pour combler les besoins et les attentes les plus variés. Paradoxalement, en même temps, s'organise tout un réseau de services de proximité dans les communautés. Les organismes non gouvernementaux ou communautaires se multiplient dans tous les domaines. Même si certains d'entre eux finissent par dépendre uniquement des subventions de l'État-providence, plusieurs subsistent avec le concours et les dons de la communauté de proximité et avec le bénévolat ou le mécénat. C'est une forme moderne de l'entraide communautaire *de rang* d'autrefois présentée sous des aspects de services spécialisés propres à la modernité. Cette constatation nous porte à entrevoir le besoin d'une relation plus organique, de plus grande proximité.

La relation vécue avec l'État-providence a pris la forme d'un système institutionnalisé dans lequel, aux vues de la population, les moins bien nantis tirent profit des services au maximum, les mieux nantis tentent d'y contribuer le moins possible et dans lequel la classe moyenne contribue pour une large part. Ce système qui ne satisfait personne en fait, engendre plusieurs tactiques d'évitement. Ainsi, la participation citoyenne est au plus bas, les pouvoirs intellectuels sont mis en doute, les structures syndicales sont délaissées, les médias sont devenus suspects, le système d'éducation est remis en question. Bref, ce système ne fait plus sens pour les individus. Sans entrer dans une dissertation philosophique, nous sommes d'avis que la vie doit faire sens pour les personnes. Un moyen de reconquérir un sens à sa vie est de se retrouver au sein de communautés où l'individu se reconnaît, une communauté plus organique dans laquelle on peut vivre et s'exprimer : la famille nucléaire, l'association professionnelle, le club sportif, l'association caritative, le groupe environnemental, le groupement religieux, etc. Les communautés virtuelles, Twitter, Facebook et autres réseaux sociaux, sont des exemples éloquents d'horizontalité

communicationnelle. Les échanges se font de l'un à l'autre sans intermédiaire et permettent de passer librement le message ou l'émotion du moment. Ce sont autant de moyens de vivre à la hauteur du quotidien ce que Maffessoli (c2010) appellera une *mystique sociétale*. Nous partageons le sens donné par l'auteur à la mystique, soit la capacité de vibrer avec d'autres, de partager des mythes et dans une certaine mesure, d'être muets vis-à-vis les pouvoirs surplombants.

La religion, que nous avons vue disparaître du quotidien de plusieurs Québécois dans les années soixante, revit sous d'autres formes de spiritualité. L'une d'entre elles, le *Nouvel âge*, est analysée par Geoffroy (2001b) en tant que phénomène social dans le sens où un *mouvement social doit avoir la capacité de remettre en cause un ordre social dominant, de défendre des espaces sociaux favorisant la création d'identités collectives dans une perspective de démocratisation et, enfin, d'élargir les espaces d'autonomie à l'intérieur de la société civile*. Ce mouvement social répond à cette quête de sens qui a suivi le rejet de la pratique religieuse.

J'ai aussi constaté que la société ne pouvait avoir de sens que par la création de liens sociaux. C'est surtout cette absence de liens sociaux, ainsi que l'incapacité chronique de nos sociétés occidentales modernes à produire des systèmes de sens solides et durables, qui est responsable de la « détresse sociale » de notre époque. Devant l'incapacité des grandes institutions sociales et religieuses à produire un discours qui serait en prise directe sur la réalité, nombreux sont ceux qui se tournent vers de nouvelles formes de solidarité sociale, culturelle et spirituelle. Le réseau du NA [nouvel âge] représente bien cette tendance, car il propose une nouvelle forme d'organisation de la vie spirituelle mieux adaptée à la vie des sociétés occidentales postmodernes. (Geoffroy: 1999: 81 )

Le mouvement *Nouvel âge* n'est pas un mouvement individualiste même si le culte de l'individu y est central. Selon Geoffroy, il cherche plutôt à créer un espace social non restrictif qui vise à créer et à maintenir une identité collective. Ces espaces de rassemblement sont variés et peuvent prendre la forme de groupes organisés, de réseaux, de centres de rencontre et d'épanouissement personnel, de camps, de festivals, de boutiques et de librairies, de concerts de musique, de séminaires d'entraînement, de parcours intérieurs avec un autre individu et, finalement, des individus en tant que tels. Le *Nouvel âge* propose,

sous plusieurs formes, une forme d'organisation de la vie spirituelle propre aux aspirations post-modernes de partage organique. La séparation corps et esprit des Lumières est remplacé par le vivre maintenant où les émotions retrouvent leur place.

La quête de sens s'exprime pour d'autres dans le fondamentalisme religieux. Ce mouvement, d'abord identifié aux États-Unis, veut revenir aux aspects fondamentaux de la foi dont l'une des bases est la création du monde en six jours. Ce courant d'abord théologique revêt un aspect politique sous certains gouvernements qui intègrent ces idéologies dans les politiques d'État modulant ainsi les *temps sociaux*. Le rejet de la possibilité d'interruption de grossesse, la stigmatisation de l'homosexualité et le soutien à Israël en tant que le peuple choisi par Dieu en sont des exemples. Cette approche radicalement différente du *Nouvel âge* n'en est pas moins un rejet du rationnel de la modernité.

Pourquoi revenir sur la place de la spiritualité dans la société alors nous exposons tout au long de ce mémoire le remplacement de l'influence de la religion par celle de l'omniprésence de l'État? Tout simplement, parce que les temps sociaux ont été définis par le sacré, dans les sociétés primitives, nous l'avons vu, mais l'ont aussi été dans les temps modernes. Maffesoli (c2010) expose comment Max Weber a brillamment démontré ce rapport entre le réel et l'irréel. Ce sont les débats sur la prédestination, la réussite ici-bas en vue de l'atteinte de la vie éternelle future et la non-stigmatisation de l'argent qui ont tracé le chemin à la valorisation du travail, fondement de la société moderne. Même les religions séculaires du XIXe siècle, le marxisme et le socialisme, ont opté pour la structure verticale du divin : *c'est demain que l'on pourra jouir de la vie sans être aliéné par les impositions économique-politiques* (Maffesoli, c2010:51).

Quelques indices nous laissent supposer qu'un vide a été laissé par l'absence de participation et de pratique religieuse. Un certain retour au besoin de spiritualité est pressenti. Qui ne connaît pas au moins une personne qui pratique l'art de la méditation, qui s'intéresse à la spiritualité orientale ou qui a fait le pèlerinage de Compostelle ? De même, plusieurs circuits de pèlerinages organisés au Québec et dans le Nord du Québec gagnent en

popularité. Nous voyons dans le regain des mouvements fondamentalistes religieux un refuge sécurisant pour certaines personnes dans cette période de crise et d'incertitude sociétale. Par contre, notre démonstration annonce plutôt un mysticisme renouvelé au sein duquel l'émotivité et la spiritualité pourront s'exprimer dans une relation organique et non dans une relation hiérarchisée.

Nous avons démontré que le temps dans sa version linéaire ne tient plus la route. Après la modernité, l'accélération du passage du temps et les technologies qui nous mènent toujours plus loin, le temps cyclique de l'homme primitif ne peut plus s'appliquer. Nous nous représentons donc le temps sous une forme de spirale où le cycle se reproduit enrichi d'expériences et de connaissances. L'État-providence n'est pas appelé à disparaître, mais il devra se renouveler pour se rapprocher des attentes et des nouvelles aspirations de la population.

Le cheminement qui a porté la réflexion est intéressant du fait que l'auteure du présent mémoire, née en 1950, a vécu les changements qui se sont opérés depuis les années soixante. Le recul qui s'est opéré progressivement durant sa démarche l'a positionnée en tant que témoin des deux réalités : la société québécoise traditionnelle d'avant la *Révolution tranquille* et la contemporaine. Le biais qui pourrait provenir de la socialisation primaire de l'auteure au sein d'une famille traditionnelle des années cinquante a constamment été gardé en tête. Les nombreuses validations, recherches et lectures avaient notamment pour but de contourner le possible biais d'être à la fois actrice et observatrice d'un objet de recherche.



## Conclusion

*Avec le temps, va, tout s'en va.*  
Léo Ferré

Notre réflexion autour des temps sociaux de deux familles replacées dans leur espace social a fait ressortir la réflexivité existante entre les changements sociaux et les changements familiaux. Les uns et les autres prennent forme autour de valeurs et de la culture et du lieu créant ainsi des normes et des règles que la société accepte comme naturels. Un dynamisme s'installe en permanence et module les temps sociaux au gré des pressions environnantes. Ainsi, la famille n'est pas isolée. Elle est en constante interaction avec les divers temps sociaux ou, pour se rapprocher de la nomenclature de Léon Gérin, avec les divers *groupements* qui composent la société. Renée B.-Dandurand situe plusieurs changements sociaux en périphérie de l'espace familial :

Plusieurs des changements sociaux d'envergure qu'on a pu observer dans les trente dernières années se situent en périphérie de l'espace familial. Si certains d'entre eux sont des phénomènes qui touchent une multitude d'acteurs sociaux (par exemple, la longévité), d'autres changements sont plus nettement gérés par des pouvoirs institués, par l'État et ses grands appareils législatif, éducatif, socio-sanitaire ou judiciaire, par l'Église ou par l'Entreprise. Plusieurs de ces changements sont enfin mus par des forces sociales moins institutionnalisées, plus proches du quotidien et de la sphère privée: les organisations de travailleurs, les mouvements sociaux et les autres groupes de la société civile (B.-Dandurand, 1992: 5).

Ainsi, les mouvements sociaux modulent les temps sociaux. Par exemple le mouvement féministe et l'arrivée massive des femmes sur le marché du travail, en plus de modifier grandement les temps sociaux des femmes et de la famille, ont entraîné toute une série de changements et de mesures étatiques pour répondre à ce mouvement. Les industries reconnaissent graduellement que pour attirer cette main-d'œuvre de qualité, elles doivent faire appel à une révision de leurs horaires de travail et de certaines de leurs politiques. De multiples aménagements d'horaire des commerces, banques et services divers, ont dû adapter leur horaire à une société où le couple travaille et doit se procurer ses biens et services et ceux de sa famille hors du temps travail. Ces horaires de travail allongés pour

livrer les services demandent du personnel sur une plus grande plage horaire modifiant ainsi les temps sociaux d'autres familles dont les membres doivent travailler dans ces entreprises.

Autre exemple, la politique considérée par plusieurs familles comme extérieure à eux influe pourtant grandement sur leur quotidien. Nous l'avons vu avec l'Acte de Québec où, pour garantir la paix, des privilèges qui devaient moduler plusieurs générations de familles ont été accordés au clergé et à des seigneurs. Les décisions politiques de l'État influencent aussi des décisions aussi personnelles pour un couple que celle d'avoir plus ou moins d'enfants.

Les changements sociaux que nous avons soulevés entre les deux réalités présentées dans l'analyse comparative ont-ils généré un temps social immuable? Nous croyons que non. Le dynamisme des temps sociaux est constamment à l'œuvre et une nouvelle analyse comparative dans cent ans fera aussi sourire. Ces changements sont-ils irréversibles? En partie.

Dans la présentation initiale, nous avons retenu la période du Moyen Âge comme un moment charnière dans l'étude des temps sociaux. Une époque qui a vu le temps régulé sur le sacré et sur la nature passer au temps « marchandisable ». Ce temps monnayable n'a cessé de s'imposer pour devenir à la modernité le *temps pivot*<sup>80</sup> autour duquel les grandes catégories ou blocs de temps s'articulent, se rythment et se coordonnent. L'identité même des individus est marquée par la façon dont ils monnaient ce temps. Dans la société occidentale, l'entrée en contact avec une personne se fait en général en la situant par rapport à son occupation professionnelle. Richard Sennett (2005c) a démontré à quel point l'individu se trouve dépourvu d'identité dans un monde où s'installe peu à peu une économie de marché instable dans lequel le travailleur doit faire preuve de flexibilité et de polyvalence.

---

<sup>80</sup> Expression de Gilles Pronovost

Nous pourrions dire qu'un nouveau temps social se pointe en cette période de postmodernité, nous appuierons plutôt la position de Michel Maffesoli qui annonce un *temps qui revient*.

La conception cyclique du monde, fondement du paganisme, et que le monothéisme sémitique s'était employé à évacuer, tend à reprendre force et vigueur. [...] la valorisation du *proxemy*, l'importance de la vie quotidienne, le culte du corps, le sentiment d'appartenance tribal (communautaire), le retour de l'émotionnel sont comme autant de marqueurs du changement du paradigme en cours (c2010: 26).

Une conception cyclique du monde réglé sur la nature prévalait aux temps anciens : la nuit suit le jour qui suit la nuit, le printemps suit l'hiver, l'hiver suit l'été, etc. Nous pourrions même parler de temps circulaire qui a fait du sur place pendant plusieurs siècles. L'évacuation de la conception du temps cyclique par le monothéisme sémitique dont fait état Maffesoli réfère à l'unicité et à la vie éternelle devant soi. Un temps qui a un début, la création, et une fin, la Cité de Dieu proclamée par Saint-Augustin. Cette droite du temps a été récupérée par les sociétés occidentales dans les notions de progrès, de performance, de but à atteindre. L'unicité se manifeste dans la séparation des temps de vie de la modernité: séparation du corps et de l'esprit, de la nature et de la culture, du matérialisme et du spirituel, du politique et du mysticisme. La droite à suivre est tracée et tout ce qui se situe à l'extérieur de cette ligne est marginalisé, voire même ostracisé.

Pour clore cette réflexion sur les temps sociaux de la famille, nous nous inspirons l'approche Maffesoli de la postmodernité qui préconise que la séparation au cœur de la construction du contrat social dont le vecteur est la raison donne des signes d'essoufflement.

Cette séparation est en train de laisser la place à une conception beaucoup plus organique, biologique du monde, où les divers éléments s'entremêlent de façon étroite et féconde. *Ibid. p.74*

La société organique est celle dont les divers éléments s'articulent les uns aux les autres dans une horizontalité plutôt que dans une verticalité. Le monde construit

hiérarchiquement où les experts détiennent une vérité transmise de haut en bas est de moins en moins le lot de la jeune génération ou de la moins jeune. Dans les manifestations de la postmodernité que nous décelons, la société se construit à l'horizontale, en contact de l'un à l'autre. Nous venons d'être témoins d'une révolution en Égypte qui s'est faite sans leader identifié, sans système hiérarchique. Les jeunes du pays se sont mobilisés en utilisant les réseaux sociaux, en utilisant le Twitter<sup>81</sup>, outil par excellence de l'instantanéité, des émotions du moment. Le temps social que nous voyons poindre en est un qui ramène certaines valeurs du passé amalgamées à la technologie et exemptes de la rationalité à tout prix. Pour Max Weber, être à la hauteur du quotidien implique qu'il faille prendre en compte le non rationnel, ce qui ne veut pas nécessairement dire passer à l'irrationnel. Le quotidien a sa logique propre, qui peut être dépourvue de sens (finalité), mais pourvue d'un sens (signification) propre. On ne peut nier ce retour de l'émotionnel<sup>82</sup> avec le déploiement de tous ces réseaux sociaux virtuels. Le *Twitter* et les *textos* où l'on doit condenser le message en 140 caractères, le réduire à l'essentiel, au partage de l'émotion du moment en sont de bons exemples.

Les propos recueillis, non seulement auprès de la famille Belhumeur mais aussi auprès de plusieurs familles lors de la plus vaste enquête en Chaudière-Appalaches laissent présager un changement de cap. La modernité nous avait habitués à un temps linéaire, prévisible qui se vivait en rapport avec le temps travail : formation au travail – travail – retraite du travail. Comme nous l'avons démontré plus haut, cette linéarité se dissipe avec les temps de vie qui s'entrecroisent, se mêlent et se confondent. Ce temps flou incite à l'immédiateté, au temps présent, au temps que l'on connaît. Le temps sur lequel on peut agir.

Notre approche peut sembler relever de l'utopie, parler d'une solidarité organique nouvelle alors que le discours s'articule habituellement autour de l'individualisme de la société actuelle. Or voilà. Le rôle du sociologue n'est pas de documenter les évidences.

---

<sup>81</sup> Twitter est un outil de réseau social et de microblogage qui permet à l'utilisateur d'envoyer gratuitement des messages brefs, appelés tweets (« gazouillis »), par Internet, par messagerie instantanée ou par SMS.

<sup>82</sup> Nous reprenons le terme *émotionnel* dans sa signification donnée par Max Weber qui le décrit comme l'esprit commun propre à la commune.

Revenons aux observations de Léon Gérin pour illustrer notre propos. Alors qu'il observe autour de lui une société patriarcale qui vit en autarcie, conformément aux traditions religieuses et sociales, il remarque des indices de changement. Des idées qui viennent de *la ville, des États-Unis*. Les routes facilitent les déplacements et les échanges culturels. Un marchand rural arpente les rangs offrant des marchandises nouvelles aux habitants, créant de nouveaux besoins. Des habitants veulent se procurer ces biens sans que leur possibilité de gagner de l'argent ait augmenté pour autant. La terre fournit ce qu'il faut pour nourrir, chauffer et abriter la famille. Or voilà que d'autres besoins surviennent, il faut revoir les façons de faire pour trouver l'argent nécessaire pour se les procurer. Certains y verront là une nouvelle opportunité, d'autres s'endetteront et iront jusqu'à perdre leur terre. Gérin entrevoit un changement social important. Des indices qui ne seraient peut-être pas visibles à la première approche, mais que l'œil exercé du sociologue révèle. Il ne pouvait prédire que l'endettement serait à ce point un fléau. Il ne peut que constater et dévoiler des indices de changement social à venir. Il remarque que des idées venues d'ailleurs suggèrent la limitation des naissances. Sans plus. Pouvait-il prévoir qu'enfanter ou non deviendrait un choix totalement accepté dans la société québécoise?

Nous poursuivrons donc avec le modèle de pensée de Gérin.

La famille qui nous a accompagné dans ce mémoire, sans être nécessairement représentative de toutes les familles rurales du Québec, rappelons-le, fait des choix. Ces choix qui ne sont pas guidés par le temps dominant de l'époque, le travail. Ce couple travaille et tire très bien son épingle du jeu tout en valorisant d'autres priorités : celles de se réserver du temps de qualité avec les enfants, des activités sociales, des activités sportives et intellectuelles. Ce couple s'implique aussi dans sa communauté : dans la consultation de la politique familiale, dans des associations, dans la vie politique municipale. Ce couple bien de son temps se renseigne auprès des pairs pour connaître les meilleures cultures maraîchères qui seront à la fois profitables et à la fois respectueuses de leurs valeurs. La vie au quotidien est centrale dans leurs valeurs. Lors de l'entretien ouvert avec le couple, le futur et les plans à long terme n'ont pas été abordés. Leur principale préoccupation était de

faire des choix qui leur permettraient de mieux vivre la vie actuelle, en famille avec les enfants. La famille peut être soutenue dans ses choix par des programmes financés par l'État. Ceux-ci sont, toutefois, planifiés en fonction de la majorité. Les familles qui décident de ne pas s'en prévaloir ne sont pas compensées pour autant. Par exemple, la scolarité des enfants jusqu'à 16 ans est obligatoire, accessible à tous et les frais de scolarité sont assumés par l'État. Les parents, sous certaines conditions, peuvent dispenser eux-mêmes la scolarité à leurs enfants. C'est un choix possible. Toutefois, les frais de scolarité ne sont pas transférés aux parents, mais demeurent dans les institutions, les commissions scolaires responsables de la sanction de ces études.

Le retrait de l'État-providence annoncé ne se concrétise pas au Québec. Au moment où l'État est de plus en plus généreux dans toutes les sphères de la vie tout en laissant une autonomie et une liberté aux usagers, la population se montre de plus en plus sceptique envers les institutions étatiques. Comment expliquer ce paradoxe? Maffesoli l'explique par un fossé entre *la société officielle, celle du social, des institutions, et la société officieuse, celle de la culture populaire* (c2010 : 39). Ce fossé est fait de cynisme envers les institutions et ses *experts* : politiciens, journalistes, juristes, hommes d'affaires, etc. La rationalité ne rejoint plus la population qui se forge son propre discours à partir de ses émotions, à partir de son *sentiment*, à partir de l'esprit de corps de son groupe, virtuel ou non. Ce rejet s'exprime parfois violemment, parfois tout simplement par des retraits de participation. Une crise se vit envers les institutions actuellement en occident. Qui dit crise ne dit pas une fin, mais plutôt un changement de paradigme. La rationalité qui a été le moteur de la modernité fait graduellement place à l'émotionnel et à la valeur du temps présent. Le retour à l'importance de la vie quotidienne est la marque de la postmodernité que nous proposons. La linéarité n'est plus le propre de l'organisation sociale. L'on y retrouve plutôt une mosaïque de cultures, de comportements, de groupes sociaux chacun dans leur temporalité propre.

L'agent régulateur des temps sociaux de la jeune société québécoise a été la religion catholique pendant plusieurs années. Les mouvements d'après-guerre et la Révolution tranquille, ont amené un changement de paradigme avec la laïcisation des institutions et la

multiplication des programmes sociaux de l'État-providence. La vie familiale devient alors largement régulée par les services de l'État. En réponse au mouvement de fond de *solidarité organique* de la postmodernité que nous voyons se pointer, quel sera l'agent régulateur principal des temps sociaux ? Nous ne pouvons l'anticiper à ce moment-ci. Une étude plus approfondie de la situation, en décodant les messages des réseaux sociaux notamment, permettrait de nous mettre sur une piste mieux documentée. Tout ce que nous pouvons confirmer c'est qu'un changement de valeurs fondamentales est prévisible amenant avec lui une nouvelle définition des temps sociaux. Participerons-nous à une redéfinition qui accorderait une place plus grande à la spiritualité comblant ainsi un vide laissé par le rejet en bloc des dogmes religieux par une majorité de Québécois dans les années soixante ? L'engouement pour la méditation, les pèlerinages, le bouddhisme et autres enseignements orientaux est significatif. Les rassemblements de masse, manifestations, spectacles, *rave* ou autres rappellent un partage de certains mythes avec la collectivité et actualise le mysticisme. Peut-être verrons-nous dans un monde hautement technologique un retour à une solidarité plus organique ? Comment s'articuleraient les temps sociaux de notre société si, par exemple, le mouvement féministe n'avait pas modelé en grande partie l'idéal à atteindre sur la performance au travail rémunéré et sur l'indépendance financière du modèle patriarcal et vertical ? À la naissance du mouvement féministe, et bien avant aussi, le rôle attribué et réservé aux femmes dans la société était dévalorisé. Celui attribué et réservé aux hommes était valorisé et supérieur à celui de la femme. Le mouvement féministe a dénoncé la situation et a exigé des changements. Pourquoi à ce moment, ne pas avoir valorisé le rôle traditionnellement attribué à la femme au lieu de viser l'atteinte du statut de l'homme ? Les rôles, d'égales valeurs auraient pu être interchangeables. Voilà une option qui était inconcevable dans la modernité structurée autour de la réussite financière et de la capacité de consommer. Comment aborderions-nous alors la problématique de la conciliation travail famille si la solidarité entre hommes et femmes avaient été plus organique ? Quels rôles actuellement attribués à l'État reviendraient dans le giron familial ? Que deviendrait l'économie du pays ?

Les questions fusent de toute part à l'idée d'une telle éventualité. Lors des entretiens en Chaudière-Appalaches, nous avons rencontré cinq couples qui ont choisi cette alternative. Dans trois des cas, il y avait alternance des responsabilités familiales, des études et du travail rémunéré entre les deux couples. Hommes et femmes pouvaient ainsi se réaliser pleinement et accorder plus de temps de qualité aux besoins immatériels de la famille. Les besoins immatériels seraient-ils l'agent régulateur des temps sociaux futurs?



## Financement

La production de ce mémoire n'a bénéficié d'aucun soutien financier spécifique d'une agence de financement publique, privée, commerciale ou d'organisme à but non lucratif.

## Bibliographie

- Ariès, P. (1976a) [1948]. *Histoire des populations françaises et leurs attitudes devant la vie depuis le XVIIIe siècle*. Paris, Le seuil, 412 p.
- B.-Dandurand, R. (1990). "Peut-on encore définir la famille?". *La société québécoise après 30 ans de changement*. S. l. d. d. F. Dumont. Québec, Insitut québécois de la recherche sur la culture: 358.
- B.-Dandurand, R. (1992). "La famille n'est pas une île. Changements de société et parcours de vie familiale. ". *Le Québec en jeu. Comprendre les grands défis*. l. p. d. l. U. d. Montréal. Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal: pp. 357 à 383.
- B.-Dandurand, R. and F.-R. Ouellette (1995). "Famille, État et structuration d'un champ familial." *Name* 27(2): 103-119.
- Bell, D. (1976b). *Vers la société post-industrielle*. Paris, Éditions Robert Lafond, 446 p.
- Berger, P. and T. Luckman (2006). "Le mariage et la construction sociale de la réalité". *La construction sociale de la réalité*. A. Colin. Paris, Armand Colin: 307-334.
- Bertaux, D. (1997). *Les récits de vie*. Paris, Nathan, 127 p.
- Berthelot, J.-M. (1998a). "Les nouveaux défis épitémologiques de la sociologie." *Name* XXX(1).
- Besner, V. (2010a). Le "métier" de parent : au-delà des compétences et des performances. *Sociologie*. Montréal, Université de Montréal. **Maîtrise**: 172.
- Bourdieu, P. (1989a). *La Noblesse de l'État*. Paris, Éditions de Minuit, 568 p.
- Carrier, H. (1960a). *Le sociologue canadien Léon Gérin, 1863-1951. Sa vie, son oeuvre, ses méthodes de recherche*. Montréal, Les Éditions Bellarmin, 153 p.
- Castells, M. (1978) [La question urbaine]. *The Urban Question*. London, Edward Arnold, 529 p.
- Center for Health Communication, H. S. o. P. H. (2004a). Reinventing Aging, Baby Boomers and civic engagement. M. F. I. o. R. a. C. Engagement. Boston, MA, Harvard School pf Public Health: 160.
- Commaille, J. (1987). "Ordre familial, ordre social, ordre légal." *Name*: 265-290.

- Delisle, M.-A. (1983a). "Loisir et structuration du temps chez les personnes âgées." *Name* **5**(2): 387-413.
- Denzin, N. K. (1989b). *The research act: a theoretical introduction to sociological methods*. Englewood cliffs, N.J., Prentice Hall, 306 p.
- DeSingly, F. (2004b) [1993]. *Sociologie de la famille contemporaine*. Nathan, Armand Colin, 128 p.
- Dingwall, A. e. c. (1983b). "The Protection of Children. State Intervention and Family Life." *Name* **Basil Blackwell**.
- Dongois, M. (2011a). "De l'argent contre du temps, entrevue avec D.-G. Tremblay." *Name* **32**(14): 21.
- Durkheim, É. (1912) [1912]. *Les formes élémentaires de la vie religieuse: le système totémique en Australie*. Paris, Presses Universitaire de France, 647 p.
- Eekelaar, J. M. (1984a) [1978]. *Family, Law and Social Policy*. Londres, Weindelfeld and Nicolson, 263 p.
- Falardeau, J.-C. (1949). "Analyse sociale des communautés rurales." *Name* **IV**(3): 210-217.
- Falardeau, J.-C. (1960b). "Léon Gérin: une introduction à la lecture de son oeuvre." *Name* **1**(2): pp. 123-160.
- Falardeau, J.-C. (1968). *Léon Gérin et l'habitant de Saint-Justin*. Montréal, Les Presses de l'Université Laval, 179 p.
- Forney, Y. (2007a). "L'indécision de carrière des adolescents." *Name* **70**(3): 213-234.
- Freeman, M. D. A. (1984b). *State, Law and the Family Critical et Perspective*. Londres New York, Tavistock Publications, 318 p.
- Gauthier, J. (2001a). La remise en question de l'Etat-providence par les décideurs politiques quebécois: Une analyse des discours budgétaires de la période 1976--2000. *Département d'histoire et de sciences politiques*. Sherbrooke, Université de Sherbrooke. **MAÎTRISE es ARTS (HISTOIRE)**: 175.
- Geoffroy, M. (1999). "Pour une typologie du nouvel âge." *Name*(33): 51-83.
- Geoffroy, M. (2001b). "Le mouvement du nouvel âge". *L'étude de la religion au Québec*. L. P. d. l. U. d. Laval. Québec, Les Presses de l'Université laval.
- Gérin, L. (1948). "L'habitant de Saint-Justin". *Le type économique et social des canadiens*. Fides. Montréal.

- Gillies, V. and R. Edwards (2005a). "Secondary Analysis in Exploring family and Social Change: Addressing the Issue of Context." *Name* **6**(January 2005).
- Gurvitch, G. (1961). Les multiplicité des temps sociaux. *Cours de la Sorbonne*. CDU.
- Halbwachs, M. (1947) "La mémoire collective et le temps." *Cahiers internationaux de sociologie* **101**, 45-65. le 18 mai 2011
- Hamel, J. (1983c). "Temps et société: quelques éléments pour une construction théorique." *Name* **5**(2): 259-277.
- Heaton, J. (2004c). *Reworking qualitative data*. London, Sage, 160 p.
- Honneth, A. (2000) [1992]. *La lutte pour la reconnaissance*. Paris, Le Cerf, 232 p.
- Houle, G. and J. Hamel (1983d). "Pour une sociologie du temps qui passe." *Name* **5**(2).
- Hubert, H. and M. Mauss (1929). *La représentation du temps dans la religion et la magie in Mélanges d'histoire des religions*. Paris, Félix Alcan, 114 p.
- Isambert, F.-A. (1979). "Henri Hubert et la sociologie du temps." *Name* **20**(1): 183-204.
- Kaufmann, J.-C. (2007b) [1996]. *L'entretien compréhensif*. Paris, Armand Colin, 127 p.
- Langlois, S. (2002). "Nouvelles orientations en sociologie de la consommation." *Name* **52**(1): 83-103.
- Maffesoli, M. (c2010). *Le temps revient: formes élémentaires de la postmodernité*. Paris, Desclée de Browser, 187 p.
- Marshall, D. (1998b). *Aux origines sociales de l'État-Providence*. Montréal, presses de l'Université de Montréal, 317 p.
- Mauss, M. (1923-1924). "Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques (1902-1903)." *Name*: 482.
- Mauthner, N., O. B. Parry, et al. (1998c). "The data are out there, or are they? Implications for archiving and revisiting qualitative data." *Name* **32**(4): 733-451.
- Pronovost, G. (2005b). *Temps sociaux et pratiques culturelles*. Québec, Presses de l'Université du Québec, 180 p.
- Québec (2001c). Formes et significations de la vie familiale: des liens entre familles, espaces publics et le droit. C. d. l. famille. Québec: 45-67.

- Québec (2011b). Un portrait statistique des familles au Québec. M. d. I. F. e. d. Aînés. Québec: 600 p.
- Quéniart, A. and R. Hurtubise (1998d). "Nouvelles familles, nouveaux défis pour la sociologie de la famille." *Name* **XXX**(1): 133-143.
- Rioux, M. (1974). *les québécois*. Bourges, France, Éditions du Seuil, 189 p.
- Rocher, G. (1963). "La sociologie de l'éducation dans l'oeuvre de Gérin." *Name* **4**(3): pp. 291-312.
- Rosanvallon, P. (1981a). *La crise de l'État providence*. Paris, Seuil, 183 p.
- Samuel, N. (1983e). "Loisir, valeurs et structure symbolique des temps sociaux." *Name* **5**(2): 321-338.
- Sansot, P. (1981b). *Les donneurs de temps*. Albeuve (Suisse), Castella, p.
- Sauvé, R. (2011c). L'état actuel du budget de la famille canadienne: Rapport 2010. Ottawa, Institut Vanier de la famille. **12**: 48.
- Sennett, R. (2005c) [1998]. *La corrosion del caracter, las consecuencias personales del trabajo en le nuevo capitalismo*. Barcelona, Espagne, ANAGRAMA, 188 p.
- Servan-Schreiber, J.-L. (2010b). *Trop vite! Pourquoi nous sommes prisonniers du court terme*. Paris, Albin Michel, 199 p.
- Sorokin, P. A. and R. K. Merton (1937). "Social Time : A Methodological and Functional Analysis." *Name* **XLII**(5 (March 1937)): 615-629.
- Sue, R. (1993). "La sociologie des temps sociaux : une voie de recherche en éducation." *Name* **104**(1): 61-72.
- Sue, R. (1994). *Temps et ordre social: sociologie des temp sociaux*. Paris, PUF, 313 p.
- Tourville, H. d. (1886). "La science sociale est-elle une science? ." *Name* **II**(Décembre 1886): 502.
- Tremblay, D.-G. (2007c). "Le travail et le vieillissement. Vers une nouvelle articulation des temps sociaux sur l'ensemble du parcours de vie?" . *D'une culture de retraite vers un nouveau management des âges et des temps sociaux*. P. d. I. U. d. Québec. Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Warren, J.-P. (2003). *L'engagement sociologique* Montréal, Boréal, 447 p.
- Weizer-Lang, D. and C. Zaouche-Gaudron (2011d). *Masculinités: état des lieux*, Érès, 270 p.

## Documents consultés

- Abdesselem, A. (2006) [1987]. *Ibn Jaldun y sus lectores / Ahmed Abdesselem ; [traducción de Carlota Vallé Lazo]*. [Granada] : [Sevilla] : Mexico, Fundacion El Legado Andalusi ; Fundacion José Manuel Lara, Fondo de Cultura Economica.
- Alain and É. C. 1868-1951) (1928). *Propos sur le bonheur*. France, Gallimard, 217 p.
- Allué, M. (1999). "La douleur en direct." *Anthropologie et Société* **23**(2): 117-137.
- ANDALUCIA, J. d. (2008). "Ibn Jaldun, entre al-Andalus y Egipto." Retrieved Sevilla 14 avril 2008, from <http://www.ibnjaldun.com>.
- Arendt, H. (2005). *Responsabilité et jugement*. Paris, Payot, 316 p.
- Attias-Donfut, C. (1995). "Les solidarités entre générations. Vieillesse, familles, État." *Gérontologie et société* **74**(171p): 164-165.
- Aubert, N. and C. Roux-Dufort (2003). *Le culte de l'urgence: la société malade du temps*, Flammarion, p.
- Bachelet, B. (196). *Sur quelques figures du temps*. Paris, Librairie philosophiques, 298 p.
- Barbier, R. (1996). *La recherche action*, Anthropos, p.
- Bédard, M. (2003). « La famille et l'école: entre le particulier et l'universel. Les conceptions de Condorcet, Hegel, Durkheim, Parsons, et Bourdieu et Passeron ». *Faculté des Sciences Sociales*. Québec, Université Laval. **Maîtrise en sociologie**.
- Béjaoui, A. (2007). « Le prolongement de la vie active des travailleurs âgés ». *D'une culture de retraite vers un nouveau management des âges et des temps sociaux*. U. d. Q. Presses de l.
- Bélangier, L. and M.-A. Delisle (1979). "Les relations entre les activités obligatoires, les loisirs, la satisfaction de vivre et l'ennui, dans un groupe de personnes âgées" " *Loisir & Société/Society and Leisure* **11**(2): 427-446.
- Burawoy, M. (2009). "Pour la sociologie publique." *Actes de recherche en sciences sociales* (176-177): 122-144.
- Carrier, H. (1960). *Le sociologue canadien Léon Gérin, 1863-1951. Sa vie, son oeuvre, ses méthodes de recherche*. Montréal, Les Éditions Bellarmin, 153 p.
- Cicchelli-Pugneault, C. and V. Cicchelli (1998). *Les théories sociologiques de la famille*. Paris, La Découverte, p.

- Dallaire, L. (2011). *Un portrait statistique des familles au Québec*. M. d. I. F. e. d. Aînés. Québec: 600 p.
- de Montlibert, C. "Maurice Halbwachs, sociologue retrouvé, M. Jaisson, C. Baudelot (Eds.). Éditions rue d'Ulm, Paris (2007). 167 pp." *Sociologie du Travail* **In Press, Corrected Proof**.
- DeBeauvoir, S. (1972). *Les bouches inutiles*, Galimard, 85 p.
- Delisle, M.-A. (1983). "Loisir et structuration du temps chez les personnes âgées." *Loisir & Société/Society and Leisure* **5(2)**: 387-413.
- DeSingly, F. (2003). *Les uns pour les autres, quand l'individualisme crée du lien*. Paris, Armand Colin, 268 p.
- Dörre, K. (2011). "Capitalism, Landnahme and social time régimes: An outline." *Time & Society* **20(1)**: 69-93.
- Doscola, P. (2005). *Par-delà nature et culture*. Lonrai, Éditions Gallimard, 623 p.
- Dubet, F. and D. Martuccelli (1996). "Théories de socialisation et définitions sociologiques de l'école." *Revue française de sociologie* **37(37-4)**: 511-535.
- Dumazedier, J. (1983). "Temps sociaux, temps libre." *Loisir & Société/Society and Leisure* **5(2)**: 339-361.
- Dumont, F. and e. al. (1974). *Idéologies au Canada français 1900-1929*. Québec, Presses de l'Université Laval, p.
- Eias, N. (1996) [1984, Uber die Zeit édité par Michael Schroter]. *Du temps*. Paris, Fayard, 223 p.
- Engels (1976) [1884]. *L'origine de la famille, de la vie privé et de l'état*. Moscou, U.R.S.S., Éditions du Progrès Moscou, 316 p.
- Enguita, M. F. (1990). *La cara oculta de la escuela en el capitalismo*. Madrid, Siglo veintiuno de Espana Editores, 289 p.
- Falardeau, J.-C. (1952). *Essais sur le Québec contemporain*. Québec, Presses de l'Université Laval, p.
- Fize, M. (2005). *La famille*. Paris, Le Cavalier Bleu, 124 p.
- Focillon, M. A. (1887). *Instruction sur l'observation des faits sociaux selon la méthode des monographies de familles propres à l'ouvrage intitulé: Les ouvriers européens*. Paris, Société de l'économie sociale, p.

- Gadéa, C. and M. Lallement (2004). "Une révolution inachevée. Dukheimisme et sociologie du temps." *Temporalités* **1**(1): 48-68.
- Geoffroy, M. (1999). "Pour une typologie du nouvel âge." *Cahiers de recherche sociologiques*(33): 51-83.
- Giddens, A. (1993). *New rules of sociological method: A positive critique of interpretive sociologies (2nd edition)*. Standford, CA, Stanford University Press, p.
- GILLEARD, C. (2009). "Old age in the Dark Ages: the status of old age during the early Middle Ages." *Ageing & Society* **29**(07): 1065-1084.
- Gillies, V. and R. Edwards (2011). "Historical Comparative Analysis of Family and Parenting." *Families & Social Capital Reseaurch Group London South Bank University*.
- Godbout, J. T. (1994). "Le réseau familial et l'appareil de l'État." *Recherches sociographiques* **35**(1): 10-38.
- Goyette, G. and M. Lessard-Hébert (1987). *La recherche-action, ses fonctions, ses fondements, son instrumentation*. Québec, Presses de l'Université du Québec, 204 p.
- Guillemard, A.-M. (1986). *Le Décin du social*. Paris, PUF, 394 p.
- Hamel, J. (2006). Réflexions sur l'objectivisation du sujet et de l'objet. *La méthodologie qualitative. Postures de recherche et travail de terrain*. A. Colin. Paris: 61-79.
- Hamel, J. (2007) "De la nature réflexive de la sociologie et de la disparition de son objet." *Revue européenne des sciences sociales [En ligne]* **XLV-139**.11 février 2010
- Ibn Jaldun, A. a.-R. b. M. (1863[1402]). *Les Prélogomènes*. Paris, Librairie orientaliste Paul Geuthner: 486.
- Lafargue, P. and M. Dommaget (1970). *Le droit à la paresse*. Paris, F. Maspero, 153p. p.
- LeMener, E. (2003). "Le sociologue comme auteur." *Tracés* **4**: 53-67.
- Lepage, P. (2003). "L'inventeur de la sociologie, "Le livre des exemples" d'Ibn Khaldun." *Le Monde Dipomatique Janvier*(2003): 31.
- Maffesoli, M. (c2010). *Le temps revient: formes élémentaires de la postmodernité*. Paris, Desclée de Browser, 187 p.
- Martel, D. (2007). *Analyse du milieu et des besoins des familles, compilation régionale*. A. d. l. s. e. d. s. s. d. l. Montérégie, Direction de la santé publique: 12p.

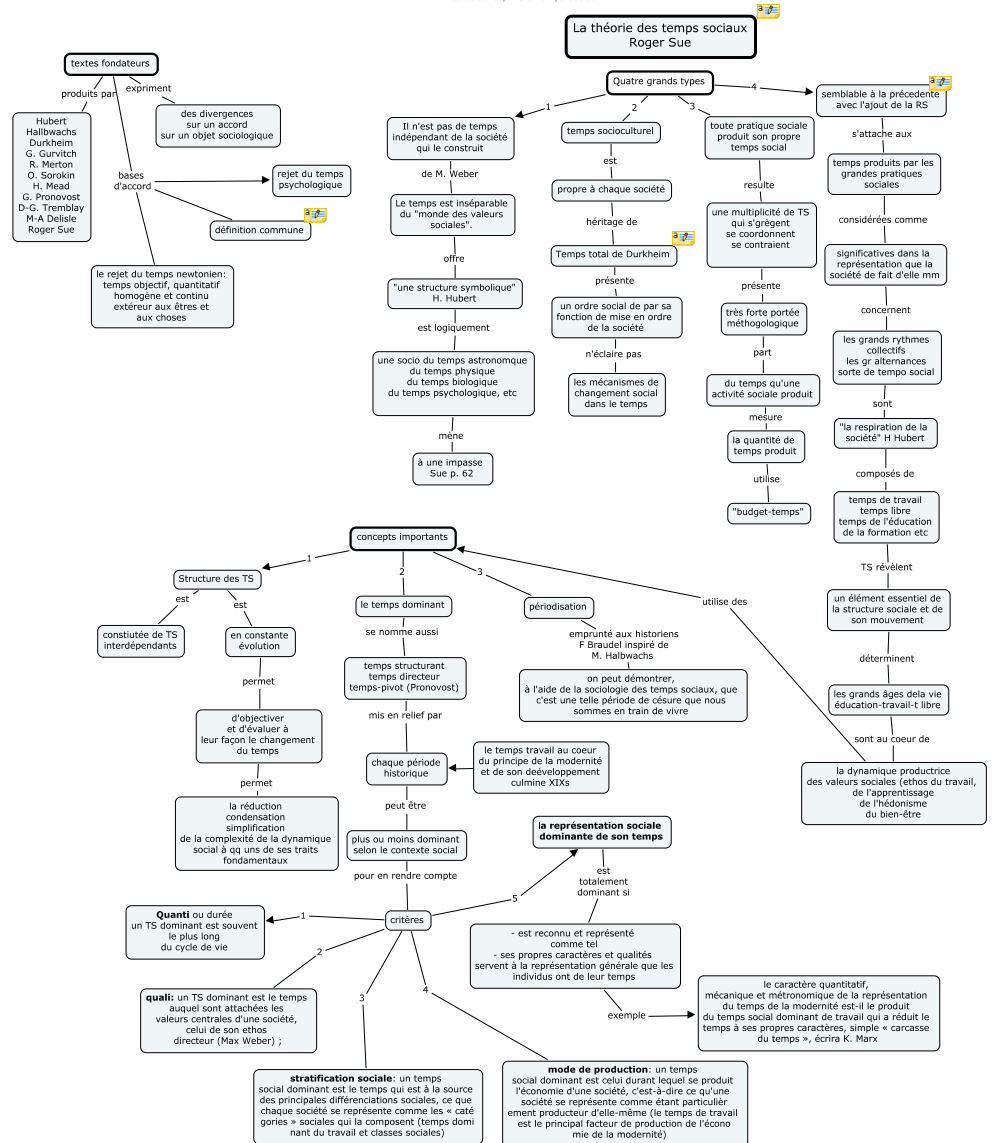
- Martuccelli, D. (2007) "La sociologie aux temps de l'individu." *Revue pluridisciplinaire en sciences de l'homme et de la société*. 15 février 2010
- Marx, K. (1947) [1935]. *Le Capital*. Paris, Presses Universitaires de France, 488 p.
- McAll, C. (1995). "Les murs de la cité: territoires d'exclusion et espaces de citoyenneté." *Lien social et politiques* **34**: 81-92.
- Murthy, D. (2011). "Twitter: Microphone for the masses?" *Media, Culture & Society* **33**(5): 779-789.
- Ouellette, F.-R. and R. B. Dandurand (1992). Parenté et soutien aux familles avec jeunes enfants: entre l'autonomie et la solidarité. *Comprendre la famille de Gilles Pronovost*. P. d. l. U. d. Québec, Presses de l'Université du Québec: 15.
- Roy, A. and H. Belleau (2009) "L'environnement familial des Canadiens âgés de 75 ans et plus à l'horizon 2030." *Enfances, familles, générations* **10**
- Sen, A. (2003). *L'économie est une science morale*. Paris, La Découverte, 124 p.
- Tabboni, S. (2001). "The Idea of Social Time in Norbert Elias." *Time & Society* **10**(1): 5-27.
- Tabboni, S. (2006). *Les temps sociaux*. Paris, Armand Colin, 183 p.
- TAROT, C. (1996). "Du fait social de Durkheim au fait social total de Mauss : Un changement de paradigme?" *Revue Européenne des sciences sociales*, (105): 279.
- Tremblay, D.-G. (2011) [2004, 2008]. *Conciliation emploi-famille et temps sociaux*. Québec, PUF, 355 p.
- Vézina, S. (2009). "L'environnement familial des Canadiens âgés de 75 ans et plus à l'horizon 2030." *Enfances, familles, générations*(10).





# ANNEXE A - Temps sociaux, carte conceptuelle

ANNEXE A - Carte conceptuelle Temps Sociaux



## **ANNEXE B - Résumé d'une monographie de Gérin illustrant sa méthode**

### **Source de l'extrait :**

Carrier, H. (1960). Le sociologue canadien Léon Gérin, 1863-1951. Sa vie, son oeuvre, ses méthodes de recherche. Montréal, Les Éditions Bellarmin, 153 p.

### **Résumé d'une monographie de Gérin illustrant sa méthode**

À la fin de ses études, Gérin se sent attiré par la vie de paysan. Pour mettre à l'épreuve sa vocation de campagnard, il s'engage, en 1887, chez un cultivateur de la région de Saint-Hyacinthe. Il profitera de son séjour pour parfaire son apprentissage des travaux de la ferme, et aussi pour écrire une monographie sur la famille de son hôte qui lui semble offrir « un admirable exemplaire » de cultivateur « progressiste ».

Cette monographie fut publiée dans M.S.R.C., 3e s., II (1908) 25-48 et dans le Type économique et social des Canadiens, 1re et 2e éditions. Nous suivrons ici la deuxième édition (1948). La monographie se trouve pp. 113-152.

### **LE CULTIVATEUR PROGRESSISTE**

### **AU CROISEMENT DES ROUTES ET DES VALLÉES**

#### **Le groupement à l'étude :**

La famille C.... du village de Saint-Dominique, province de Québec

**1. Personnel**  
**Vivent à la maison :**

— Antoine, le père, 60 ans — Herminie, sa seconde femme, 47 ans — Les enfants de ce ménage : 3 garçons et 3 filles, s'échelonnant de 18 à 8 ans. — Le père et la mère d'Herminie, 76 et 72 ans.

Vivent, sur la même propriété, dans une autre maison appartenant à Antoine :

— Amédée, fils d'Antoine et de sa première femme — La femme et les enfants d'Amédée — Les parents d'Antoine habitent une annexe de ce logis.

Observations sur la composition du personnel :

- les enfants sont nombreux
- les jeunes grandissent au foyer
- les vieillards restent au foyer
- la présence des domestiques change la composition familiale
- la mère n'est pas issue d'une famille paysanne, elle est fille de commerçants ; le

fait est à noter.

**2. Fonctions**

Ce groupement réunit les fonctions de la famille et de l'atelier. Il n'y a pas ici uniquement des rapports de parenté mais aussi des relations de travailleurs à chef d'exploitation. L'atelier tend cependant à se séparer de la famille : des garçons de ferme sont employés.

La séparation des 2 groupements (famille, atelier) a ses répercussions sur les quatre fonctions de la famille :

a) La procréation : la fécondité de la famille reste élevée. Antoine eut 8 enfants de chacun de ses mariages.

b) La subsistance matérielle des membres : autrefois, la famille traditionnelle s'efforçait de constituer un domaine plein, suffisant à tous les besoins ; de le transmettre intact à un héritier chargé de la subsistance des jeunes et des vieux ; d'établir ses fils sur d'autres terres. Le cultivateur de Saint-Dominique, observe Gérin, n'a plus « la préoccupation absorbante de maintenir le domaine intact... de favoriser la création de nouveaux domaines agricoles... d'avantager dans ce but un fils au détriment des autres, ou, d'une manière générale, les garçons au détriment des filles ». 119. (D'après l'étude du testament de famille.)

c) La paix au foyer : on note une certaine indépendance des membres les uns vis-à-vis des autres. Ce n'est plus la famille autoritaire des anciens paysans de France. La mère a

vu son rôle grandir dans un pays où les hommes, dès l'origine, eurent à exercer leur activité loin du foyer : traite des fourrures et exploitation forestière. Les enfants eux-mêmes trouvèrent à l'extérieur de nombreuses occupations rémunératrices : commerce, fabrication, construction des voies ferrées. Ils pouvaient dès lors se montrer un peu plus indépendants sur la ferme paternelle. Le testament de famille révèle en outre que la mère est considérée comme l'exécutrice testamentaire du patrimoine, dont elle pourra disposer entièrement à son gré. La famille traditionnelle aurait eu un plus grand souci de conserver le domaine dans son intégrité. La mère en outre ne travaille plus guère sur la terre.

d) L'éducation des enfants : la famille plus traditionnelle donnait elle-même à ses enfants une éducation simple, pratique, routinière ; « l'école... tenait beaucoup moins de place dans ce système d'éducation que la vie en famille, le travail de la ferme et la parole du curé ». 122. Antoine est plus « progressiste ». Son fils Omer est placé chez un apiculteur comme apprenti. Hector va au collège, les autres enfants auront le même avantage.

Observation. - « Il est intéressant de constater que, dans la même mesure où l'atelier de travail tend à se séparer de la famille, celle-ci se charge de moins en moins d'assurer directement l'avenir des enfants, mais, d'un autre côté, développe sa fonction la plus haute, qui est l'éducation de ces enfants. » 122.

### 3. Moyens d'existence

Le lieu, le travail, la propriété de la famille sont tour à tour étudiés : « Le lieu, c'est-à-dire l'ensemble des conditions ou des ressources présentées spontanément par le milieu physique ; le travail, c'est-à-dire le parti que l'homme a pu tirer de ces conditions par l'exercice de sa propre activité : enfin, la propriété, c'est-à-dire les produits de l'exercice de cette activité accumulés sous forme d'immeubles, de biens mobiliers, d'épargnes quelconques. » 123.

#### A. - LE LIEU

La nature du sol. - Vallée de formation laurentienne ; effets des eaux, dépôts géologiques suivants trois zones : argile, terre franche, terrain sablonneux. Le massif montagneux du sud, près de Saint-Dominique, en se désagrégant, a livré des sols assez abondants et fertiles.

Voici avec quelle précision l'emplacement même de Saint-Dominique est décrit : « Saint-Dominique, sur le cours mitoyen et sur la rive sud du Saint-Laurent, à 34 milles à l'est de Montréal (exactement 45° 34' lat. N. par 72° 50' 30" long. O. de Greenwich), est situé dans la vallée... où elle atteint sa plus grande largeur, et où parallèlement les argiles et les terres franches acquièrent le plus d'extension. On observera, d'un autre côté, que Saint-Dominique n'est pas au cœur de cette zone de la vallée qui est la mieux partagée au point de vue de la nature du sol, la zone argileuse, mais sur sa bordure extérieure, et à cheval sur la zone sablonneuse moins fertile. Sa situation à cet égard est intermédiaire entre celle de paroisses situées complètement dans la zone argileuse et connues pour la fertilité de leur

sol, comme Saint-Simon et Saint-Hugues, et celle d'endroits compris dans la zone sablonneuse et à sol pauvre, comme certaines parties de Saint-Liboire.

La terre de C..., à proximité du village de Saint-Dominique, sur un ex-haussement de la vallée, se compose d'un sol de consistance moyenne, suffisamment profond et calcaire, mais où déjà l'assise rocheuse affleure sur certains points formant des bassins d'un drainage difficile. » 126.

Moyens de transport. - Facilités par la configuration plane de cette région depuis longtemps déboisée. - Le fleuve Saint-Laurent est, en face, une voie maritime d'importance. Le Richelieu communique par canal avec l'Hudson ; ce fut longtemps la principale artère entre le Canada et les États-Unis. D'autres rivières, bien qu'assez peu navigables, jouèrent un rôle important en offrant des tracés naturels pour les voies ferrées construites sur leurs rives : rivières Yamaska, Saint-François, Coaticook, Massawippi, etc. Ces lignes de chemins de fer vont aboutir aux ports du Maine et du Massachusetts. Saint-Dominique n'a pas encore à cette époque de ligne de chemin de fer. Mais, 6 milles au nord-ouest, la ville manufacturière de Saint-Hyacinthe est desservie par 4 lignes ferroviaires.

Productions spontanées. - Les développements de la culture, du commerce, des transports, l'accroissement de la population tendent à faire disparaître les fruits sauvages et de production spontanée. C... essaie de compenser par la culture des fraisiers et des pommiers, dont il vend les produits en ville. Certaines essences forestières ont disparu. C... doit acheter des commerçants une partie de son bois de construction. Le bois de chauffage même est moins abondant. C... possède un domaine forestier de 40 arpents comprenant une riche érablière. Pour économiser son bois, il commença, dès 1887, à utiliser de la tourbe comme combustible.

### *LE TRAVAIL*

a) La simple récolte tient peu de place.

b) Les industries domestiques tendent à disparaître : les femmes ont cessé de tisser, de filer. Elles cousent mais en s'inspirant des « cahiers de modes » et en utilisant des matériaux achetés. Les hommes ne fabriquent plus leurs outils ni leurs instruments aratoires.

c) Des travaux d'extraction sont en cours à proximité de la ferme de C ... : chaux, travaux de carrière.

d) On note un commencement de spécialisation agricole vers 1887 : production laitière et élevage. C... nourrit 25 vaches, vend son lait à la fromagerie. Le sérum du lait lui sert à engraisser des porcs pour la vente et les besoins domestiques.

C... élève aussi des chevaux, et possède un étalon pur sang. Il possède un petit verger et un rucher. La culture du sol se fait en vue de l'alimentation du troupeau.

e) La spécialisation entraîne l'activité commerciale : C... fait le commerce des vaches, des porcs et des chevaux. Il achète de grandes quantités de grains moulus. Il loue son reproducteur. Il achète un sur-plus de fumier. Il se procure chez les grainetiers diverses graines de semence.

f) On observe même certaines méthodes de culture avancée : drain-nage souterrain, qui permet un ensemencement plus hâtif au prin-temps ; luzernières, donnant trois coupes par année ; instruments ara-toires perfectionnés ; main-d'oeuvre assez nombreuse au moment des grands travaux : C... engage des hommes pour ses travaux de charpen-te, pour la plantation des pommiers, la rentrée du bois de chauffage. Il est en rapport avec le commerçant d'animaux, l'apiculteur, le boucher, le boulanger et plusieurs cultivateurs.

g) La spécialisation et la commercialisation de la culture s'obser-vent dans toute la plaine du sud, à cette hauteur : culture potagère et fruitière ; production laitière ; culture du foin ; production du fromage et du beurre, dans des installations coopératives, en vue de l'exporta-tion.

### *C. - LA PROPRIÉTÉ*

C..., possède une terre de 30 arpents par 7, portant la maison et une dizaine de bâtiments de ferme : valeur globale 8,000 dollars.

Il a comme bétail : 25 bêtes à cornes, 7 chevaux, 25 porcs. Son matériel de ferme est très complet : charrues, herses, rouleau, se-moir, faucheuse, houe et râteau à cheval, plusieurs voitures, batteuse mécanique. Valeur du troupeau et du matériel : 2,500 dollars.

La richesse mobilière, par rapport à la propriété foncière, tient une place plus importante que dans l'économie de l'habitant traditionnel.

En 1887, on notait encore dans la région les vestiges d'un ancien système de redevances seigneuriales. En 1854, la Législature avait aboli le régime et permis aux fermiers de se libérer de leurs charges annuelles en versant un acquittement total aux concessionnaires des seigneuries. C... ne s'était pas encore prévalu de ce droit et continuait à payer une redevance annuelle de quelques dollars. On voit que le « groupement supérieur » de la vie publique n'avait pas encore réussi complètement à changer la formation traditionnelle et communautaire des habitants.

## **4. Mode d'existence**

a) Le régime alimentaire : peu de progrès réalisé. Le régime alimen-taire est substantiel, sans être délicat. L'économie domestique n'est pas encore pratiquée d'une façon consciente.

b) L'habitation : C... garde chez lui ses beaux-parents, infirmes ; mais il a logé dans une maison distincte ses propres parents et son fils. Gérin y voit une tendance vers le particularisme, encore restreint à cette époque.

c) Le vêtement : les étoffes de confection domestique ont été remplacées par des tissus manufacturés. La famille a subi l'influence générale du commerce urbain, des transports, des modes.

d) L'état de santé : il n'est pas trop mauvais, mais on pourrait s'attendre à mieux pour des gens qui vivent au grand air. Les jeunes générations semblent moins robustes que les plus vieilles. La « complication sociale » affecte notablement la santé des populations et seule une meilleure pratique de l'hygiène peut parer aux inconvénients de la vie moderne, note Gérin.

## 5. Phases d'existence

Nous avons déjà observé quelques traits de l'évolution sociale du type à l'étude : la famille se sépare de plus en plus de l'atelier, elle adopte un régime de partage plus égalitaire entre les enfants ; sous l'influence des moyens de transport modernes, elle a peu à peu abandonné les industries domestiques et les travaux de pure récolte, pour entrer dans la voie de la spécialisation agricole. Nous sommes à une époque de transition et nous voyons naître sous nos yeux un nouveau type de groupement social : le grand atelier industriel et commercial. C... qui a reçu une excellente éducation, ne refuse aucune amélioration ; il se montre en ceci plus progressif que son père. Celui-ci avouait à Gérin son scepticisme à l'égard des raffinements de la technique agricole. Dans son temps, on comptait davantage sur les procédés traditionnels et routiniers ainsi que sur la vigueur physique de l'exploitant.

Vingt-deux ans après ses premières observations, Gérin retourne à Saint-Dominique pour suivre l'histoire de la famille. C... est mort, ainsi que sa femme et le vieux père de C... Les enfants ont quitté la maison paternelle, excepté Orner, le second fils, qui détient le domaine. Joseph, l'aîné, a quitté la terre trop pauvre sur laquelle son père l'avait installé, et il s'est fixé sur une ferme dans une paroisse voisine. Alma a épousé un commerçant maintenant prospère de Saint-Dominique. Sa soeur Sara, devenue modiste et peintre à ses heures, demeure auprès d'elle. Virginia a gagné New York où elle travaille à vingt-cinq dollars par mois. Hector, après avoir sans trop de succès exploité une terre de la région, est devenu fromager dans un village voisin.

Orner, le second fils, exploite actuellement le domaine du père. Il est marié et père de 7 enfants en bas âge. Sa grand-mère vit chez lui. Il ne s'est pas prévalu des avantages que son père lui avait offerts de l'envoyer au collège ; il n'a plus ce bel enthousiasme et cet esprit d'initiative si vifs chez son père. Il n'a pas continué ses améliorations et, sous son administration, la propriété n'a guère prospéré : il a abandonné la culture des luzernières ; il a perdu ses abeilles ; le feu a détruit une partie de sa forêt et il a vendu le reste en bois de chauffage. Il a vendu aussi la deuxième maison, autrefois habitée par Amédée, ainsi que le



verger attendant. Conclusion : il n'est pas sûr qu'Omer pourra continuer avec succès l'œuvre si bien commencée par son père.

Amédée, l'aîné et le seul fils du premier mariage, connaît plus de succès. Il est marié et père de huit enfants convenablement instruits. Il exploite, à proximité du domaine paternel, une ferme prospère. Sa maison est fort coquette et confortable. Un de ses fils est fromager ; deux autres travaillent sur la ferme. Deux filles sont au pensionnat. Amédée a 6 sœurs vivantes. Elles se marièrent au Canada et suivirent leur mari aux États-Unis.

## 6. Relations avec les autres groupements

Gérin rappelle d'abord les principaux caractères de l'organisation sociale traditionnelle chez les paysans canadiens. Elle est à base de trois groupements principaux : a) la famille de l'habitant qui assure, au profit de tous, le maintien du domaine commun, et établit ses enfants en retour des services rendus au groupe. b) Le voisinage, qui résulte de la distribution territoriale par « rangs », i.e. : le village est divisé, par des routes longitudinales, en une série de parallèles. De chaque côté de la route du rang, s'alignent des terres rectangulaires beaucoup plus longues que larges s'enfonçant vers l'intérieur à partir du chemin. Les maisons sont construites au bord de la route et se suivent à intervalles assez rapprochés. Les « premiers voisins » font presque partie de la famille. Toutes les familles d'un même rang font cause commune et s'entraident ; elles voient à la subsistance de leurs pauvres et remplissent les fonctions des mutuelles modernes. c) La paroisse, enfin, englobe les deux groupements élémentaires. Elle est dirigée par le curé qui exerce une autorité un peu paternaliste dans l'ordre moral et sou-vent aussi dans le domaine social.

À Saint-Dominique, on retrouve encore ces trois institutions traditionnelles, mais elles ne sont plus les seules ; et leur rôle a subi de notables transformations. La famille a perdu de sa stabilité et de sa co-hésion. Le voisinage est moins important, les corvées d'entraide sont beaucoup moins fréquentes. La paroisse a perdu une part de son prestige social et de son autorité.

On observe la création du petit atelier patronal de culture : le chef d'exploitation ne compte plus seulement sur la main-d'oeuvre familiale, il a plus d'initiative, il abandonne peu à peu les méthodes agricoles rou-tinières.

Saint-Dominique subit fortement l'influence des grands ateliers de fabrication, de commerce, de transport, originaires des grands centres. Gérin appelle ce phénomène « le patronage collectif exercé de loin par un nouveau type de groupement social... ».

Les professions libérales ont acquis plus d'importance, les institutions religieuses ont proliféré dans le voisinage, par exemple à Saint-Hyacinthe. La vie politique s'est intensifiée dans la mesure où les habitants sont devenus plus conscients de leurs intérêts. Les grands centres comme Montréal exercent une action lointaine mais profonde sur la vie

locale. Gérin parle alors de « complication sociale ». Le sous-titre de son étude originale portait : « Les débuts de la complication sociale dans un milieu canadien-français ».

## Conclusion

a) La vie sociale repose encore sur « un groupement traditionnel mixte, à la fois famille et atelier de travail ». 150.

b) On observe un début de spécialisation sociale : séparation progressive de la famille et de l'atelier. La famille est en mesure de mieux remplir son rôle, l'éducation des enfants. L'atelier devient plus à même d'exploiter les ressources locales.

c) L'évolution a été favorisée par la géographie locale : sol plus fertile, voies de communications naturelles.

d) L'évolution est due surtout à la constitution d'un nouveau groupement, le grand atelier, qui exerce son action de l'extérieur.

e) Quant au mode d'existence, remarquons un fait significatif : dans la mesure même où un aspect de la vie sociale échappe à l'influence du « grand atelier », il reste plus stationnaire, plus traditionnel ; v.g. la nourriture.

f) Dans le cas de notre famille, le progrès est dû surtout à l'initiative du chef lui-même. On ne peut prédire que son oeuvre sera continuée.

g) Gérin termine son analyse par les remarques suivantes qui nous éclairent sur sa conception de la « sélection sociale » : « En effet, lorsque s'exerce brusquement, dans un milieu traditionnel comme ce-lui-ci, l'action énergique du grand atelier, il se produit une sélection. La masse des familles subit cette action plus ou moins passivement, et la passivité revêt deux formes très opposées : résistance pure et simple, ou bien désorganisation complète. Le premier procédé réduit la famille à un régime de privations, et sera désormais de moins en moins praticable ; le dernier a l'effet de détacher la famille du sol, de la livrer à toutes les aventures de l'instabilité. Mais, entre ces deux extrêmes, on observe ici et là des chefs de famille supérieurement doués qui savent s'adapter aux conditions nouvelles, en profitent, sans se laisser désorganiser par elles ; et à chaque génération il se fait une nouvelle sélection. » 151-152.

h) L'adaptation aux nouvelles conditions n'est pas facilitée par l'action des institutions traditionnelles : « L'avènement du grand atelier a eu l'effet de diminuer l'importance du rôle social de ces institutions traditionnelles, le rang, la paroisse : il a augmenté le nombre, amélioré la situation matérielle, des institutions religieuses, mais sans les engager à adapter plus complètement leur action aux conditions du régime nouveau. Ces institutions continuent de se conformer à l'idéal de la masse des familles encore dominées par la tradition, au lieu de s'adapter aux exigences des types encore exceptionnels, précurseurs d'un état social futur. » 152.

En situant la famille de C... dans le grand courant urbain qui se développait déjà si rapidement à son époque, Gérin se trouvait à décrire un phénomène typique de notre évolution sociale ; et il présentait en quelque sorte l'effort rénovateur, ou créateur, qui allait être exigé des institutions traditionnelles du Canada français.

## ANNEXE C - Le particularisme et le communautarisme

### Source de l'extrait :

Carrier, H. (1960). Le sociologue canadien Léon Gérin, 1863-1951. Sa vie, son oeuvre, ses méthodes de recherche. Montréal, Les Éditions Bellarmin, 153 p.

### Critères du particularisme et du communautarisme

Gérin s'inspire ici de Demolins pour classer les variétés de groupements selon le caractère particulariste ou communautaire de leur personnel. La classification, nous dit-il, « est fondée sur ce double caractère très distinctif des sociétés humaines : communautarisme, particularisme ». Dans certaines sociétés, « l'individu est plus ou moins dominé par le groupe, et, par contre, tend à s'appuyer sur lui en toute circonstance ». Dans les sociétés plus avancées « s'est développée l'aptitude du particulier à se tirer d'affaire par lui-même, sans pour cela rompre les cadres de son milieu social <sup>83</sup> ».

Il sera intéressant de comparer brièvement les classifications successives proposées, à ce sujet, par les adeptes de la Science sociale, et de voir comment Gérin en modifia les cadres à son tour.

Le Play avait distingué les familles selon deux grandes classes : la Famille-souche et la Famille-instable.

De Tourville corrigea son maître et il classa les familles selon quatre types : la famille Patriarcale, la famille Particulariste, la famille Quasi-Particulariste, et la famille Instable <sup>84</sup>.

Gérin accepte en substance la classification de Demolins ; il ne l'applique pas cependant à la société en général mais au groupement. Voici sa propre classification <sup>85</sup>:

- |  |   |          |
|--|---|----------|
| 1. Groupements à formation communautaire | ■ | stable   |
|  | ■ | instable |
|  | - | ébranlée |

<sup>83</sup> « La science sociale en histoire », R.T.C., XI (déc. 1925) 364

<sup>84</sup> On trouvera les classifications des principaux représentants de la Science sociale dans l'étude suivante de Philippe CHAMPAULT : « La science sociale d'après Le Play et de Tourville », Sc. soc., LVI (octobre 1913) 1-127. Voir en particulier pp. 74-98.

<sup>85</sup> Cf. « La science sociale », M.S.R.C., 3e s., III (1909) 156.

## 2. Groupements à formation particulariste

originaire  
mitigée  
développée

Tout groupement sera donc jugé en fonction de son orientation particulariste ou communautaire. Quelques mots d'explication seront nécessaires, à ce point, pour comprendre la portée de cette distinction entre le particularisme et le communautarisme. La théorie est fonda-mentale. Gérin la partage sans réserve avec ses collègues et, à travers toute son oeuvre, on voit qu'il l'utilise continuellement pour déterminer le « progrès » des groupements à l'étude.

Voici d'abord comment l'auteur définit le type particulariste :

Un « particulariste », c'est-à-dire un homme formé à mettre en oeuvre en toute circonstance son initiative personnelle, ses ressources propres, et non pas habitué à compter plutôt sur l'appui bénévole de son entourage<sup>86</sup>.

Le particularisme tient donc dans une large mesure au développement de l'initiative personnelle ; c'est « un phénomène psycho-sociologique<sup>87</sup> ».

### **Origine de la théorie du particularisme**

Mais sur quoi se fonde donc cette théorie faisant du particularisme la pierre de touche du progrès social ? Elle repose sur les célèbres analyses de H. de Tourville : Histoire de la formation particulariste, et de Demolins : Comment la route crée le type social, et aussi, a-t-on intérêt à s'emparer du pouvoir ? À quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons?

Les auteurs s'attachèrent à montrer comment les anciens groupes migrants, à formation patriarcale, partirent des confins de l'Europe et de l'Asie et se transformèrent, avec les siècles, en agriculteurs et en exploitants, à mesure qu'ils rencontrèrent de nouvelles conditions d'existence sur leur route vers l'Europe occidentale. La différenciation fut encore plus marquée par leur séjour en Scandinavie. De là, ils se répandirent sur l'Allemagne, l'Angleterre, la Gaule, et formèrent les peuples qui allaient dominer le monde.

Or, le phénomène à remarquer dans ces migrations, nous dit-on, c'est la libération progressive de l'individu des contraintes de la nature et du groupe ; en somme, la théorie

<sup>86</sup> « Avez-vous lu Roland ? », R.T.C., XV (sept. 1929) 379.

<sup>87</sup> « À propos du village à banlieue morcelée », Bull. Soc. intern. Sc. soc., no 110 (nov. 1913) 166.

met en relief la domination du particulier sur son milieu. Gérin résume toute cette évolution:

Les essaims qui se sont détachés du groupe primitif, pour peupler l'Europe occidentale, ont été amenés par l'influence des nouvelles conditions d'existence à renoncer de plus en plus aux travaux de simple récolte... où la part de l'homme est minime et la part de la nature très grande, pour s'adonner de plus en plus à la culture, aux travaux d'extraction et de fabrication, aux transports, dans lesquels la part de l'homme est grande et celle de la nature relativement petite. En même temps que l'homme se rendait ainsi peu à peu indépendant des influences locales et naturelles, il se dégageait plus ou moins de l'ancienne formation patriarcale et communautaire où l'individu s'appuie davantage sur le groupe... pour évoluer vers la formation particulariste, où l'individu compte moins... sur la communauté que sur lui-même, et tend à dominer à la fois le milieu physique et le groupement social<sup>88</sup>.

Comme nous le faisons remarquer plus haut, le développement du particularisme est considéré comme un phénomène de psychologie et d'éducation sociale ; l'individu, libéré des contraintes indues du milieu, acquiert peu à peu « plus d'initiative individuelle, plus de connaissances pratiques, plus de force morale, de plus hautes lumières religieuses<sup>89</sup> ».

L'élite, nous dit Gérin, doit se faire un devoir de répandre ces vertus, rénovatrices de l'ordre social.

De tous les peuples modernes, ceux qui ont évolué le plus dans la voie du particularisme, ce sont les Anglo-Saxons<sup>90</sup>.

Selon la thèse d'Edmond Demolins, les Anglo-Saxons ont su réaliser un équilibre stable entre le secteur de la vie privée et celui de la vie publique. Ils ont atteint et maintenu cet équilibre grâce à un système d'éducation nationale qui développe le self help, le goût de l'initiative personnelle et le sens de la collaboration volontaire.

---

<sup>88</sup> « M. Demolins et la science sociale. Réponse aux critiques ». La Revue canadienne, XLVI (avril 1904) 354-355.

<sup>89</sup> « Trois types de l'Habitant canadien-français », Sc. soc., XXVIII (août 1899) 114.

<sup>90</sup> Cette théorie fut brillamment exposée par Edmond Demolins dans son livre *A quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons ?* Le livre connut un succès extraordinaire et fut immédiatement traduit en plusieurs langues. Nul ne s'étonnera que la thèse de Demolins ait été vivement critiquée au Canada français. Voir, par exemple, la réfutation de J.A.M. BROSSEAU dans la Revue canadienne, XLVI (mars 1904) 232-246, à laquelle Gérin s'est, on le pense bien, fait un devoir de répondre. Voir notre référence à cet article, donnée plus haut, note 49 [Note 163 de l'édition numérique. JMT].

## **ANNEXE D - Famille, État et structuration d'un champ familial (Dandurand, 1995)**

**Source de l'extrait :**

B.-Dandurand, R. and F.-R. Ouellette (1995). "Famille, État et structuration d'un champ familial." Sociologie et Sociétés 27(2): 103-119

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,  
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Site web pédagogique : <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"

Site web: [http://www.uqac.ca/Classiques\\_des\\_sciences\\_sociales](http://www.uqac.ca/Classiques_des_sciences_sociales)

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque  
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.quebec.ca/index.htm>

## Chapitre 2.2 Le rôle structurant de l'État

L'État est certes un facteur très important - bien que non le seul; le marché l'est également - de cette individuation des acteurs familiaux (Näsman, 1994). Dans les pays où il apparaît comme plus interventionniste (par exemple la France, la Suède, le Canada), son action est plus évidente. À titre d'exemple, nous retraçons ici l'implication croissante de l'appareil étatique québécois dans le domaine familial depuis une trentaine d'années.

À la faveur d'une laïcisation rapide qui écarte l'Église des multiples fonctions qu'elle exerçait dans l'encadrement des populations, on assiste d'abord, à partir du milieu des années 1960, à une modernisation du droit civil et à la formulation de nombreuses législations spécifiquement liées au domaine familial. Parallèlement à la France dont nous avons hérité le Code Napoléon au siècle dernier, cette modernisation aboutira à la formulation d'un nouveau *Code de la famille* en 1980. C'est la fin de l'incapacité juridique de la femme mariée, de l'autorité maritale et de l'autorité paternelle, qui sont remplacées par l'égalité entre les époux et l'autorité parentale; on proclame aussi l'égalité juridique des enfants, quelles que soient les circonstances de leur naissance; enfin, le système judiciaire, qui fait dès lors appel à la consultation psychosociale, invoque l'« intérêt de l'enfant » dans les causes de dissolution conjugale et chaque fois qu'il s'agit de statuer sur l'attribution de la garde des enfants, de même que la nécessité d'évaluer les « aptitudes parentales ». L'accès au divorce est tardif (1968) et sera suivi (en 1985) d'une législation sur le divorce sans faute et de lois spécifiques pour réguler l'après-divorce: loi pour faciliter la perception des pensions alimentaires, loi sur le partage du patrimoine familial, etc. À travers ces multiples législations, l'État cherche à garantir et à sanctionner une meilleure égalité intrafamiliale et, dans la même foulée, il autorise un accès des femmes et des enfants au « bien culturel dit "identité individuelle", réservé jusqu'alors largement au sexe masculin » (Schultheis, 1991, p. 37), accès certes également tributaire des mouvements sociaux de l'époque, en particulier du mouvement des femmes.

L'évolution du droit social ne sera pas moins marquante. Pendant les années 1960-1975, au Québec comme dans plusieurs sociétés occidentales, de nouvelles assistances et assurances sociales sont implantées qui concernent directement les familles; elle s'ajoutent aux programmes déjà en place, destinés à couvrir les risques liés principalement au travail (chômage, décès, invalidité). C'est donc à cette époque que le risque « maladie » devient largement couvert (assurance-hospitalisation et assurance-santé) et que même le risque de « désunion conjugale » reçoit une « couverture », avec le programme d'assistance de l'aide sociale auquel peuvent recourir *toutes* les mères seules (même les célibataires et les divorcées)<sup>91</sup>. Tout comme les lois qui assurent une égalité intrafamiliale, ces protections

---

<sup>91</sup> Le programme des « mères nécessiteuses » apportait déjà, depuis 1937, un soutien monétaire minimal aux mères avec jeunes enfants qui manquaient de ressources en raison du veuvage ou de l'abandon



contre les aléas de la vie rendent possibles l'autonomie (relative) et l'« identité individuelle » de chacun, y compris celles des mères ou des personnes âgées ou handicapées.

Ces vastes systèmes d'assistance et de soins supposent des bases organisationnelles élargies. Dès les années 1970, les Centres locaux de services communautaires (CLSC) sont créés dans les quartiers urbains et les petites villes: ils dispensent des aides médicales et psychosociales et ont mandat d'assurer l'aiguillage de la population vers l'ensemble des services collectifs. On assure ainsi la *présence locale* de représentants de l'État, qui sont tous pourvus de savoirs formels authentifiés par l'institution scolaire. C'est pendant la même décennie que les allocations familiales sont bonifiées puis réformées par le gouvernement fédéral, qui verse des prestations plus substantielles aux familles démunies; que l'on crée une première régie étatique des services de garde; que l'on proclame une nouvelle Loi sur la protection de la jeunesse, qui confère aux enquêteurs et aux professionnels un pouvoir d'ingérence accru dans la vie des familles. Tous ceux qui sont ainsi mandatés par des instances de l'État pour agir auprès des prestataires ou bénéficiaires de services reçoivent dès lors une dénomination globale fort significative: on les appelle les intervenants.

Il faut attendre 1988 pour que soit élaborée une politique familiale explicite, qui propose une orientation d'ensemble aux multiples interventions et législations concernant la famille <sup>92</sup>. Des instances politico-administratives spécifiques sont alors créées par le gouvernement provincial, qui consacrent ouvertement l'implication de l'État dans le domaine de la famille: un ministre responsable de la famille est nommé, assisté d'un Secrétariat à la famille, lui-même flanqué d'un Conseil de la famille, organisme consultatif où siègent notamment les représentants des associations familiales provinciales.

Depuis une trentaine d'années, de nombreuses interventions de l'État sont donc devenues plus spécifiquement « familiales ». Il apparaît très nettement que les programmes sociaux ainsi instaurés ont facilité une plus grande autonomie des individus - c'est en particulier le cas de toutes les personnes dites « improductives » -, desserrant considérablement l'obligation de solidarité privée qui reposait jusqu'alors sur les familles et les proches, et ce pour de nombreux aspects de la vie quotidienne. Cette solidarité publique a néanmoins contribué à créer des liens de dépendance plus étroits à l'égard de l'État et de ses services bureaucratiques, les individus faisant beaucoup plus largement appel à l'aide économique, psychosociale et judiciaire pour régler leurs problèmes d'ordre personnel et familial. Mais, aujourd'hui, étant données la marginalisation et l'exclusion sociales que

---

du mari. Mais ce programme ne touchait pas les mères célibataires ni celles qui s'étaient séparées pour des motifs d'adultère, de refus de pourvoir ou de violence. Cf. DANDURAND (1988), pp. 34-36.

<sup>92</sup> La mesure la plus spectaculaire de ce premier énoncé de politique familiale, au niveau provincial, consiste alors en allocations versées après les naissances et fortement majorées selon le rang de l'enfant (cf. DANDURAND, KEMPENEERS et LE BOURDAIS, 1989). Ces « primes » atteignent aujourd'hui 8 000 dollars pour le troisième enfant et pour chacun des suivants.

gènèrent les restructurations économiques en Occident, le fardeau de l'État providence s'accroît; ce dernier cherche d'ailleurs à se retirer de nombreux programmes sociaux pour recibler son action. Les risques d'une pression normalisatrice accrue (voire policière) de l'État à l'endroit des individus et des familles ne sont pas à écarter. Ils se lisent dans les mesures récentes mises en place dans certains États américains: réduction des allocations aux familles prestataires (et démunies) si les enfants ne vont pas à l'école ou s'ils ont des comportements définis comme « délinquants », si les parents ne sont pas mariés ou ont un enfant supplémentaire, etc. Selon Rosanvallon (1995), ces politiques seraient « annonciatrices d'un nouvel âge de l'État providence » et risquent de renouer avec des « politiques assistancielles archaïques » en distinguant les « bons » pauvres des « mauvais ». Elles risquent également de mettre un frein au développement du pluralisme familial qui a caractérisé les dernières décennies.

## **ANNEXE E – Rapport de la recherche-action participative**

Rapport :

MIEUX COMPRENDRE LES FAMILLES DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES  
Une consultation sur les besoins des familles en matière de conciliation vie familiale  
et milieux de vie

RECHERCHE-ACTION PARTICIPATIVE

Une initiative des partenaires de la région de la Chaudières-Appalaches



Famille et Aînés  
Québec



Projet de recherche-action  
**Mieux comprendre les familles de  
Chaudières-Appalaches**

MIEUX COMPRENDRE LES FAMILLES DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES  
Une consultation sur les besoins des familles  
en matière de conciliation vie familiale et milieux de vie

RECHERCHE-ACTION PARTICIPATIVE  
JUN 2010

## **MEMBRES DU GROUPE CONSEIL FAMILLE ET COMITÉ DE MISE EN OEUVRE**

Monsieur François Baril,  
Commission scolaire Des Appalaches  
Madame Geneviève Bédard, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport  
Monsieur Guy Boudreau, ARDÉCA, Agent de développement rural – CLD Bellechasse  
Madame France Boulé, Forum jeunesse régional - Chaudière-Appalaches  
Monsieur Maurice Boulet, Représentant de la Table régionale des aînés  
Monsieur Michel Cliche, Administrateur délégué du CA de la CRÉ et maire de Saint-Joseph-de-Beauce  
Madame France de la Grave, Agence de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches  
Madame Maryse Drolet, CRÉ de la Chaudière-Appalaches  
Monsieur Pierre Drouin, Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire  
Monsieur Guy Dubé, Partage au masculin  
Madame Johanne Faucher, Ministère de la Famille et des Aînés  
Madame Caroline Fradette, Regroupement des associations de personnes handicapées - Région Chaudière-Appalaches  
Monsieur Mathieu Gaudette, Représentant des organisateurs communautaires du CSSS  
Monsieur Serge Hénault, Unité régionale de Loisir et de sport  
Madame Anne Julien, Représentante des Commissions scolaires de la région de la Chaudière-Appalaches  
Madame Luce Lacroix, Regroupement des organismes communautaires familles de Chaudière-Appalaches  
Madame Catherine Lapointe, Réseau Groupes de femmes  
Monsieur Daniel Racine, Regroupement des centres de la petite enfance de Québec et de Chaudière Appalaches

## **PARTENAIRES FINANCIERS**

Ministère de la Famille et des Aînés représenté par Madame Johanne Faucher

Forum Jeunesse Régional Chaudière Appalaches représenté par Madame France Boulé

Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Chaudière Appalaches représentée par Madame Maryse Drolet

## **REMERCIEMENTS**

Nous tenons tout d'abord à remercier les 32 familles qui nous ont accueillis dans leur foyer et les 630 personnes qui ont pris le temps de répondre soigneusement à des questions exigeantes en rédigeant de nombreux commentaires. La qualité de cette réponse à la consultation témoigne de la richesse d'idées qui peuvent émaner d'une consultation publique.

## **ÉQUIPE DE RECHERCHE**

Madame Florence Piron, Ph.D., directrice scientifique du projet, anthropologue, professeure au Département d'information et de communication de l'Université Laval  
Madame Lorraine Chartier, B. Sc. sociologue, chercheuse, chargée de projet  
Madame Lucie Thibodeau, LL.L., assistante principale à la recherche  
Monsieur Pierre Plante, Ph.D., analyste informatique, auteur de SÉMATO, Centre ATO, Faculté des sciences humaines, UQÀM  
Monsieur Marc-André Nadeau, Ph.D., Services conseils en Formation et Évaluation, professeur retraité de l'Université Laval  
Assistants à la recherche : Julie Aubin, Lilianne Bordeleau, B.A. Anthropologie, Julie Dussault M.Sc., Johanne Poulin, B. Sc.

## **Documents à consulter en complément du présent rapport**

Bulletin statistique régional 2009, Chaudière-Appalaches, Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, décembre 2009.

Caractérisation des communautés locales de Chaudière-Appalaches : Connaître et mobiliser pour mieux intervenir, Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches, 2008

Démographie. Le bilan démographique du Québec, Édition 2009, Chantal Girard, Gouvernement du Québec, Institut de la statistique, décembre 2009.

Travail et rémunération. Le marché du travail et les parents, Gouvernement du Québec, Institut de la statistique, décembre 2009.

## **Conférence régionale des élus de la Chaudière Appalaches , 25, boulevard Taché Ouest**

Montmagny (Québec), G5V 2Z9

Téléphone : (418) 248-8488

[cre@chaudiere-appalaches.qc.ca](mailto:cre@chaudiere-appalaches.qc.ca)

Juin 2010

# TABLE DES MATIÈRES

---

<b>1 Le portrait statistique de la réalité socioéconomique des familles de la Chaudière-Appalaches .....</b>	<b>1-27</b>
<b>1.1 Caractérisation des communautés locales de la Chaudière-Appalaches.....</b>	<b>1-27</b>
<b>1.2 Le profil des ménages .....</b>	<b>1-28</b>
<b>1.3 La population .....</b>	<b>1-29</b>
1.3.1 Population actuelle.....	1-29
1.3.2 Perspectives démographiques .....	1-29
1.3.3 Accroissement naturel.....	1-30
1.3.4 Population selon le groupe d'âge .....	1-31
1.3.5 La mobilité .....	1-32
1.3.6 Les aînés.....	1-32
<b>1.4 La langue .....</b>	<b>1-32</b>
<b>1.5 L'immigration .....</b>	<b>1-33</b>
<b>1.6 Les migrations interrégionales .....</b>	<b>1-33</b>
<b>1.7 Le travail.....</b>	<b>1-35</b>
1.7.1 Proximité du travail.....	1-35
1.7.2 Transport .....	1-36
<b>1.8 Synthèse du bulletin statistique régional de décembre 2009 .....</b>	<b>1-37</b>
1.8.1 Le marché du travail .....	1-37
1.8.2 Les comptes économiques .....	1-37
1.8.3 Les exportations .....	1-38
1.8.4 Le logement.....	1-38
1.8.5 Les conditions de vie et de bien-être.....	1-38
1.8.6 L'éducation .....	1-38
1.8.7 Les ressources humaines en sciences et technologies.....	1-38
1.8.8 La santé .....	1-39
1.8.9 La culture et les communications.....	1-39
<b>1.9 État de la situation des services gouvernementaux existants.....</b>	<b>1-39</b>
1.9.1 Le régime québécois d'assurance parental.....	1-39
1.9.2 Programme de soutien financier aux milieux de travail en matière de conciliation travail-famille 1-39	
1.9.3 Programme de soutien à des projets issus de la communauté en matière de conciliation travail-famille 1-40	
1.9.4 Des services de garde à coûts minimes .....	1-40
1.9.5 Les mesures d'aide à la garde pour les familles à faible revenu .....	1-40
1.9.6 Prime au travail .....	1-40
1.9.7 Le Régime québécois d'assurance parentale .....	1-40
1.9.8 Soutien aux municipalités et MRC .....	1-41
1.9.9 Organismes communautaires .....	1-41
1.9.10 Cadre de reconnaissance des organismes communautaires Famille .....	1-41
1.9.11 Programme de soutien financier des haltes-garderies communautaires .....	1-41
1.9.12 Les organisations syndicales et les employeurs dans la conciliation travail-famille-milieu de vie 1-41	

1.9.13	Conclusion de l'analyse des services existants .....	1-42
<b>2</b>	<b>Une recherche-action participative en Chaudière Appalaches. Portrait des répondants</b>	<b>2-45</b>
2.1	Les personnes qui ont participé aux entrevues .....	2-45
2.2	Les personnes qui ont répondu au questionnaire .....	2-46
2.2.1	La langue et le sexe .....	2-46
2.2.2	Parité hommes/femmes .....	2-46
2.2.3	L'âge des participants .....	2-46
2.2.4	Le niveau de scolarité .....	2-47
2.2.5	Le revenu familial .....	2-47
2.2.6	Occupation principale et occupation secondaire .....	2-48
2.2.7	Nombre d'enfants par ménage .....	2-48
2.2.8	Durée de résidence dans la région .....	2-48
2.2.9	Les groupes de discussion .....	2-49
<b>3</b>	<b>Les besoins et les priorités des familles de la Chaudière-Appalaches en 2010</b>	<b>3-51</b>
3.1	Quelle image de la famille ont les citoyens de la Chaudière-Appalaches? .....	3-52
3.2	Suggestions de services aux familles à créer ou instaurer .....	3-54
3.2.1	Besoins de services spontanément énoncés .....	3-54
3.2.2	Besoins de services en réaction à des énoncés proposés dans le questionnaire .....	3-54
3.3	Identification des priorités de l'action publique .....	3-57
3.3.1	Les priorités selon les MRC .....	3-59
3.3.2	Les priorités par sous-groupes de population .....	3-60
3.4	Analyse des priorités .....	3-67
3.4.1	Priorité la plus partagée en Chaudière-Appalaches : Compatibilité entre les horaires des services et la vie de famille (choix de 17% des répondants) .....	3-67
3.4.2	Valoriser une économie novatrice (choix de 14% des répondants) .....	3-71
3.4.3	Modifier l'environnement pour favoriser les saines habitudes de vie (choix de 14% des répondants) .....	3-75
3.4.4	Promouvoir les réseaux d'entraide (choix de 12% des répondants) .....	3-77
3.4.5	Maintenir un réseau scolaire diversifié (choix de 10% des répondants) .....	3-79
3.4.6	Mettre en place ou améliorer les services de transport collectif (choix de 10% des répondants)	3-81
3.4.7	Rendre le territoire attirant pour les familles par l'accès au logement (choix de 9% des répondants) .....	3-85
3.4.8	Assurer l'équité dans l'accès aux services (choix de 9% des répondants) .....	3-87
3.4.9	Améliorer les services de garde en milieu scolaire (choix de 6% des répondants) .....	3-91
3.5	Autres priorités .....	3-95
3.5.1	L'immigration .....	3-95
3.5.2	Le travail des étudiants .....	3-96
3.5.3	L'aide aux devoirs .....	3-97
3.5.4	Soutien des centres jeunesse .....	3-97
3.6	Commentaires généraux .....	3-99
3.7	Traitement des résultats par les axes critiques .....	3-101
3.7.1	Les thèmes auxquels attacher une attention première .....	3-102
3.7.2	Les thèmes à poursuivre et à consolider .....	3-103
3.7.3	Les thèmes à poursuivre sans y mettre d'accent .....	3-103
3.7.4	Les thèmes à améliorer .....	3-103
3.8	Arrimage de la recherche-action au plan quinquennal de développement régional 2008-2013	3-105

<b>4</b>	<b>TABLEAUX.....</b>	<b>4-113</b>
4.1	TABLEAUX - la situation actuelle en statistiques.....	4-113
4.2	TABLEAUX – profil des répondants.....	4-122
4.3	TABLEAUX – les services souhaités, non comblés .....	4-128
4.4	TABLEAUX – les priorités identifiées.....	4-141
<b>5</b>	<b>ANNEXES.....</b>	<b>143</b>
5.1	Fiches synthèses par MRC .....	145
5.2	Répertoire des répondants cités (profil socioéconomique) .....	147
5.3	Questionnaire .....	149
5.4	Grille d’entrevues .....	151
5.5	Calendrier des activités .....	153
5.6	Sommaire des résultats – présentation Power Point .....	155





# TABLE DES TABLEAUX

---

Tableau 1 - Défavorisation matérielle et sociale par MRC .....	1-27
Tableau 2 - Provenance et direction des migrations interrégionales 2006-2007 et 2007-2008 .	1-34
Tableau 3 - Représentations sociales de la famille (méthode des inducteurs) .....	3-52
Tableau 4 - Opinion concernant les activités offertes par la municipalité .....	3-54
Tableau 5 - Opinion concernant la Maison de la famille .....	3-55
Tableau 6 - Opinion concernant les loisirs multigénérationnels .....	3-55
Tableau 7 - Opinion concernant les loisirs pour les jeunes .....	3-55
Tableau 8 - Situation face à l'éducation sexuelle des jeunes .....	3-56
Tableau 9 - Situation face à la violence conjugale .....	3-56
Tableau 10 - Opinion concernant la diffusion des services offerts aux hommes .....	3-56
Tableau 11 - Ordre des priorités exprimées par les répondants au questionnaire – <i>cf.</i> Tableau 68	3-58
Tableau 12 - Tableau des priorités d'action dans chaque MRC .....	3-59
Tableau 13 - Priorité des hommes et des femmes .....	3-60
Tableau 14 - Priorités selon les groupes d'âge .....	3-60
Tableau 15 - Priorité selon la taille du milieu de vie .....	3-61
Tableau 16 – Priorités selon le secteur rural ou urbain .....	3-62
Tableau 17 - Priorités selon le revenu familial brut .....	3-62
Tableau 18 - Priorités selon l'occupation principale .....	3-63
Tableau 19 - Priorités selon le niveau de scolarité .....	3-64
Tableau 20 - Priorités selon le type de logement .....	3-64
Tableau 21 - Priorités selon l'âge des enfants .....	3-64
Tableau 22 - Priorités selon des formes particulières de famille .....	3-65
Tableau 23 - Satisfaction envers les services de garde en milieu scolaire pour la Chaudière-Appalaches .....	3-92
Tableau 24 - Satisfaction envers les services de garde en milieu scolaire par MRC .....	3-92
Tableau 25 - Satisfaction de la garde en milieu scolaire secteur rural et secteur urbain .....	3-93
Tableau 26 - Opinion concernant les services de francisation .....	3-95
Tableau 27 - Opinion concernant les services publics d'intégration offerts aux immigrants .....	3-96
Tableau 28 - Opinion concernant le travail des étudiants .....	3-96
Tableau 29 - Opinion concernant l'aide aux devoirs .....	3-97
Tableau 30 - Situation en rapport avec les centres jeunesse .....	3-97
Tableau 31 – Caractéristiques selon l'état matrimonial légal, population âgée de 15 ans et plus, 2006, (en pourcentages) .....	4-113
Tableau 32 - Caractéristiques selon l'union libre de la population de la Chaudière-Appalaches de plus de 15 ans, 2006 (en pourcentages) .....	4-113
Tableau 33 - Familles de recensement selon le nombre d'enfants à la maison, Chaudière-Appalaches et le Québec, 2006, (en pourcentages) .....	4-113
Tableau 34 - Perspectives démographiques, âge médian, Chaudière-Appalaches, 2001 et 2031 (en années) .....	4-114
Tableau 35 - Accroissement naturel (naissances moins décès) par région administrative, MRC et TE, Québec, 2002-2008 (n) .....	4-114

Tableau 36 - Estimation de la population de la Chaudière-Appalaches tranches d'âge (2009)	4-114
Tableau 37 - Augmentation annuelle des naissances 2002-2009 Chaudière-Appalaches .....	4-115
Tableau 38 - Mobilité des résidents de la Chaudière-Appalaches un an auparavant, recensement 2006 .....	4-115
Tableau 39 - Mobilité des résidents de la Chaudière-Appalaches cinq ans auparavant, recensement 2006 .....	4-115
Tableau 33 - Migrations internationales en Chaudière-Appalaches 1996-2009 (n) .....	4-115
Tableau 40 - Langue maternelle des résidents de la Chaudière-Appalaches (2006).....	4-116
Tableau 41 - Migration internationale 1996-2009 (n).....	4-116
Tableau 42 - Immigrants admis au Québec selon la région projetée de destination, recensement 2006 .....	4-117
Tableau 43 - Migration interrégionale, MRC et région administrative, 2007-2008 .....	4-118
Tableau 44 - Soldes migratoires des MRC avec chaque région administrative, Québec, 2007-2008 .....	4-119
Tableau 45 - Migration interrégionale par groupe d'âge, données annuelles, Chaudière-Appalaches, 2007-2008 .....	4-120
Tableau 46 - Proximité du lieu de travail, population active 15 ans et plus, 2006 .....	4-121
Tableau 47 - Mode de transport au travail, Chaudière-Appalaches, 2006 .....	4-121
Tableau 48 - Profil des répondants par groupe d'âge par MRC (en nombre).....	4-122
Tableau 49 - Profil des répondants par groupe d'âge par MRC (en %) .....	4-122
Tableau 50 – Profil des répondants au questionnaire par niveau de scolarité par MRC (en nombre).....	4-123
Tableau 51 – Profil des répondants au questionnaire par niveau de scolarité par MRC (en %)....	4-123
Tableau 52 - Population du Québec de 15 ans et plus selon le plus haut niveau de scolarité atteint (2001).....	4-124
Tableau 53 - Profil des répondants selon le revenu du ménage par MRC (en \$).....	4-125
Tableau 54 - Profil des répondants au questionnaire selon le revenu du ménage par MRC (%)... 4-	125
Tableau 55 - Profil des répondants nombre d'enfants par MRC (en nombre).....	4-126
Tableau 56 - Profil des répondants par MRC nombre d'enfants par famille (en%) .....	4-126
Tableau 57 - Profil des répondants au questionnaire durée de résidence par MRC (en nombre).. 4-	127
Tableau 58 - Profil des répondants au questionnaire durée de résidence par MRC (en %).....	4-127
Tableau 59 - Besoins de services non comblés des parents d'enfants de 18 ans et moins, Beauce-Sartigan .....	4-128
Tableau 60 - Besoins de services non comblés des parents d'enfants de 18 ans et moins, Bellechasse .....	4-129
Tableau 61 - Besoins de services non comblés des parents d'enfants de 18 ans et moins, Les Appalaches.....	4-130
Tableau 62 - Besoins de services non comblés des parents d'enfants de 18 ans et moins, Les Etchemins .....	4-131
Tableau 63 - Besoins de services non comblés des parents d'enfants de 18 ans et moins, Lévis .. 4-	132
Tableau 64 - Besoins de services non comblés des parents d'enfants de 18 ans et moins, L'Islet 4-	133

Tableau 65 - Besoins de services non comblés des parents d'enfants de 18 ans et moins, Lotbinière.....	4-134
Tableau 66 - Besoins de services non comblés des parents d'enfants de 18 ans et moins, Montmagny.....	4-135
Tableau 67 - Besoins de services non comblés des parents d'enfants de 18 ans et moins, Nouvelle-Beauce .....	4-136
Tableau 68 - Besoins de services non comblés des parents d'enfants de 18 ans et moins, Robert-Cliche.....	4-137
Tableau 69 - Besoins non comblés des répondants de 18 à 25 ans, ne vivant pas avec des enfants .....	4-137
Tableau 70 - Besoins non comblés des répondants de 55 ans et plus, ne vivant pas avec des enfants.....	4-138
Tableau 71 - Choix de priorités des répondants par MRC - résultats pondérés * (%) .....	4-141
Tableau 72 - Choix de la priorité #1 des répondants par MRC (N = 603).....	142
Tableau 73 - Choix de la priorité #2 des répondants par MRC (N = 600).....	142



# TABLE DES FIGURES

---

Figure 1 - Schéma de la méthode d'analyse par triangulation.....	1-23
Figure 2 - État matrimonial de la population de 15 ans et plus. Réf. : Tableau 28 et Tableau 29 . 1-28	
Figure 3 - Répartition des familles selon le nombre d'enfants à la maison en Chaudière-Appalaches en 2006. Réf. : Tableau 30 .....	1-29
Figure 4 - Perspectives démographiques âge médian 2006 et 2031 (%). Réf. : Tableau 31 .....	1-30
Figure 5 - Accroissement naturel Chaudière-Appalaches 2002-2009, Réf. : .....	1-31
Figure 6 - Estimation de la population Chaudière-Appalaches tranches d'âge (2006). Réf. : Tableau 33 .....	1-31
Figure 7 - Augmentation annuelle des naissances 2002-2009 Chaudière-Appalaches. Réf. : Tableau 34 .....	1-32
Figure 8 - Migration internationale 1996 à 2009 .....	1-33
Figure 9 - Soldes migratoires par tranches d'âge région Chaudière-Appalaches. Réf. : Tableau 42 .....	1-35
Figure 10 - Catégories de lieu de travail des travailleurs de la Chaudière-Appalaches, Réf. : Tableau 43 .....	1-36
Figure 11 - Mode de transport des travailleurs de C.-A., 2006, Réf. : Tableau 44 .....	1-36
Figure 12 - Répondants selon l'âge (n = 607), Tableau 45 et Tableau 46.....	2-45
Figure 13 - Répondants selon le niveau de scolarité (n=630), Tableau 47 et Tableau 48 .....	2-46
Figure 14 - Répondants selon le revenu familial, (n=630), Tableau 50 et Tableau 51 .....	2-47
Figure 15 - Analyse par les écarts entre la situation actuelle et la situation désirée .....	3-96

---



# Liste des signes et conventions utilisés

---

## **Accroissement naturel**

Variation de l'effectif d'une population due au solde des naissances et des décès.

## **Âge médian**

Âge qui sépare la population en deux groupes d'effectifs égaux. L'âge médian se situe en plein centre.

## **Chômeur**

Personne disponible pour travailler, qui est sans emploi et qui cherche activement un emploi.

## **Communautés locales avantagées**

Ce sont les communautés locales habituellement enviables au plan socioéconomique et socio sanitaire en tenant compte que parfois, certaines caractéristiques sont à surveiller par les acteurs de développement des communautés de manière à pouvoir continuer de contribuer au bien-être dans le territoire. (« Caractérisation des communautés locales de Chaudière-Appalaches : Connaître et mobiliser pour mieux intervenir », Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches, 2009)

## **Communautés locales en équilibre (moyennes)**

Ce sont des communautés locales en équilibre ayant généralement une situation socioéconomique moyenne et un état de santé et de bien-être moyen. Certaines caractéristiques favorables sont parfois contrebalancées par des caractéristiques défavorables. (« Caractérisation des communautés locales de Chaudière-Appalaches : Connaître et mobiliser pour mieux intervenir », Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches, 2009)

## **Communautés locales en situation de vulnérabilité**

Ce sont les communautés locales qui vivent un certain niveau de défavorisation matérielle et sociale ainsi que des problèmes de santé et de bien-être relativement importants. Les communautés locales en situation de vulnérabilité risquent de voir leur situation s'aggraver si aucune réflexion ou action n'est entreprise par des acteurs de développement des communautés dans le territoire. (« Caractérisation des communautés locales de Chaudière-Appalaches : Connaître et mobiliser pour mieux intervenir », Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches, 2009)

## **Communautés locales très avantagées**

Ce sont les communautés locales qui ont souvent une situation socioéconomique et socio sanitaire des plus enviables et qui peuvent contribuer au développement local du territoire et ainsi, à son bien-être. (« Caractérisation des communautés locales de Chaudière-Appalaches : Connaître et mobiliser pour mieux intervenir », Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches, 2009)



### **Communautés locales vivant des problématiques**

Ce sont les communautés locales qui ont les besoins les plus criants et où des réflexions ou des actions, par des acteurs de développement des communautés du territoire méritent d'être entreprises pour le développement de ces communautés locales. Elles vivent généralement une grande défavorisation matérielle et sociale ainsi que des problèmes de santé et de bien-être importants. (« Caractérisation des communautés locales de Chaudière-Appalaches : Connaître et mobiliser pour mieux intervenir », Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches, 2009)

### **Emploi**

Ensemble des personnes résidant dans un territoire donné et ayant effectué un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'obtenir un bénéfice ainsi que les personnes absentes de leur travail mais qui maintiennent un lien d'emploi.

### **Famille**

Couple marié (avec ou sans enfants des deux conjoints ou de l'un d'eux), couple vivant en union libre (avec ou sans enfants des deux partenaires ou de l'un d'eux) ou parent seul (peu importe son état matrimonial) demeurant avec au moins un enfant dans le même logement. (Définition de Statistique Canada).

### **Genre de ménage**

Composition du ménage. Deux grandes catégories de genres de ménages s'opposent : les ménages non familiaux qui sont composés soit d'une personne seule, soit de deux personnes ou plus partageant un logement, mais qui ne forment pas une famille et les ménages familiaux composés d'une famille (unifamiliaux) ou de plus d'une famille (multifamiliaux) (Définition de Statistique Canada).

### **Inoccupation**

Exprimée en pourcent (%), il s'agit de la proportion de la population de 15 ans et plus n'occupant pas un emploi par rapport à la population des 15 ans et plus en 2006.

### **Logement**

Ensemble de pièces d'habitation qu'une personne ou un groupe de personnes habitent ou pourraient habiter (Définition de Statistique Canada).

### **Ménage**

Personne ou groupe de personnes (autres que des résidents étrangers) occupant un même logement et n'ayant pas de domicile habituel ailleurs au Canada (Définition de Statistique Canada).

### **Mobilité**

Mobilité géographique des Canadiens, soit leur lieu de résidence, un an et cinq ans avant le recensement.

### **Migration interrégionale**

Migration de personnes entre les régions. Les tableaux présentent aussi la migration entre MRC.

**Population active**

Population civile de 15 ans et plus, hors institution et hors réserve, en emploi ou en chômage.

**Principal soutien du ménage**

Première personne dans le ménage indiquée comme étant celle qui effectue le paiement du loyer ou de l'hypothèque, ou des taxes, ou de l'électricité, etc., pour le logement. Personne qui paye la plus grande part des dépenses du ménage (Définition de Statistique Canada).

**Soldes migratoires**

Les pertes ou les gains nets d'une région administrative ou d'une MRC dans ses échanges migratoires avec chacune des autres régions administratives ; les personnes entrantes moins les personnes sortantes.

**Sous-scolarité**

Exprimée en pourcent (%), il s'agit de la proportion de la population de 15 ans et plus sans certificat, diplôme ou grade, sur la population des 15 ans et plus, en 2006.

**Taux d'activité (emploi)**

Population active exprimée en pourcentage de la population de 15 ans et plus.

**Taux d'accroissement annuel**

Variation annuelle moyenne de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée rapportée à la population moyenne de la période (exprimée en pour mille).

**Taux d'emploi**

Nombre de personnes actives exprimé en pourcentage de la population de 15 ans et plus.

**Taux de chômage**

Nombre de chômeurs exprimé en pourcentage de la population active.

**Taux de travailleurs**

Nombre de travailleurs divisé par la population des 25-64 ans.

**Taux net de migration interrégionale**

Différence entre le nombre d'entrants et le nombre de sortants interrégionaux au cours d'une année rapportée à la population en début de période.

**Temps sociaux**

Concept sociologique qui décrit une certaine conception du temps que la majorité des personnes accepte, trouve naturelle et d'après laquelle elle règle ses activités.

Signes utilisés dans les tableaux :

N Nombre de cas dans la population (ensemble des répondants)

n Nombre de cas de l'échantillon

o/0 Pour cent

o/00 Pour mille

\$ En dollars



## FAITS SAILLANTS

---

Le but de la recherche-action était d'identifier les besoins prioritaires des familles des neuf Municipalités régionales de comté (MRC) et du territoire équivalent (TE) de la ville de Lévis constituant la région de Chaudière-Appalaches dans le contexte de la conciliation travail-famille-milieus de vie.

### **Portrait des répondants**

Les résultats s'appuient sur une collecte de données tirées d'entrevues avec 32 familles réparties dans les 9 MRC et le TE, de 10 groupes de discussion et de 630 réponses à un questionnaire qui était disponible en ligne ou en version imprimée. Une comparaison avec le portrait statistique de la région montre que les répondants au questionnaire, bien que majoritairement de sexe féminin (70%), correspondent au profil de la région pour ce qui est du revenu, de l'état matrimonial et du nombre d'enfants. Les personnes détenant un diplôme universitaire sont toutefois surreprésentées alors que celles détenant un diplôme de niveau secondaire ou moins sont sous représentées. Le nombre élevé de femmes d'un haut niveau d'instruction est à la fois typique des enquêtes Internet actuelles, mais rappelle aussi que les femmes sont souvent les porte-paroles des affaires familiales dans l'espace public.

### **Vision de la famille**

Les données recueillies montrent une représentation sociale de la famille remarquablement homogène et solide dans la région, quel que soit le sexe ou la situation familiale. « Amour » et « enfant » sont des mots qui expriment l'affectivité reliée à la famille, alors qu'« entraide » et « partage », plus fréquents que « bonheur » et « plaisir », rappellent à quel point la famille est la source principale d'entraide dans la région.

### **Besoins et priorités**

Les besoins exprimés spontanément par les familles concernent les équipements sportifs ou culturels, notamment pour les jeunes, les services d'entraide et de répit (incluant du gardiennage ponctuel), en particulier pour les proches aidants ou en cas de maladie, de naissance ou d'allaitement, des places de garderie en CPE ou en milieu familial, des services d'orthophonie ou médicaux spécialisés pour les enfants et un meilleur transport collectif pour tous et pour les jeunes en particulier.

Un exercice de priorisation demandé aux répondants a permis de hiérarchiser 9 actions publiques possibles dans la région dont le libellé était issu des entrevues et des groupes de discussion. Malgré certaines nuances entre les MRC, on constate l'émergence d'un consensus sur certains grands thèmes transversaux dans la région. L'analyse par axes critiques permet d'évaluer dans quelle mesure la situation actuelle des services correspond aux attentes et aux perceptions des répondants à propos de ces grands thèmes.

La thématique sélectionnée comme prioritaire par le plus grand nombre de répondants rappelle la difficulté de *concilier les horaires de travail avec les horaires des services fournis à la famille*,

entre autres, par les CLSC et les CPE (**priorité 1, choisie par 17% des répondants**). C'est la priorité #1 du groupe d'âge 26-39 ans, des personnes qui vivent dans des municipalités de moins de 50 000 habitants, des parents d'enfants de 0 à 13 ans, des personnes salariées à temps plein et des familles dont le revenu familial brut est inférieur à 100 000\$. On peut y lire le vécu des familles face à certains grands enjeux du système de santé québécois, soit la pénurie de médecins de famille et leur rétention parfois difficile dans des établissements publics comme les CLSC où on oblige ces derniers à réduire leurs heures d'accès. Un autre enjeu identifié concerne le besoin de développer des horaires atypiques dans l'offre de services de garde. Les axes critiques nous montrent qu'une meilleure compatibilité des horaires entre la vie de famille et les services reste à réaliser.

Les deux priorités suivantes, à égalité, concernent l'environnement, à savoir le développement de la région par une économie novatrice et la promotion d'un milieu de vie qui favorise de saines habitudes de vie.

**La priorité 2 propose de valoriser une économie novatrice** pour permettre le développement des nouvelles tendances de développement durable, notamment en agriculture (**choix de 14% des répondants**). Les répondants considèrent la terre et ses produits comme une contribution au bien-être des familles. Ils font état d'une préoccupation pour un développement économique soucieux de l'environnement et favorisant l'innovation, notamment dans les activités agricoles. Cette priorité a très souvent été choisie, notamment dans les MRC de Bellechasse (27%), Les Etchemins (18%), L'Islet (14%) et Lotbinière (18%). C'est également la première priorité du groupe d'âge 40-69 ans, des familles dont le revenu se situe entre 50 000 et 70 000\$ ou est de plus de 100 000\$, des diplômés universitaires, des employés à temps partiel, des travailleurs autonomes à temps plein et des parents d'enfants de 7 à 18 ans. Cette préoccupation est partagée par de plus en plus de Québécois, surtout les générations les plus jeunes, et par de plus en plus d'organismes gouvernementaux à travers le monde. Mais comment faire? Les répondants ont offert à la fois des idées et un diagnostic sur ce qui peut nuire à ce développement. En premier lieu, ils proposent de stimuler un rapprochement entre les consommateurs et les produits locaux, à l'initiative de producteurs bien ancrés dans leur milieu et capables d'identifier les innovations pouvant se transformer en réussites à long terme. En second lieu, ils identifient les complexités administratives municipales et régionales comme un frein à l'innovation, surtout lorsqu'elles découragent les nouveaux projets et suggèrent, à l'inverse, de les alléger. L'analyse par les écarts sur axes critiques confirme qu'il faut accorder une attention première à ces actions.

**La priorité 3, Modifier l'environnement pour favoriser les saines habitudes de vie** (choix de 14% des répondants) répond à trois souhaits : contribuer à un environnement sain et moins pollué, faciliter les déplacements des personnes qui n'ont pas de véhicule ou qui préfèrent des alternatives à l'automobile et améliorer le bien-être physique et la santé des personnes. C'est la première priorité chez les répondants de 25 ans et moins et les étudiants qui sont plus susceptibles de ne pas posséder de voiture et de se déplacer à pied ou à vélo que leurs aînés, chez les diplômés du primaire, dans les familles avec au moins une personne vivant avec un handicap, une maladie chronique ou une maladie grave ou ayant adopté un enfant. Notons que l'intérêt pour l'environnement sain croît avec le revenu. Il s'agit alors moins de faciliter les déplacements de personnes n'ayant pas les moyens de posséder une voiture que de promouvoir une bonne santé en luttant contre la sédentarité dans les familles plus aisées, possédant voiture, télévisions et ordinateurs. L'analyse par axes critiques montre que les répondants considèrent la situation

actuelle en deçà des attentes à ce chapitre. Le maintien ou le développement de ressources locales (écoles, loisirs, services de santé de base) à proximité des milieux de vie est un corollaire de ce triple souhait partagé par un grand nombre de citoyens de la Chaudière-Appalaches.

La **priorité 4** propose de *promouvoir les réseaux d'entraide* (choix de 12% des répondants), jugés essentiels par de nombreux répondants pour la conciliation famille-travail-milieu de vie. Alors que ce thème ne figure pas parmi les trois priorités de plusieurs MRC, on le retrouve comme premier choix de priorité dans les MRC de l'Islet (14%), Montmagny (19%) et Nouvelle-Beauce (19%). C'est la 1<sup>ère</sup> priorité seulement pour les parents à la maison par choix. C'est la 2<sup>e</sup> priorité des 70-85 ans, des familles dont le revenu est entre 25 000 et 35 000\$, des diplômés du DEP et du primaire et des familles dont au moins un membre est un proche aidant. Lorsque la famille élargie est à proximité, c'est elle qui constitue ce réseau. Mais des voisins ou des amis peuvent aussi jouer ce rôle.

Les autres priorités sont le **maintien d'un réseau scolaire diversifié** (choix de 10% des répondants), valoriser les efforts pour rendre le territoire attirant pour les familles par **l'accès au logement** (choix de 10% des répondants), la mise en place ou l'amélioration des services de **transport collectif** (choix de 9% des répondants), une équité dans **l'accès aux services** (choix de 8% des répondants) et l'amélioration des **services de garde en milieu scolaire** (choix de 5% des répondants).

La participation citoyenne et l'engagement dans sa communauté constituent aussi une préoccupation pour plusieurs répondants.

Parmi les nuances entre les MRC, on peut noter que l'économie novatrice est une priorité dans des MRC majoritairement rurales comme Bellechasse, L'Islet, Lotbinière et Les Etchemins et que le transport collectif est une priorité dans Lévis et Beauce-Sartigan (autour de St-Georges), un axe nord-sud mal desservi.



# INTRODUCTION

---

## Mise en contexte

À la demande de la Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches (CRÉ) et du Groupe Conseil famille (GC-F), une recherche-action impliquant plusieurs partenaires a été menée pour connaître les besoins et les priorités des familles en matière de conciliation vie familiale et milieux de vie.

Nous tenons tout d'abord à remercier les 32 familles qui nous ont accueillis dans leur foyer, les 630 répondants qui ont pris le temps de répondre soigneusement à des questions exigeantes en rédigeant souvent de longs commentaires. Nous tenons aussi à exprimer notre gratitude envers les personnes qui ont généreusement donné de leur temps en participant aux 10 *focus groups* au moment de la validation du questionnaire. La qualité de cette réponse à la consultation démontre bien la richesse d'idées et d'informations que peut engendrer la participation des citoyens à la gouvernance.

La CRÉ, qui a pour mission le développement régional de la Chaudière-Appalaches, est un forum rassemblant différents partenaires poursuivant des objectifs de concertation et de représentation politique pour le développement régional, en étroite collaboration avec les élus de la région. Pour ce faire, la CRÉ s'est dotée de plusieurs groupes-conseils (GC) réunissant les principaux intervenants régionaux afin de l'assister dans l'analyse de thèmes cruciaux pour son territoire. Ces derniers sont regroupés sous quatre grands axes et stratégies régionales dans le Plan quinquennal de développement régional 2008-2013 : améliorer la qualité de vie, dynamiser l'économie, s'assurer d'un environnement viable et favoriser le développement de la gouvernance et de l'identité régionale. La CRÉ, ayant à cœur les intérêts des familles de la région, a mis en place un Groupe Conseil dont le mandat est spécifiquement axé sur la famille.

Face aux défis importants cités ci-dessous, le Groupe-conseil Famille (GC-F) de la CRÉ s'est donné la mission de « contribuer à améliorer la qualité de la vie des familles de la région de la Chaudière-Appalaches ». Les membres du GC-F ont pris soin d'adopter une définition de la famille la plus inclusive et représentative possible de la réalité des familles de la région en tenant compte de ses dimensions intergénérationnelles (filiation : grands-parents-parents-enfants) et relationnelles (réseau naturel : qui se définit par ses liens affectifs et non par le lieu physique de l'habitation).

Les membres du GC-F ont identifié plusieurs priorités et pistes d'action afin de contribuer à améliorer la qualité de la vie des familles, soit :

- *Favoriser la vision et la valeur famille*
- *Favoriser la conciliation travail-famille*
- *Favoriser le développement et le soutien aux familles*
- *Travailler à l'amélioration des milieux de vie des familles*



Le présent rapport s'inscrit dans le processus de la mise en œuvre de l'ensemble de ces priorités en proposant l'adoption d'une *vision Famille*, développée dans une perspective de développement durable, tant au niveau régional que local, ainsi que dans toutes les sphères d'activités touchant la famille. Une vaste consultation, dont fait état le présent rapport, a été rendue possible par le Groupe conseil famille en partenariat avec 18 organismes multisectoriels ainsi qu'avec la collaboration financière de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Chaudière-Appalaches, du Forum jeunesse régional Chaudière-Appalaches (FJRCA) et du Ministère de la Famille et des Aînés.

## **Objectif général du mandat**

En situation de baisse démographique, de vieillissement de la population, d'exode des jeunes et de pénurie de main-d'œuvre annoncée, la qualité de la vie des familles devient un enjeu régional déterminant pour la vitalité des milieux et l'occupation du territoire. Le Groupe conseil famille (GC-F) souhaite que des actions soient posées afin de favoriser le développement de services et le soutien aux familles adaptés à leurs besoins et à leur réalité. Il importe de favoriser également l'adoption de mesures permettant de mieux concilier le travail, les études et la vie des familles. Dans le cas des milieux qui ont déjà cheminé dans cette voie, notamment par l'adoption d'une politique familiale, le GC-F souhaite en promouvoir les bons coups et supporter ces milieux dans la poursuite de leurs actions. Enfin, le GC-F souhaite qu'une attention soit portée plus spécifiquement aux familles des milieux ruraux. L'amélioration des milieux de vie doit être soutenue par l'intégration d'une vision famille en Chaudière-Appalaches.

Pour appuyer cette vision, il faut mieux connaître et comprendre les préoccupations et les besoins des familles de tout le territoire. Les partenaires ont le grand souci d'être le plus près possible de l'action et des familles de chacun des territoires de la région. Dans cette optique, il ne s'agissait pas de produire une étude ni une enquête mais bien une recherche-action qui impliquera les familles dans tout le processus de la recherche, de l'identification de leurs besoins jusqu'aux moyens d'action pour y répondre. C'est dans ce cadre qu'a été mise en œuvre la recherche-action sur les besoins et les priorités des familles de la Chaudière Appalaches décrite dans ce rapport.

En relevant le mandat, l'équipe de recherche, à partir de l'objectif spécifique du devis, vise à connaître et à comprendre les préoccupations et les besoins des familles de tout le territoire et ainsi contribuer à l'amélioration de leur qualité de vie.

Pour atteindre cet objectif, la recherche a été effectuée en deux temps :

- *Élaboration d'un portrait des réalités socioéconomiques des familles de chacune des municipalités régionales de comté (MRC) et du territoire équivalent (TE) de Lévis ainsi que l'état de la situation des services offerts aux familles*
- *Réalisation d'une recherche-action auprès des familles pour dresser un profil des besoins et en déterminer les priorités.*

Conséquemment, le présent document comporte deux parties. La première partie brosse un tableau du portrait statistique des familles et de l'inventaire des services actuellement offerts aux familles. La deuxième partie porte sur les résultats de la recherche empirique effectuée auprès des familles conjointement avec les partenaires du milieu.

## Méthodologie de la recherche-action

La population visée par la recherche de terrain est constituée de familles dont les parents ont plus de 16 ans, ayant ou ayant eu un ou plusieurs enfants et habitant la région administrative de la Chaudière-Appalaches. La famille, selon la définition du Groupe conseil famille, doit être comprise au sens élargi du terme en incluant la dimension intergénérationnelle et relationnelle, soit la famille traditionnelle, recomposée, de conjoints de même sexe, familles d'accueil, etc. Dans cet optique nous avons considéré les réponses des répondants sans enfant que ce soit parce que les enfants aient quitté la maison ou que le couple n'avaient pas d'enfants, ces personnes font partie de familles avec des frères, sœurs, neveux et nièces et parents et/ou grands-parents.

Pour ce projet, nous avons adopté une approche méthodologique mixte, c'est-à-dire qui intègre à la fois une démarche qualitative, une démarche quantitative et une démarche participative. De plus, pour chaque démarche, nous avons multiplié les moyens offerts et les stratégies d'analyse. Cette méthode a généré une richesse d'information impressionnante, comme on le verra dans la section 3.

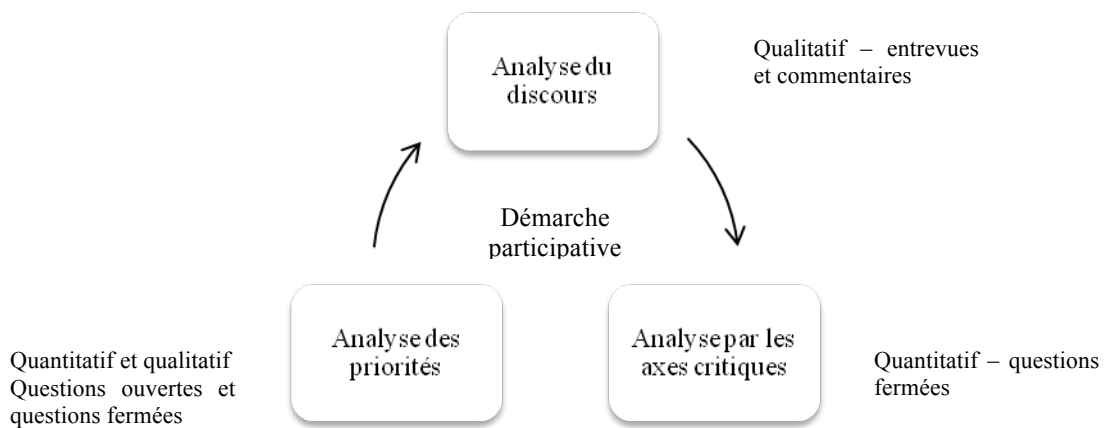


Figure 1 - Schéma de la méthode d'analyse par triangulation

Tout d'abord, sur le plan qualitatif, nous avons voulu recueillir des témoignages de familles diversifiées afin de comprendre l'essentiel de leurs préoccupations. La parole est au cœur de la recherche qualitative. Mais, pour donner à notre enquête une plus large représentativité, nous avons ajouté un questionnaire susceptible d'être répondu par des centaines de personnes, qu'il soit mis en ligne ou imprimé. Ce questionnaire, dont le langage était directement inspiré par les entrevues, comportait de nombreuses questions fermées qui ont produit des résultats quantitatifs, mais également plusieurs questions ouvertes et espaces de commentaires qui ont permis d'ajouter des éléments qualitatifs et participatifs à cette enquête, notamment sur les besoins des familles. Plus précisément, la dimension participative a pris deux formes : d'une part, le questionnaire proposait aux répondants de « voter » sur l'action publique qu'ils jugeaient prioritaire pour la qualité de la vie des familles de leur région, alors que nous aurions pu simplement déduire de leurs réponses à d'autres questions quelles pouvaient être leurs priorités. Nous avons également organisé des groupes de discussion sur le questionnaire lui-même, impliquant autant des partenaires de la CRÉ que des citoyens, afin que cet outil reflète bien les préoccupations de la communauté, du terrain. Au moment de l'analyse, nous avons fait à la fois une analyse thématique des entrevues et des commentaires reçus dans le questionnaire, une analyse

quantitative et thématique des réponses aux questions fermées, ainsi qu'une analyse par les axes critiques des écarts (méthode de Hershkowitz) afin d'identifier le rapport entre les besoins exprimés par les répondants et leur situation réelle.

Notre stratégie d'enquête a donc été réalisée en trois étapes. Nous sommes en mesure d'affirmer que la saturation des informations a été atteinte. Tout d'abord, une série d'entrevues semi dirigées de 90 minutes avec 32 familles réparties dans toutes les MRC et du TE de Chaudière-Appalaches au printemps 2009 nous a permis de mettre à jour de manière qualitative les principales préoccupations des familles de la région<sup>1</sup>. Puis, dans une deuxième étape, nous avons utilisé ces entrevues pour construire un questionnaire détaillé, transformant en énoncés à commenter certaines phrases-clefs prononcées par les personnes rencontrées en entrevue. Dans une perspective participative, ce questionnaire a été testé, analysé et débattu par 10 groupes de discussion dans différentes MRC, dont le GC-F. Troisième étape, la mise en ligne de la version finale du questionnaire grâce au logiciel Semato s'est faite du 5 décembre 2009 au 13 février 2010. Une version imprimée a aussi été préparée et distribuée. Le questionnaire a été rempli par 630 personnes dont le portrait est présenté dans les sections 2.1 et 2.2 du rapport. L'analyse des données s'est déroulée au cours de l'hiver 2010.

Les participants, tant aux entrevues qu'aux groupes de discussion et au questionnaire, ont été recrutés avec le soutien du réseau de partenaires : par courriel, affichage dans leurs locaux, communiqués de presse, annonces dans les journaux et sollicitation directe. Le recrutement a été complété par l'équipe de recherche suite à des entrevues radiophoniques et télévisuelles, par des affiches dans les lieux publics, des signets distribués dans les sacs d'école dans les établissements primaires et secondaires de la région et par des sollicitations auprès d'organismes d'entraide et de diverses associations et dans les bulletins paroissiaux. Le réseau des bibliothèques publiques a également été mis à contribution en distribuant des questionnaires imprimés. La diffusion a été largement effectuée dans divers réseaux par courriel. Un site WEB et un FORUM de discussion assuraient la mise à jour des informations durant toute la durée du projet. Un accès privilégié aux données anonymes recueillies est prévu pour les partenaires qui voudront s'en prévaloir selon leurs besoins spécifiques. Nous sommes en mesure d'affirmer que la saturation des informations a été atteinte.

## **La structure du rapport**

La première partie du rapport est consacrée au portrait statistique des réalités socio-économiques et démographiques de la Chaudière-Appalaches. Les informations sont présentées sous forme de tableaux synthèse et de graphiques afin d'obtenir un portrait précis des familles des différentes MRC. Quelques informations sont présentées en comparant la région avec le reste du Québec lorsque les données n'étaient pas disponibles par MRC.

La deuxième partie du rapport présente le portrait des participants à la recherche-action effectuée auprès des familles de la Chaudière-Appalaches, qu'il s'agisse des personnes qui ont accordé des entrevues ou de celles qui ont répondu au questionnaire.

---

<sup>1</sup> Cette phase de l'enquête a été approuvée par le Comité directeur de la recherche de l'Université de Montréal (CERFAS-2009-10-015-P).

Par la suite, les différentes sections de la troisième partie du rapport portent sur la perception des besoins non satisfaits de services aux familles. Viennent ensuite les priorités identifiées par les répondants et analysées et interprétées selon différents facteurs.

Pour compléter cette troisième partie, nous proposons une représentation graphique des écarts entre la situation actuelle et la situation désirée sur des axes critiques. L'arrimage des thèmes du plan quinquennal de développement régional 2008-2013 de la Chaudière-Appalaches aux priorités émanant de la recherche-action vient conclure l'analyse.

Les annexes comprennent les fiches synthèses par MRC, les tableaux statistiques, le questionnaire, la grille d'entrevues et une liste de référence aux citations (formu) retenues dans le texte.



# 1 Le portrait statistique de la réalité socioéconomique des familles de la Chaudière-Appalaches

## 1.1 Caractérisation des communautés locales de la Chaudière-Appalaches

Un rapport produit par la Direction de la santé publique et de l'évaluation à l'automne 2009 dresse le portrait des communautés locales en ce qui a trait aux caractéristiques démographiques, socioéconomiques et socio sanitaires de la Chaudière-Appalaches. Les auteurs y développent des indices de défavorisation matérielle et sociale au sein de 200 communautés locales. Le sens de communauté locale retenu par le projet se caractérise par « des résidants ayant un certain sentiment d'appartenance ou partageant certaines affinités constituant une entité relativement homogène au plan géographique, basée sur le découpage des aires de diffusion de Statistique Canada »<sup>2</sup>.

La défavorisation matérielle et sociale identifiée par ce projet présente cinq types de communautés : communautés locales très avantagées (Q1), avantagées (Q2), en équilibre (Q3), en situation de vulnérabilité (Q4) et vivant des problématiques (Q5). Le Tableau 1 a été compilé à partir des données du rapport *Caractérisation des communautés locales de Chaudière-Appalaches : Connaître et mobiliser pour mieux intervenir*<sup>3</sup> pour les fins du présent rapport présentant des résultats par MRC.

Tableau 1 - Défavorisation matérielle et sociale par MRC

Caractérisation des communautés locales par quintiles et regroupements de quintiles							
MRC	Très avantagées (Q1) ou avantagées (Q2)			En équilibre	Situation de vulnérabilité (Q4) ou vivant des problématiques (Q5)		
	Q1 %	Q2 %	Total %	Q3 %	Q4 %	Q5 %	Total %
Beauce-Sartigan	12,1	16,0	28,1	24,0	20,0	28,0	48,0
Bellechasse	20,0	30,0	50,0	25,0	15,0	10,0	25,0
Les Appalaches	7,4	14,8	22,2	26,0	22,2	29,6	51,8
Les Etchemins	0,0	12,5	12,5	37,5	12,5	37,5	50,0
L'Islet	0,0	9,1	9,1	18,2	45,4	27,3	72,7
Lotbinière	14,3	7,1	21,4	35,7	28,6	14,3	42,9
Montmagny	7,1	14,3	21,4	28,6	14,3	35,7	50,0
Nouvelle-Beauce	47,1	17,6	64,7	29,4	0,0	5,9	5,9
Robert Cliche	0,0	23,1	23,1	53,8	15,4	7,7	23,1
Lévis	52,0	15,7	67,7	11,8	11,8	9,8	21,6

<sup>2</sup> Annie Bourassa, Direction de santé publique et de l'Évaluation, Présentation au CRÉ Groupe conseil Famille, le 18 juin 2009.

<sup>3</sup> Caractérisation des communautés locales de Chaudière-Appalaches : connaître et mobiliser pour mieux intervenir, Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches, 2009, ISBN 978-2-89548-526-1

Source : Les données de *Caractérisation des communautés locales de Chaudière-Appalaches : connaître et mobiliser pour mieux intervenir*, Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches, 2009.

Le tableau 1 indique une démarcation très nette entre des communautés locales très avantagées dans Nouvelle-Beauce et dans Lévis et des communautés locales vivant des problématiques dans Les Etchemins et Montmagny. La raison d’être de cette caractérisation vise à faire une analyse plus fine des communautés locales que celle de la présentation de résultats par MRC qui est l’objet du présent mandat. L’exercice de la Direction de la santé publique et de l’évaluation tient compte des milieux naturels plus que des délimitations géographiques ou administratives. Par exemple, le territoire équivalent (TE) de Lévis est scindé en deux rapports de communautés très distinctes: Chutes-Chaudière, composé de 35 communautés locales et Desjardins, composé de 16 communautés locales. Nous vous invitons à consulter ce rapport pour constater comment se démarque chacune des 200 communautés locales aux plans démographique, socioéconomique et socio sanitaire.

## 1.2 Le profil des ménages

Les caractéristiques selon l’état matrimonial des personnes de plus de 15 ans de la région de la Chaudière-Appalaches sont semblables à celles de l’ensemble de la province. Le nombre de personnes légalement mariées en Chaudière-Appalaches (39,5 %) est légèrement supérieur à celui de la province (37,8 %). Le nombre de personnes divorcées est quant à lui légèrement inférieur en Chaudière-Appalaches (9,0 %) comparativement à celui de la province (10,7 %).

La Figure 2 fait état de 43,4 % de personnes célibataires soit 141 585 personnes. Dans cette figure, les conjoints de fait font partie des personnes jamais légalement mariées. Si on enlève les 79 575 personnes vivant en union libre au recensement de 2006, le nombre de célibataires passe à 62 010 personnes soit 18,9 % de la population de plus de 15 ans.

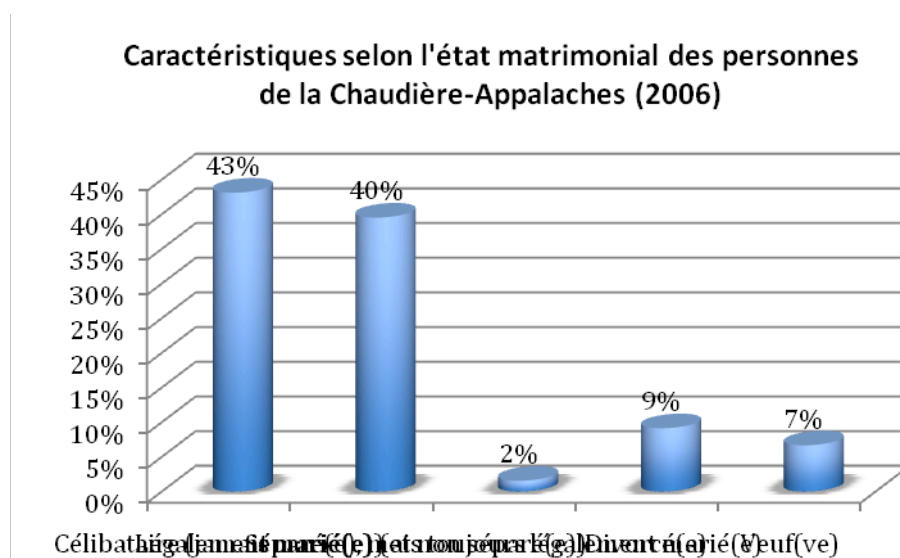
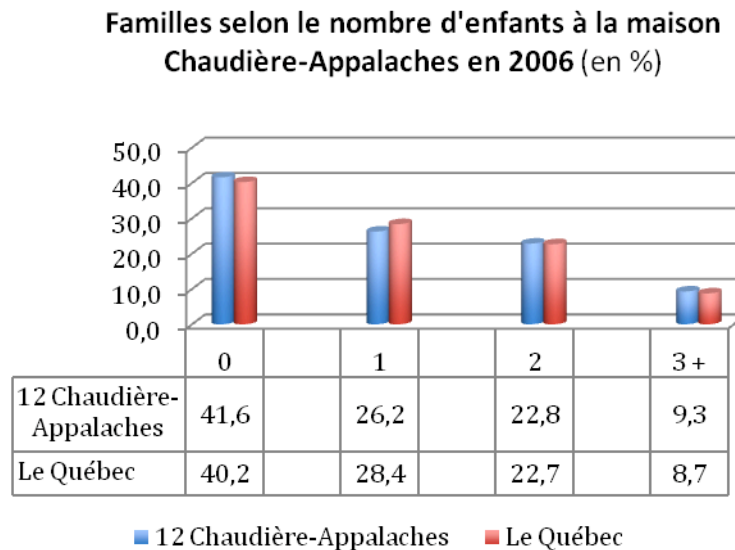


Figure 2 - État matrimonial de la population de 15 ans et plus. Réf. : Tableau 31 et Tableau 32

La Figure 3 montre que la situation des familles selon le nombre d'enfants à la maison (1, 2 ou 3) diffère peu entre la région de la Chaudière-Appalaches et l'ensemble de la province.



**Figure 3 - Répartition des familles selon le nombre d'enfants à la maison en Chaudière-Appalaches en 2006. Réf. : Tableau 33**

Le nombre de familles sans enfants est légèrement supérieur (41,6 %) à celui du Québec (40,2 %) de même que le nombre de familles avec 3 enfants et plus qui est de 9,3 % pour la Chaudière-Appalaches et de 8,7 % pour la province. Le nombre de familles avec un enfant est supérieur au Québec (28,4 %) par rapport à celui de la Chaudière-Appalaches (26,2). Le nombre de familles de deux enfants est semblable pour la Chaudière-Appalaches (22,8 %) et le Québec (22,7 %).

### 1.3 La population

#### 1.3.1 Population actuelle

La population de la région C.-A. au 1er juillet 2008 était de 402 019 habitants. Ces données proviennent des estimations démographiques de Statistique Canada révisées en octobre 2009<sup>4</sup>.

#### 1.3.2 Perspectives démographiques

Selon les scénarios jugés les plus plausibles compte tenu des tendances récentes, l'âge médian des résidents de toutes les MRC de la Chaudière-Appalaches augmentera de façon significative d'ici 2031. La tendance du vieillissement de la population de la Chaudière-Appalaches a été révisée selon le bilan démographique de l'Institut de la statistique du Québec paru en décembre 2009<sup>5</sup>. Par exemple, dans la Nouvelle-Beauce, l'âge médian passe de 44,4 à 43,8 ans alors qu'à Lévis, il passe de 44,8 à 45,6 ans. Selon les perspectives démographiques illustrées à la Figure 4, en 2031 l'âge médian des résidents de quatre MRC sera supérieur à 50 ans. Ce phénomène est

<sup>4</sup> Bulletin statistique régional Chaudière-Appalaches, 4<sup>e</sup> trimestre 2009, Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, p. 3

<sup>5</sup> Le bilan démographique du Québec Édition 2009, Chantal Girard, Gouvernement du Québec, Institut de la Statistique du Québec 2009, Décembre 2009. ISBN 978-2-550-57537-9 (PDF), p.24.



particulièrement marqué pour les quatre MRC les plus désavantagées<sup>6</sup> : Les Appalaches (54,4), Montmagny (54,4), L'Islet (54,2) et Les Etchemins (53,9). L'âge des résidents des autres MRC et TE se situera sous l'âge médian de 50 ans : Bellechasse (48,8), Beauce-Sartigan (48,6), Robert-Cliche (47,3), Lotbinière (47,2), Lévis (45,6) et la Nouvelle-Beauce (43,8) – figure 4.

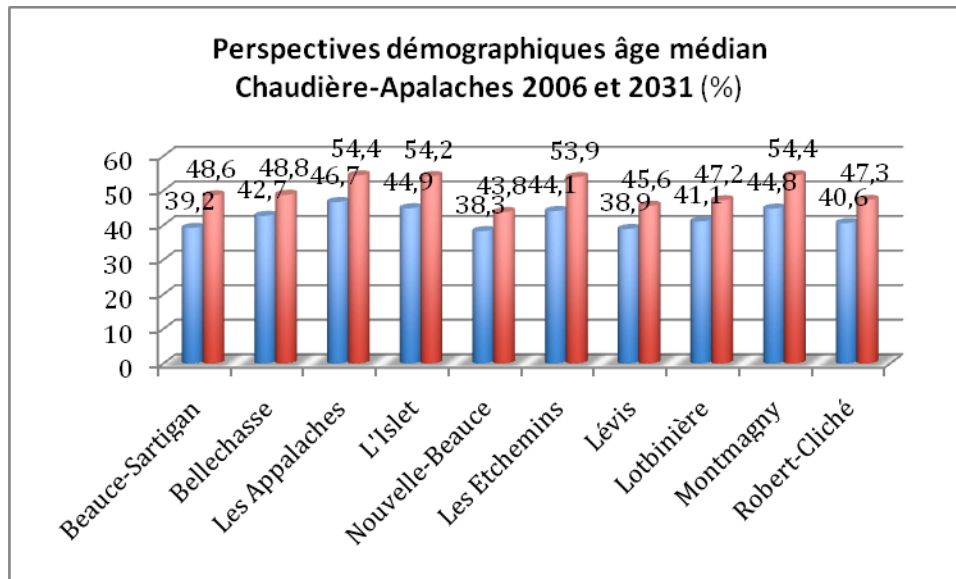


Figure 4 - Perspectives démographiques âge médian 2006 et 2031 (%). Réf. : Tableau 34

Un rapport<sup>7</sup> produit par l'institut de la Statistique du Québec sur les perspectives démographiques 2006-2056 identifie Chaudière-Appalaches comme une région en croissance de 9 % avec certaines MRC en décroissance. Selon le scénario le plus plausible, cinq MRC seront en progression : La Nouvelle Beauce (20 %), Lévis (19 %), Lotbinière (16 %) et plus modestement Beauce-Sartigan et Bellechasse (6 %). Robert-Cliche, Les Appalaches, Les Etchemins et Montmagny sont appelés à décroître dans une proportion de -1 % à -6 % alors que les pertes de L'Islet devraient atteindre près de 12 % en 25 ans.

### 1.3.3 Accroissement naturel

L'accroissement naturel en Chaudière-Appalaches présente une hausse considérable depuis 2006. Après une stagnation de l'augmentation à environ 1 000 personnes par année de 2002 à 2005, l'accroissement naturel grimpe à 1 660 en 2006, se poursuit avec 1 648 en 2007, 1 845 en 2008 et enfin, en 2009, une légère baisse de l'augmentation se manifeste. Les prévisions dans l'ensemble laissent envisager une hausse significative de l'accroissement naturel dans la région de la Chaudière-Appalaches. Cette courbe suit la courbe de l'ensemble du Québec. Certaines régions du Québec connaissent toutefois des soldes naturels négatifs. C'est le cas de Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (-227) et la Mauricie (-44) ou très légèrement positif comme le Bas-Saint-Laurent (+14) – figure 5.

<sup>6</sup> Selon les indices de défavorisation matérielle et sociale de la caractérisation des communautés locales de la Chaudière-Appalaches.

<sup>7</sup> Perspectives démographiques des MRC du Québec, 2006-2031, Dominique André et Frédéric F. Payeur, Gouvernement du Québec, Institut de la Statistique du Québec, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 4<sup>e</sup> trimestre 2009, ISBN 978-2-550-57704-1, 15 pages. Page 4.

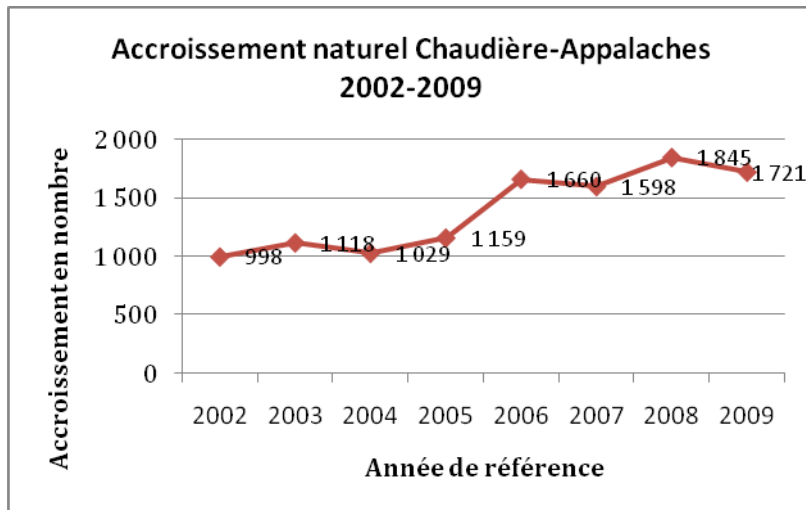


Figure 5 - Accroissement naturel Chaudière-Appalaches 2002-2009, Réf. :

Tableau 35

### 1.3.4 Population selon le groupe d'âge

La répartition des âges au sein de la population de la Chaudière-Appalaches de la figure 6 est semblable à celle de l'ensemble du Québec. La proportion de 0-14 ans dans la région au moment du recensement en 2006 (16,6) a subi une baisse selon les statistiques révisées de 2007 (16,1). Cette tendance à la baisse des 0-14 ans suit la tendance générale du Québec (16,0).

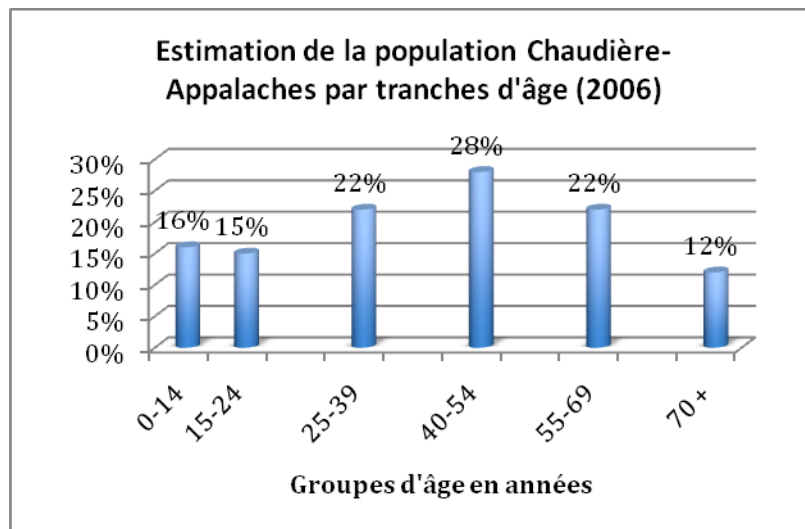


Figure 6 - Estimation de la population Chaudière-Appalaches tranches d'âge (2006). Réf. : Tableau 36

Depuis 2002, le nombre des naissances au Québec a augmenté de façon significative avec une pointe en 2006. Pour la Chaudière-Appalaches, le nombre des naissances a suivi une courbe plus stable avec une baisse pour les années 2007 et 2009 – figure 7.

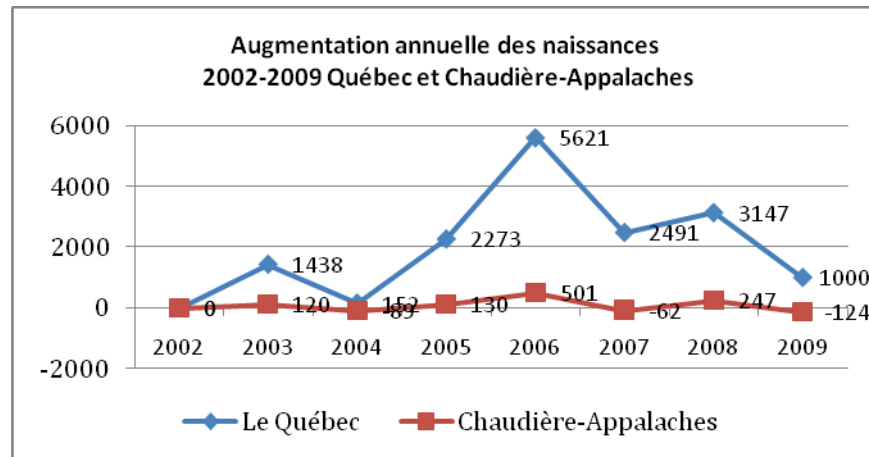


Figure 7 - Augmentation annuelle des naissances 2002-2009 Chaudière-Appalaches. Réf. Tableau 37

### 1.3.5 La mobilité

La population de la Chaudière-Appalaches démontre légèrement moins de mobilité que l'ensemble du Québec. Le recensement 2006 nous révèle que 95,8 % des résidents de la Chaudière-Appalaches habitaient dans la même municipalité un an auparavant en comparaison avec 94,8 % pour le Québec (Tableau 38) et que 86,1% des résidents de la région habitaient toujours la même municipalité contre 82,5 % pour l'ensemble du Québec cinq ans auparavant – Tableau 39.

### 1.3.6 Les aînés

La région de la Chaudière-Appalaches comme la plupart des autres régions du Québec accuse un vieillissement de sa population. Les nombreux baby-boomers atteindront leur 65e anniversaire à partir de 2011. De ce fait, le nombre de personnes de plus de 65 ans dépassera celui des personnes de plus de 15 ans dans presque toutes les régions du Québec. Chaudière-Appalaches n'y fera pas exception. Actuellement, les moins de 15 ans représentent 16,1 % de la population de la Chaudière-Appalaches et les plus de 65 ans représentent 14,9 % dont 0,6 % ont plus de 90 ans. - Tableau 36.

La baisse de natalité est aussi l'un des facteurs importants du vieillissement depuis plusieurs années. Par contre, comme nous l'avons vu précédemment, le Québec dans son ensemble connaît une hausse constante de natalité depuis 2005 qui pourrait amoindrir le déséquilibre de l'arrivée massive des baby-boomers à un âge avancé.

## 1.4 La langue

La langue maternelle est à 98,01 % le français dans la région de Chaudière-Appalaches alors qu'elle est à 79,04 % pour l'ensemble du Québec. La langue parlée à la maison suit la même

tendance avec 20,91 % des résidents de la région parlant le français en comparaison de 40,58 % dans l'ensemble du Québec - Tableau 40.

## 1.5 L'immigration

Les immigrants représentent à peine 1 % de la population de la Chaudière-Appalaches. L'immigration fluctue depuis 1996 avec une hausse marquée pour les années 2004, 2005 et 2006. Ce qui retient l'attention par contre est le fait que depuis 2004 le nombre d'immigrants est constamment supérieur au nombre d'émigrants.

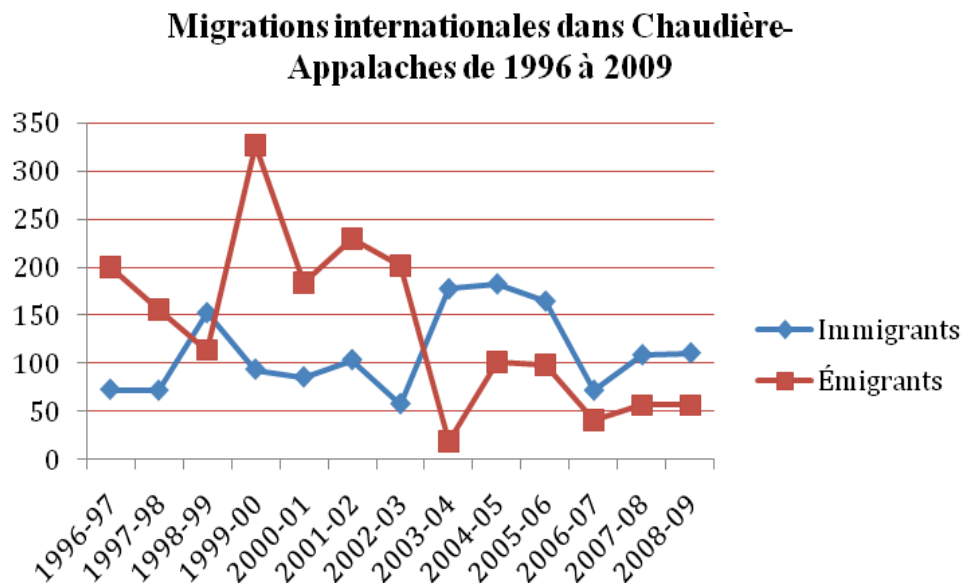


Figure 8 - Migration internationale 1996 à 2009

Dans l'ensemble du Québec, l'immigration se concentre à Montréal (73,9 %). La Capitale-Nationale affiche un taux de 4,3 % derrière la Montérégie (6,8 %) et Laval (4,7 %). La majorité des autres régions se situent comme la Chaudière-Appalaches autour du 1 % d'immigrants au sein de leur population - Tableau 42.

## 1.6 Les migrations interrégionales

Les migrations interrégionales étaient en baisse depuis 2004-2005 puis ont connu une légère hausse en 2006-2007. Ainsi, en 2006-2007 on a dénombré dans la Chaudière-Appalaches, 9 671 entrants et 9 134 sortants, pour un solde positif de +537 individus<sup>8</sup>. Pour 2007-2008 les migrations sont de nouveau en baisse quoique toujours positives avec +90.

La région 3 (Capitale-Nationale) a représenté le plus grand attrait pour les résidents de la Chaudière-Appalaches alors que la région 1 (Bas-Saint-Laurent) a le plus contribué à l'apport de nouveaux arrivants pour la Chaudière-Appalaches - Tableau 43.

<sup>8</sup> Bulletin statistique régional 2008, p. 6.

Lévis et La Nouvelle-Beauce avec des soldes positifs de 618 et 216 ont le plus contribué au solde positif de 90 de migration interrégionale en 2007-2008 pour l'ensemble de la région. Ces deux cas diffèrent toutefois, Lévis ayant bénéficié d'entrants de plusieurs régions du Québec alors que La Nouvelle-Beauce bénéficie surtout d'entrants (204) des autres MRC de la Chaudière-Appalaches - Tableau 45.

Dans le cas de Lévis, les entrants proviennent principalement du Bas-Saint-Laurent (152), de la Côte-Nord (85) et de la Capitale-Nationale (65). On dénombre aussi 120 entrants à Lévis provenant des autres MRC de la Chaudière-Appalaches. - Tableau 17 -

Pour l'ensemble de la région de la Chaudière-Appalaches, quatre MRC ont un solde positif, Lévis (+618), La Nouvelle-Beauce (+216), Lotbinière (+72) et Bellechasse (+49). Au chapitre des soldes négatifs, on retrouve l'Islet (-229), Robert-Cliche (-187), Les Appalaches (-176), Les Etchemins (-103), Montmagny (-87) et Beauce-Sartigan (-84).

Comme le démontre le Tableau 2, le phénomène des migrations interrégionales est dynamique. Par exemple, en 2006-2007 les entrants provenaient majoritairement de la Capitale-Nationale alors qu'en 2007-2008, la région du Bas-Saint-Laurent est la principale source des entrants. On remarque par contre que la Capitale-Nationale est toujours la principale destination des sortants de la Chaudière-Appalaches.

**Tableau 2 - Provenance et direction des migrations interrégionales 2006-2007 et 2007-2008**

	2006-2007 <sup>9</sup>	2007-2008 <sup>10</sup>
Provenances principales des entrants dans Chaudière-Appalaches dans l'ordre	Capitale-Nationale Montérégie Bas-Saint-Laurent	Bas Saint-Laurent (+207) Montérégie (+119) Côte-Nord (+108)
Directions principales des sortants hors de Chaudière-Appalaches, dans l'ordre	Capitale-Nationale Montréal Montérégie	Capitale-Nationale (-296) Centre du Québec (-102) Montréal (-83)

Pour la période 2007-2008, les plus grandes pertes (-296) pour la région de la Chaudière-Appalaches se font au profit de la Capitale-Nationale suivi par le Centre du Québec avec -102 et Montréal avec -83. À titre comparatif, en 2006-2007 les trois principales destinations des sortants étaient, dans l'ordre, la Capitale-Nationale, Montréal et la Montérégie.

Les principaux gains se font au détriment de la région du Bas-Saint-Laurent avec +207, la Montérégie avec +119 et de la région Côte-Nord avec +108. Pour 2006-2007, les trois principales régions d'origine étaient la Capitale-Nationale, la Montérégie et le Bas-Saint-Laurent. Nous notons une baisse des sortants vers Montréal et une hausse des entrants de la région de la Côte-Nord.

Le solde migratoire négatif se concentre dans la tranche d'âge de 20-24 ans (-495) et 15-19 ans (-83) en 2006-2007 et est demeuré à peu près stable en 2007-2008 (-472 et -145) – figure 8.

<sup>9</sup> Bulletin statique régional Chaudière-Appalaches, p. 6.

<sup>10</sup> Tableau soldes migratoires

## Soldes migratoires par tranches d'âge région Chaudière-Appalaches 2006-2007 et 2007-2008

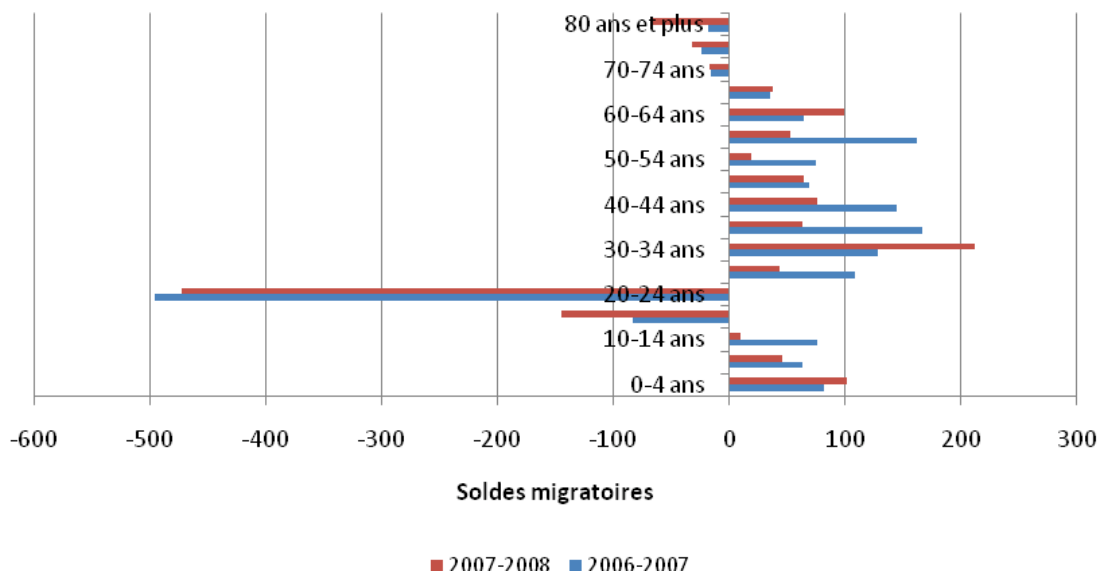


Figure 9 - Soldes migratoires par tranches d'âge région Chaudière-Appalaches. Réf. : Tableau 45

D'autre part, le groupe 35-39 ans (+167) qui accusait le solde migratoire positif le plus important en 2006-2007 a été remplacé par le groupe 30-34 ans (+212) lequel en 2007-2008 affichait le solde migratoire positif le plus important. Il est possible d'affirmer que le solde positif des 30-34 ans explique l'augmentation du solde 0-4 ans avec une augmentation de jeunes familles venant s'établir dans la région. Le groupe 80 ans et plus affiche un solde migratoire négatif grandissant : -18 en 2006-2007 et -68 en 2007-2008. Après l'exode des jeunes, l'exode des aînés se profile.

## 1.7 Le travail

### 1.7.1 Proximité du travail

Le Tableau 19 en annexe montre qu'au sein de la population active recensée par Statistique Canada en 2006, 172 165 (83,7 %) des travailleurs de la Chaudière-Appalaches doivent se déplacer pour se rendre au travail. Parmi les autres résidents, 17 550 (8,5 %) travaillent à domicile, 805 (0,4 %) sont en dehors du Canada et 15 100 (7,3 %) sont sans adresse de travail fixe.

Parmi ceux qui ont dû se déplacer, 41,1 % l'ont fait dans les limites de la même municipalité alors que 13,0 % des personnes sont restées dans la même division de recensement ou comté et enfin, 29,5 % personnes se sont rendu au travail situé dans un autre comté. De l'ensemble de la population active, 0,2 % des personnes travaillaient en 2006 dans une autre province - figure 9.

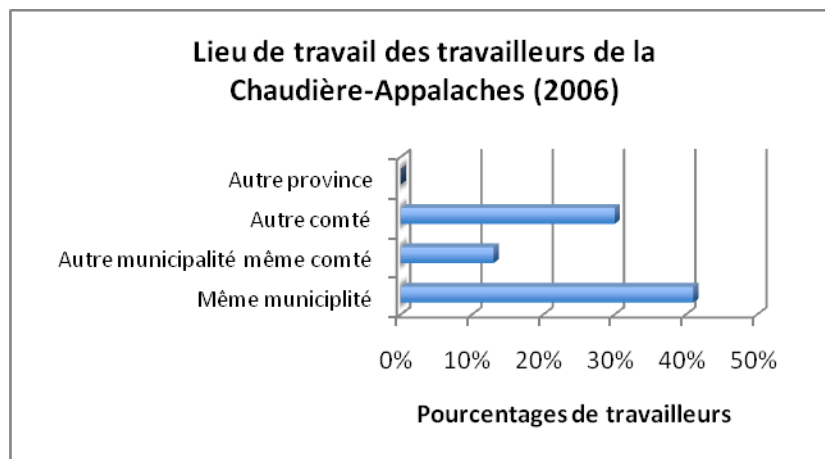


Figure 10 - Catégories de lieu de travail des travailleurs de la Chaudière-Appalaches, Réf. : Tableau 46

Nous ne notons pas d'écart considérable avec la situation ailleurs au Québec.

### 1.7.2 Transport

Même si l'on a noté dans l'exercice précédent qu'une proportion importante (41,1 %) des déplacements s'effectue dans la même municipalité, les transports en commun ou les transports collectifs sont très peu utilisés.

Lors du recensement de 2006, sur les 187 270 personnes qui ont répondu à la question, 83,6 % se rendaient au travail au volant de leur automobile et 6,0 % s'y rendaient en automobile en tant que passager. Le transport en commun ne rejoignait que 2,0 %, des personnes. Notons que ces données ne sont pas détaillées par MRC dans les statistiques consultées ce qui nous aurait permis d'isoler le TE de Lévis et plus précisément la partie urbaine. Il est intéressant de constater que 7,5 % des personnes se rendent travailler à pied ou à bicyclette. La comparaison avec l'ensemble du Québec attribue un score plus élevé (12,8 %) aux personnes se rendant travailler en transport en commun. Par contre, une analyse plus approfondie de la répartition des milieux urbains ou ruraux serait nécessaire.

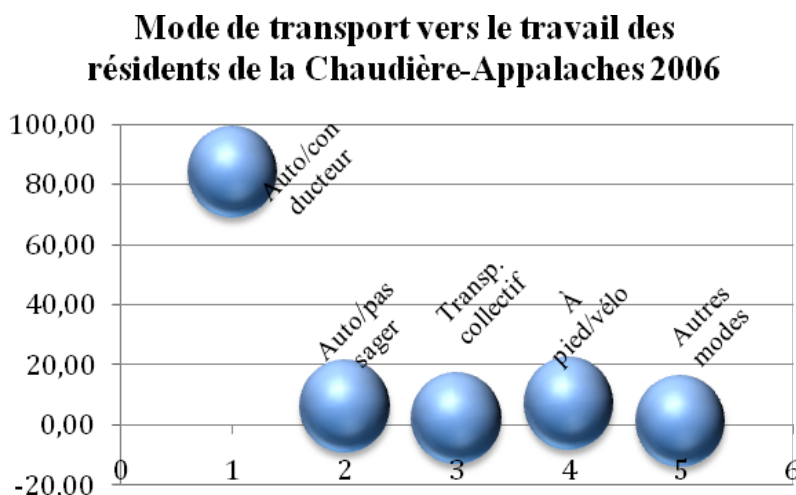


Figure 11 - Mode de transport des travailleurs de C.-A., 2006, Réf. : Tableau 47

La figure 10 montre que l'automobile est de loin le mode privilégié de transport pour se rendre au travail dans la région de la Chaudière-Appalaches au détriment du covoiturage, du transport collectif, de la marche ou du vélo.

## **1.8 Synthèse du bulletin statistique régional de décembre 2009<sup>11</sup>**

### **1.8.1 Le marché du travail**

Selon le *Bulletin statistique régional* l'emploi est demeuré stable en 2008 dans la région de la Chaudière-Appalaches avec un léger recul chez les hommes (-2,5%) et une avancée chez les femmes (+3%). Les emplois à temps plein ont augmenté alors que les emplois à temps partiel ont diminué. Trois mille cinq cents emplois ont été perdus dans le secteur des services alors que 3 500 emplois ont été créés dans le secteur de la production de biens entre 2007 et 2008. La situation évolue de façon contrastée entre les MRC de la région. D'une part, les territoires supralocaux de la Nouvelle-Beauce (+1,6%), de Lévis (+1,5%), de Bellechasse (+0,9%) et de Lotbinière (+0,6%) se distinguent en affichant un taux de croissance du nombre de travailleurs de 25 à 64 ans supérieur à la moyenne québécoise (+0,4%). Dans le cas de La Nouvelle-Beauce, de Lévis et de Lotbinière, il s'agit de la onzième hausse annuelle consécutive. D'autre part, Les Etchemins (-1,2%), Beauce-Sartigan (-0,2%), et Montmagny (-0,1%) subissent une diminution du nombre de travailleurs par rapport à 2007. (p. 10).

Le *Bulletin statistique régional* présente un taux d'inoccupation<sup>12</sup> pour C.-A de 36%. Parmi ceux-ci se retrouvent des personnes qui ne sont pas à la recherche d'un emploi, soit les étudiants, les personnes retraitées et les personnes inaptées au travail, et les parents au foyer. Les MRC Les Etchemins, Les Appalaches et L'Islet, trois MRC vivant des situations problématiques<sup>13</sup>, présentent des taux d'inoccupation supérieurs à 45% alors que La Nouvelle-Beauce et Lévis sont autour du 30%. (p.10)

### **1.8.2 Les comptes économiques**

Selon le *Bulletin statistique régional*, la Chaudière-Appalaches est la cinquième région en importance de la province avec un produit intérieur brut de 4,5 % du PIB du Québec. La croissance économique de la Chaudière-Appalaches en 2007 présente un taux de 6 % supérieur à la variation annuelle moyenne des quatre dernières années (4,0 %). Le Québec croît de 5,8 % en 2007 (p. 11). Le revenu personnel par habitant dans la Chaudière-Appalaches s'élève à 31 594 \$ en 2007 en raison d'un taux d'emploi plus élevé et d'un taux de prestations de sécurité du revenu moins élevé que les autres régions (p. 14). Les résidents de la Chaudière-Appalaches reçoivent moins en transferts des administrations publiques (5 267 \$) que ceux du reste du Québec (5 504\$) (p. 15).

---

<sup>11</sup> Bulletin statistique régional, Édition 209, Chaudière-Appalaches, 4<sup>e</sup> trimestre 2009, Institut de la Statistique du Québec, ISSN 1712-2099 (version imprimée), ISSN 1715 – 6971 (version en ligne)

<sup>12</sup> Exprimée en pourcent (%), il s'agit de la proportion de la population de 15 ans et plus n'occupant pas un emploi par rapport à la population des 15 ans et plus en 2006.

<sup>13</sup> Selon les indices de défavorisation matérielle et sociale de la caractérisation des communautés locales de la Chaudière-Appalaches.



### **1.8.3 Les exportations**

Quoique la principale destination des exportations de la région Chaudière-Appalaches soit toujours les États-Unis, la région Chaudière-Appalaches s'ouvre sur l'Europe. Les exportations vers l'Europe sont passées de 39,1 M\$ en 2002 à 117,2 \$ (4,4 % du total) en 2006 (p.16).

Pour 2009, au chapitre des investissements en immobilisation, la région de la Chaudière-Appalaches réussit moins bien que le Québec avec une baisse de 6,3 % par rapport à 2008 (p. 17). Par contre la valeur des permis de bâtir de la région de la Chaudière-Appalaches a connu une hausse de 16,6 % par rapport à 2007. Le TE de Lévis est celui qui en 2008 récolte la plus grosse part (41,8 %) des permis de la région, suivi de loin par les MRC de La Nouvelle-Beauce (16,7 %) et de Beauce-Sartigan (10,2 %) (p. 18).

### **1.8.4 Le logement**

La qualité du logement représente un facteur incontournable de l'évaluation des conditions de vie des individus. Selon l'Institut de la Statistique du Québec, Chaudière-Appalaches se distingue par un taux de propriété des ménages figurant parmi les plus élevés des régions administratives du Québec. De plus, la part de ceux qui consacrent une proportion élevée (30 % et plus) de leur revenu au logement y est nettement moindre que dans l'ensemble du Québec (p. 19).

### **1.8.5 Les conditions de vie et de bien-être**

Le *Bulletin statistique régional 2009* rapporte qu'en 2006, la proportion des familles en situation de faible revenu est beaucoup moins élevée dans la région de la Chaudière-Appalaches (5,3 %) que dans l'ensemble du Québec (9,3 %). Comme dans plusieurs autres régions, le taux varie selon le type de famille. Par exemple, chez les familles monoparentales (18,0 %), le taux est cinq fois plus élevé que chez les familles composées d'un couple (3,5 %) (p.22).

Selon les données 2006, la région de la Chaudière-Appalaches est légèrement en avance par rapport à l'ensemble de la province avec un revenu médian de 60 000 \$ comparativement à 59 000 \$ pour le Québec. Soulignons l'apport du TE de Lévis (71 100 \$) et de la MRC de la Nouvelle-Beauce (62 200 \$) à cette avance (p. 23).

### **1.8.6 L'éducation**

Le taux de décrochage scolaire de la région (18,9 %) est inférieur à la moyenne québécoise (25,3 %) et à l'inverse de la majorité des régions du Québec, ce taux connaît une forte baisse par rapport à 2005-2006, affichant aussi une diminution plus notable chez les garçons. Le nombre de diplômés au collégial est en augmentation due en grande partie à la hausse de 4,4 % des diplômes techniques (p. 25). Les diplômes universitaires sont majoritairement obtenus par des femmes (64,4 %) et c'est le domaine des sciences sociales qui attire le plus celles-ci (p. 26).

*L'Institut de la statistique du Québec* fait état de 5% de personnes qui détiennent moins d'un diplôme d'études secondaires, 18% de certification secondaire, 13% détentrices de diplômes d'une école de métier, 15% du collégial et 12% détentrices de diplôme universitaire (données de 2001).

### **1.8.7 Les ressources humaines en sciences et technologies**

Les postes occupés par les travailleurs en Science et technologie (ST) se répartissent en deux groupes. Un premier groupe (42,1 %) œuvre dans l'industrie des soins de santé et de l'assistance sociale (25,4 %) ainsi que dans les services de l'enseignement (16,7 %). Le second groupe (48,2

%) occupe le domaine des finances et de l'assurance (10,8 %), les services professionnels, scientifiques et techniques (10,8 %), la fabrication (9,5 %) et les administrations publiques (9,3 %). Le secteur emploi ST occupe 28,1 % de la main d'œuvre de la Chaudière-Appalaches de 25 à 64 ans, avec une représentation plus forte (58,0 %) pour le groupe 25 à 44 ans (p. 27).

### **1.8.8 La santé**

Le *bulletin de l'Institut de la Statistique du Québec* rapporte une augmentation du nombre de médecins de 1,2 % en 2008 et, pour la première fois en six ans, le maintien du personnel infirmier (p. 29). Le taux d'occupation des lits dressés dans les unités de soins généraux et spécialisés de la Chaudière-Appalaches diminue en 2007 pour la troisième année consécutive et atteint 81,1 % soit le plus faible taux depuis 1995 (75,6 %). Le taux d'occupation des lits dressés dans les unités de soins de longue durée dans les unités d'hébergement atteint un sommet historique en 2007 avec 98,4 % comparativement à 98,1 % pour l'ensemble du Québec (p. 30).

### **1.8.9 La culture et les communications**

Le nombre d'établissements par habitant offrant les principaux types de produits culturels est assez similaire à ce qui se trouve ailleurs au Québec. Compte tenu de la population, la fréquentation de chacune des activités culturelles mesurées<sup>14</sup> est pour la région de la Chaudière-Appalaches inférieure à celle de l'ensemble du Québec (p. 31).

## **1.9 État de la situation des services gouvernementaux existants**

Les services gouvernementaux qui soutiennent les familles dans leurs activités quotidiennes sont de divers ordres. Nous en ferons un bref résumé en faisant ressortir les services qui appuient les familles dans leur quête de la difficile conciliation travail- famille- milieu de vie en vigueur au 31 mai 2010. De ce fait, nous ne ferons pas état des services aux familles en ce qui a trait à l'éducation, à la santé et aux prestations familiales. Aux services bénéficiant aux familles répertoriés ici s'ajoutent les prestations fiscales et parentales du gouvernement fédéral.

### **1.9.1 Le régime québécois d'assurance parental**

Parmi les mesures mises en place pour soutenir les travailleurs, le régime québécois d'assurance parental compte parmi celles qui ont eu le plus d'impact. Entre le 1er janvier 2009 et le 31 juillet 2009, les statistiques officielles sur les prestataires du Régime québécois de l'assurance parentale pour les parents qui sont sur le marché de l'emploi rapporte 4 491 nouveaux prestataires admis, hommes et femmes, soit un montant supérieur à la moyenne (3734) pour la même période<sup>15</sup> depuis l'instauration du programme en 2006. Ces prestations couvrent 2 529 évènements, soit naissances et adoptions.

### **1.9.2 Programme de soutien financier aux milieux de travail en matière de conciliation travail-famille<sup>16</sup>**

Le Programme de soutien financier aux milieux de travail en matière de conciliation travail-famille vise à favoriser la mise en place de solutions en matière de conciliation travail-famille applicables dans les différents milieux de travail et à permettre aux PME de planifier, d'élaborer

---

<sup>14</sup> Centres d'artistes, salles de spectacles, musées, bibliothèques, librairies, cinémas, écrans, stations de radio privées et communautaires.

<sup>15</sup> Période couverte du 1<sup>er</sup> janvier au 31 juillet

<sup>16</sup> <http://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/Famille/travail-famille/programme/Pages/milieux-travail.aspx>, visité le 11 mai 2010, 16 :03

et d'implanter des pratiques et des mesures de conciliation travail-famille qui répondent à la fois aux besoins des employeurs et à ceux des employés.

Par l'intermédiaire de ce programme le ministère de la Famille et des Aînés accordera un soutien financier pouvant atteindre 10 000 \$ pour les entreprises et 50 000 \$ pour les associations. Toute PME de 250 employés ou moins, incluant les organisations à but non lucratif, est admissible au volet Entreprises. Toute association patronale, syndicale, professionnelle, sectorielle ou toute autre organisation associative dont les activités sont principalement liées au travail, à l'emploi ou à la gestion et au développement des ressources humaines est admissible au volet Associations.

### ***1.9.3 Programme de soutien à des projets issus de la communauté en matière de conciliation travail-famille<sup>17</sup>***

Le Programme de soutien à des projets issus de la communauté en matière de conciliation travail-famille vise à trouver des solutions novatrices pour faciliter la vie des personnes au travail ou aux études qui ont à assumer diverses responsabilités familiales et professionnelles.

Par l'intermédiaire de ce programme, le ministère de la Famille et des Aînés accordera un soutien financier pouvant atteindre un maximum de 75 % du coût total du projet jusqu'à concurrence de 50 000 \$. Les organismes admissibles sont les personnes morales à but non lucratif et les Conférences régionales des élus.

### ***1.9.4 Des services de garde à coûts minimes***

Les centres de la petite enfance (CPE) offrent des places à 7 \$ par jour en installation de type garderie et en milieu familial aux enfants de 0 à 4 ans. Les garderies à but lucratif qui ont conclu une entente avec le ministère de la Famille et des Aînés offrent également ces places.

Les élèves de la maternelle et du primaire ont également droit à des places à 7 \$ dans les services de garde en milieu scolaire en vertu du programme de places à contribution réduite pour les enfants d'âge scolaire. Si l'école n'offre pas de services de garde, les centres de la petite enfance qui disposent de places peuvent accueillir ces enfants au même tarif.

### ***1.9.5 Les mesures d'aide à la garde pour les familles à faible revenu***

Les familles prestataires de la sécurité du revenu ont droit pour leurs enfants âgés de 0 à 4 ans, à des services de garde éducatifs gratuits jusqu'à concurrence de 23,5 heures par semaine.

### ***1.9.6 Prime au travail***

Depuis le 1er janvier 2005, le programme d'Aide aux parents pour leurs revenus de travail (APPORT) a été remplacé par le programme de Prime au travail administré par Revenu Québec.

### ***1.9.7 Le Régime québécois d'assurance parentale<sup>18</sup>***

Le Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) prévoit le versement de prestations financières à toutes les travailleuses et à tous les travailleurs - salariés et autonomes - admissibles qui se prévalent d'un congé de maternité, d'un congé parental, d'un congé de paternité ou d'un congé d'adoption. Ce régime, administré par le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale,

---

<sup>17</sup> <http://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/Famille/travail-famille/programme/Pages/communautes.aspx>, visité le 11 mai 2010, 16 :05

<sup>18</sup> Statistiques officielles sur les prestataires du Régime québécois d'assurance parentale, Direction de la statistique et du soutien aux expérimentations, Ministère de l'Emploi et de la solidarité sociale, 2009.  
<http://www.cgap.gouv.qc.ca/statistiques/index.asp#ann2008> - visité le 4 décembre 2009, 17 :53

remplace et améliore les prestations de maternité, les prestations parentales et les prestations d'adoption qui étaient offertes aux nouveaux parents en vertu du régime fédéral d'assurance-emploi (AE).

### ***1.9.8 Soutien aux municipalités et MRC***

Le gouvernement provincial offre un soutien financier et technique aux municipalités de moins de 100 000 habitants et aux MRC qui désirent se doter d'une politique familiale ou mettre à jour une politique familiale existante. Plus ou moins 15 mois après l'adoption de leur politique familiale, un soutien technique est également offert aux municipalités et aux MRC pour les accompagner dans la mise en œuvre de leur plan d'action. Plusieurs municipalités de la Chaudière-Appalaches se sont dotées à ce jour d'une politique familiale qui prend la couleur du milieu dans lequel elles sont implantées. Ces politiques, élaborées par le milieu, guident les décisions relatives au bien-être des familles.

Certaines municipalités soutiennent les initiatives qui visent à palier à l'absence de services de garde en milieu scolaire.

### ***1.9.9 Organismes communautaires***

Par leur action volontaire en soutien à la communauté, les organismes communautaires jouent un rôle important dans le développement social du Québec. Qu'ils offrent des services de promotion, de sensibilisation, de prévention ou de défense des droits et intérêts, ils agissent en vue de l'amélioration de la qualité du tissu social<sup>19</sup>. Les organismes communautaires sont souvent la ressource la plus accessible du milieu. Le financement des organismes communautaires provient principalement de l'État complété par des levées de fonds privées. Parmi ceux-ci nous comptons Les Maisons de la famille, Allaitement Québec, Maisons des jeunes, Ressources-Naissances, services d'entraide, Centre de parrainage des jeunes de Beauce, CAAP – Chaudière-Appalaches, Association des familles monoparentales et recomposées de la Chaudière (AFMRC) en plus de multiples organismes répondant aux besoins spécifiques des femmes, des hommes et des jeunes au sein de la famille.

### ***1.9.10 Cadre de reconnaissance des organismes communautaires Famille***

Le cadre de reconnaissance des OCF fixe les balises permettant à un organisme communautaire autonome d'être reconnu par le Ministère à titre d'OCF. Toutefois, cette reconnaissance n'assure pas automatiquement l'obtention d'un soutien financier.

### ***1.9.11 Programme de soutien financier des haltes-garderies communautaires***

Le Programme de soutien financier des haltes-garderies communautaires s'adresse aux organismes communautaires autonomes qui offrent des activités de halte-garderie.

### ***1.9.12 Les organisations syndicales et les employeurs dans la conciliation travail-famille-milieu de vie***

Lors de représentations auprès du Gouvernement du Québec au printemps 2010, les porte-parole des trois organisations syndicales, Gilles Dussault du Secrétariat intersyndical des services publics (SISP), Claudette Carbonneau de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) et Michel Arsenault de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), ont présenté les demandes syndicales du Front commun concernant les conditions salariales, la conciliation

---

<sup>19</sup> [http://www.msss.gouv.qc.ca/statistiques/atlas/atlas/index.php?id\\_carte=10](http://www.msss.gouv.qc.ca/statistiques/atlas/atlas/index.php?id_carte=10), visité le 11 mai, 18 :44

famille-travail, les droits parentaux et la retraite. Dans le cadre de cette négociation, le Front commun revendique l'adoption d'une loi-cadre favorisant la conciliation famille et travail dans les milieux de travail qui s'appliquera à l'ensemble des salariés du Québec. Une telle revendication vise à mieux préparer notre économie aux enjeux du renouvellement de la main-d'œuvre.<sup>20</sup>

Entre-temps, les milieux du secteur privé et du secteur public s'organisent pour offrir des services en soutien aux familles. Par exemple, le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes a mis sur pied un projet pilote avec un centre de la petite enfance de la région de Québec pour soutenir les parents travaillant le soir, la nuit ou la fin de semaine. En Outaouais, le Fonds finance un service de gardiennage d'urgence.<sup>21</sup>

### ***1.9.13 Conclusion de l'analyse des services existants***

Pour conclure l'analyse des services aux familles en matière conciliation travail-famille-milieu de vie nous présentons les conclusions d'un rapport<sup>22</sup> produit par Développement des ressources humaines du Canada qui fait état de la grande variété de dispositions qui favorisent la conciliation travail-famille. Les conclusions générales tirées de l'examen et de l'analyse des dispositions existantes en 2000 sont les suivantes :

- Les dispositions favorables à la famille peuvent être avantageuses à la fois pour les employés et pour les employeurs. Toutefois, elles peuvent présenter certains inconvénients dont toutes les parties doivent tenir compte et sur lesquels ils doivent se pencher avant que des politiques bien précises puissent être adoptées et mises en œuvre. Certaines formules peuvent ne pas répondre aux besoins de tous les employés. Elles peuvent ne pas correspondre non plus aux préoccupations plus générales des syndicats ou des employeurs. En outre, les industries ou les secteurs n'ont pas tous la même capacité de mettre en œuvre certaines politiques favorables à la famille. En d'autres termes, toutes les dispositions favorables à la famille ne sont pas nécessairement réalisables ni pratiques dans tous les contextes.
- Les dispositions examinées constituent souvent un compromis entre les intérêts et les objectifs des syndicats et ceux des employeurs, qui a été obtenu dans le cadre de la négociation collective. Dans la plupart des cas, elles reflètent, d'une part, la volonté des employés d'améliorer leur qualité de vie grâce à un meilleur équilibre entre leurs obligations professionnelles et leurs obligations familiales et, d'autre part, la volonté de l'employeur d'améliorer la productivité, la qualité, la satisfaction du client ainsi que la rentabilité de son entreprise.
- Certaines dispositions favorables à la famille prévoient des arrangements parfois complexes; il faut par conséquent que toutes les parties en cause en connaissent les multiples conséquences.

---

<sup>20</sup> [http://www.csn.qc.ca/web/secteurpublic/14//aset\\_publisher/ErbW/content/963691/view\\_maximized?redirect=http:%2F%2Fwww.csn.qc.ca%2Fweb%2Fsecteurpublic%2F14](http://www.csn.qc.ca/web/secteurpublic/14//aset_publisher/ErbW/content/963691/view_maximized?redirect=http:%2F%2Fwww.csn.qc.ca%2Fweb%2Fsecteurpublic%2F14), site visité le 13 juin, 21 :38.

<sup>21</sup> <http://femmes.ftq.qc.ca/modules/nouvelles/nouvelle.php?id=26&langue=fr>, site visité le 13 juin, 22 :05

<sup>22</sup> Les dispositions favorisant la conciliation travail-famille dans les conventions collectives au Canada, Sous la direction de Charles Philippe Rochon, Développement des ressources humaines du Canada, Programme du Travail, 2000 Disponible en ligne : <http://www.hrsdc.gc.ca/fra/pt/psait/ctv/dfctf/31pdf.shtml>

- Il arrive parfois que les clauses des conventions collectives énoncent seulement les grands principes et des lignes directrices en ce qui concerne les modalités particulières en milieu de travail. Il revient alors aux parties de définir les détails - habituellement par l'entremise d'un comité syndical-patronal - en dehors du processus de la négociation collective.
- Même si le libellé des conventions collectives s'inspire en général des normes du travail, les employeurs et les syndicats disposent d'une marge de manœuvre considérable qui leur permet d'innover, en offrant des modalités de travail et des avantages dont il n'est pas question dans la législation. Il semble souvent que les parties à la négociation reconnaissent la nécessité d'aller plus loin que la législation. C'est la preuve que la négociation collective joue encore un rôle important dans l'adoption de pratiques favorables à la famille en milieu de travail.
- Bien qu'elles soient toutes liées au travail et à la famille, les modalités de travail analysées dans la présente étude peuvent avoir une incidence différente sur les employés, selon l'étape à laquelle ils sont rendus dans leur vie, et peuvent même être délibérément axées sur des groupes particuliers de travailleurs, par exemple les femmes enceintes et les parents ayant de jeunes enfants. Néanmoins, une disposition favorable à la famille ne doit pas nécessairement viser à satisfaire uniquement les besoins des employés plus jeunes. En effet, les travailleurs d'âge moyen et les travailleurs âgés peuvent également profiter des politiques et pratiques conçues pour favoriser la conciliation des obligations professionnelles et familiales; c'est le cas notamment des modalités de travail flexibles, du soutien pour les soins aux personnes âgées et du congé de préretraite.
- Plusieurs clauses destinées à aider les employés ayant des responsabilités familiales peuvent aussi profiter à d'autres travailleurs, en leur permettant de mieux concilier travail et vie personnelle. C'est le cas notamment des horaires flexibles et des congés pour raisons personnelles. Ainsi, les intérêts des employés qui ont des obligations familiales et de ceux qui n'en n'ont pas ne sont pas toujours opposés : ils peuvent même converger. Il ne faut donc pas croire que les tentatives des syndicats et des employeurs pour améliorer les conditions de travail des employés ayant des responsabilités familiales sont un jeu à somme nulle, où les gains réalisés pour ce groupe se feraient aux dépens des autres.



## **2 Une recherche-action participative en Chaudière Appalaches. Portrait des répondants**

L'objectif spécifique de la recherche-action était de connaître et de comprendre les préoccupations et les besoins des familles de tout le territoire dans le but d'améliorer leur qualité de vie. Pour atteindre cet objectif, l'équipe de recherche a procédé à 31 entrevues semi-dirigées auprès de familles de Chaudière-Appalaches au cours de l'été 2009, à 10 groupes de discussion à l'automne 2009 dans différents milieux concernés par les priorités des familles et à des échanges avec les membres du Groupe-conseil Famille de la CRÉ. Ces consultations et échanges ont mené à l'élaboration d'un questionnaire exhaustif destiné aux familles de la Chaudière-Appalaches, accessible en ligne via le site WEB de la recherche-action ou en version imprimée. En tout, 630 questionnaires ont été remplis en décembre 2009 et janvier 2010 parmi lesquels 119 en version papier qui ont été saisis électroniquement par l'équipe de recherche.

Les données, tableaux et graphiques présentés dans cette section dressent le portrait des répondants à la recherche-action lancée par la CRÉ Chaudière-Appalaches sur les besoins et les priorités en matière conciliation travail-famille-milieu de vie. Il est à noter que la recherche ne visait pas à atteindre des clientèles vulnérables ou dotées de telles ou telles caractéristiques mais plutôt à connaître les préoccupations des familles de la Chaudière-Appalaches, quelle que soit la provenance socio-économique des répondants. On notera la participation en grand nombre de personnes vivant en couple, occupant un travail à temps plein et possédant une scolarité universitaire.

### **2.1 Les personnes qui ont participé aux entrevues**

Pour assurer la représentativité des personnes qui ont participé aux entrevues, nous avons sélectionné les participants selon la diversité des critères suivants : provenance selon la MRC, âge, sexe, type de famille, situation d'emploi, milieu de travail. La totale parité de tous les critères n'étant pas possible, nous avons obtenu une équité pour l'ensemble des critères de sélection de participation. Nous avons au départ tenté d'identifier des personnes en provenance de milieux ruraux et urbains. La démarcation étant un peu difficile à tracer nous avons abandonné ce critère.

Des personnes de toutes les MRC ont participé à l'étape des entretiens individuels de la recherche-action. Nous remarquons un nombre de participants plus élevé dans Lévis à cause de la population plus élevée et dans Lotbinière parce que les répondants qui se sont présentés comblaient des critères de diversité de stratification. Le groupe d'âge le plus représenté lors des entrevues a été le groupe 31-45 ans avec 41% (18) des personnes participantes; vient ensuite le groupe des 46-65 ans avec 25% (11) des personnes répondantes. Au sein des 32 familles, 44 personnes ont été interviewées dont une seule avait une langue maternelle autre que le français. Nous avons rencontré 30 femmes et 14 hommes. La majorité des personnes, soit 18 sur 44 étaient sur le marché du travail à l'extérieur de la maison alors que 9 personnes étaient à la maison, soit en congé parental, avec les enfants à temps plein ou à la retraite. Le groupe salarial le plus représenté a été celui dont le revenu familial était entre 45 000\$ et 70 000\$. Nous avons rencontré une personne aveugle, un couple de même sexe et un homme monoparental.



## 2.2 Les personnes qui ont répondu au questionnaire

### 2.2.1 La langue et le sexe

Le français est la langue maternelle de 98,57 % des répondants (621/628, 2 n'ont pas donné de réponse).

### 2.2.2 Parité hommes/femmes

Les femmes ont majoritairement répondu au questionnaire avec 76,35% de participation (481/627, 3 n'ont pas donné de réponse). Quoique la parité statistique hommes/femmes n'ait pas été atteinte, nous considérons que la parité symbolique est représentative. En effet, la réalité québécoise veut que ce soit encore dans bien des cas la femme qui soit le porte-parole de la famille. Cette information a d'ailleurs été validée sur le terrain par plusieurs hommes qui nous dirigeaient vers leur femme pour compléter le questionnaire. Des commentaires confirment aussi le fait que la femme répondait au nom de la famille même si les directives expliquaient clairement que le répondant devait témoigner de « son » expérience. Par exemple, à la question quelle est votre occupation? Une personne a répondu : « Massothérapeute moi, ingénieur mécanique mon conjoint (4343-1)» De plus dans les commentaires, le terme « nous » est régulièrement utilisé. En outre, les croisements effectués ne montrent aucune différence notable entre les réponses des hommes et celles des femmes.

### 2.2.3 L'âge des participants

Le groupe le plus important de répondants est formé de personnes âgées entre 26 et 39 ans (39%), suivi du groupe composé de personnes âgées entre 40 à 54 ans (28%), soit les groupes les plus directement concernés par la conciliation travail famille. Dans la population générale de la Chaudière-Appalaches, le groupe 26-39 ans représente 22% et le groupe 40-54 ans représente 28% - figure 11.

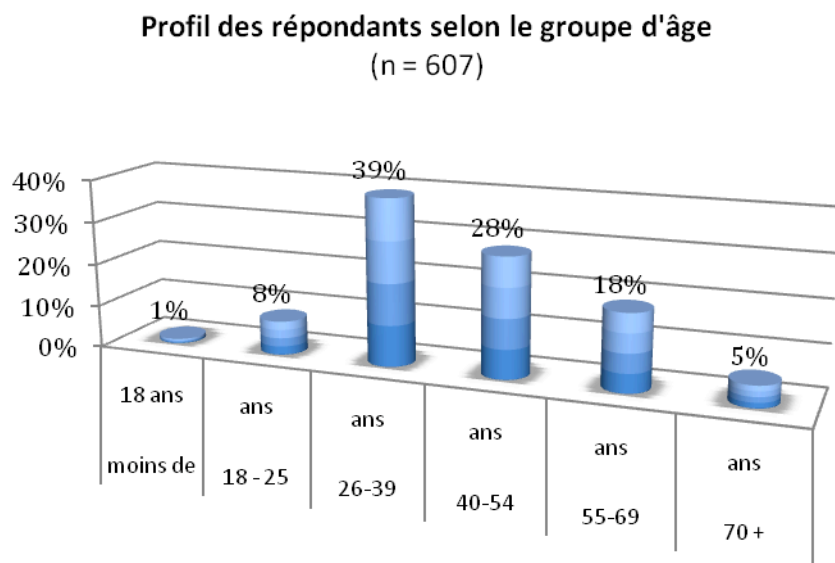


Figure 12 - Répondants selon l'âge (n = 607), Tableau 48 et Tableau 49

Cette répartition des âges se répète dans toutes les MRC sauf dans L'Islet où les 38 répondants sont à peu près également répartis entre les quatre dernières tranches d'âge en raison de l'importante participation des membres de l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR).

#### 2.2.4 Le niveau de scolarité

Une proportion importante des répondants détient un diplôme universitaire (39%). Cette situation peut s'expliquer par le fait que le questionnaire à remplir exigeait un certain niveau de littératie et par le fait que le recrutement ait été initié, dans un premier temps, au sein du réseau de travailleurs communautaires et publics qui occupent des postes exigeant au minimum un baccalauréat. Nous portons une attention spéciale à cette situation dans l'analyse des priorités retenues par les répondants. Il y a tout de même lieu de souligner que 20 (4%) répondants proviennent de niveau d'études primaires et 96 (15%) de niveau secondaire, ce qui représente 18,7% des répondants. Les répondants de niveau collégial et DEP ont la meilleure représentativité avec un total de 252 répondants soit 42,1% des personnes qui ont répondu au questionnaire.

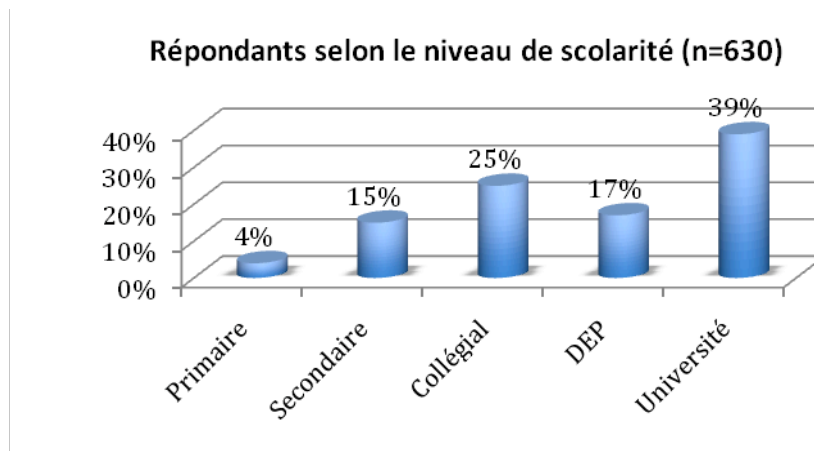


Figure 13 - Répondants selon le niveau de scolarité (n=630), Tableau 50 et Tableau 51

En lien avec la situation globale en Chaudière-Appalaches, nous notons que quoique que les personnes détentrices d'un diplôme moindre que le secondaire représentent 35% de la population totale, elles représentent 4% des répondants. Il y a toutefois parité chez la population et chez les répondants pour les personnes détentrices de diplômes secondaires et DEP (moins de 5% d'écart). Pour ce qui est des universitaires, ils sont hautement représentés avec 39% de répondants alors que la population générale de la Chaudière-Appalaches compte 12% de personnes détentrices de diplômes universitaires. Notons toutefois que les données disponibles concernant la situation actuelle datent de 2001- Tableau 52.

#### 2.2.5 Le revenu familial

Les différentes strates de revenu sont assez bien représentées parmi la population des répondants au sondage allant de 10% à 21% des répondants pour chaque strate. Rappelons ici que la question posée référait au revenu brut (avant impôts) de la famille – figure 13.

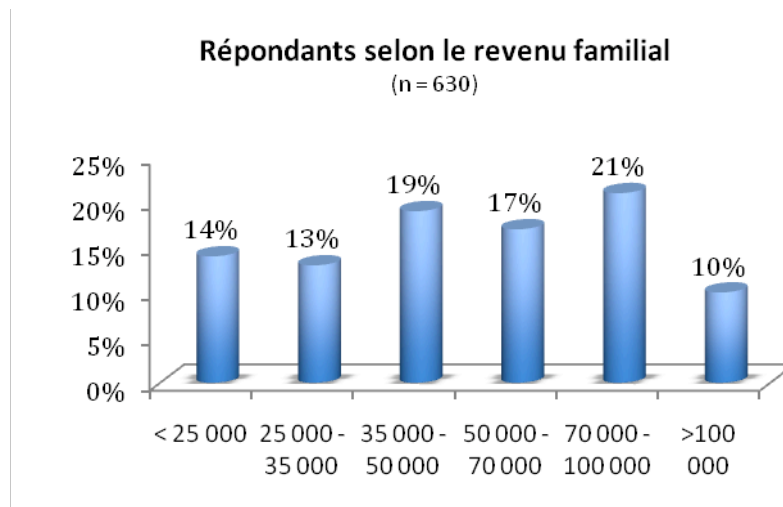


Figure 14 - Répondants selon le revenu familial, (n=630), Tableau 53 et Tableau 54

Le revenu médian après impôts des familles de la Chaudière-Appalaches se situe selon l'Institut de la statistique du Québec<sup>23</sup> entre 33 200\$ et \$63 800 pour les personnes vivant en couple avec enfants. À peu près 50% des répondants se situent dans cette plage de salaire.

### 2.2.6 Occupation principale et occupation secondaire

La majorité des répondants occupaient un poste à temps plein (341 / 555, 75 n'ont pas donné de réponse) soit 51,0%.

Parmi les 31 personnes identifiées comme prestataires de chèques gouvernementaux, 8 sont bénéficiaires de la sécurité du revenu, 8 de l'assurance emploi et 15 du congé parental.

Parmi les 93 personnes s'identifiant comme retraités, 47,3% ont comme activité secondaire le bénévolat, soit 44 personnes.

### 2.2.7 Nombre d'enfants par ménage

Parmi les familles qui ont participé au sondage, 25,1% ont 2 enfants, 11,3% 3 enfants, 4,3 % 4 enfants et 0,3% (n=2) familles étaient composées de 5 enfants ou plus. Il est à noter que 40,0% des répondants ont répondu n'avoir aucun enfant comme c'est le cas dans la région en général - Figure 3 - Tableau 56 - Tableau 55.

### 2.2.8 Durée de résidence dans la région

Parmi les répondants à la question « Depuis combien d'années vivez-vous en Chaudière-Appalaches? » près de 60% ont répondu « depuis toujours ». Une donnée conforme au constat de mobilité réduite identifié à l'analyse statistique de la situation actuelle. Une donnée qui confirme le peu d'entrants dans la région est celle qui fait état de 5,5% des répondants qui habitent la région depuis moins de 2 ans. Tableau 57 et Tableau 58.

<sup>23</sup> Données de 2006, révisées décembre 2008,

[http://www.bdso.gouv.qc.ca/pls/ken/Ken263\\_Liste\\_Total.p\\_tratr\\_reslt?p\\_iden\\_tran=REPER42VHIN5088558240125C%28^9M&p\\_modi\\_url=0519012605&p\\_id\\_rapp=1161](http://www.bdso.gouv.qc.ca/pls/ken/Ken263_Liste_Total.p_tratr_reslt?p_iden_tran=REPER42VHIN5088558240125C%28^9M&p_modi_url=0519012605&p_id_rapp=1161), visité le 9 mai, 2010.

### **2.2.9 Les groupes de discussion**

Le projet a bénéficié de l'apport de 10 groupes de discussion (un par MRC et TE) qui ont été invités à tester une première version du questionnaire.

Une grille a été élaborée à cet effet et a été acheminée à tous les partenaires. Des directives appropriées permettaient aux partenaires de tenir des consultations dans leur milieu. Les projets de questionnaires ont aussi été acheminés aux participants aux entrevues de la première étape. Deux d'entre eux ont retourné leurs commentaires et deux personnes qui avaient participé aux entrevues ont aussi participé aux groupes de discussion. Cinq *focus groups* ont été tenus en présence des membres de l'équipe de chercheuses, les autres consultations ont été complétées à distance à l'aide de la grille d'auto-consultation. Le questionnaire a aussi été soumis à la lecture de deux spécialistes en alphabétisation pour en assurer l'accessibilité à un plus grand nombre de personnes.

Les commentaires reçus par les participants à ces groupes de discussion ont permis d'en améliorer tant la présentation que la formulation des questions et d'élaborer un questionnaire final véritablement collé aux préoccupations des citoyens et des citoyennes de la Chaudière-Appalaches.



### 3 Les besoins et les priorités des familles de la Chaudière-Appalaches en 2010

« J'aimerais avoir du temps de qualité et plus de temps avec ma famille. Je ne sais vraiment pas comment faire pour améliorer les besoins des familles. »  
(Témoignage de Beauce-Sartigan)

Quels sont les besoins et les priorités des familles de la Chaudière-Appalaches? Pour tenter de les cerner, nous avons d'abord demandé aux répondants d'identifier directement des services dont ils ont besoin et qui ne sont pas disponibles dans leur milieu de vie principal au moment où ils ont répondu au questionnaire. Les répondants ont ainsi formulé des suggestions très précises de services qui pourront inspirer les décideurs de chaque MRC.

Subséquentement, à travers une série d'énoncés qui nous ont été inspirés par les participants aux entrevues de l'été 2009, nous avons cherché à connaître la situation et l'opinion des répondants sur plusieurs aspects de leur vie de famille auxquels ils étaient ainsi amenés à réfléchir.

Comment indiquer aux décideurs de la Chaudière-Appalaches par où commencer leur action de support aux familles de la région? Afin de permettre aux répondants de se prononcer directement sur ce point crucial, nous leur avons proposé une liste de 9 actions possibles de la part des autorités publiques en faveur des familles. Cette liste avait été élaborée à la suite de l'analyse thématique des entrevues de l'été 2009, puis validée par les groupes de discussion à qui elle a été soumise.

Les répondants étaient d'abord invités à apprécier et commenter chacune des actions proposées, puis, dans un deuxième temps, à choisir l'action à laquelle ils donnaient priorité sur toutes les autres. Nous leur avons aussi offert la possibilité d'identifier une 2<sup>e</sup> priorité. Cet exercice de priorisation collective a permis de conclure le questionnaire sur une note participative et, après compilation des réponses, de proposer un véritable classement des priorités de la région et de chaque MRC et TE.

À noter qu'il est intéressant de comparer ces deux sources d'information. Dans le cas des services manquants, le questionnaire ne faisait aucune suggestion précise si bien que les réponses sont indicatives de la représentation ou de l'image que se font les répondants des « services aux familles », alors que, dans le cas de la réflexion sur les priorités, les répondants étaient amenés à réfléchir à des enjeux qu'ils n'auraient peut-être pas spontanément associés au champ « famille » comme l'économie novatrice ou les saines habitudes de vie garantes de la qualité de l'environnement par exemple. Toutefois, la plupart des services qui ont été suggérés par les répondants peuvent être associés aux 9 actions publiques suggérées, comme on le verra dans les sections consacrées à chacune de ces actions.

Cette analyse est suivie de l'analyse des informations qui ont été saisies et soumises à un traitement statistique et à une approche graphique puis représentées sur des axes critiques.

Finalement les témoignages des participants ont été scrutés en regard des axes prioritaires du Plan quinquennal de développement régional 2008-2010 de la CRÉ de la Chaudière-Appalaches.

Avant d'explorer ces besoins et priorités, nous proposons une brève analyse de la représentation sociale de la famille en Chaudière-Appalaches.

L'analyse des réponses au questionnaire a été réalisée à l'aide du logiciel de SÉMATO de Pierre Plante de l'Université du Québec à Montréal (UQÀM) lequel a aussi été utilisé pour mettre le questionnaire en ligne. Le traitement et l'analyse quantitative par les axes critiques a été réalisé à l'aide du logiciel développé par Marc-André Nadeau de l'Université Laval.

### 3.1 Quelle image de la famille ont les citoyens de la Chaudière-Appalaches?

Dans le questionnaire, les répondants étaient invités à inscrire trois mots qui leur venaient spontanément à l'esprit en association au mot « famille ». Il s'agit de la méthode des « inducteurs », utilisée en sciences sociales pour reconstituer les représentations sociales d'une population donnée. Les mots qui reviennent le plus souvent constituent le « noyau » de la représentation, son élément le plus durable et le plus immuable, alors que les mots moins nombreux en sont les « éléments périphériques », c'est-à-dire des associations d'idées plus locales ou plus personnelles. Le tableau ci-dessous présente les résultats de cette enquête.

Tableau 3 - Représentations sociales de la famille (méthode des inducteurs)

Groupe de répondants <sup>24</sup>	Mot qui est cité le plus souvent	Mot en 2 <sup>e</sup> place	Mot en 3 <sup>e</sup> place	Mot en 4 <sup>e</sup> place	Autres mots les plus fréquents <sup>25</sup>
Région de la Chaudière-Appalaches (n = 627)	Amour (242)	Enfant (139)	Entraide (94)	Partage (56)	Activités, parent, uni, union, bonheur, plaisir, soutien (environ 30 chacun)
Femmes vivant avec un ou des enfants de moins de 18 ans (n = 299)	Amour (121)	Enfant (62)	Entraide (50)	Activité (32)	Partage (28), parent, uni, union, etc.
Femmes ne vivant pas avec des enfants (jeunes ou aînées en majorité) (n = 177)	Amour (67)	Enfant (42)	Entraide (26)	Uni (28)	Parent (18), partage (17), union (17), respect (17), bonheur (16)

<sup>24</sup> Il s'agit du nombre de répondants à la question sur les enfants. Un peu moins de personnes ont proposé un, deux ou trois mots (93% des répondants en moyenne).

<sup>25</sup> Nous n'avons pas inscrit les mots proposés 3 fois ou moins dans le cas des MRC.

Hommes ne vivant pas avec des enfants (jeunes ou aînés en majorité) (n = 75)	Enfant (21)	Amour (20)	Union (9)	Parent (7)	Entraide (6), vie (6)
Hommes vivant avec un ou des enfants de moins de 18 ans (n = 71)	Amour (30)	Enfant (12)	Entraide (10)	Partage (8), plaisir (8)	Bonheur (7), être (4), activités (4)
MRC Beauce-Sartigan (n = 115)	Amour (47)	Enfant (24)	Entraide (20)	Partage (13)	Soutien (9), uni (9), bonheur (8)
MRC Bellechasse (n = 56)	Amour (17)	Enfant (8)	Partage (8)	Entraide (7)	Ensemble (6), activité, bonheur
MRC Les Appalaches (n = 118)	Amour (57)	Enfant (26)	Entraide (18)	Partage (11)	Soutien (10), parent, respect
MRC Les Etchemins (n = 46)	Amour (17)	Entraide (11)	Enfant (9)	Être (5)	Famille (4)
MRC Lévis (n = 85)	Amour (27)	Enfant (16)	Activité (13)	Entraide (12)	Uni (9), partage (7), plaisir (6)
MRC L'Islet (n = 39)	Enfant (14)	Amour (10)	Partage (5)	Vie (5)	
MRC Lotbinière (n = 43)	Amour (16)	Enfant (10)	Parent (7)	Entraide (5)	Solidarité (4)
MRC Montmagny (n = 38)	Amour (14)	Enfant (8)	Entraide (8)	Bonheur (4)	
MRC Nouvelle-Beauce (n = 55)	Amour (17)	Enfant (16)	Activité (4)	Bon (4)	
MRC Robert-Cliche (n = 31)	Amour (14)	Entraide (5)	Activité (4)	Enfant (4)	

Ce tableau démontre une représentation sociale de la famille remarquablement homogène et solide dans la région, quel que soit le sexe ou la situation familiale. « Amour » et « enfant » sont des mots qui expriment l'affectivité liée à la famille, alors qu'« entraide » et « partage », plus fréquents que « bonheur » et « plaisir », rappellent à quel point la famille est la source principale d'entraide dans la région, mais aussi, comme on le verra dans les sections suivantes, qu'elle nécessite de l'entraide... Remarquons aussi l'absence de toute référence au genre féminin (mot



« femme ») : la famille est désormais l'affaire des hommes et des femmes selon cette représentation sociale. Ce qui fait la différence entre les familles avec ou sans enfants, ce sont les « activités » propres à la vie de famille.

### 3.2 Suggestions de services aux familles à créer ou instaurer

#### 3.2.1 Besoins de services spontanément énoncés

Quels sont les services auxquels les répondants n'ont pas accès alors qu'ils en auraient besoin ? Afin de transmettre aux décideurs les idées et demandes des citoyens de la Chaudière-Appalaches en matière de services aux familles, nous avons regroupé dans 12 tableaux qui figurent en annexe toutes les suggestions des répondants vivant avec des enfants de 18 ans et moins, réparties selon leur objet et leur MRC, celles des répondants de 25 ans et moins sans enfants (mais susceptibles d'en vouloir) et celles des aînés de 55 ans et plus. (Tableau 59 à Tableau 70)

Ces tableaux représentent les suggestions spontanées des répondants vivant avec des enfants de 18 ans et moins, à qui on a demandé d'exprimer leur perception de certaines lacunes dans les services offerts dans les différentes MRC : il leur faudrait davantage d'activités sportives ou culturelles accessibles, s'appuyant sur de meilleurs équipements sportifs et culturels, en particulier pour les adolescents (près de 30 mentions), plus de services d'entraide et de répit (incluant du gardiennage ponctuel), notamment pour les proches aidants ou en cas de maladie, de naissance ou d'allaitement (18 mentions), plus de places de garderie en CPE ou en milieu familial (12 mentions) ou de services de garde à l'école (3 mentions), davantage de services d'orthophonie et autres services médicaux spécialisés pour les enfants (11 mentions), un meilleur transport collectif pour tous et pour les jeunes en particulier (10 mentions), des formes de support financier pour compenser les faibles revenus (4 mentions). Pour le reste, ont été évoqués par une ou deux personnes, les maisons de naissance, les soins de fin de vie, une aide en cas de séparation, l'accès à un médecin, des conférences, un guichet automatique dans le village, des cours de premiers soins.

#### 3.2.2 Besoins de services en réaction à des énoncés proposés dans le questionnaire

Parmi les énoncés issus des entrevues qui étaient soumis à l'appréciation des répondants dans le questionnaire, plusieurs portaient spécifiquement sur des services aux familles.

Ainsi, à propos des services culturels, une bonne majorité de personnes (72%) sont assez ou très d'accord avec l'opinion qu'« il y a beaucoup d'activités offertes par la municipalité. Il suffit qu'on suive un peu les informations qui sont fournies dans les journaux et les feuillets qui sont distribués. » - tableau 4.

Tableau 4 - Opinion concernant les activités offertes par la municipalité

« Il y a beaucoup d'activités offertes par la municipalité. Il suffit qu'on suive un peu les informations qui sont fournies dans les journaux et les feuillets qui sont distribués. » Cet énoncé ...					
(n)	Décrit très bien mon opinion	Décrit assez bien mon opinion	Décrit peu mon opinion	Ne décrit pas du tout mon opinion	Décrit le contraire de mon opinion
	Besoin satisfait			Besoin non satisfait	
608	27,3%	44,9%	18,3%	6,4%	3,1%
	72,2%			27,8%	

Une majorité de parents d'enfants de 0 à 10 ans (61%) pensent également que « l'organisme La Maison de la famille, c'est l'occasion d'une sortie et de voir d'autres parents. Les enfants adorent ça. Elle ne doit pas servir qu'à régler les problèmes de certaines familles. » - tableau 5.

**Tableau 5 - Opinion concernant la Maison de la famille**

« L'organisme La Maison de la famille, c'est l'occasion d'une sortie et de voir d'autres parents. Les enfants adorent ça. Elle ne doit pas servir qu'à régler les problèmes de certaines familles. » Cet énoncé ...					
(n)	Décrit très bien mon opinion	Décrit assez bien mon opinion	Décrit peu mon opinion	Ne décrit pas du tout mon opinion	Décrit le contraire de mon opinion
	Besoin satisfait (connu)		Besoin non satisfait (non connu)		
260	30,4%	30,8%	28,1%	9,6%	1,2%
	<b>61,2%</b>			<b>38,9%</b>	

L'idée de loisirs multi générationnels séduit 67% des répondants confrontés à l'opinion suivante : « Si les organismes communautaires ou municipaux offraient davantage de loisirs multi générationnels, les enfants et les grands-parents y trouveraient leur compte. » - tableau 6.

**Tableau 6 - Opinion concernant les loisirs multigénérationnels**

« Si les organismes communautaires ou municipaux offraient davantage de loisirs multi générationnels, les enfants et les grands-parents y trouveraient leur compte. » Cet énoncé ...					
(n)	Décrit très bien mon opinion	Décrit assez bien mon opinion	Décrit peu mon opinion	Ne décrit pas du tout mon opinion	Décrit le contraire de mon opinion
	Besoin non satisfait			Besoin satisfait	
180	25,0%	42,2%	27,3%	4,4%	1,1%
	<b>67,2%</b>			<b>32,8%</b>	

À propos de loisirs, parmi les parents d'adolescents, une petite majorité (57%) considère qu'« il y a peu d'activités offertes aux jeunes qui veulent faire autre chose que du hockey ou de la balle molle. », ce qui correspond à plusieurs des suggestions recueillies – tableau 7.

**Tableau 7 - Opinion concernant les loisirs pour les jeunes**

« Il y a peu d'activités offertes aux jeunes qui veulent faire autre chose que du hockey ou de la balle molle. » Cet énoncé ...					
(n)	Décrit très bien mon opinion	Décrit assez bien mon opinion	Décrit peu mon opinion	Ne décrit pas du tout mon opinion	Décrit le contraire de mon opinion
	Besoin non satisfait			Besoin satisfait	
223	30,4%	27,4%	20,6%	15,5%	6,3%
	<b>57,8%</b>			<b>42,2%</b>	

Par contre, ces mêmes parents ne sont pas du tout d'accord avec l'affirmation suivante : « Je ne sais pas du tout où m'adresser pour m'aider à parler de sexualité, de MTS (maladie ou infection transmise sexuellement) et de contraception avec mes adolescents » puisque seulement 10% s'y

reconnaissent. Cette perception laisse entendre que les parents savent où s'adresser pour du soutien à l'éducation sexuelle de leurs jeunes – tableau 8.

**Tableau 8 - Situation face à l'éducation sexuelle des jeunes**

« Je ne sais pas du tout où m'adresser pour m'aider à parler de sexualité, de MTS (maladie ou infection transmise sexuellement) et de contraception avec mes adolescents. » Cet énoncé ...					
(n)	Décrit très bien ma situation	Décrit assez bien ma situation	Décrit peu ma situation	Ne décrit pas du tout ma situation	Décrit le contraire de ma situation
	Besoin non satisfait			Besoin satisfait	
142	2,1%	7,8%	24,7%	36,6%	28,7%
	<b>9,9%</b>			<b>90,1%</b>	

De la même façon, une forte majorité de répondants (75%) disent se sentir bien outillés pour faire face à de la violence conjugale dans leur entourage : « Je sais quoi faire si je suis témoin de violence conjugale – tableau 9.

**Tableau 9 - Situation face à la violence conjugale**

« Je sais quoi faire si je suis témoin de violence conjugale. » Cet énoncé ...					
(n)	Décrit très bien ma situation	Décrit assez bien ma situation	Décrit peu ma situation	Ne décrit pas du tout ma situation	Décrit le contraire de ma situation
	Besoin satisfait			Besoin satisfait	
568	32,6%	42,1%	17,4%	4,7%	3,2%
	<b>74,7%</b>			<b>25,3%</b>	

En revanche, une majorité d'hommes (59%) sont en accord avec l'affirmation suivante : « Je connais mal les services offerts aux hommes qui vivent des problèmes familiaux, que ce soit pour gérer la garde partagée ou pour régler des comportements de violence. » - tableau 10.

**Tableau 10 - Opinion concernant la diffusion des services offerts aux hommes**

« Je connais mal les services offerts aux hommes qui vivent des problèmes familiaux, que ce soit pour gérer la garde partagée ou pour régler des comportements de violence. » Cet énoncé ...					
(n)	Décrit très bien mon opinion	Décrit assez bien mon opinion	Décrit peu mon opinion	Ne décrit pas du tout mon opinion	Décrit le contraire de mon opinion
	Service mal connu			Service bien connu	
140	16,4%	42,1%	15,0%	15,0%	11,5%
	<b>58,5%</b>			<b>41,5%</b>	

### **3.3 Identification des priorités de l'action publique**

Quel devrait être le dossier prioritaire des autorités publiques de la Chaudière-Appalaches afin d'appuyer efficacement les familles de la région dans leurs efforts de conciliation entre leurs différents milieux de vie ?

La dernière section du questionnaire soumis en consultation permettait aux répondants d'y réfléchir puis de faire deux choix à partir d'une liste de 9 actions possibles. Ces choix provenaient de préoccupations émergées lors d'entrevues réalisées à l'été 2009 auprès de 32 familles représentatives des familles de la Chaudière-Appalaches; en tout 44 personnes ont été entendues. À la suite de ces entrevues, une analyse du corpus a été effectuée par l'équipe de chercheurs. Neuf grands thèmes en sont ressortis. À partir de ces thèmes, un questionnaire a été élaboré et soumis à des groupes de discussion dans chaque MRC et TE de Lévis. La version finale du questionnaire comportait quatre sections et se terminait par la mise en situation suivante :

« Imaginez que vous êtes une personne élue. Vous avez des choix à faire avec des budgets limités. Nous vous demandons d'identifier deux priorités parmi les actions que vous venez de cocher »

Les répondants devaient identifier clairement le choix de première ronde et celui de deuxième ronde.

Nous présentons ci-dessous une analyse des résultats de cet exercice pour la région en général, pour chaque MRC et selon différents sous-groupes de la population.

Pour en arriver à hiérarchiser clairement les choix, dans le cas des priorités de l'ensemble de la région, nous avons fusionné les priorités choisies lors des deux rondes. Pour ce faire et afin de marquer l'importance de la première ronde de priorisation, nous avons multiplié par deux les votes reçus par chaque action au cours de cette ronde, puis nous y avons ajouté les votes issus de la deuxième ronde. Autrement dit, un vote de première ronde vaut 2, alors qu'un vote de deuxième ronde vaut 1.

Tableau 11 - Ordre des priorités exprimées par les répondants au questionnaire – cf. Tableau 71

Ordre de priorité	Énoncé des priorités
<b>Priorité 1</b> choix de 17% des répondants	<b>Compatibilité entre les horaires des services et la vie de famille</b> Améliorer la compatibilité entre les horaires des services municipaux, des Centres de la petite enfance (CPE), des écoles et de leur service de garde, des CLSC [CSSS] et les horaires de travail.
<b>Priorité 2</b> choix de 14% des répondants	<b>Valoriser une économie novatrice</b> Encourager les initiatives et dans certains cas revoir les règlements municipaux pour permettre le développement des nouvelles tendances de développement durable : par exemple, le développement forestier intégré avec d'autres cultures au sol, permettre la vente des produits de la ferme directement au consommateur, ouverture de marchés publics de produits locaux abordables.
<b>Priorité 3</b> <sup>26</sup> choix de 14% des répondants	<b>Modifier l'environnement pour favoriser les saines habitudes de vie</b> Construire ou améliorer les pistes cyclables qui permettent les déplacements quotidiens, les transports actifs et non uniquement des pistes cyclables pour des fins de loisirs. Rendre plus sécuritaire la marche le long des routes.
<b>Priorité 4</b> choix de 12% des répondants	<b>Promouvoir les réseaux d'entraide</b> Encourager et préserver les réseaux d'entraide, en particulier le réseau familial, par exemple, sur le plan du logement ou du loisir multi générationnel, des systèmes d'échanges de services, de l'aide à l'intégration des nouveaux arrivants.
<b>Priorité 5</b> choix de 10% des répondants	<b>Maintenir un réseau scolaire diversifié</b> Éviter de fermer des écoles primaires ou secondaires, varier l'offre de programmes dans toutes les polyvalentes, afin d'encourager les jeunes à étudier dans leur région.
<b>Priorité 6</b> choix de 10% des répondants	<b>Mettre en place ou améliorer les services de transport collectif</b> Améliorer la qualité du transport collectif et le rendre accessible dans toutes les régions.
<b>Priorité 7</b> choix de 9% des répondants	<b>Rendre le territoire attirant pour les familles par l'accès au logement</b> Donner le goût aux familles de rester ou de venir vivre en Chaudière-Appalaches par des moyens liés à l'accès au logement. Selon les répondants, attirer les jeunes et leur famille éventuelle passe par la disponibilité de logements accessibles. Toutefois, un emploi intéressant représente un facteur plus attirant. La combinaison de ces deux éléments dans une réelle proximité favorisant un cadre de vie sain pour la famille est gagnante.
<b>Priorité 8</b> choix de 9% des répondants	<b>Assurer l'équité dans l'accès aux services</b> Malgré les ressources limitées, s'assurer que tous les membres de la famille bénéficient de services appropriés à leurs besoins : femmes enceintes, parent au foyer, bébés, jeunes enfants, adolescents, jeunes adultes, proches aidants, personnes en perte d'autonomie.
<b>Priorité 9</b> choix de 6% des répondants)	<b>Améliorer les services de garde en milieu scolaire</b> Inclure, dans les écoles, un service de garde ouvert jusqu'à 18h00 et offrant des activités parascolaires ou de l'aide aux devoirs.

<sup>26</sup> Là où il y avait égalité, c'est le cas des priorités 2 et 3, 5 et 6, 7 et 8, nous avons départagé en utilisant les priorités #1 des répondants avant pondération (réf. Note 19).

### 3.3.1 Les priorités selon les MRC

Quelle est la variabilité de cette hiérarchisation des priorités selon les MRC et TE ? Avant d'explorer en détail le sens de chacune de ces priorités, voici un tableau récapitulatif des trois premiers choix de priorité par MRC.

Tableau 12 - Tableau des priorités d'action dans chaque MRC

Nom de la MRC (n = nombre de répondants)	Priorité 1	Priorité 2	Priorité 3
Beauce-Sartigan (n = 115)	Horaire des services (18%)	Environnement sain (17%)	Transport collectif (14%)
Bellechasse (n = 56)	Économie novatrice (20%)	Horaire des services (15%)	Environnement sain (14%)
L'Islet (n = 39)	Économie novatrice et Réseaux d'entraide (14%)	Horaire des services et Équité des services (13%)	
Les Appalaches (n = 118)	Horaire des services (16%)	Économie novatrice et Environnement sain (15%)	Diversité du réseau scolaire (12%)
Les Etchemins (n = 46)	Horaire des services et Économie novatrice (18%)		Diversité du réseau scolaire (16%)
Lévis (n = 85)	Horaire des services (19%)	Transport collectif (16%)	Réseaux d'entraide (15%)
Lotbinière (n = 43)	Économie novatrice (18%)	Environnement sain (15%)	Horaire des services et Accès au logement (14%)
Montmagny (n = 38)	Réseaux d'entraide (19%)	Accès au logement (16%)	Horaire des services et Diversité du réseau scolaire (13%)
Nouvelle-Beauce (n = 55)	Réseaux d'entraide (19%)	Horaire des services (16%)	Économie novatrice (15%)
Robert-Cliche (n = 31)	Horaire des services (24%)	Environnement sain (17%)	Économie novatrice (13%)
La région (n = 630)	Horaire des services (20%)	Économie novatrice (15%)	Environnement sain (13%)

À noter : Certaines priorités sont à « égalité », c'est-à-dire qu'elles ont recueilli autant de « votes » l'une que l'autre.

Le Tableau 12 démontre une réelle unanimité dans la région de la Chaudière-Appalaches quant aux principales priorités d'actions souhaitées. Toutefois, nous pouvons noter les particularités suivantes de certaines MRC par rapport à l'ensemble de la région :

- Seule la MRC de Montmagny ne compte pas l'horaire des services parmi ses deux premières priorités, alors qu'il apparaît parmi ses troisièmes priorités. Compte tenu du faible nombre de répondants (39), cette différence ne nous semble pas significative.
- L'économie novatrice est une priorité dans des MRC majoritairement rurales comme Bellechasse, L'Islet, Lotbinière et Les Etchemins. L'analyse par sous-groupe de

population montre que cette priorité est partagée par de nombreuses familles, quel qu'en soit le revenu ou le nombre d'enfants.

- Le transport collectif est une priorité dans Lévis et Beauce-Sartigan (autour de St-Georges) et dans l'axe nord-sud mal desservi ou desservie à des coûts peu abordables.
- Montmagny, L'Islet et la Nouvelle-Beauce privilégient légèrement les réseaux d'entraide, sans que nous n'ayons pu identifier de facteur causal spécifique. L'analyse par sous-groupe de population permet toutefois de mieux comprendre d'où vient la demande pour le développement des réseaux d'entraide (familles avec jeunes enfants et adolescents, familles vivant avec un revenu peu élevé).
- L'horaire des services semble poser un réel problème dans Robert-Cliche.

### 3.3.2 Les priorités par sous-groupes de population

Ce qui suit est une série de tableaux révélant les choix de priorités d'action selon différents sous-groupes de la population. Ces tableaux ont été constitués à partir des réponses données lors de la première ronde de priorisation seulement. Les nombres de répondants étant parfois petits et la popularité des trois premières priorités étant souvent assez semblable tout en se démarquant de la 4<sup>e</sup> (sauf indication contraire)<sup>27</sup>, nous n'avons pas indiqué de pourcentage précis pour chacune.

Le Tableau 13 confirme ce qu'avait laissé entrevoir la représentation sociale de la famille en Chaudière-Appalaches, à savoir qu'il existe une communauté de vues entre les hommes et les femmes de la région au sujet de la famille.

Tableau 13 - Priorité des hommes et des femmes

Sous-groupes	Priorité 1	Priorité 2	Priorité 3
Femmes (N = 473)	Horaire des services	Économie novatrice	Environnement sain
Hommes (N = 145)	Horaire des services	Économie novatrice	Accès au logement

Le Tableau 14 s'intéresse aux différents groupes d'âge. Il montre que le souhait prioritaire d'une meilleure compatibilité entre l'horaire de l'emploi et celui des services est le propre des familles en âge d'avoir de jeunes enfants ou des adolescents, qui ont aussi besoin de ressources financières et d'entraide. Les plus jeunes et les plus âgés sont surtout préoccupés par le transport collectif, les pistes cyclables, l'environnement. Le souci des personnes de plus de 70 ans pour l'entraide et le logement reflète les caractéristiques sociales du vieillissement, notamment la nécessité de trouver des logements dans leur milieu de vie, des services ou de l'aide adaptés à cette étape de la vie.

Tableau 14 - Priorités selon les groupes d'âge

Sous-groupes	Priorité 1	Priorité 2	Priorité 3
Moins de 18 ans (N = 7)	Environnement sain	Transport collectif	Services de garde à l'école
18-25 ans (N = 50)	Environnement sain et Horaire des services		Transport collectif
26-39 ans (N = 249)	Horaire des services	Économie novatrice	Réseaux d'entraide

<sup>27</sup> Lorsque deux priorités ont obtenu exactement le même nombre de « votes » elles sont jumelées dans une case.

40-54 ans (N = 172)	Économie novatrice	Transport collectif et Environnement sain	
55-69 ans (N = 112)	Économie novatrice	Accès au logement	Équité dans les services
70-85 ans (N = 27)	Transport collectif	Réseaux d'entraide	Accès au logement

Le Tableau 15 porte sur la taille des municipalités où vivent les répondants. Il est étonnant de constater que la compatibilité des horaires entre le travail et les services est un problème transversal à tous les milieux de vie, n'étant supplanté que par les enjeux de transport collectif dans les municipalités les plus grandes, notamment l'accès à Québec. Les municipalités de moins de 50 000 habitants se trouvant en milieu majoritairement rural, il est compréhensible que les enjeux liés à l'économie novatrice propres à créer des emplois, qui incluent l'agriculture et la vente des produits locaux, y soient présents.

**Tableau 15 - Priorité selon la taille du milieu de vie**

Sous-groupes	Priorité 1	Priorité 2	Priorité 3
Familles vivant dans une municipalité de moins de 1000 habitants (N = 62)	Horaire des services	Économie novatrice et Accès au logement	
Familles vivant dans une municipalité entre 1 000 et 5 000 habitants (N = 235)	Horaire des services	Économie novatrice	Réseau scolaire diversifié
Familles vivant dans une municipalité entre 5 000 et 10 000 habitants (N = 42)	Horaire des services	Environnement sain	Réseaux d'entraide
Familles vivant dans une municipalité entre 10 000 et 50 000 habitants (N = 161)	Horaire des services	Économie novatrice	Environnement sain
Familles vivant dans une municipalité de plus de 50 000 habitants (N = 36)	Transport collectif	Horaire des services	Accès aux services

Le Tableau 16 compare les choix des répondants vivant en milieu rural et ceux des répondants vivant en milieu urbain. Il confirme la transversalité de la priorité accordée à la compatibilité des horaires, que ce soit en milieu rural ou en milieu urbain. Par contre, il est intéressant de remarquer que les priorités suivantes sont assez différentes : les répondants du milieu rural privilégient une économie novatrice et un réseau scolaire diversifié, probablement pour éviter l'exode des jeunes et des familles et améliorer la qualité de vie des familles qui y vivent, alors que les répondants du milieu urbain misent davantage sur un environnement sain (davantage de pistes cyclables pour les déplacements actifs et de transport collectif). Leur intérêt pour l'économie novatrice renvoie peut-être surtout au volet « Accès aux produits locaux ».



Tableau 16 – Priorités selon le secteur rural ou urbain

Sous-groupes	Priorité 1	Priorité 2	Priorité 3
Codes postaux en milieu rural (N = 326)	Horaire des services	Économie novatrice	Réseau scolaire diversifié
Codes postaux en milieu urbain (N = 290)	Horaire des services	Environnement sain	Économie novatrice et Transport collectif

Le Tableau 17 ventile les réponses selon le revenu familial brut. Nous y lisons que, pour les familles dont le revenu est inférieur à 25 000\$, la difficulté de combiner les horaires est peut-être plus liée aux lacunes du transport collectif en l'absence de véhicule qu'à un horaire de travail complexe. Ces familles demandent aussi plus de services et semblent moins compter sur les réseaux d'entraide que les familles un peu plus à l'aise financièrement pour qui l'accès au logement est un enjeu important. L'intérêt pour l'économie novatrice et l'environnement sain croît avec le revenu familial, alors que celui pour les réseaux d'entraide diminue, probablement parce que les familles les plus riches peuvent plus facilement payer pour des services comblant leurs besoins d'entraide.

Tableau 17 - Priorités selon le revenu familial brut

Sous-groupes	Priorité 1	Priorité 2	Priorité 3
Familles dont le revenu est de 25 000\$ et moins (N = 90)	Horaire des services	Transport collectif	Accès aux services
Familles dont le revenu est entre 25 000\$ et 35 000\$ (N = 87)	Horaire des services	Réseaux d'entraide	Accès au logement
Familles dont le revenu est entre 35 000\$ et 50 000\$ (N = 121)	Horaire des services	Économie novatrice	Réseaux d'entraide
Familles dont le revenu est entre 50 000\$ et 70 000\$ (N = 106)	Économie novatrice et Horaire des services		Environnement sain et Réseau scolaire diversifié
Familles dont le revenu est entre 70 000\$ et 100 000\$ (N = 131)	Horaire des services	Économie novatrice	Environnement sain
Familles dont le revenu est de 100 000\$ et plus (N = 70)	Économie novatrice	Environnement sain	Transport collectif

Le Tableau 18 traite de l'occupation principale des répondants. Il montre un lien très clair entre les familles dont les parents travaillent à temps plein dans un emploi salarié et la priorité liée à la compatibilité des horaires entre le travail et les services. Cet enjeu est moins important pour les travailleurs autonomes, souvent libres de décider de leur horaire de travail, les étudiants, et les personnes qui ne travaillent pas quelle qu'en soit la raison. Pour ces dernières, surtout lorsque leur revenu est faible, c'est le développement du transport collectif, d'habitudes de vie privilégiant la bicyclette ou la marche (environnement sain) et l'économie novatrice qui sont prioritaires. Les travailleurs autonomes, non encadrés par un employeur, et les parents qui restent à la maison par choix comptent sur des réseaux d'entraide, que ce soit pour des contacts professionnels ou pour du répit et du soutien.

**Tableau 18 - Priorités selon l'occupation principale**

<b>Sous-groupes</b>	<b>Priorité 1</b>	<b>Priorité 2</b>	<b>Priorité 3</b>
Aide sociale (N = 8)	Environnement sain	Transport collectif	Diversité du réseau scolaire
Chômage (N = 7)	Horaire des services	Accès au logement	Économie novatrice
Congé parental (N = 15)	Économie novatrice	Environnement sain	Horaire des services et Accès au logement
Emploi à temps partiel (N = 37)	Économie novatrice	Horaire des services	Transport collectif
Emploi à temps plein (N = 306)	Horaire des services	Économie novatrice	Environnement sain
Études (N = 58)	Environnement sain	Horaire des services	Transport collectif
À la maison par choix (N = 33)	Réseaux d'entraide	Économie novatrice	Diversité du réseau scolaire
À la retraite (N = 91)	Accès au logement	Accès aux services	Horaire des services
Travail autonome temps plein (N = 44)	Économie novatrice	Diversité du réseau scolaire	Réseaux d'entraide

Le Tableau 19 s'intéresse au degré de scolarisation des répondants. Nous pouvons remarquer une similarité entre les priorités des universitaires et celles des familles dont le revenu se situe entre 70 000\$ et 100 000\$ (cf. le Tableau 17) ou entre les priorités des détenteurs d'un DEP et celles des familles dont le revenu se situe entre 35 000\$ et 50 000\$, ce qui indique une corrélation probable entre le niveau d'instruction et celui du revenu. Ce tableau démontre que la priorité accordée à un « environnement sain », outre le souci général pour la préservation de l'environnement, peut avoir deux sens : viser à faciliter les déplacements des personnes n'ayant pas les moyens de posséder une voiture, ce qui peut être lié à un faible niveau de scolarisation, ou viser à promouvoir une bonne santé en luttant contre la sédentarité dans les familles plus instruites et plus aisées, possédant voiture, télévisions et ordinateurs. L'importance des réseaux d'entraide pour les personnes les moins scolarisées ressort de ce tableau.

**Tableau 19 - Priorités selon le niveau de scolarité**

<b>Sous-groupes</b>	<b>Priorité 1</b>	<b>Priorité 2</b>	<b>Priorité 3</b>
Primaire (N = 22)	Environnement sain	Réseaux d'entraide	Transport collectif
DEP (N = 101)	Horaire des services	Réseaux d'entraide	Économie novatrice
Secondaire (N = 95)	Accès au logement	Environnement sain	Horaire des services
Collégial (N = 155)	Horaire des services	Diversité du réseau scolaire	Réseaux d'entraide et Environnement sain
Universitaire (N= 245)	Économie novatrice	Horaire des services	Environnement sain

Le Tableau 20, qui porte sur le type de logement, rappelle que, dans la Chaudière-Appalaches, la propriété de son logement est un enjeu majeur, si bien que les locataires souhaitent davantage de mesures pour les aider à réaliser cet objectif.

**Tableau 20 - Priorités selon le type de logement**

<b>Sous-groupes</b>	<b>Priorité 1</b>	<b>Priorité 2</b>	<b>Priorité 3</b>
Propriétaires (N = 473)	Horaire des services	Économie novatrice	Environnement sain
Locataires (N = 108)	Horaire des services	Accès au logement	Réseaux d'entraide
Vivent chez les parents ou chez les enfants (N = 37)	Horaire des services	Transport collectif	Environnement sain

Le Tableau 21 s'intéresse à l'âge des enfants des répondants, lorsque les enfants vivent encore avec eux. Les choix de priorités qui y sont exprimés reflètent bien les défis reliés aux soins à donner aux enfants selon leur âge. Lorsque les enfants ont moins de 6 ans, leurs parents doivent concilier les horaires du système de garde qu'ils ont choisi et de leur emploi et, pour ce faire, comptent sur les réseaux d'entraide, qu'ils soient constitués par la famille élargie, les amis ou les voisins. Lorsque les enfants avancent vers l'adolescence, le souhait de pouvoir leur offrir des moyens et des voies de circulation sécuritaires et accessibles devient une priorité, que ce soit du transport collectif, des pistes cyclables ou de l'entraide entre parents. L'économie novatrice tient une grande place dans ces réponses, peut-être parce qu'elle offre à la fois des ressources supplémentaires pour les parents ou un accès simplifié aux produits locaux et des possibilités futures d'emploi pour les enfants qui grandissent dans la région.

**Tableau 21 - Priorités selon l'âge des enfants**

<b>Sous-groupes</b>	<b>Priorité 1</b>	<b>Priorité 2</b>	<b>Priorité 3</b>
Parents d'enfants de 0-6 ans (N = 198)	Horaire des services	Économie novatrice	Réseaux d'entraide
Parents d'enfants de 7 à 13 ans (N = 169)	Économie novatrice et Horaire des services		Environnement sain
Parents d'enfants de 14 à 18 ans (N = 100)	Économie novatrice et Transport collectif		Réseaux d'entraide

Finalement, le Tableau 22 s'intéresse à différentes formes particulières de famille. On y remarque l'importance de la priorité concernant l'équité dans l'accès aux services pour les familles avec au moins une personne vivant avec un handicap, une maladie chronique ou une maladie grave ou un proche aidant.

**Tableau 22 - Priorités selon des formes particulières de famille**

<b>Sous-groupes</b>	<b>Priorité 1</b>	<b>Priorité 2</b>	<b>Priorité 3</b>
Familles nombreuses (3 enfants et plus de moins de 18 ans) (N = 83)	Horaire des services et Réseau scolaire diversifié		Économie novatrice
Familles avec enfant unique de moins de 18 ans (N = 100)	Horaire des services	Économie novatrice	Transport collectif
Familles recomposées (N = 90)	Économie novatrice et Horaire des services		Environnement sain
Familles ayant adopté au moins un enfant (N = 13)	Environnement sain	Transport collectif	Réseaux d'entraide
Familles dont au moins un membre est un proche aidant (N = 49)	Accès aux services	Réseaux d'entraide	Horaire des services
Familles d'accueil (N = 3)	Réseaux d'entraide (2)	Horaire des services (1)	
Familles avec au moins une personne vivant avec un handicap, une maladie chronique ou une maladie grave (N = 39)	Environnement sain	Économie novatrice	Accès aux services

Dans les pages qui suivent nous tentons de comprendre plus finement le sens des priorités choisies grâce aux commentaires libres recueillis dans le questionnaire et aux entrevues menées à l'été 2009<sup>28</sup>.

<sup>28</sup> Les parties 3 et 4 ont généré 1317 commentaires ouverts parmi lesquels nous avons choisi les citations représentatives présentées dans ce rapport. Les parties 1 et 2, données sociodémographiques, ont généré 3 466 commentaires pour un total de 4 783 commentaires analysés par les chercheurs.



## 3.4 Analyse des priorités

### 3.4.1 *Priorité la plus partagée en Chaudière-Appalaches : Compatibilité entre les horaires des services et la vie de famille (choix de 17% des répondants)*

*Description proposée de cette priorité : Améliorer la compatibilité entre les horaires des services municipaux, des Centres de la petite enfance (CPE), des écoles et de leur service de garde, des CLSC [CSSS] et les horaires de travail.*

Cette priorité fait l'unanimité dans la région puisqu'elle est présente parmi les 3 priorités choisies dans chaque MRC. C'est également la première priorité du groupe d'âge 26-39 ans, des personnes qui vivent dans des municipalités de moins de 50 000 habitants, des parents d'enfants de 0 à 13 ans, des personnes salariées à temps plein et des familles dont le revenu familial brut est inférieur à 100 000\$ incluant les familles dont le revenu est de 25 000\$ et moins. Toutefois pour ces dernières, la difficulté de combiner les horaires est peut-être plus liée aux lacunes du transport collectif (leur 2<sup>e</sup> priorité) en l'absence de véhicule qu'à un horaire de travail complexe. Le souci pour la compatibilité des horaires est partagé quel que soit le niveau de scolarité et le nombre d'enfants, qu'on soit propriétaire ou locataire. On peut remarquer que, malgré cette unanimité, ce thème n'était pas ressorti aussi clairement des besoins exprimés spontanément.

En Chaudière-Appalaches il existe un lien très clair entre les familles dont les parents travaillent à temps plein dans un emploi salarié et cette priorité. Par exemple, la popularité des centres commerciaux le dimanche et en soirée témoigne de la réalité des parents qui doivent se procurer leurs biens et services en dehors des heures de travail. Selon certains témoignages, ces emplettes se font au détriment du temps passé en famille :

*« Parce que dans le temps, le dimanche, c'était pas ouvert. Qu'est-ce que le monde faisait ? Bien ils achetaient leurs affaires le samedi puis le dimanche, ils le passaient en famille. [...] Puis on le voit le dimanche, les centres d'achat, c'est plein! Donc ces gens-là, qu'est-ce qu'ils font la journée - ils magasinent, ils achètent plus, fait qu'il faut qu'ils travaillent plus! » Iris et Claude<sup>29</sup>*

#### **Les CLSC et les CPE**

Deux situations problématiques ont été plus précisément évoquées à savoir les services offerts en CLSC et les services de garde en CPE.

Face à l'énoncé « Les horaires des CLSC ne répondent pas à mes besoins. Quand j'ai besoin de services je dois m'absenter du travail », 48% des répondants estiment qu'il décrit très bien ou assez bien leur situation alors que 52% pensent qu'il la décrit peu ou pas du tout.

Ainsi, des répondants ont souligné les efforts de conciliation mis en place par les CLSC :

---

<sup>29</sup> Les extraits des entrevues sont attribués à des noms fictifs afin de préserver l'anonymat des répondants.

*« Cela dépend du service dont on a besoin. Certains programmes tels qu'en famille-enfance s'adaptent à notre réalité. Par contre, en PPA ou aux services courants (prélèvements) non. » formu-366 Nouvelle-Beauce*

*« J'ai visité le CLSC de Ste-Marie une fois de soir et je sais qu'il est ouvert le samedi. C'est très bien! » formu-488 Nouvelle-Beauce*

Toutefois, pour d'autres répondants, les horaires trop restreints nuisent à leur accès aux services et ne répondent pas à leurs attentes :

*« Je n'utilise que rarement les services du CLSC puisque justement les services sont peu accessibles. » formu-507 Lévis*

*« ... en plus des horaires du CLSC, l'accès aux services : car actuellement au sans rendez-vous ils n'en prennent que 15 max, si tu arrives 16e, tu dois faire 35 minutes de route pour aller au centre hospitalier le plus près » formu-034 Lotbinière*

*« Depuis 7 ans que je suis ici le service s'est détérioré; de un médecin sans rendez-vous 6 jrs sur 7 de jour, nous sommes passés à un médecin 5 jrs semaine seulement de 8h à 12h le matin !!! » formu-245*

### **Pénurie de médecins**

Plusieurs répondants identifient clairement une des sources de ces horaires restreints : la pénurie de médecin en CLSC qu'ils ont soulignée dans les besoins exprimés (voir la section 3.2) :

*« Les horaires satisfont mes demandes par contre c'est le manque de médecin qui est problématique. Il serait bien d'offrir ce service à nos citoyens. La présence d'un médecin pour la consultation. » Formu-366 – Nouvelle-Beauce*

*« Il n'y a presque plus jamais de médecin au CLSC de (...). Il faut choisir les heures de jour où nous sommes malades... et l'être très rarement! » formu-345 Lotbinière*

*« Je dirais plutôt que les services offerts en CLSC sont mal connus et les gens se tournent vers des organismes communautaires à la place. [Il faut que] les CLSC reprennent leur place et le vrai sens de leur mission. Ils sont victimes du fait qu'ils n'ont plus de médecins sur place. Les gens ne savent plus trop à quoi ils servent... » formu-153 Bellechasse*

### **Solutions alternatives aux heures de services restreintes**

Certains évoquent les moyens qu'ils utilisent pour pallier à la situation : les cliniques privées, l'absence au travail bien souvent difficile à gérer avec l'employeur et les urgences des hôpitaux.

*« La limite du nombre de consultation au sans rendez-vous est frustrante. De plus, c'est fermé souvent de soir et de fin de semaine faute de médecins. Une chance que l'on a une clinique privée plus accessible. » formu-074 Lotbinière*

*« Avec 3 enfants, difficile à gérer. Toujours besoin de prendre une journée de congé. » formu-030 L'Islet*

*« Il est impossible d'avoir des rendez-vous médicaux (consultation, vaccins, etc.) le soir. Il faut toujours manquer le travail et se justifier à nos employeurs. » Formu-516 Robert-Cliche*

*« Je suis monoparentale, j'ai aucune famille à St-Georges et quand mes enfants sont malades, je suis la seule pour aller les chercher. Cela me met dans une mauvaise position vis-à-vis de mon employeur. »*

*« Je ne trouve pas les services médicaux de notre CLSC très efficaces, j'ai la chance d'avoir un médecin de famille en clinique privée. » formu-114 - Lotbinière*

## **Les efforts du milieu de travail**

Cependant plusieurs efforts de conciliation sont faits dans le milieu de travail, comme en témoignent 51% des répondants qui se reconnaissent assez bien ou très bien dans l'énoncé « J'ai pu négocier avec mes patrons un horaire de travail qui s'adapte à l'horaire de la garderie et de l'école. »

*« De plus en plus, on constate (...) une ouverture à des horaires partagés ou adaptés en lien avec les responsabilités parentales. » Formu-067 Lévis*

*« Équilibre vie de travail et famille - que les employeurs acceptent de réduire l'horaire de travail » formu-105 Lévis*

## **Augmentation des heures de service et travail atypique**

Les horaires des services de garde, notamment des Centres de la petite enfance (CPE), ont fait l'objet de plusieurs commentaires de la part de parents. Certains aimeraient allonger les heures de disponibilité des CPE parce qu'ils travaillent loin et doivent laisser les enfants à 7h le matin et les reprendre à 18h. D'autres auraient besoin de plus de flexibilité pour un service qui correspond à leurs horaires atypiques (par exemple, les personnes travaillant dans les hôpitaux, le service de police, les pompiers, les services de restauration, les commerces au détail et les usines avec quarts de travail de jour et de nuit) :

*«Avoir des heures de garderie pour des horaires atypiques - fins de semaine, soir. » formu-075 Nouvelle-Beauce*

## **Révision des horaires de travail**

Pour certains, une plage horaire plus étendue accommoderait mieux les parents tout en tirant profit des installations existantes. Ils précisent qu'il ne s'agit pas d'augmenter le nombre d'heures de présence par enfant, mais bien de pouvoir les moduler autrement dans une journée ou de diminuer le nombre d'heures de travail des parents. En fait, ces répondants suggèrent qu'un maximum d'heures de présence par jour devrait être imposé – ce qui est déjà le cas dans plusieurs CPE.

*« Je crois qu'on doit trouver une façon de diminuer les horaires de travail des parents plutôt que de vouloir augmenter ceux des enfants (avec les services de garde). Cela est un choix financier... trop de famille travaillent pour se payer du confort matériel, il faudrait faire un plan pour faire changer la vision des gens par rapport au travail et la vie familiale. » formu-337 Lévis*

*« Les jeunes arrivent déjà au service de garde à 7 h et les parents viennent les chercher à 17 h. En plus, ils ont passé la journée à l'école. Ça fait long pour un jeune et les adultes se plaignent de travailler 8h/jours. Le jeune lui???? » formu-005 Lotbinière*

## **Horaire des écoles**

L'horaire des écoles devrait être adapté aux horaires de travail selon certains répondants qui ne précisent toutefois pas le type d'horaire auquel ils font référence. Un commentaire offre une solution différente qui se rapproche du service de garde offert par certaines municipalités pour accommoder les parents :

*« L'horaire du primaire pourrait être allongé en y incluant des périodes d'activité sportive en fin de journée. Cela serait bénéfique pour la santé des enfants tout en aidant à s'ajuster à l'horaire de travail général qui se termine entre 16h30 et 17h30. » formu-425 Montmagny*



## **Horaire des services municipaux**

Quant aux services municipaux, ils répondraient mieux aux besoins de la conciliation famille-travail-milieu de vie en offrant des services sur des horaires plus étendus.

*« Je trouve ça bien au niveau des CLSC, mais la municipalité, elle gagnerait à être ouverte en dehors des heures normales de temps en temps. » formu-488 Nouvelle-Beauce*

## **Solutions alternatives**

Plusieurs commentaires révèlent aussi des situations où la conciliation travail-famille-milieu de vie ne présente pas de problèmes :

*« Étant à la retraite, cela ne me cause pas de problèmes. » formu-022 L'Islet*

*« Travailleuse autonome, mon horaire m'appartient. » formu-052 Montmagny*

*« J'ai rarement besoin de ces services et il n'est pas trop problématique pour moi de m'absenter du travail. » formu-113 Beauce-Sartigan*

*« Mère au foyer. » formu-534 Beauce-Sartigan*

## **Conclusion**

**Ces commentaires permettent de faire un lien entre le vécu des familles et certains grands enjeux du système de santé québécois, soit la pénurie de médecins de famille et leur rétention parfois difficiles dans des établissements publics comme les CLSC qui obligent ces derniers à réduire leurs heures d'accès. Les conséquences ne sont pas seulement négatives pour l'état de santé des familles mais aussi pour leur situation économique puisque, sauf dans certaines situations minoritaires, la personne malade ou le parent d'une personne malade doit s'absenter de son travail et parfois subir une perte de revenus. L'autre enjeu identifié à partir des commentaires souligne le besoin de développer des horaires atypiques dans l'offre de services de garde. Ces commentaires montrent une faille de l'État-providence au-delà du constat de ces ratées organisationnelles.**

### 3.4.2 Valoriser une économie novatrice (choix de 14% des répondants)

*Description proposée de cette priorité : Encourager les initiatives et dans certains cas revoir les règlements municipaux pour permettre le développement des nouvelles tendances de développement durable : par exemple, le développement forestier intégré avec d'autres cultures au sol, permettre la vente des produits de la ferme directement au consommateur, ouverture de marchés publics de produits locaux abordables.*

Cette priorité a très souvent été choisie notamment dans les MRC majoritairement rurales de Bellechasse (27%), Les Etchemins (18%), L'Islet (14%) et Lotbinière (18%). C'est également la première priorité du groupe d'âge 40-69 ans, des familles dont le revenu se situe entre 50 000\$ et 70 000\$ ou est de plus de 100 000\$, des diplômés universitaires, des employés à temps partiel, des travailleurs autonomes à temps plein et des parents d'enfants de 7 à 18 ans. C'est la seconde priorité des 26-39 ans, des personnes qui vivent dans des municipalités de moins de 5 000 habitants ou entre 10 000 et 50 000 habitants, des familles dont le revenu se situe entre 35 000\$ et 50 000\$ et des employés à temps plein. L'intérêt pour une économie novatrice, certes majeur dans les MRC majoritairement rurales, croît avec le revenu familial et le degré d'instruction.

On peut remarquer que, malgré cette importance dans l'exercice de priorisation, ce thème n'était pas ressorti clairement des besoins exprimés spontanément. Toutefois, il était apparu clairement lors des entrevues menées à l'été 2009.

#### **Économie novatrice variée**

Il est intéressant de souligner que le fait d'encourager une économie novatrice ne veut pas dire, pour les répondants, qu'il faille laisser de côté l'économie existante. D'ailleurs, 70% des répondants sont très ou assez d'accord avec l'opinion « Il faudrait valoriser le travail à la ferme pour que plus de jeunes s'y intéressent ».

*« Il est important d'encourager différents secteurs. » Formu-407 Etchemins*

*« Important de favoriser la vie de quartier, décentraliser les services, favoriser les petites entreprises et les kiosques de vente des produits de la ferme, etc. » formu-430 Appalaches*

*« Il faut être innovateur pour aider une région à se développer, permettre aux citoyens de s'impliquer et de se valoriser dans leur région. Il est essentiel d'encourager la créativité et le talent de chacun dans des domaines variés. » formu-480*

#### **Préoccupation pour le développement durable**

Les répondants associent beaucoup l'économie novatrice à la production locale, à la production maraîchère et aux produits de la ferme; quelques initiatives existent déjà en ce sens. Une constante revient, soit la préoccupation pour un développement durable et respectueux de l'environnement.

*« Important de miser sur l'achat local et la disponibilité de produits locaux! » formu-074 Montmagny*

*« Tout ce qui touche le développement durable, les énergies vertes sont pour nous des valeurs prioritaires » formu-123 L'Islet*

*« Oui, mais pas n'importe comment, ni à n'importe quel prix. Développer des visions de long terme qui correspondent au développement durable est essentiel, il faut briser la tendance du travail - mandat par mandat (je parle ici du politique...) - . Il faut supporter nos élus dans les choix de développement durable... Familles dont le revenu est entre 35 000 et 50 000\$ » formu-056 Appalaches*

*« La vitalité de nos milieux est fortement teintée de notre capacité d'innover et d'encourager l'achat local. Familles dont le revenu est entre 35 000 et 50 000\$ » formu-159 Bellechasse*

*« J'ai fait venir un ingénieur forestier pour qu'il me fasse un plan d'aménagement forestier. Je lui ai parlé de cultures diverses écologiques et des produits forestiers non-ligneux mais il m'a regardé comme si j'étais un extra-terrestre. Tout ce qu'il savait c'était comment faire pousser et récolter de la pitoune. Je suis allé voir à la COOP et au CLD pour parler de projets agro-touristique sur ma terre mais on m'a dit qu'il n'y avait pas de marché pour ça ici. » Formu-002 Etchemins*

*« J'ai déjà participé au marché aux puces annuel qui se déroule dans les rues. Très efficace, économique pour les familles et l'environnement. Je crois que la municipalité est très ouverte à ça! Il y a même un petit kiosque de légumes en ville que j'adore car on n'a pas à aller trop loin pour des légumes frais de la région! On en voit partout dans les municipalités ici et c'est bien ainsi! » formu-543 Robert-Cliche*

### **Lourdeur administrative et bureaucratique des services et programmes**

Parmi les très nombreux commentaires recueillis, plusieurs font référence à la lourdeur administrative propre à freiner les initiatives :

*« Il y a plus de gens qui veulent s'impliquer qu'on ne le croit mais il y a une espèce de mainmise, très fermée dans plusieurs secteurs d'activités. » formu-052 Montmagny*

*« En arrivant dans la région j'ai voulu donner des ateliers d'anglais pour enfants les fin de semaine. La ville n'a pas voulu me louer de local me disant qu'elle ne voulait pas empiéter sur le territoire de la commission scolaire. J'avais pu le faire dans la municipalité où je demeurais auparavant, même que le local était prêté gratuitement au résident. Formu-313*

*« Trop de paperasseries, sur-règlementé, délai de décision trop long, trop de règlement bidon et qu'on n'applique jamais » formu-325 Lévis*

*« Le service de l'urbanisme a été pour moi une expérience très mauvaise. » formu-558*

*« Il faut être innovateur pour se démarquer mais c'est difficile avec toutes les normes à respecter. Quelqu'un devient épuisé avant d'entreprendre quoi que ce soit. » formu-137 Lévis*

*« Il y a trop de clauses qui excluent les travailleurs autonomes au profit uniquement des organisations sans but lucratif au niveau de la culture pour ce qui est de mon cas. La ville devrait supporter les manifestations culturelles et l'enseignement de la culture chez les travailleurs autonomes et non seulement pour les organismes car en bout de ligne, c'est la même clientèle qui est touchée. » formu-266 Lévis*

Le milieu agricole n'est pas exempt de cette lourdeur bureaucratique, selon les témoignages :

*« Je crois qu'un grand ménage doit être fait à l'UPA ou ailleurs pour simplifier le système qui se complique inutilement par des gens qui veulent justifier leur salaire et avantages sociaux. Je partage l'opinion qu'il faut favoriser la consommation des produits d'ici en mettant sur pied par exemple des regroupements ou associations de consommateurs locaux qui achètent leurs produits directement du cultivateur (légumes, viandes et fruits, produits dérivés de l'agriculture). » formu-212 Lévis*

*« Dans la famille de mon conjoint, plusieurs membres sont propriétaires d'entreprises agricoles et ont maille à partir avec plein d'instances politiques. Ce n'est plus un domaine où on ne fait qu'acheter un*

*bâtiment, quelques animaux et instruments aratoire et on est en voiture. C'est beaucoup plus complexe que ça » formu-448 Nouvelle-Beauce*

Toutefois, 77% des répondants ne se reconnaissent pas ou peu dans l'énoncé « J'ai essayé de me monter une petite entreprise, un kiosque de légumes. Ça été refusé. Les gens essaient de faire quelque chose, des beaux projets, c'est tout le temps refusé. ».

### **Retour à la production locale**

Les répondants ont fait état à plusieurs reprises de la nécessité de ramener les fermes locales à des dimensions plus humaines, tout en favorisant la diversité des cultures et le « virage vert »

*« On aurait tout à gagner d'avoir des commerces d'Équiterre, des entreprises de solidarité au niveau de la culture ... comme il commence à s'en faire. Des initiatives comme la route des vins pourraient servir de modèle et devenir la route des fermes et offrir aux gens l'opportunité de faire la tournée d'entreprises locales ou produits du terroir. » formu-448*

*« Mais, il faudrait aussi casser la tendance - MégaFerme - qui rend la chose difficilement accessible. Un virage vers de plus petites entreprises plus vertes et diversifiées serait également bienvenu. » formu-056*

*« Oui, promouvoir des solutions différentes mais dans le souci du développement durable en protégeant nos ressources (eau, environnement, sol, air, etc.) Nous sommes dans un milieu agricole très actif mais pourtant l'achat d'un produit frais d'ici demeure parfois difficile. Diversifier nos entreprises est souhaité. Formu-293 Nouvelle-Beauce*

*« Yes ! Je crois que c'est une voie d'avenir. Quand l'économie est instable, c'est la solidarité qui compense. Formu-448 Nouvelle-Beauce*

*« La situation actuelle dans le domaine de l'agronomie ne favorise pas la relève dans les familles. En informant davantage les étudiants (ville et campagne!!), la relève pourrait être favorisée. Le gouvernement se devra de se pencher sur ce sujet. L'alimentation est une nécessité pour un peuple en santé! » formu-067 Lévis*

*« Les « vieux » se plaignent qu'il n'y pas de relève pour les fermes. Mais les fermes ne sont pas achetables. Quels jeunes ont des fonds nécessaires pour acheter des fermes immenses comme ici, modèle industriel? » formu-002 Etchemins*

### **Conclusion**

Ces témoignages valorisent la terre et ses produits comme une contribution au bien-être des familles. Ils font état d'une préoccupation pour un développement économique soucieux de l'environnement et favorisant l'innovation, notamment mais pas exclusivement dans les activités agricoles, qui pourraient être créatrices d'emploi. Cette préoccupation est partagée par de plus en plus de Québécois, surtout les générations les plus jeunes et par de plus en plus d'organismes gouvernementaux à travers le monde. Mais comment faire ? Les répondants ont offert à la fois des idées et un diagnostic sur ce qui peut nuire à ce développement. En premier lieu, ils proposent de stimuler un rapprochement entre les consommateurs et les produits locaux, à l'initiative de producteurs bien ancrés dans leur milieu et capables d'identifier les innovations pouvant se transformer en réussites à long terme. En second lieu, ils identifient les complexités administratives municipales et régionales comme un frein à l'innovation surtout lorsqu'elles découragent les nouveaux projets et suggèrent, à l'inverse, de les alléger.



### 3.4.3 *Modifier l'environnement pour favoriser les saines habitudes de vie (choix de 14% des répondants)*

*Description proposée de cette priorité : Construire ou améliorer les pistes cyclables qui permettent les déplacements quotidiens. Rendre la marche plus sécuritaire le long des routes.*

Cette priorité, deuxième ex æquo dans l'ensemble de la Chaudière-Appalaches, a été choisie parmi les trois premières dans les MRC de Beauce-Sartigan (17%), de Bellechasse (14%), des Appalaches (15%), de Lotbinière (15%) et de Robert-Cliche (17%). C'est la priorité #1 chez les répondants de 25 ans et moins et les étudiants qui sont plus susceptibles de ne pas posséder de voiture et de se déplacer à pied ou à vélo comparativement à leurs aînés, chez les diplômés du primaire, dans les familles avec au moins une personne vivant avec un handicap, une maladie chronique ou une maladie grave ou ayant adopté un enfant. C'est la deuxième priorité des personnes vivant dans des municipalités de 5 000 à 50 000 habitants. Finalement, c'est la troisième priorité chez les femmes, les universitaires, les propriétaires, les parents d'enfants de 7 à 13 ans et les employés à temps plein. Il est intéressant de constater que l'intérêt pour l'environnement sain croît avec le revenu (priorité absente des trois premières choisies par les familles dont le revenu est inférieur à 50 000\$). Il s'agit alors moins de faciliter les déplacements de personnes n'ayant pas les moyens de posséder une voiture que de promouvoir une bonne santé en luttant contre la sédentarité dans les familles plus aisées, possédant voiture, télévisions et ordinateurs.

#### **Déplacements actifs**

Parmi les commentaires concernant les saines habitudes de vie, plusieurs font ressortir l'importance d'effectuer des déplacements sécuritaires en vélo ou à pied.

*« En plus d'être pratiques pour les déplacements quotidiens, les pistes cyclables et les sentiers piétonniers attirent les touristes. Une saine activité pour tous et un environnement gagnant. » formu-045 Appalaches*

*« Construire de véritables pistes cyclables qui ne sont pas partagées avec les routes sans divisions ou barrières et où la vitesse permise des automobiles dépasse les 70 km/h ! » formu-069*

*« Dans mon quartier, il n'y a pas de trottoir, très dangereux pour les piétons, et les gens roulent en fou dans un secteur de 50 km/h. » formu-015 Appalaches*

*« La Ville de Lévis a fait disparaître l'accotement sur le Boulevard de la Rive Sud. Cela a eu pour effet de compliquer considérablement la vie du cycliste qui utilise le vélo pour se rendre au travail à Québec. » formu-053 Lévis*

*« Les trottoirs ne sont pas très déneigés. Les écoliers doivent parfois marcher dans la rue. Le déneigement des passerelles devrait être effectué pour assurer la sécurité des jeunes. » formu-370 Lévis*

*« Qu'on améliore les pistes cyclables, les sentiers pédestres, les pistes de ski, les sentiers de raquettes, etc. plus que d'accord. Mais qu'on laisse la route aux véhicules moteurs. Nous avons assez d'accidents routiers sans en créer d'autres. » formu-055 Appalaches*

*« Avoir des infrastructures permettant un mode de vie actif pour les familles avec les enfants. Ex parc de glissades en hiver, pistes de raquettes et ski de fond à proximité, sentiers de marche en nature... Que les*

*municipalités soient préoccupées d'offrir une alimentation saine lors de la tenue d'événements publics. Ex-festivals. » formu-075*

### **Planification urbaine**

L'ensemble de la planification urbaine doit considérer et développer des critères conceptuels propres à promouvoir les saines habitudes de vie :

*« Repenser la conception des quartiers afin de favoriser les déplacements à pied et à vélo, avoir des écoles, des épiceries dans les quartiers. Présentement, les quartiers résidentiels sont loin de tout. Prévoir une bande cyclable lorsqu'on aménage une nouvelle rue » formu-075 Nouvelle-Beauce*

*« J'ai un tricycle, m'en servir est une corvée pour moi. » formu-397 L'Islet*

*« Il devrait y avoir plus de parcs dans les quartiers résidentiels afin que nous puissions aller y jouer avec nos enfants et lorsqu'ils sont plus grands, qu'ils aient un endroit sécuritaire pour jouer. » formu-523 Beauce-Sartigan*

*« Cette orientation est déjà en voie de réalisation. Il s'agit de poursuivre dans cette voie en n'oubliant pas de protéger notre paysage!! » formu-067 Lévis*

Ces témoignages recueillis sont en harmonie avec une étude récente<sup>30</sup> selon laquelle l'aménagement urbain exerce une influence sur les déplacements actifs (la marche ou la bicyclette pour les déplacements) et par le fait même sur la santé et le combat contre l'obésité. Mentionnons toutefois que certains témoignages recueillis lors des entrevues de l'été 2009 ont fait état de l'importance de la voiture dans la région. La possession et l'usage d'une voiture au Québec sont associés au statut social, à l'estime de soi et à l'autonomie pour plusieurs personnes ; ce sont donc des éléments qui contribuent au bien-être individuel.

### **Conclusion**

Faciliter l'accès à des pistes cyclables et à des espaces sécuritaires et bien aménagés pour la marche répond à trois souhaits : contribuer à un environnement sain et moins pollué, faciliter les déplacements des personnes qui n'ont pas de véhicule et améliorer le bien-être physique et la santé des personnes. Le maintien ou le développement de ressources locales (écoles, loisirs, services de santé de base) à proximité des milieux de vie est un corollaire de ce triple souhait partagé par un grand nombre de citoyens de la Chaudière-Appalaches.

---

<sup>30</sup> Barton, H. (2009). "Land use planning and health and well-being." *Land Use Policy* 26 (Supplement 1): S115-S123.

### 3.4.4 Promouvoir les réseaux d'entraide (choix de 12% des répondants)

*Description proposée de cette priorité : Encourager et préserver les réseaux d'entraide, en particulier le réseau familial, par exemple sur le plan du logement ou du loisir multi-générationnel, des systèmes d'échanges de services, de l'aide à l'intégration.*

Alors que ce thème ne figure pas parmi les trois priorités de plusieurs MRC, on le retrouve comme premier choix de priorité dans les MRC de l'Islet (14%), Montmagny (19%) et Nouvelle-Beauce (19%). Dans la région de la Chaudière-Appalaches, ce thème arrive au 4<sup>e</sup> rang des priorités (12%). C'est la 1<sup>ère</sup> priorité seulement pour les parents à la maison par choix. C'est la 2<sup>e</sup> priorité des 70-85 ans, des familles dont le revenu est entre 25 000\$ et 35 000\$, des diplômés du DEP et du primaire et des familles dont au moins un membre est un proche aidant. C'est la 3<sup>e</sup> priorité des 26-39 ans, des parents d'enfants de 0 à 6 ans et de 14 à 18 ans, des familles vivant dans une municipalité entre 5 000 et 10 000 habitants, des familles dont le revenu se situe entre 35 000\$ et 50 000\$, des diplômés du cégep et des locataires.

Il est clair que l'intérêt pour un support aux réseaux d'entraide diminue à mesure que le revenu et le niveau de scolarité croît, probablement parce que les familles les plus riches peuvent plus facilement payer pour des services que d'autres ne peuvent obtenir que par l'entraide. Dans le cas des parents de jeunes enfants, l'entraide familiale peut permettre de compenser le manque de places en garderie, souligné par plusieurs participants dans leurs réflexions sur leurs besoins de services. Dans le cas des personnes âgées de plus de 70 ans, le souhait de préserver l'entraide familiale exprime peut-être un souci à la perspective d'une éventuelle perte d'autonomie et de la dépendance face à un proche aidant.

Remarquons toutefois que la position de cette thématique exprime peut-être aussi une relative satisfaction face aux réseaux d'entraide disponibles. Ainsi, l'énoncé « Heureusement, je peux compter sur des voisins, des amis ou des parents en cas de besoin urgent à tout moment de la journée ou de la nuit. », décrit très bien ou assez bien la situation de près de 80% des répondants. Une constatation confirmée par le fait que, inversement, près de 75% des répondants ne se retrouvent pas dans l'énoncé suivant : « Ma parenté ne vit pas dans la région. On ne peut pas vraiment compter sur des voisins ou des amis pour nous aider de manière régulière. L'entraide, ça me manque ! ».

#### **Entraide familiale**

Sans être un élément décisif pour s'installer dans une municipalité, la présence de membres de la famille élargie est importante, ces derniers pouvant constituer un précieux réseau d'entraide pour plusieurs familles notamment avec de jeunes enfants. Ainsi 41% des répondants estiment que leur situation correspond très bien ou assez bien à l'énoncé « J'ai choisi d'habiter ici où se trouvent mes parents (et/ou mes beaux-parents) parce qu'ils peuvent nous aider à voir aux besoins des enfants. ». Ce qui en fait un facteur très important.

*« Nous avons choisi d'habiter ici car nous aimions cette petite ville et que nos parents étaient près pour aller les visiter et non pas pour qu'ils nous aident à voir aux besoins de nos enfants. Les écoles sont attirantes aussi. Il y a l'école primaire et secondaire, c'était un critère important, ainsi que la vie culturelle et sportive de cet endroit. » formu-543 Robert-Cliche*



*« Ma mère et les parents de mon conjoint sont très disponibles ainsi que ma sœur et mon frère. C'est indispensable selon moi! » formu-377 Etchemins*

*« C'est bien évident que je ne pourrais avoir le travail que je fais ni le rythme de vie sans la présence de ma famille proche. » Formu-212 Lévis*

Les personnes âgées corroborent : « Depuis que je suis à la retraite, j'aide beaucoup mes enfants et leur famille notamment après l'école » est un énoncé qui décrit très bien ou assez bien la situation de 51% des répondants.

### **Entraide entre voisins et amis**

Pour plusieurs autres répondants, les voisins et les amis sont des ressources appréciables pour l'entraide ponctuelle. Les réseaux d'entraide sont aussi une source de répit pour les proches aidants et les personnes qui vivent avec une maladie grave ou un handicap.

*« Mes voisins sont des perles. Ce sont des personnes âgées qui prennent soin de nous. Ils s'informent de nous et de plus, leur voiture est là pour nous si la nôtre tombe en panne. Beaucoup d'entraide de leur part. » formu-343 Montmagny*

*« Ma famille immédiate n'est pas à proximité, donc les amis sont mes proches » formu-110 L'Islet*

*« Exact quand on arrive dans un village. On se sent vraiment comme des «étranges». Mais graduellement, on s'approprie mutuellement. Alors avec le temps, dans une plus petite communauté, même si la parenté n'est pas dans la région, des liens d'entraide se développent avec le temps. » formu-390 Lotbinière*

La consultation démontre que 67% des répondants sont assez d'accord ou très d'accord avec l'énoncé suivant : « Il existe au Québec des organismes d'échange de services entre familles. Ils permettent par exemple d'échanger une heure de ménage contre un peu de bricolage ou de gardiennage. La région de la Chaudière-Appalaches devrait les favoriser afin de soulager un peu les familles de certaines corvées sans les faire payer. »

### **Conclusion**

Les réseaux d'entraide sont jugés essentiels pour la conciliation famille-travail-milieu de vie par de nombreux répondants notamment les familles les moins riches et les parents de jeunes enfants. Lorsque la famille élargie est à proximité, c'est elle qui constitue ce réseau. Mais des voisins ou des amis peuvent aussi jouer ce rôle.

### 3.4.5 **Maintenir un réseau scolaire diversifié (choix de 10% des répondants)**

*Description proposée de cette priorité : Éviter de fermer des écoles primaires ou secondaires, varier l'offre de programmes dans toutes les polyvalentes afin d'encourager les jeunes à étudier dans leur région.*

Cette thématique a été choisie comme troisième priorité par les MRC des Appalaches (12%), des Etchemins (16%) et de Montmagny (13%); dans toute la région, elle a été choisie par 10% des répondants, ce qui la situe au 6<sup>e</sup> rang. Elle est, *ex æquo*, la principale priorité des familles nombreuses de 3 enfants et plus, mais ne figure parmi les trois principales priorités que pour les familles dont le revenu se situe entre 50 000\$ et 70 000\$, pour les travailleurs autonomes à temps plein, les parents qui restent à la maison par choix et les diplômés de cégep. L'intérêt moindre pour cette thématique se reflète chez les 70% de répondants qui sont en désaccord avec l'énoncé selon lequel « Nos jeunes préfèrent aller dans de grandes polyvalentes ou des écoles où il y a plus d'activités et de services, ce qui cause des torts aux petites polyvalentes de campagne. ».

*« On ne peut pas avoir des orthopédagogues, des psychologues, des orthophonistes partout si on maintient ouvertes des écoles qui ont un bassin insuffisant d'enfants. » formu-448 Nouvelle-Beauce*

#### **Maintenir les écoles de village**

Dans certains villages, des compromis ont été trouvés pour éviter de fermer des écoles.

*« Plusieurs solutions sont offertes au milieu scolaire pour éviter de fermer les petites écoles. Si les citoyens veulent conserver leur milieu de vie, il serait essentiel qu'ils défendent leurs droits. » formu-067 Lévis*

64% des parents d'enfants d'âge scolaire sont très d'accord ou assez d'accord avec cette manière de procéder notamment avec les classes multi niveaux : « Les enfants doivent parfois aller dans une classe à plusieurs niveaux parce qu'il n'y a pas assez d'enfants pour former des classes régulières. Je trouve que c'est mieux pour eux plutôt que de les envoyer dans une école beaucoup plus loin de chez eux. »

#### **Éloignement des enfants pour l'école**

Par contre, dans d'autres milieux, des écoles ont dû être fermées faute d'un nombre suffisant d'enfants pour en justifier le maintien. Par conséquent, certains jeunes doivent faire de longs trajets pour s'insérer dans l'école qui leur est attribuée ou qui leur convient le mieux ce qui n'est pas un facteur propice à la vie familiale ou à la revitalisation des milieux.

*« Le temps alloué au transport ou l'éloignement des jeunes adolescents peut devenir problématique à cette période de leur vie. Il est donc important de garder chez-nous une qualité et une diversité dans les services qui leur sont offerts. » formu-045 Appalaches*

*« Apporter plus d'écoles professionnelles en région; nous avons souvent des infrastructures idéales; on vide les régions pour bâtir en neuf en ville ou en banlieue et après les municipalités se retrouvent avec des bâtiments vides » formu-153 Bellechasse*

*« Sensibiliser les employeurs afin que les jeunes qui étudient à l'extérieur de la région puissent se trouver des stages en Chaudière-Appalaches. La porte d'entrée pour un jeune est souvent le stage. Si les employeurs d'ici refusent d'accepter un jeune pour son stage dans la région, le jeune n'aura aucune raison de revenir dans la région une fois ses études terminées. Pour réussir à se trouver un stage, mon fils a dû cogner à 75 portes (de quoi décourager les autres). On parle beaucoup de l'exode des jeunes, encore faut-il leur faire une place si on veut qu'ils restent dans la région. » formu-179 Nouvelle-Beauce*

## **Conclusion**

Les répondants constatent que l'attribution majoritaire des ressources publiques en éducation dans les grands centres nuit à la rétention des jeunes dans les régions moins peuplées, mais ils n'en font pas un problème prioritaire.

### **3.4.6 Mettre en place ou améliorer les services de transport collectif (choix de 10% des répondants)**

*Description proposée de cette priorité : Améliorer la qualité du transport collectif et le rendre accessible dans toutes les régions.*

28% des répondants ne sont pas d'accord avec l'énoncé « Le réseau de transport collectif fonctionne bien ici. Le service me satisfait », ce qui induit que 72% en sont plutôt très insatisfaits. Dans la section 3.2, nous avons vu que plusieurs suggestions de services mentionnent spontanément cet aspect de la vie en Chaudière-Appalaches qui vient en tête de liste des priorités pour le groupe d'âge 70-85 ans à la recherche d'un transport collectif convivial et adapté au vieillissement de la population et les familles vivant dans une municipalité de plus de 50 000 habitants, notamment St-Georges et Lévis. Cependant, cette thématique n'a été privilégiée que par 10% des répondants de l'ensemble de la région et ne figure dans les trois premières priorités que dans les MRC de Beauce-Sartigan et de Lévis, parmi les moins de 25 ans ou les 40-54 ans, chez les familles dont le revenu est inférieur à 25 000\$ ou supérieur à 100 000\$, chez les employés à temps partiel, les diplômés du primaire, les étudiants et les familles avec enfant unique. Nous pouvons en conclure que le choix de cette priorité relève de deux raisons principales : une situation financière qui limite l'accès à la possession d'un véhicule et la consommation d'essence obligeant à se tourner vers le transport collectif, ou un souci de l'environnement qui conduit à vouloir privilégier le transport collectif pour minimiser la pollution.

#### **Des pas vers le virage vert**

Plusieurs répondants proposent des solutions ou des améliorations au système actuel vers le virage vert souhaité :

*« C'est primordial de s'y mettre maintenant. Quand le prix de l'essence sera rendu à 2\$ ou 3\$ le litre (ce qui s'en vient d'ici une dizaine d'années), les familles seront vraiment très mal prises surtout dans les milieux ruraux. C'est une urgence maintenant ! » formu-197 Lévis*

*« Cela diminuerait l'achalandage; c'est devenu très difficile de circuler dans la ville » formu-163 Les Appalaches*

*« Faire un centre d'échange à l'entrée des ponts d'où convergeraient les autobus. Les gens des régions plus éloignées devraient se rendre en auto au centre d'échange. Il pourrait y avoir des stationnements incitatifs. Je n'augmenterais pas les services dans les régions éloignées. » formu-257 Les Appalaches*

*« Je crois que le covoiturage sur un site internet pour la région serait intéressant. » formu-430 Les Appalaches*

*« Les gens font du covoiturage s'ils en entendent parler d'un ami. Il pourrait y avoir une liste sur le site de la municipalité pour ceux et celles qui désirent faire du covoiturage! » formu-543 Robert-Cliche*

#### **Manque de service de transport adéquat**

Par contre, plusieurs commentaires issus de répondants de la MRC de Lévis ou de celle de Beauce-Sartigan déplorent que le service de transport collectif soit inexistant, inutilisable ou trop cher.

*« Pour Lévis, il faut payer pour le transport de Lévis et repayer quand nous sommes du côté de Québec. Pourquoi ne pas avoir un tarif unique pour tout le système de transport. Les taxis ne sont pas du tout accessibles financièrement. Si les coûts étaient moins dispendieux et que nous pouvions les appeler sur la rue, cela serait encore mieux... Comme dans d'autres pays... » formu-105 Lévis*

*« Je prends l'autobus 6 mois par année et mes jeunes le prennent très régulièrement. Unaniment, nous trouvons le service inefficace, irrégulier, trop cher. Pas d'autobus tard le soir pour les jeunes qui veulent sortir et ne pas prendre de voiture. On veut les responsabiliser par rapport à l'alcool au volant mais ils n'ont pas accès à des autobus pour rentrer à la maison passé 23 heures. » formu-115 Lévis*

*« Les horaires et trajets d'autobus sont incompréhensibles et le service est beaucoup trop dispendieux pour encourager son utilisation. » formu-125 Lévis*

*« Saint-Georges est la plus grande ville de la Beauce et il n'y a aucun transport en commun. » formu-449 Beauce-Sartigan*

### **Besoins spécifiques de transport**

Plusieurs commentaires mentionnent que le service serait grandement utile pour les jeunes qui n'ont pas de voiture ou pour les aînés.

*« Pour l'instant, mon âge me permet de conduire mon automobile. Mais si je devais cesser de conduire, j'aurais un problème puisqu'il n'y a pas de transport collectif. » formu-267 Les Appalaches*

*« Mettre un service pour voyager directement, sans trop d'arrêt, à la ville (Lévis-Québec). Un service qui se rend directement aux principaux lieux d'études et de travail. Nos jeunes n'auraient pas à déménager en ville et seraient + tentés de demeurer en région par la suite. » formu-334 Lévis*

*« Inadéquat. Trop peu de circuits la fin de semaine alors que les jeunes auraient besoin pour le travail ou les loisirs, termine trop tôt en fin de soirée, horaires très difficiles à comprendre, peu de liens entre les différents services ... » formu-053 Lévis*

*« Un parcours Beauce-Québec à peu de frais et une solution pour les travailleurs, les étudiants et les personnes qui ont des suivis médicaux. L'implantation d'un projet pilote est urgente. » formu-181 Lotbinière*

À propos du transport adapté :

*« Des ententes entre les territoires au niveau du transport adapté m'apparaissent essentielles puisque que certaines personnes sont brimées par le manque de collaboration entre les services de transport adapté. » formu-370 Lévis*

Pour les nouveaux arrivants :

*« Indispensable à l'accueil de nouveaux résidents, les immigrants par exemple. Si on veut de la relève pour les emplois, c'est un incontournable! » formu-409 Etchemins*

Les répondants à ce questionnaire sont en majorité des parents qui ont à se déplacer entre le domicile, la garderie et le travail quotidiennement. Cette situation pourrait expliquer que l'utilisation de la voiture personnelle représente le moyen de transport de premier choix et le peu d'intérêt pour le transport collectif.

### **Conclusion**

Comme l'indiquent les commentaires recueillis, des services de transport collectif efficaces, outre leur aspect positif pour l'environnement, pourraient aider les familles les plus démunies qui ne possèdent pas de voiture, pourraient inciter des jeunes à demeurer dans la région et pourraient bénéficier à une autre catégorie d'utilisateurs dont le nombre augmentera considérablement dans les années à venir : les personnes vieillissantes moins autonomes.



### **3.4.7 Rendre le territoire attractif pour les familles par l'accès au logement (choix de 9% des répondants)**

*Description proposée de cette priorité : Donner le goût aux familles de rester ou de venir vivre en Chaudière-Appalaches par des moyens liés à l'accès au logement.*

Un échange lors des entrevues avait motivé l'insertion de ce thème dans le questionnaire :

*« ... Notre génération de 20-35 ans, on a une vision différente de la maison [...] mon père, c'était une fierté pour eux autres de sortir du travail à 5 h pis d'aller finir de construire sa maison pendant 4 mois de temps. C'était j'ai acheté un terrain, je vais le sarcler au 'tit râteau' moi-même pis enlever les roches. [...] Pour ma part, j'ai 33 ans pis je me suis jamais fait une fierté de dire je vais me construire une maison de mes mains pis ça jamais été une priorité [...] Ma priorité c'est ma carrière pis ma famille. Ma famille en premier ma carrière en deuxième. [...] C'est comme du prêt-à-porter mais c'est du prêt-à-habiter. [...] les jeunes, y vont remplir les maisons qui vont être disponibles mais faut pas s'attendre d'eux autres qu'y arrivent ici pour s'en construire une par eux autres mêmes. Là on risque d'attendre longtemps [...] si on pouvait s'allier à au moins un promoteur immobilier qui est prêt à en construire une, deux, trois pis à les vendre, je suis convaincu qu'il les vendrait comme ça (claquement de doigts). Mais si on attend que les jeunes par eux autres mêmes se construisent une maison, je pense qu'on va attendre toute la vie. » Bruno 590-0*

Les répondants des MRC de Lotbinière et de Montmagny ont choisi cette thématique parmi leurs trois priorités de même que les hommes, les personnes de 70 à 85 ans, les familles vivant dans une municipalité de moins de 1000 habitants, les familles dont le revenu se situe entre 25 000\$ et 35 000\$, les locataires, les chômeurs. Pour les retraités et les diplômés du secondaire, il s'agit de la principale priorité. On peut ainsi constater que ce souci concerne autant l'accessibilité d'un logement pour des familles à faible revenu et les personnes vieillissantes que l'accès à la propriété.

Le thème du logement peut ouvrir sur des dimensions originales de la vie de famille. Ainsi, près de 60% des répondants se disent très d'accord ou assez d'accord avec l'énoncé suivant qui porte sur les logements multi générationnels : « La Municipalité devrait adapter ses programmes et ses règlements pour permettre les logements multi générationnels. Nous sommes âgés et nous aimerions vivre tout près de notre enfant et de sa famille, mais pas chez eux pour ne pas nuire à leur intimité et à la nôtre. Par exemple, on pourrait transformer une partie de leur grande maison pour en faire un petit logement qui nous conviendrait. Les règlements de zonage municipaux ne le permettent pas. »

### **Développement dans le respect de l'environnement**

Certains commentaires, tout en endossant la construction de logements sociaux, démontrent une préoccupation pour une architecture qui respecte l'environnement campagnard de la région.

*« Attention de ne pas briser le charme de la campagne par des - Boîtes à poule - ne nous entassez pas comme des sardines et n'oubliez pas que les logements à prix modiques regroupés sont porteurs de divers problèmes, ai-je besoin de vous les énumérer? Je suis sortie de la ville il y a plus de 15 ans pour élever mes enfants dans la verdure et la tranquillité. Où iront s'installer les futures familles pour avoir cette même paix si mon village perd de son charme! » formu-582 Lotbinière*

Toutefois, deux commentaires pertinents rappellent le rôle de l'emploi dans la décision d'une famille de venir s'installer à tel ou tel endroit. Nous pouvons ajouter la présence de réseaux d'entraide.



*« Hum... si nous avons des emplois de qualité et un milieu de vie intéressant, les familles s'installeront chez nous. Un programme d'accessibilité au logement est un bonus mais ne suffit pas à attirer » formu-056 Les Appalaches*

*« Les logements sont déjà moins chers comparativement à ceux dans les grandes villes. Il faut plus que ça et l'élément le + accrocheur est sans doute la possibilité de se trouver un emploi et des services adéquats » formu-302 Les Appalaches*

## **Conclusion**

Selon les répondants, attirer les jeunes et leur famille éventuelle passe par la disponibilité de logements accessibles. Toutefois, un emploi intéressant représente un facteur plus attirant. La combinaison de ces deux éléments dans une réelle proximité favorisant un cadre de vie sain pour la famille apparaît gagnante.

### 3.4.8 Assurer l'équité dans l'accès aux services (choix de 9% des répondants)

*Description proposée de cette priorité : Malgré les ressources limitées, s'assurer que tous les membres de la famille bénéficient de services appropriés à leurs besoins : femmes enceintes, parent au foyer, bébés, jeunes enfants, adolescents, jeunes adultes, proches aidants, personnes en perte d'autonomie.*

Cette thématique, choisie par 9% des répondants de la région, est prioritaire seulement pour les familles dont au moins un membre est un proche aidant. Elle fait partie des trois premières priorités des familles vivant dans une municipalité de plus de 50 000 habitants, des familles dont le revenu est de 25 000\$ et moins, des personnes à la retraite et des familles avec au moins une personne vivant avec un handicap, une maladie chronique ou une maladie grave.

#### **Connaissance des services disponibles**

Ce thème regroupe diverses facettes de la vie et du bien-être des familles et peut être mis en rapport avec les besoins identifiés par les répondants (section 3.2). Les commentaires démontrent que le CLSC semble être la ressource la plus connue et celle à laquelle les gens font appel pour la plupart de leurs besoins. Plusieurs déplorent le fait que les services ne soient pas assez connus ou que les services des organismes communautaires se chevauchent.

*« Le service de répit semble adéquat à la maison de la famille mais je ne l'ai jamais utilisé. On ne connaît pas bien ces organismes et ce qu'ils peuvent faire pour nous. Un gros travail de publicité est à faire. J'utilise l'aide financière au répit du CLSC et d'Autisme Chaudière-Appalaches et c'est vraiment bien pour nous. Ce besoin répond à nos attentes. » formu-513 Nouvelle-Beauce*

*« Plusieurs organismes communautaires dispensent des services similaires. Je crois que le temps est venu de partager les services dispensés par chacun. Ceci permettrait une économie d'énergie tout en répondant de façon plus personnalisée aux besoins des membres de la communauté. » formu-067 Lévis*

*« Les services de proximité sont absolument nécessaires pour éviter la désertion des régions. » formu-519 L'Islet*

#### **Besoins de services de santé spécifiques**

Plusieurs commentaires mentionnent que divers services reliés à la santé mentale, à l'alcoolisme et à la prévention au suicide sont déficients :

*« Le Centre jeunesse a beau faire son possible, le personnel n'est pas formé pour répondre aux besoins d'un jeune avec des problèmes de santé mentale. Il y a un gros manque de ce côté-là. » formu-115 Lévis*

*« Aucun service de répit pour les personnes ayant le SAF [syndrome d'alcoolisme fœtal]; cette condition nécessite des connaissances particulières que les intervenants de Chaudière-Appalaches n'ont pas (idem l'ensemble du Québec) » formu-227 Bellechasse*

*« C'est très difficile, je pleure à tous les soirs. » formu-321 (MRC non identifiée, personne de moins de 18 ans)*

*« On entend beaucoup plus parler des ressources disponibles pour les femmes que celles disponibles pour les hommes. » formu-488 Nouvelle-Beauce*

*« Je les connais parce que je travaille à la Maison de la famille sinon, je n'ai aucun souvenir d'en entendre parler avant. » formu-030 L'Islet*

*« Je ne les connais pas parce que je ne me suis jamais posé la question mais je pense que de façon spontanée j'appellerais au CLSC pour références ou encore je ferais une recherche sur Internet. Je ne crois pas que l'information soit si difficile à trouver. » formu-459 Nouvelle-Beauce*

### **Service de sages-femmes**

Sur le plan de l'équité et de l'égalité des services on note que face à l'énoncé « Dans ma région, il devrait y avoir davantage de ressources pour les femmes qui ne veulent pas accoucher à l'hôpital » les opinions sont partagées. Les résultats démontrent que 40 % des personnes qui ont répondu se disent en accord avec cette opinion.

*« Je profite des services d'une sage-femme (MIMOSA à St-Romuald) depuis 3 grossesses. Il devrait y avoir d'autres maisons de naissance en Chaudière-Appalaches, le besoin est là! J'ai la chance d'habiter à St-Romuald et d'en profiter mais plusieurs femmes habitent très loin, la région est grande... » formu-084 Lévis*

*« Je crois que toutes les femmes devraient accoucher à l'hôpital. Une fois à l'hôpital, elles devraient pouvoir choisir entre une sage-femme ou un médecin. En cas de complication, il n'y a pas de déplacement en urgence à faire. Une sage-femme peut très bien pratiquer son métier dans une jolie chambre à l'hôpital. » formu-179 Nouvelle-Beauce*

*« L'hôpital est à mon avis l'endroit le plus sûr pour accoucher. Les gynécologues sont très compétents. Revenir aux sages-femmes c'est reculer. » formu-119 Lévis*

### **Le choix de rester ou non à la maison avec les enfants**

Toujours dans l'optique de l'équité des services, l'énoncé « Reconnaître financièrement le travail du parent qui reste à la maison pour élever les enfants au lieu de retourner sur le marché du travail » a suscité plusieurs commentaires. 58% des répondants sont très d'accord ou assez d'accord avec l'idée de rester à la maison avec les enfants « s'il y avait une certaine somme d'argent pour le parent ». Parmi les répondants, il y a ceux qui ont déjà fait ce choix au-delà du congé parental même sans allocation.

*« Je suis déjà à la maison mais ce serait grandement apprécié que mon travail soit valorisé. » formu-541 Robert-Cliche*

*« Pourquoi payer une technicienne en garderie à 17\$ et rien reconnaître au parent qui désire demeurer à la maison ? De toute façon, cela libérerait les CPE... » formu-081 Lévis*

*« Ne serait-ce que le montant alloué aux garderies, 7\$ par jour. » formu-116 Lévis*

Et il y a les parents qui se réalisent pleinement dans leur travail et préfèrent retourner sur le marché du travail au terme du congé parental.

*« Je trouve l'idée intéressante [donner un salaire au parent qui reste à la maison avec les enfants] pour celles qui veulent rester à la maison. Moi j'ai besoin de travailler pour me réaliser et mes enfants adorent la garderie. » formu-507 Lévis*

*« Pas du tout car je veux me réaliser comme femme et me bâtir une vie quand mon fils prendra son envol. » formu-212 Lévis*

D'autres ont exprimé des solutions alternatives pour concilier le retour au travail et la famille :

*« J'aime mes enfants et j'aime mon travail. C'est donc par choix et entente avec mon employeur que je travaille 28 heures/semaine. J'ai l'impression de profiter des 2 sans trop courir. » formu-223 Lotbinière*

## **Les proches-aidants**

La conciliation travail famille milieu de vie ne concerne pas seulement les parents qui ont de jeunes enfants. Des répondants ont fait état de leur situation d'aidants auprès d'un membre de leur famille.

*« Difficile de concilier famille travail loisirs, c'est très épuisant et il est lourd et quasi impossible de prendre du temps pour soi, ce qui serait somme toute essentiel afin de maintenir un bon équilibre et de prévenir l'essoufflement. » formu – 025 Robert-Cliche*

*« Il faut le vivre pour le comprendre, il y a des répercussions sur toute la famille à long terme, les proches aidants ne sont pas assez aidés financièrement, ni en répit, ni en support psychologique ni en horaire de travail, alors on néglige parfois par essoufflement. » formu-409*

*« C'est dommage de voir que le gouvernement n'aide pas les personnes qui restent à la maison pour aider leurs proches qui sont malades, il [le Gouvernement] devrait donner un salaire à la personne restant à la maison pour aider la personne malade. » formu-036 L'Islet*

Dans le cas des proches aidants des personnes en perte d'autonomie, la détresse psychologique constitue un problème majeur. Ainsi, seuls 6% des répondants se reconnaissent dans l'énoncé suivant : « Je vis avec une personne handicapée (ou vivant avec une maladie grave), le service de répit offert me satisfait. ». Il en reste donc 94% qui ne sont pas satisfaits.

*« Très lourd et difficile parfois découragée par bout, il n'y a pas de ressources. » formu-063 Let*

*« Très lourd à vivre surtout si la famille n'est pas nombreuse. » formu-304 Beauce-Sartigan*

*« C'est très difficile, il faut toujours calmer ses angoisses et toujours encourager l'autre. » formu-095 Beauce-Sartigan*

*« Fait qu'il y a tout le temps tout le temps quelque chose. Fait que je trouve ça difficile. La difficulté, rendu à mon âge, il y aurait l'argent, on n'a pas les personnes pour nous aider. » (Aline, 67 ans, Robert-Cliche)*

*« ... ma mère est en perte d'autonomie et je suis seule à m'en occuper. Le répit ça me fait peur. En aurais-je vraiment au besoin ? » formu-517*

## **Conclusion**

Les services offerts par les CLSC à différents groupes de population sont assez bien connus, plus que ceux offerts par les organismes communautaires. L'allocation des ressources aux services à différentes clientèles particulières suscite des débats de société par exemple sur le choix d'un parent de rester à la maison, sur les maisons de naissance, sur le rôle des proches aidants.



### 3.4.9 Améliorer les services de garde en milieu scolaire (choix de 6% des répondants)

*Description proposée de cette priorité : Inclure dans les écoles un service de garde ouvert jusqu'à 18h00 et offrant des activités parascolaires ou de l'aide aux devoirs.*

La plupart des répondants consultés se disent satisfaits des services existant dans leur municipalité ou leur commission scolaire en ce qui a trait au service de garde en milieu scolaire. Les commentaires recueillis favorisent la promotion du temps parent enfant après les heures de classe. Quelques-uns proposent toutefois d'augmenter les services.

*« Dans mon école, c'est déjà très bien ce qu'ils offrent. Il est donc important de le maintenir. » formu-152  
Beauce-Sartigan*

*« Je crois qu'il sera difficile d'avoir de l'aide aux devoirs. Je pense que les jeunes doivent sortir de l'école et se changer les idées avant de se replonger dans les devoirs. Mes enfants ont toujours eu besoin de respirer, de discuter et de manger avant de se lancer dans les devoirs. Ils avaient besoin d'une coupure. De plus je pense qu'il revient aux parents de faire l'aide aux devoirs. On peut ainsi être plus au courant de leurs difficultés et de leurs bons coups. » Formu-540 Robert-Cliche*

*« En dehors des heures de classe, les parents ont la responsabilité de gérer les activités de leurs enfants. On ne peut pas toujours compter sur les autres pour se décharger de nos propres responsabilités. » formu-145  
Robert-Cliche*

*« Le mieux serait qu'un des parents puisse être à la maison à cette heure mais vu la réalité des travailleurs, il faut au moins offrir des services aux enfants. » formu-267 Les Appalaches*

*« La structure des familles s'est modifiée depuis quelques décennies. L'école fait partie du milieu de vie de la communauté. En ce sens elle devrait être ouverte à ce genre de besoins [la garde en milieu scolaire]. »  
formu-067 Lévis*

Les parents qui ont répondu au questionnaire estiment à 73% que leurs attentes sont satisfaites avec les services existants ou ont trouvé des solutions alternatives au manque de service ce qui peut expliquer la faible importance accordée à cette priorité alors que 27% des répondants perçoivent ces services comme insuffisants<sup>31</sup>:

*« Mais on a mis en place un service de garde municipal avec la municipalité de Lotbinière pour contrer ce problème. Il opère avec succès depuis 2006. En lien avec la politique familiale de notre MRC et la maison de la famille. » formu-074,*

*« Toutes les écoles ont un service de garde après l'école. Je suis très bien servie à ce niveau. » formu-119,*

*« C'est pourquoi je travaille à temps partiel. » formu-052*

*« Ma conjointe reste à la maison pour éviter ce type de problème. » formu-022*

*« Il n'y a pas de garderie scolaire mais je vais m'organiser. » formu-120*

---

<sup>31</sup> Ces témoignages vont dans le sens de la théorie de professeurs Éric Gosselin, Ph.D et Jean-François Tremblay, Ph.D qui traitent les besoins de services en matière de conciliation travail famille sous l'angle d'une responsabilité partagée entre les individus, les institutions sociales, les entreprises et l'institution syndicale. Les auteurs attribuent au travailleur le rôle principal et aux autres intervenants un rôle de soutien. <http://www.uqo.ca/savoir/articles/a072.html>, site visité le 14 juin, 20 :15.

Lors d'une mise en situation, l'énoncé suivant était proposé :

*"Il n'y a pas de service de garde après l'école, ma famille n'habite pas proche, les ados qui pourraient garder sont encore à l'école ou dans le bus scolaire. Je fais quoi avec mes enfants au retour de l'école à 3 heures ?"*

Le Tableau 23 montre que les services de garde offerts par les écoles sont jugés satisfaisants par la majorité des répondants de l'ensemble de la Chaudière-Appalaches à cette mise en situation.

**Tableau 23 - Satisfaction envers les services de garde en milieu scolaire pour la Chaudière-Appalaches**

	N <sup>32</sup>	Décrit très bien ma situation	Décrit assez bien ma situation	Décrit peu ma situation	Ne décrit pas du tout ma situation	Décrit le contraire de ma situation
		<b>Situation problématique</b>		<b>Situation non problématique</b>		
Chaudière-Appalaches	159	19,5%	8,8%	16,4%	35,2%	21,1%
		28,3%		72,7%		

Un rapport d'enquête produit par la CRÉ de la Chaudière-Appalaches en 2004 faisait état de services de garde en milieu scolaire adéquats à Lévis, Beauce-Sartigan, Nouvelle-Beauce, Robert-Cliche et Lotbinière là où le nombre d'enfants le permet<sup>33</sup>. Les services étant alors en développement ou ne répondant pas aux besoins se retrouvaient dans les MRC Bellechasse, l'Islet, Les Appalaches, Les Etchemins et Montmagny. La perception qu'en ont les répondants qui ont participé à la consultation porte à croire que la situation s'est améliorée depuis 2004 dans les cas des services de garde en milieu scolaire dans les régions de Bellechasse, Les Appalaches et Les Etchemins (Tableau 24). La problématique demeure dans l'Islet et Montmagny. La situation est identifiée par deux pôles, soit comme très problématique ou pas du tout problématique dans Lotbinière dans la présente consultation.

**Tableau 24 - Satisfaction envers les services de garde en milieu scolaire par MRC**

	(n)	Décrit très bien ma situation	Décrit assez bien ma situation	Décrit peu ma situation	Ne décrit pas du tout ma situation	Décrit le contraire de ma situation
		<b>Situation problématique</b>		<b>Situation non problématique</b>		
Régions	154	19,5%	8,8%	16,4%	35,2%	21,1%
Beauce Sartigan	26	15,4%	7,7%	23,1%	42,3%	11,5%
Bellechasse	15	6,7%	0,0%	13,3%	33,3%	46,7%
Les Appalaches	24	16,7%	4,2%	20,9%	33,3%	25,0%
Les Etchemins	17	11,8%	5,9%	5,9%	47,1%	29,4%

<sup>32</sup> Cette question s'adressait aux familles vivant avec des enfants de 0 à 10 ans.

<sup>33</sup> Pour une région engagée envers ses familles, rapport d'enquête, L'état de la situation de l'offre des services de garde à l'enfance, CRÉ Chaudière-Appalaches, 2004. , p. 2.

Lévis	20	25,0%	5,0%	10,0%	45,0%	15,0%
L'Islet	8	50,0%	12,5%	25,0%	12,5%	0,0%
Lotbinière	13	30,8%	7,7%	0,0%	30,8%	30,8%
Montmagny	12	30,8%	16,7%	33,3%	8,3%	8,3%
Nouvelle-Beauce	11	9,1%	9,1%	27,3%	27,0%	27,3%
Robert Cliche	8	12,5%	37,5%	12,5%	37,5%	0,0%

Note : cette question s'adressant à un nombre restreint de répondants, les pourcentages ne sont qu'à titre indicatif. Il est conseillé de considérer le nombre de répondants dans l'analyse.

Le rapport de 2004 de la CRÉ identifiait une problématique plus marquée dans les zones rurales. Lors de la présente consultation, les croisements effectués n'ont pas démontré d'écart significatif entre la satisfaction des parents des zones rurales ou des zones urbaines.

Tableau 25 - Satisfaction de la garde en milieu scolaire secteur rural et secteur urbain

Secteur	(n)	Décrit très bien ma situation	Décrit assez bien ma situation	Décrit peu ma situation	Ne décrit pas du tout ma situation	Décrit le contraire de ma situation
		<b>Situation problématique</b>		<b>Situation non problématique</b>		
Rural (codes postaux débutant par « G0 »)	91	19,8%	8,8%	16,5%	31,9%	23,0%
		28,6%		71,4%		
Urbain (autres codes postaux)	68	19,1%	8,8%	16,1%	39,7%	16,1%
		27,9%		72,1%		

L'insatisfaction envers les services de garde en milieu scolaire a pu être exprimée dans le cadre de la mise en situation portant sur l'insatisfaction des horaires des services, la priorité #1.

« ... très difficile de concilier les horaires de travail et d'école, même avec un horaire flexible. » formu-122, Les Etchemins

## Conclusion

La satisfaction envers le service de garde a trait à l'offre de ce service dans le milieu scolaire. Toutefois une insatisfaction a toutefois été manifestée à la priorité #1 dont la description proposée était la suivante: *améliorer la compatibilité entre les horaires des services municipaux, des Centres de la petite enfance (CPE), des écoles et de leur service de garde, des CLSC [CSSS] et les horaires de travail.* Les commentaires recueillis auprès des parents consultés tendent à démontrer que les services sont satisfaisants ou dans le cas contraire, l'entraide et les mesures alternatives au service en milieu scolaire pallient à l'absence de service. Il faut par contre retenir que 28% des répondants jugent ces services inadéquats et que l'insatisfaction se concentre surtout dans les secteurs ruraux de L'Islet, Montmagny et dans une moindre mesure, Lotbinière. Une



situation qui confirme la position de l'avis régional<sup>34</sup> présenté par la CRÉ en juin 2009 qui stipule que sur le territoire de la région de la Chaudière-Appalaches, 50 % des écoles en milieu rural n'ont pas de service de garde scolaire (50 écoles sur 101). Cette donnée exclut les grandes villes de la région, soit Lévis, Saint-Georges, Sainte-Marie, Thetford Mines et Montmagny. Ce rapport mentionne qu'afin de répondre aux besoins de garde des familles, plusieurs milieux se sont mobilisés afin de se doter de tels services. Rappelons que les services de garde sont des services qui viennent directement en appui à la conciliation travail-famille-étude. Ces services ne bénéficient pas de soutiens financiers du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MÉLS), ni du MFA. Ils sont offerts soit par un CPE, un organisme du milieu ou une municipalité. Les usagers de ces services se déclarent satisfaits des services existants tout en ne connaissant pas la source de financement et ainsi, ignorant si ces services sont menacés de fermeture. La présence ou non de services de garde pour les enfants d'âge scolaire s'avère un élément décisif dans le choix de milieu de vie d'une jeune famille. Le service de garde devient ainsi un atout important dans le maintien de la vitalité d'un milieu.

---

<sup>34</sup> AVIS RÉGIONAL, Dossier de l'adaptation des normes et programmes du gouvernement du Québec aux réalités locales et régionales, Services de garde pour les enfants d'âge scolaire offerts par un organisme autre que l'école, Montmagny, 16 juin 2009

### 3.5 Autres priorités

Certains énoncés tirés des entrevues de l'été 2009 ont retenu l'attention des répondants avec de nombreux commentaires. Il s'agit de l'immigration, du travail des jeunes, de l'implication citoyenne, etc.

#### 3.5.1 L'immigration

Les deux questions qui suivent s'adressaient à tous les répondants.

Les regroupements au Tableau 26 démontrent que 36% des répondants jugent que les services de francisation sont insuffisants et que 64% les perçoivent suffisants. Notons toutefois que 32% se situent à l'intersection.

Tableau 26 - Opinion concernant les services de francisation

« Les services de francisation sont insuffisants pour que les nouveaux arrivants puissent s'intégrer. » Cet énoncé ...					
(n)	Décrit très bien mon opinion	Décrit assez bien mon opinion	Décrit peu mon opinion	Ne décrit pas du tout mon opinion	Décrit le contraire de mon opinion
531	10,9%	25,2%	32,0%	21,5%	10,4%
	<b>36,1%</b>			<b>63,9%</b>	

Les services de francisation ont généré 101 commentaires dont 46 personnes affirmaient ne pas savoir si de tels services existaient. Parmi ces 46 répondants 3 sont inclus dans le 10,4% du tableau 26 qui ont répondu que l'énoncé décrivait le contraire de leur opinion, les autres n'ont pas coché de choix.

Quelques répondants jugent que le nombre d'allophones dans la région ne justifie pas de nouveaux services :

« Je travaille dans un centre d'éducation qui a souvent essayé d'offrir des cours de francisation, mais les inscriptions étaient presque inexistantes et lorsqu'il y avait assez de gens pour ouvrir un cours, la direction devait le fermer après quelques semaines, car plusieurs élèves abandonnaient. » Formu-359

« Il y a tellement peu d'immigrants ici, je ne vois pas pourquoi on mettrait des efforts sur ce type de service, même si je reconnais que ce soit un service essentiel à l'intégration des immigrants. » formu-002

« Je n'ai rencontré aucun nouvel arrivant ne parlant pas français dans la région. Je ne peux avoir une opinion éclairée en ce qui concerne la langue. » formu-212

D'autres commentaires font état de l'importance d'offrir des services de francisation et d'intégration:

« Le gouvernement a récemment coupé le budget accordé au service de francisation, de plus je crois qu'il devrait être accessible en tout temps gratuitement à tous les immigrants. » Formu-507

« Une immersion en milieu francophone est, à mon avis, la meilleure façon d'apprendre la langue. Bien sûr, il faut des cours pour supporter, mais la socialisation avec le milieu devrait faire le reste. » formu-149

« Dans les 3 premiers mois d'arrivée d'un immigrant au Québec, les services de francisation doivent être disponibles et accessibles facilement, proches, peu de frais, aide garderie, etc. » formu-293

Le Tableau 27 démontre que 67% des répondants reconnaissent l'importance de services publics répondants aux besoins particuliers pour l'intégration des personnes immigrantes.

**Tableau 27 - Opinion concernant les services publics d'intégration offerts aux immigrants**

« C'est aux immigrants de faire des efforts pour s'intégrer. Il n'y a aucune raison pour que les services publics les aident davantage que les familles d'ici. » Cet énoncé ...					
(n)	Décrit très bien mon opinion	Décrit assez bien mon opinion	Décrit peu mon opinion	Ne décrit pas du tout mon opinion	Décrit le contraire de mon opinion
	Services publics non nécessaires			Services publics nécessaires	
608	12,4%	20,7%	31,4%	22,7%	12,8%
	<b>33,1%</b>			<b>66,9%</b>	

### Conclusion

Le petit nombre<sup>35</sup> d'immigrants dans la région ne permet pas aux répondants de bien connaître les services existants pour les intégrer, toutefois la pertinence de tels services est confirmée.

### 3.5.2 Le travail des étudiants

Cette question s'adressait aux familles vivant avec des jeunes de 11 à 20 ans, 226 personnes ont répondu. 60% des répondants jugent que le travail des jeunes ne nuit pas à leurs études. 22 personnes ont émis un commentaire.

**Tableau 28 - Opinion concernant le travail des étudiants**

« Les jeunes passent beaucoup de temps à leur job. Ça nuit à leurs études. » Cet énoncé ...					
(n)	Décrit très bien mon opinion	Décrit assez bien mon opinion	Décrit peu mon opinion	Ne décrit pas du tout mon opinion	Décrit le contraire de mon opinion
	Le travail nuit aux études			Le travail ne nuit pas aux études	
226	15,5%	24,3%	38,5%	15,9%	5,8%
	<b>39,8%</b>			<b>60,2%</b>	

La perception des répondants qui ont émis un commentaire est que le travail aide au développement du jeune à condition d'être bien dosé avec le temps études.

« Même si mon enfant n'a pas encore cet âge, mon opinion reste que le travail est formateur. Il permet au jeune de développer son sens des responsabilités, sa sociabilité, etc. J'ai beaucoup travaillé durant mes études et cela m'a permis d'apprendre à gérer mon temps et à mener plusieurs activités de front. » formu-425

« C'est aux parents de gérer où aider à gérer l'horaire des jeunes mineurs. » formu-348

<sup>35</sup> Autour de 1% de la population – figure 8 et tableau 42.

## Conclusion

Les répondants semblent faire confiance aux parents et aux jeunes pour doser le travail des étudiants de façon à ne pas nuire aux études.

### 3.5.3 L'aide aux devoirs

Cette question s'adressait aux familles vivant avec des enfants de 0 à 10 ans. 283 personnes ont répondu 47 commentaires ont été inscrits.

Tableau 29 - Opinion concernant l'aide au devoirs

« Quand les parents rentrent le soir, ils sont fatigués et ça ne leur tente pas toujours de se battre avec les enfants pour faire les devoirs. Si seulement l'école offrait davantage d'aide aux devoirs. » Cet énoncé ...					
(n)	Décrit très bien mon opinion	Décrit assez bien mon opinion	Décrit peu mon opinion	Ne décrit pas du tout mon opinion	Décrit le contraire de mon opinion
283	L'aide aux devoirs à l'école souhaitée 23,3%	L'aide aux devoirs à l'école souhaitée 24,8%	L'aide aux devoirs à l'école non souhaitée 27,2%	L'aide aux devoirs à l'école non souhaitée 18,0%	L'aide aux devoirs à l'école non souhaitée 6,7%
	<b>48,1%</b>			<b>51,9%</b>	

## Conclusion

Les opinions sont partagées en ce qui a trait à la nécessité de l'aide aux devoirs à l'école.

### 3.5.4 Soutien des centres jeunesse

Cette question s'adressait aux familles vivant avec des enfants de 11 à 20 ans. 71 personnes ont répondu

Tableau 30 - Situation en rapport avec les centres jeunesse

« Les intervenants du Centre jeunesse nous ont vraiment aidés. On ne savait plus quoi faire avec notre jeune ! » Cet énoncé ...					
(n)	Décrit très bien ma situation	Décrit assez bien ma situation	Décrit peu ma situation	Ne décrit pas du tout ma situation	Décrit le contraire de ma situation
71	Les centres jeunesse nous ont aidés 9,9%	Les centres jeunesse nous ont aidés 9,9%	Les centres jeunesse ne nous ont pas aidés 28,1%	Les centres jeunesse ne nous ont pas aidés 32,4%	Les centres jeunesse ne nous ont pas aidés 19,7%
	<b>19,8%</b>			<b>80,2%</b>	

## Conclusion

Parmi les répondants, plus de 80% ne se sentaient pas concernés par des problèmes vécus avec leurs jeunes. Le libellé de la question ne permet pas de distinguer la satisfaction envers les services offerts.

## Autres

Les répondants étaient invités à décrire des actions qu'ils jugent prioritaires et qui n'étaient pas mentionnées dans le questionnaire. 197 personnes ont répondu à cette invitation. De ce nombre, 128 ont proposé différentes idées. Un regroupement thématique nous a permis d'identifier le

thème de **la participation citoyenne et de l'importance de créer un sentiment d'appartenance à la région** comme une priorité pour une trentaine de personnes auxquelles s'ajoutent la plupart des personnes rencontrées en entrevue.

*« Préparer des jeunes à participer à la relève des élus. - Écouter les jeunes adultes et les aînés. Les idées novatrices associées à l'expérience pourraient en surprendre plusieurs!! »Formu-067 Lévis*

*« ... mais on sait qu'il s'agit de s'impliquer, tu sais notre amie, elle, elle s'implique puis elle amène beaucoup de changements, tu sais des fois il y a de la résistance mais à force de voir qu'elle a fait des choses qui marchent bien, plus qu'elle en fait, plus que les gens sont ouverts à elle, mais c'est sûr qu'au départ tu le sens là. ... les gens ici, la question qu'ils te demandent, t'es le fils de qui toé? » Flora et Aristide 1304-0*

*« Par des mesures incitatives, inviter les familles à s'impliquer dans la communauté par le bénévolat entre autres. » formu-106 Nouvelle-Beauce*

*« Encourager l'action citoyenne, les gens sont souvent découragés alors que nous pouvons être une force incroyable de changement social si nous investissons massivement l'espace public (en créant ou en participant aux OBNL). Formu-121*

*« Développer le goût auprès des citoyens de s'engager dans les communautés ex- promouvoir le rôle d'élu, sens du bénévolat, le jumelage avec de nouveaux arrivants, etc. - Faire connaître des modèles de réussite de personnes qui excellent dans un secteur d'activité vivant dans la région ou qui proviennent d'ici. Très inspirant pour nos jeunes. - Cibler beaucoup les jeunes dans nos actions (sensibilisation face à la toxicomanie, sécurité routière, l'importance des études, etc.) » formu-293*

*« La conscientisation serait un défi à envisager. Rendre les gens sensibles à leur rôle de citoyen actif au sein d'une communauté en évolution. À tous les âges de la vie on a une responsabilité comme personne et citoyen envers sa collectivité. Si je veux que ça rayonne, c'est aussi mon affaire... je dois me sentir concernée et accepter de donner un peu au suivant ! » formu-448 Nouvelle-Beauce*

*« Continuer à encourager la participation citoyenne » formu-125 Lévis*

*« Permettre le droit de parole aux citoyens et ouvrir les consultations. » formu-278 Nouvelle-Beauce*

D'autres thèmes sont apparus :

*« Favoriser le maintien (sinon l'augmentation) de la population dans les milieux où la population tend à baisser. » formu-122 Etchemins*

*« Internet haute vitesse accessible à tous sur tout le territoire afin que tous aient accès à des services comparables, ruraux et citadins. » formu-143 Bellechasse*

*« Amélioration de nos routes svp » formu-143 Bellechasse*

*« Investir plus dans les infrastructures (hôtel, musée, divertissements, etc.) afin d'augmenter le tourisme pour amener les gens à venir visiter notre région. » formu-359 Bellechasse*

## **Conclusion**

La participation citoyenne et l'engagement dans sa communauté constituent une priorité pour plusieurs répondants.

### 3.6 Commentaires généraux

À la section « commentaires » en conclusion du questionnaire, 75 répondants y ont fait des inscriptions. Parmi ceux-là, 6 ont fait mention que le questionnaire était trop long et aurait pu décourager des personnes moins instruites, 6 ont émis le souhait de voir des retombées tangibles de cet effort de concertation, 2 ont relevé le fait que la consultation n'était pas assez diffusée dans les milieux et 23 commentaires visaient tout simplement à remercier et féliciter toute l'équipe qui a mis au point et distribué ce questionnaire. Les autres commentaires ont été ventilés dans les sections précédentes appropriées soit en tant que commentaire aux priorités énoncées, soit en tant que nouvelles priorités ou alors en tant que service supplémentaire souhaité.

*« Intéressant, mais pour des gens qui n'auraient pas beaucoup de scolarité ou l'habitude à la lecture il me semble que ça peut être un peu confondant. Moi-même j'ai dû relire plusieurs fois la même question. Surtout les questions avec les opinions décrites » formu-030*

*« Bravo ! Belle initiative. En espérant que ça porte fruits et que les constats soient transmis aux élus et décideurs. » formu-618*

*« J'ai bien aimé répondre au questionnaire, j'espère que les résultats seront connus et que les décisions prises seront réalisées à court terme? Ne pas garder dans les tablettes pour un long terme qui n'arrivera jamais pour changer des structures. » formu-282*

*« J'espère que nos commentaires seront écoutés et j'espère en entendre parler quand tout sera terminé. Merci de vous mettre en action. Formu-063*

*« Merci. Un commentaire - je n'avais jamais entendu parler de cette consultation avant qu'une amie ne me fasse parvenir ce questionnaire? » formu-437*

*« Je désire féliciter les personnes responsables de ce questionnaire. Il est bien structuré, clair dans ses énoncés et touche divers sujets probants. Je vous souhaite TOUT le succès mérité! » formu-067*

Les commentaires sont, dans l'ensemble, chargés d'espoir de voir des actions concrètes découler de cette recherche action.



### 3.7 Traitement des résultats par les axes critiques

L'approche méthodologique mixte, c'est-à-dire qui intègre à la fois une démarche qualitative, une démarche quantitative et une démarche participative qui visent à connaître et à comprendre les familles de la Chaudière-Appalaches nous amène maintenant à la stratégie d'analyse par les axes critiques des écarts (méthode de Hershkowitz). Cette méthode permet d'identifier le rapport entre les besoins exprimés par les répondants et leur situation réelle. Dans les pages qui ont précédé, nous avons fait à la fois une analyse thématique des entrevues et des commentaires reçus dans le questionnaire, une analyse quantitative et thématique des réponses aux questions fermées. Nous présentons maintenant le troisième volet de l'analyse soit le traitement des résultats par les axes critiques qui permet de pousser plus loin la compréhension des informations recueillies et tendre vers l'action. Pour y arriver, nous avons utilisé l'analyse par les axes critiques des écarts selon la méthode de Hershkowitz mise en application par Nadeau (1988)<sup>36</sup> dans son logiciel S.I.I.B. Les informations ont été saisies et soumises à un traitement statistique et à une approche graphique. Les statistiques descriptives retenues sont les moyennes et les écarts-types.

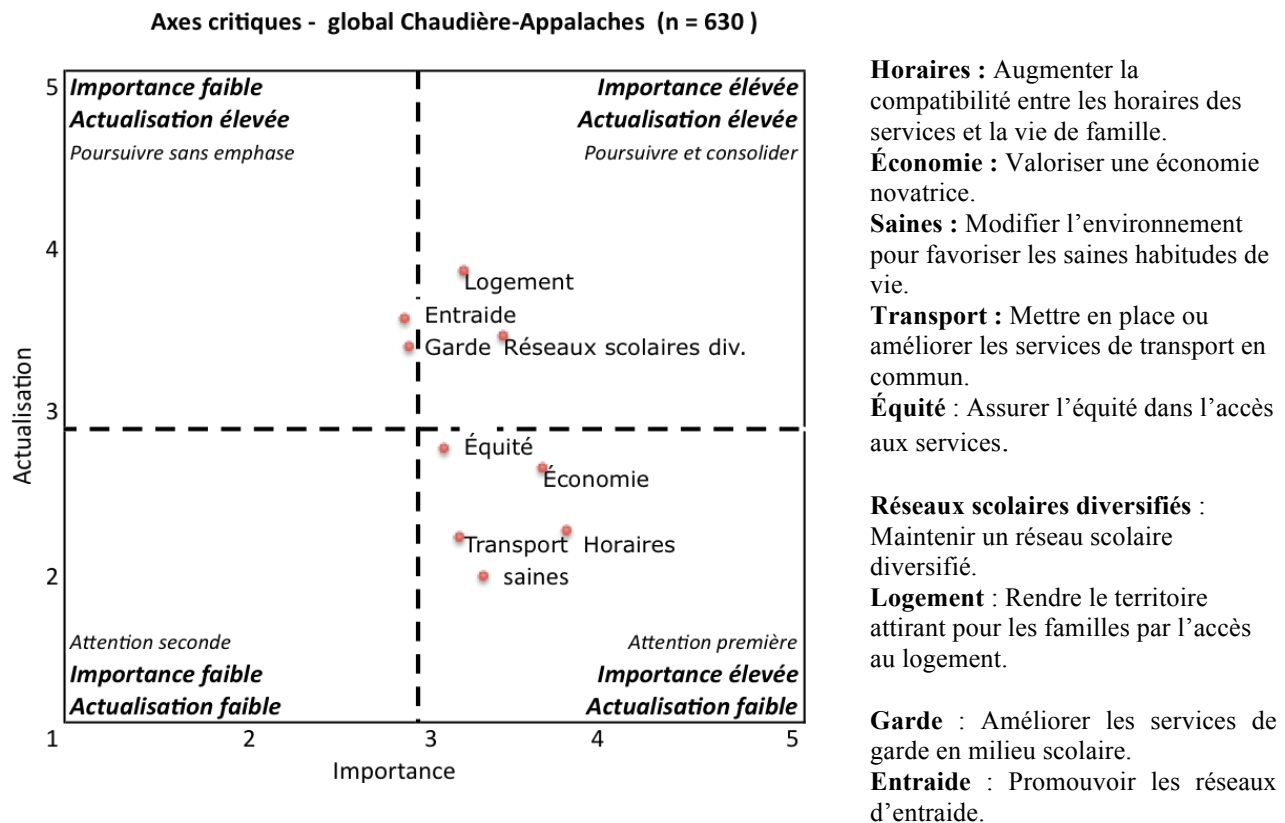


Figure 15 - Analyse par les écarts entre la situation actuelle et la situation désirée

<sup>36</sup> Nadeau, M.-A., L'évaluation de programme. Théorie et pratique. 1988, Québec: Les presses de l'Université Laval. 430.



La méthode graphique utilisée pour le traitement des données fait usage d'une « fonction critique » laquelle est basée sur les échelles de mesures issues des réponses aux énoncés proposés dans le questionnaire et aux réponses à la hiérarchisation des priorités dégagées auprès des familles lors des entretiens.

La méthode consiste essentiellement à placer dans un plan cartésien les énoncés sur la base des valeurs moyennes qui leur ont été attribuées. Le plan cartésien est divisé en quatre zones ou catégories de besoins à partir de valeurs qui font office de normes pour déterminer les axes critiques. Dans la présente étude, l'axe vertical représente l'actualisation, soit la représentation particulière actuelle que se font les répondants d'une situation. L'axe horizontal représente le niveau d'importance accordé à cette activité ou à ce service. Les énoncés que nous pouvons qualifier de prioritaires et auxquels il faut accorder une attention première se retrouvent dans le quadrant du bas à droite, c'est à dire celles dont l'importance est très élevée et l'actualisation très faible. Les échelles retenues pour déterminer les axes critiques ont été fixées à 3 en abscisse et en ordonnée puisque les choix de réponses s'échelonnaient entre 1 et 5.

Les énoncés représentés sur le graphique découlent des priorités soulevées lors des entretiens auprès des familles de la Chaudière-Appalaches. Il est donc conséquent de les retrouver à peu près tous dans les quadrants « importance élevée » puisque ces thèmes avaient été identifiés au préalable comme prioritaires lors de ces entretiens. Nous remarquons par le fait même une cohérence entre les priorités des personnes interrogées et les personnes qui ont répondu au questionnaire. L'analyse par les écarts de la Figure 15 permet de prioriser les actions en identifiant les cas auxquels il faut accorder une attention première et les cas où les actions entreprises doivent se poursuivre et/ou être consolidées. Parmi les priorités élaborées à la Figure 15 dans le quadrant des actions auxquelles il faut apporter une importance première se retrouvent la compatibilité des horaires, l'économie novatrice, un environnement favorisant les saines habitudes de vie et le transport collectif. Les répondants identifient ces priorités comme importantes et jugent que les services ne répondent pas à leurs attentes dans ces secteurs d'activités. Les analyses par les axes critiques pour chacune des MRC et du TE se trouvent en annexe. L'analyse détaillée de chacune des priorités en détail se retrouve dans les sections précédentes.

### ***3.7.1 Les thèmes auxquels attacher une attention première***

Tout comme l'analyse précédente l'a démontré, les horaires des services est de toute première importance quand il s'agit de concilier vie de famille et travail. Plusieurs personnes doivent travailler dans une communauté éloignée du domicile ce qui les oblige à s'absenter et se justifier auprès de leur employeur pour une journée complète du travail lorsqu'ils doivent accéder aux services de santé ou autres services publics.

La possibilité de travailler dans la région est le plus grand atout susceptible d'attirer et de retenir les personnes à y vivre. Les répondants ont fait état de la nécessité de développer des créneaux inexploités de l'économie en respect de l'environnement. Nous retrouvons cette priorité parmi celles qui doivent retenir une attention première.

Les gens de la région ont accordé une grande importance à la modification de l'environnement pour la promotion de saines habitudes de vie. Il s'agit même d'une préoccupation transversale

dans toutes les MRC. Les répondants ont démontré qu'ils considèrent que cette priorité mérite une attention première des actions à prendre pour améliorer la qualité de vie des familles.

La représentation graphique des priorités qui tient compte de la situation actuelle et de la situation désirée fait ressortir l'importance du transport collectif et le peu de service disponible. Lors des mises en situation du questionnaire, les répondants ont clairement identifié des lacunes du service de transport en commun et son importance pour la communauté. Même si ce service ne se retrouve pas en tête de liste des actions à prioriser, la consultation confirme qu'il n'en demeure pas moins l'une des actions à prioriser par les élus.

L'équité dans l'accès aux services préoccupe les répondants. Par contre la plupart considèrent que les services existants sont près de satisfaire aux attentes. Une attention première devra être maintenue pour assurer que toutes les personnes aient accès au même niveau de services.

Dans le cas des réseaux scolaires diversifiés et de l'accès au logement, les répondants trouvent ces éléments importants tout en considérant que les attentes sont plus ou moins comblées.

Il est intéressant de noter qu'aucune des priorités dégagées préalablement des entrevues et des groupes de discussion ne se retrouve dans les quadrants à faible importance. On y remarque donc une cohérence entre les besoins des personnes interrogées et les personnes qui ont répondu au questionnaire.

### ***3.7.2 Les thèmes à poursuivre et à consolider***

*Les réseaux scolaires diversifiés* est ressorti comme une priorité lors des entretiens par des parents qui se préoccupaient du fait que des jeunes du secondaire préféreraient aller à Lévis pour avoir accès à plus de services et d'équipements. Ils développaient ainsi leur réseau social à l'extérieur de la communauté. De là l'importance accordée au maintien de la diversité des services dans les écoles de proximité.

*L'accès au logement* est important pour les répondants. Toutefois ils se disent satisfaits des disponibilités tout en soulignant qu'il faut maintenir et consolider certains secteurs pour favoriser le logement abordable pour les familles nombreuses et les personnes vieillissantes.

### ***3.7.3 Les thèmes à poursuivre sans y mettre d'accent***

*L'entraide et les services de garde en milieu scolaire* sont ressortis comme étant importants mais envers lesquels les attentes sont partiellement comblées.

### ***3.7.4 Les thèmes à améliorer***

Aucun des thèmes préalablement identifiés au cours des entretiens avec les familles n'ont été jugés peu importants.

Des fiches pour les résultats de chacune des MRC se trouvent en annexe du présent rapport. Il est à noter que dans certains cas, les résultats sont présentés à titre indicatif, le faible nombre de répondants ne permettant pas la généralisation.



### **3.8 Arrimage de la recherche-action au plan quinquennal de développement régional 2008-2013**

Le Plan quinquennal de développement régional 2008-2013 de la CRÉ Chaudière-Appalaches rejoint plusieurs des préoccupations dévoilées lors de la consultation effectuée auprès des familles de la Chaudière-Appalaches en 2009-2010. L'exercice qui suit propose un arrimage de ces préoccupations aux axes qui définissent les objectifs du plan en matière de société, d'économie, d'environnement et d'identité régionale.

#### **AXE A : Société**

##### **Le défi démographique :**

###### **A1 Miser sur la prévention et la promotion des saines habitudes de vie**

*La promotion des saines habitudes de vie est une valeur transversale dans toute la région. Elle est exprimée dans les témoignages, entre autres, dans le souhait de la modification de l'environnement favorisant les déplacements à vélo ou à pied, par l'aménagement de parcs et par la disponibilité de produits locaux sains. Priorité #3.*

###### **A2 Appuyer les démarches d'adaptation des normes et programmes en fonction des besoins des milieux**

*Maintenir les écoles de village est primordial pour la vitalité d'une communauté : « La disparition d'une école dans un village, c'est comme la mort lente qui s'installe ». Entretien avec Isidore.*

##### **La mobilité des populations :**

###### **A3 Attirer, intéresser et intégrer les résidentes et les résidents dans leur milieu de vie**

*Donner le goût aux familles de rester ou de venir vivre en Chaudière-Appalaches par des moyens liés à l'accès au logement. Selon les répondants, attirer les jeunes et leur famille éventuelle passe par la disponibilité de logements accessibles. Toutefois, un emploi intéressant représente un facteur plus attirant. La combinaison de ces deux éléments dans une réelle proximité favorisant un cadre de vie sain pour la famille est gagnante. Priorité #7.*

##### **La pérennité du cadre de vie**

###### **A4 Optimiser la polyvalence des équipements et des infrastructures en favorisant les multiples usages ainsi que les partenariats**

*Inclure dans les écoles, un service de garde ouvert jusqu'à 18h00 et offrant des activités parascolaires ou de l'aide aux devoirs. Priorité #9*

###### **A5 Définir et mettre en place une offre de services collectifs de proximité aptes à assurer la pérennité des communautés**

*Éviter de fermer des écoles primaires ou secondaires, varier l'offre de programmes dans toutes les polyvalentes afin d'encourager les jeunes à étudier dans leur région. Priorité #5*

*Améliorer la qualité du transport collectif et le rendre accessible dans toutes les régions. Viser la continuité du transport inter MRC, planifier des services en respect des déplacements naturels plutôt qu'institutionnels. Priorité #6.*

## **AXE B Économie**

### **La compétitivité des entreprises**

#### **B1 Promouvoir, encadrer et soutenir le maillage d'entreprises**

*Mettre en place des modèles de partenariat : « Favoriser le regroupement pour l'implantation de projet économique. De cette façon, on encourage l'économie et diminue l'isolement. » formu-337*

*Faciliter aussi les réseaux de municipalités pour rendre disponibles les ressources existantes : « ...c'est une chose que les guerres de clochers. Je pense là que ça nuit, que les gens devraient apprendre à travailler en réseau même quand les municipalités travaillent à attirer des familles, d'arrêter de dire non, non c'est moi Saint-M. qui va avoir la famille, ça sera pas toi Saint-J... Arrêter ces guerres-là puis de travailler plus en MRC ensemble. Dire si une famille s'installe dans le village d'à côté, ça bénéficie à tous les villages autour. » Entretien avec Flora et Aristide.*

#### **B2 Développer les échanges entre le monde de la recherche et celui des entreprises**

*Promouvoir une économie novatrice est la priorité qui vient en deuxième rang pour les familles. Sans être explicitement nommée, il est reconnu que l'innovation passe par la recherche et le développement. Priorité #2.*

#### **B4 Former et renouveler la main-d'œuvre**

*Diversifier l'économie pour attirer une nouvelle main-d'œuvre : « Je trouve très intéressant de donner des crédits d'impôt et bourses aux étudiants désireux de revenir en région. Par contre, ils vont revenir uniquement s'il y a des emplois donc, diversifier l'économie en créant des emplois qui exigent un DEC ou un BAC serait l'idéal. » formu-037*

#### **B5 Attirer la main-d'œuvre**

*Favoriser la venue et la rétention de nouveaux venus : « Mettre en place dans la région des services pour les immigrants pas juste au niveau de l'emploi.... » formu-105*

*Favoriser la rétention en emploi des personnes de plus de 60 ans qui souhaitent continuer de travailler : « Valoriser les aînés, cesser de dire qu'ils coûtent cher. » formu-109*

## **AXE C Environnement**

### **Le territoire et les ressources naturelles**

#### **C3 Optimiser la valorisation des ressources naturelles**

*Encourager les initiatives et dans certains cas revoir les règlements municipaux pour permettre le développement des nouvelles tendances de développement durable : par exemple, le développement forestier intégré avec d'autres cultures au sol, permettre la vente des produits de la ferme directement au consommateur, ouverture de marchés publics de produits locaux abordables. Priorité #2.*

#### **C5 Respecter la capacité de support des écosystèmes**

*Respecter l'environnement est une préoccupation qui revient très souvent dans les témoignages : « Il faudrait valoriser le travail à la ferme lorsqu'il est fait dans les règles de l'art, soit de façon saine et respectueuse de l'environnement. Aujourd'hui c'est profit, profit même si j'empoisonne le monde et la planète. » formu-229*

#### **C6 Produire et consommer de manière responsable**

*Promouvoir la consommation responsable au niveau individuel en plus de la promotion au niveau de l'optimisation des ressources : « Je crois qu'on doit trouver une façon de diminuer les horaires de travail des parents plutôt que de vouloir augmenter ceux des enfants (avec les services de garde). Cela est un choix financier... trop de familles travaillent pour se payer du confort matériel, il faudrait faire un plan pour faire changer la vision des gens par rapport au travail et la vie familiale. » formu-337,*

## **AXE D Gouvernance et identité régionale**

### **D2 Développer des alliances profitables à tous les partenaires**

*Favoriser les alliances gagnant-gagnant : « Aller se chercher des partenaires. Au conseil d'administration de ma caisse on a essayé d'approcher la mairie pour démarrer un projet conjoint pour faciliter l'accès à la propriété et faire connaître les services locaux ... avoir une pochette qui offrirait une palette de renseignements utiles pour lier les différents acteurs .... on a reçu un accueil très tiède et on a mis ça sur la glace. Bien dommage ! » formu-448*

*Favoriser la collaboration pour augmenter l'efficacité des services existants : « Pourquoi tu veux pas prêter un livre au gars au village d'à côté puis dans le réseau des bibliothèques, ce qu'on se fait répondre c'est, ah non non, ça, ça marche pas de même, faut que tu fasses une demande à travers le réseau, là, Lac Etchemins va envoyer le livre à Québec, à la centrale du réseau, puis là à Québec ils vont l'envoyer à Sainte-Justine, là, ta bibliothèque à Sainte-Justine va t'appeler pour aller chercher le livre. » Entretien avec Flora et Aristide.*

### **D3 Partager de l'information entre les partenaires**

*Être à l'écoute des besoins de la population et partager ses connaissances : « Avec un projet, il faut vraiment être persévérant, remonter le dossier plusieurs fois, croire en son projet. Le CLD devrait être plus soutenant et aider les gens à croire et à développer leurs projets et non l'inverse. Il y a des personnes à des postes clés (directeur de CLD ou MRC) qui, selon moi, devraient être redevables à la population, tout comme les élus. Ils sont à des postes politiques mais ils peuvent rester à leur poste pendant des années et des décennies et il y a parfois des abus. En milieu rural, les décideurs sont assez conservateurs, ce qui est difficile pour faire passer des nouvelles idées ou façons de faire. » formu-121*

## **La participation citoyenne**

### **D4 Valoriser l'implication citoyenne**

*Valoriser et écouter les jeunes et les moins jeunes: « Préparer des jeunes à participer à la relève des élus. - Écouter les jeunes adultes et les aînés. Les idées novatrices associées à l'expérience pourraient en surprendre plusieurs!!! »formu-067*

### **D5 Promouvoir l'implication citoyenne**

*Encourager la participation citoyenne : « Développer le goût auprès des citoyens de s'engager dans les communautés ex- promouvoir le rôle d'élu, sens du bénévolat, le jumelage avec de nouveaux arrivants, etc. - Faire connaître des modèles de réussite (ex- personnes qui excellent dans un secteur d'activité vivant dans la région ou qui proviennent d'ici. Très inspirant pour nos jeunes. - Cibler beaucoup les jeunes dans nos actions (sensibilisation face à la toxicomanie, sécurité routière, l'importance des études, etc.)» formu-293*

### **D6 Faciliter l'accès à de l'information régionale pertinente destinée aux citoyens et aux citoyennes**

*Informar la population des services et des réalisations de toutes les instances : « C'est comme la CRÉ, c'est quoi ça la CRÉ là ? Ils font quoi eux autres là ? C'est méconnu ça. Le monde savent pas c'est quoi. » Entretien avec Karine.*

### **D7 Reconnaître et faire reconnaître la culture présente sur le territoire**

*Promouvoir la qualité de vie attirante pour les jeunes familles : « Si nous voulons rajeunir notre population en général, nous devons adapter les services environnementaux, les activités culturelles et sociales afin d'attirer des jeunes familles dans notre région. On observe une ouverture de certains jeunes vers un retour à une qualité de vie que notre région peut offrir! » Formu-067*

## D8 Promouvoir la région et soutenir son rayonnement

*Promouvoir la culture par le développement de l'offre touristique et ainsi créer un sentiment d'appartenance et attirer des gens qui auront le goût de vivre en Chaudière-Appalaches : « Aménager des parcs, airs de repos durables. C'est pas très avancé dans notre région. Rendre notre coin accueillant. C'est rare d'entendre les gens de l'extérieur dire qu'ils viennent en vacances en Chaudière-Appalaches. Utiliser nos richesses pour attirer les gens, érablière, sentier pédestre dans les montagnes. Les grands spectacles attirent les gens, ex-la fabuleuse, québécoïcisme c'est par là que les régions se font connaître. Les gens font des grands détours pour ces événements. » formu-137*

Cette analyse montre que la vision générale que s'est donnée la région de la Chaudière-Appalaches rejoint à bien des égards les préoccupations des familles consultées. Les stratégies régionales s'harmonisent avec les préoccupations relevées lors de cette consultation à savoir, la qualité de vie, une région dynamique et un développement durable.

# CONCLUSION

---

Le but de la recherche-action était d'identifier les besoins prioritaires des familles des neuf Municipalités régionales de comté (MRC) et du territoire équivalent (TE) de la Ville de Lévis composant la région de Chaudière-Appalaches dans leurs efforts de conciliation entre le travail et leurs milieux de vie.

L'exercice débute par le portrait statistique actuel de la réalité socioéconomique des familles de la Chaudière-Appalaches. On y dresse entre autres le profil des ménages et de la population, des soldes migratoires, du travail, du logement et on y aborde la caractérisation des communautés locales de la Chaudière-Appalaches. La section est complétée par l'état de la situation des services aux familles dans lequel nous mettons l'accent sur les services pour soutenir les familles dans le complexe exercice de la conciliation travail famille milieu de vie.

Le portrait des répondants à la consultation (entrevues et questionnaire) de la section 2 dresse un parallèle entre la situation statistique de la région et le profil des participants. Cet exercice, en plus de renseigner le lecteur sur la provenance des répondants, permet de démontrer la validité de la représentativité de la population à cette consultation. De plus, il est intéressant de noter que la cohorte ciblée par le Groupe-conseil famille des 26-39 ans a été atteinte avec 39% des répondants si situant dans ce groupe d'âge.

Les résultats présentés à la section 3 s'appuient sur une collecte de données composées d'entrevues avec 32 familles réparties dans les 9 MRC et le TE de la Ville de Lévis, de 10 groupes de discussion et de 630 réponses et de 4 783 commentaires à un questionnaire qui était disponible en ligne ou en version imprimée. Les entrevues ont offert une source importante de données qui a permis de dégager des thèmes récurrents et ainsi isoler neuf priorités qui ont constitué la base d'un projet de questionnaire. À ces priorités se sont ajoutées deux sections nous permettant de recueillir des données socioéconomiques et sociodémographiques nécessaires aux analyses finales. Une section dans laquelle ont été répertoriés quelques énoncés tirés des entrevues de la première étape (les entrevues) ont permis aux répondants de se positionner et de réfléchir sur les thèmes en lien avec l'exercice de priorisation qu'ils ont eu à exécuter en toute fin de questionnaire. Le projet de questionnaire a été soumis à des groupes de discussions au sein de la région avant de proposer la version finale en version électronique et en version imprimée.

Les données recueillies montrent une représentation sociale de la famille remarquablement homogène et solide dans la région, quel que soit le sexe ou la situation familiale. « Amour » et « enfant » sont des mots qui expriment l'affectivité reliée à la famille, alors qu'« entraide » et « partage », plus fréquents que « bonheur » et « plaisir », rappellent à quel point la famille est la source principale d'entraide dans la région.

Les besoins ont été exprimés par les familles par deux moyens : de façon spontanée et à partir de propositions d'énoncés qui leur étaient soumis. Les familles étaient invitées à inscrire spontanément, en tout début de questionnaire, quels étaient les services qu'ils auraient aimé avoir



et qui n'étaient pas disponibles dans leur région. Les préoccupations mises en lumière lors de cet exercice concernent les équipements sportifs ou culturels, notamment pour les jeunes, les services d'entraide et de répit (incluant du gardiennage ponctuel), en particulier pour les proches aidants ou en cas de maladie, de naissance ou d'allaitement, des places de garderie en CPE ou en milieu familial, des services d'orthophonie ou médicaux spécialisés pour les enfants et un meilleur transport collectif pour tous et pour les jeunes en particulier. Le deuxième volet de cet exercice, la définition des besoins en services à partir d'énoncés proposés, a servi à établir la perception quant à la situation actuelle des services utilisée pour les représentations graphiques sur les axes critiques. Cette représentation graphique permet d'évaluer dans quelle mesure la situation actuelle des services correspond aux attentes et aux perceptions des répondants à propos de ces grands thèmes. Cette section a de plus été la source de 1 713 commentaires d'une immense richesse qui ont servi à l'analyse qualitative.

L'exercice de priorisation demandé aux répondants en toute fin du questionnaire a permis de hiérarchiser 9 actions publiques possibles dans la région. Malgré certaines nuances entre les MRC, on constate l'émergence d'un consensus sur certains grands thèmes transversaux dans la région.

La thématique sélectionnée comme prioritaire par le plus grand nombre de répondants rappelle la difficulté de ***concilier les horaires de travail avec les horaires des services fournis à la famille***. On peut y lire le vécu des familles face à certains grands enjeux du système de santé québécois, soit la pénurie de médecins de famille et leur rétention parfois difficiles dans des établissements publics comme les CLSC qui obligent ces derniers à réduire leurs heures d'accès. L'autre enjeu identifié souligne le besoin de développer des horaires atypiques dans l'offre de services de garde. Les axes critiques nous montrent qu'une meilleure compatibilité des horaires entre la vie de famille et les services reste à réaliser.

Les deux priorités suivantes, à égalité dans le positionnement et l'importance, concernent l'environnement, à savoir ***le développement de la région par une économie novatrice*** et ***la promotion d'un milieu de vie qui favorise de saines habitudes de vie***. Les répondants considèrent la terre et ses produits comme une contribution au bien-être des familles. Ils font état d'une préoccupation pour un développement économique soucieux de l'environnement et favorisant l'innovation, gage de la création d'emploi, notamment mais pas exclusivement dans les activités agricoles. Cette préoccupation est partagée par de plus en plus de Québécois, surtout les générations les plus jeunes, et par de plus en plus d'organismes gouvernementaux à travers le monde. Mais comment faire? Les répondants ont offert à la fois des idées et un diagnostic sur ce qui peut nuire à ce développement. En premier lieu, ils proposent de stimuler un rapprochement entre les consommateurs et les produits locaux, à l'initiative de producteurs bien ancrés dans leur milieu et capables d'identifier les innovations pouvant se transformer en réussites à long terme. En second lieu, ils identifient les complexités administratives municipales et régionales comme un frein à l'innovation, surtout lorsqu'elles découragent les nouveaux projets et suggèrent, à l'inverse, de les alléger. L'analyse par les écarts sur axes critiques confirme qu'il faut accorder une attention première à ces actions. La ***priorité 3, Modifier l'environnement pour favoriser les saines habitudes de vie*** répond à trois souhaits : contribuer à un environnement sain et moins pollué, faciliter les déplacements des personnes qui n'ont pas de véhicule ou qui optent pour les déplacements actifs et améliorer le bien-être physique et la santé des personnes. L'analyse par axes critiques démontre que les répondants considèrent la situation actuelle en deçà des attentes à

ce chapitre. Le maintien ou le développement de ressources locales (écoles, loisirs, services de santé de base) à proximité des milieux de vie est un corollaire de ce triple souhait partagé par un grand nombre de citoyens de la Chaudière-Appalaches.

La **priorité 4** propose de *promouvoir les réseaux d'entraide*, jugés essentiels par de nombreux répondants pour la conciliation famille travail milieu de vie. Lorsque la famille élargie est à proximité, c'est elle qui constitue ce réseau. Mais des voisins ou des amis peuvent aussi jouer ce rôle. Les autres priorités sont le **maintien d'un réseau scolaire diversifié**, des efforts pour rendre le territoire attirant pour les familles par **l'accès au logement**, la mise en place ou l'amélioration des services de **transport collectif**, une équité dans **l'accès aux services** et l'amélioration des **services de garde en milieu scolaire**. Lorsque les répondants ont été invités à identifier des priorités non proposées dans la liste il est nettement ressorti que le manque de participation citoyenne et d'engagement dans sa communauté constituent aussi des priorités pour plusieurs répondants.

Cette consultation démontre que la conciliation vie familiale et milieux de vie se bute principalement au fait que le temps est une ressource limitée. Une réflexion collective sur l'aménagement des temps sociaux s'impose pour arriver à concilier les divers rôles attribués aux personnes et aux institutions.

À titre de conclusion, nous invitons les autorités responsables à considérer le contenu présenté dans le présent rapport comme étant une aide à la prise de décision. Les analyses que nous avons réalisées s'appuient sur des données reflétant les perceptions des répondants et des répondantes des familles de la Chaudière-Appalaches interrogées. Ces données, pour valides qu'elles soient, ne peuvent être prises comme absolues, elles doivent être considérées dans leur contexte et avec les limites qu'elles présentent.

Juin 2010.



## 4 TABLEAUX

### 4.1 TABLEAUX - la situation actuelle en statistiques

Tableau 31 – Caractéristiques selon l'état matrimonial légal, population âgée de 15 ans et plus, 2006, (en pourcentages)

État matrimonial	Région	
	Chaudière-Appalaches	Le Québec
Célibataire (jamais marié(e))	43,2	43,5
Légalement marié(e) (et non séparé(e))	39,5	37,8
Séparé(e); mais toujours légalement marié(e)	1,6	2,1
Divorcé(e)	9,0	10,7
Veuf(ve)	7,0	6,6
Total	(100)	(100)

Source : Statistique Canada; Recensement de la population de 2006.

Compilé à partir de: Statistique Canada. 2007. Profils des communautés de 2006. Recensement de 2006.

Produit no 92-591-XWF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 13 mars 2007.

<http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/dp-pd/prof/92-591/index.cfm?Lang=F>

Tableau 32 - Caractéristiques selon l'union libre de la population de la Chaudière-Appalaches de plus de 15 ans, 2006 (en pourcentages)

Union libre	Région	
	Chaudière-Appalaches	Le Québec
Ne vivant pas en union libre	78,5	81,1
Vivant en union libre	24,3	19,5
Total	(100)	(100)

Source : Statistique Canada; Recensement de la population de 2006.

Compilé à partir de: Statistique Canada. 2007. Profils des communautés de 2006. Recensement de 2006.

Produit no 92-591-XWF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 13 mars 2007.

<http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/dp-pd/prof/92-591/index.cfm?Lang=F>

Tableau 33 - Familles de recensement selon le nombre d'enfants à la maison, Chaudière-Appalaches et le Québec, 2006, (en pourcentages)

		Nombre d'enfants par famille				Total
		Sans enfant	1 enfant	2 enfants	3 enfants +	
12	Chaudière-					
	Appalaches	41,6	26,2	22,8	9,3	100,0
	<b>Le Québec</b>	<b>40,2</b>	<b>28,4</b>	<b>22,7</b>	<b>8,7</b>	<b>100,0</b>

Source(s) : Statistique Canada (SC), Recensements de la population.

Compilé à partir de la compilation(s) : Institut de la statistique du Québec (ISQ).

**Tableau 34 - Perspectives démographiques, âge médian, Chaudière-Appalaches, 2001 et 2031 (en années)**

	Année	
	2006	2031
Beauce-Sartigan	39,2	<b>48,6</b>
Bellechasse	42,7	<b>48,8</b>
Les Appalaches	46,7	54,4
L'Islet	44,9	54,2
Nouvelle-Beauce	38,3	<b>43,8</b>
Les Etchemins	44,1	53,9
Lévis	38,9	<b>45,6</b>
Lotbinière	41,1	<b>47,2</b>
Montmagny	44,8	54,4
Robert-Cliche	40,6	<b>47,3</b>

1. Le scénario de référence est constitué des hypothèses jugées les plus plausibles compte tenu des tendances récentes.

2. Découpage géographique des MRC et territoire équivalent au 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Institut de la statistique du Québec, Direction de la méthodologie, de la démographie  
Compilé à partir et des enquêtes spéciales, *Perspectives démographiques, Québec et régions, 2001-2051, édition 2003*

[http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/profil12/societe/demographie/pers\\_demo/age\\_median12\\_mr.c.htm#Bellechasse](http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/profil12/societe/demographie/pers_demo/age_median12_mr.c.htm#Bellechasse) visité le 8 décembre 2009- 16:54

**Tableau 35 - Accroissement naturel (naissances moins décès) par région administrative, MRC et TE, Québec, 2002 2008 (n)**

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
	N							
<b>Accroissement naturel</b>	<b>16 730</b>	<b>18 944</b>	<b>18 454</b>	<b>20 353</b>	<b>27 528</b>	<b>27 705</b>	<b>30 800</b>	<b>31 400</b>
Chaudière-Appalaches	998	1 118	1 029	1 159	1 660	1 598	1 845	1 721

Source(s) : Institut de la statistique du Québec (ISQ).

Compilation(s) : Institut de la statistique du Québec (ISQ).

**Tableau 36 - Estimation de la population de la Chaudière-Appalaches tranches d'âge (2009)**

	0-14	15-24	25-39	40-54	55-69	70 +
(%)	16%	15%	22%	28%	22%	12%
(n)	64 650	50 549	75 128	95 680	75 032	40 980

Source: Statistique Canada, Division de la démographie et Institut de la statistique du Québec, Directions des statistiques sociodémographiques.

08/10/09

**Tableau 37 - Augmentation annuelle des naissances 2002-2009 Chaudière-Appalaches**

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
	N							
<b>Naissances au Québec</b>	<b>72 478</b>	<b>73 916</b>	<b>74 068</b>	<b>76 341</b>	<b>81 962</b>	<b>84 453</b>	<b>87 600</b>	<b>88 600</b>
Chaudière-Appalaches	998	1 118	1 029	1 159	1 660	1 598	1 845	1 721
Augm. Naiss. Au Québec	0	1 438	152	2 273	5 621	2 491	3 147	1 000
Augm. Naiss. Chaudière-Appalaches	0	120	-89	130	501	-62	247	-124

Source(s) : Institut de la statistique du Québec (ISQ).

Compilation(s) : Institut de la statistique du Québec (ISQ).

**Tableau 38 - Mobilité des résidents de la Chaudière-Appalaches un an auparavant, recensement 2006**

	Un an auparavant			
	Chaudière-Appalaches		Le Québec	
	n	%	n	%
Même adresse un an auparavant	349 250	91,1	6 450 410	87,7
Adresse différente même municipalité	17 990	4,7	524 270	7,1
	(367 240)	(95,8)	(6 974 980)	(94,8)
Autre municipalité ou région	16040	4,2	383580	5,2
Totaux	(383 880)	(100)	(7 258 360)	(100)

Source : Statistique Canada; Recensement de la population de 2006.

Compilé à partir de : Statistique Canada. 2007. Profils des communautés de 2006. Recensement de 2006.

Produit no 92-591-XWF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 13 mars 2007.

<http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/dp-pd/prof/92-591/index.cfm?Lang=F>

**Tableau 39 - Mobilité des résidents de la Chaudière-Appalaches cinq ans auparavant, recensement 2006**

	Cinq ans auparavant			
	Chaudière-Appalaches		Le Québec	
	n	%	n	%
Même adresse cinq ans auparavant	260 765	71,0	4 368 530	61,9
Adresse différente même municipalité	55 175	15,0	1 452 230	20,6
	(315 940)	(86,1)	(5 820 760)	(82,5)
Autre municipalité ou région	51 215	13,9	1 239 115	17,5
Totaux	367 155	(100)	7 059 875	(100)

Source : Statistique Canada; Recensement de la population de 2006.

Compilé à partir de : Statistique Canada. 2007. Profils des communautés de 2006. Recensement de 2006.

Produit no 92-591-XWF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 13 mars 2007.

<http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/dp-pd/prof/92-591/index.cfm?Lang=F>

**Tableau 40 - Langue maternelle des résidents de la Chaudière-Appalaches (2006)**

Caractéristiques	Chaudière-Appalaches		Québec (Province)	
	n	%	n	%
Anglais seulement	3 185	0,8	575 555	7,74
Français seulement	379 600	98,0	5 877 660	79,04
Anglais et français	860	0,2	43 335	0,58
Autre(s) langue(s)	3 665	1,0	939 350	12,63
Population totale	(387 310)	(100)	(7 435 905)	(100)

Source : Statistique Canada; Recensement de la population de 2006.

Compilé à partir de : Statistique Canada. 2007. Profils des communautés de 2006. Recensement de 2006.

Produit no 92-591-XWF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 13 mars 2007. <http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/dp-pd/prof/92-591/index.cfm?Lang=F>

**Tableau 41 - Migration internationale 1996-2009 (n)**

	Migrations						Résidents non permanent solde
	Internationales			Interprovinciales			
	Immigrants	Émigrants	Solde	Entrants N	Sortants	Solde	
1996-97	73	200	-127	305	447	-142	-3
1997-98	72	156	-84	328	496	-168	-6
1998-99	153	114	39	288	490	-202	14
1999-00	94	327	-233	356	525	-169	13
2000-01	86	184	-98	304	492	-188	17
2001-02	104	230	-126	397	542	-145	8
2002-03	58	202	-144	422	470	-48	12
2003-04	178	19	159	414	436	-22	-1
2004-05	183	102	81	364	499	-135	-5
2005-06	165	99	66	394	619	-225	7
2006-07	72	41	31	259	577	-318	14
2007-08	109	57	52	294	663	-369	44
2008-09	111	57	54	400	790	-390	86

Source(s) : Statistique Canada (SC).

Compilation(s) : Institut de la statistique du Québec (ISQ).

Mise(s) en garde :

Migration : année du 1er juillet au 30 juin.

Données provisoires pour la dernière période et révisées pour les périodes antérieures.

Régions administratives : Les RA correspondent aux régions économiques de Statistique Canada. Selon les frontières géographiques du Recensement de 2006.

Migration internationale, Émigrants : solde des émigrants, des émigrants de retour et du solde des personnes temporairement à l'étranger. Le nombre peut être négatif.

Migration interprovinciale, Entrants et sortants : données estimées à partir des fichiers d'impôt de l'Agence du revenu du

Canada, à l'exception des données provisoires qui proviennent des fichiers des Prestations fiscales canadiennes pour enfants. La comparaison des résultats provenant de ces deux sources doit être faite avec prudence.

Résidents non-permanents, Solde : variation du nombre de résidents non permanents.

**Tableau 42 - Immigrants admis au Québec selon la région projetée de destination, recensement 2006**

Région projetée de destination	2004	2005	2006	2007	2008		2004-2008	
	n	n	n	n	n	%	n	%
Bas-Saint-Laurent	68	105	112	95	72	0,2	452	0,2
Saguenay-Lac-Saint-Jean	267	131	174	162	144	0,3	878	0,4
Capitale-Nationale	2 105	2 017	1 762	2 069	1 944	4,3	9 897	4,4
Mauricie	291	280	376	335	315	0,7	1 597	0,7
Estrie	938	849	1 173	1 113	1 119	2,5	5 192	2,3
Montréal	33 141	32 189	32 798	33 136	33 466	73,9	164 730	74,0
Outaouais	1 035	1 022	1 035	1 135	1 166	2,6	5 393	2,4
Abitibi-Témiscamingue	34	25	46	78	63	0,1	246	0,1
Côte-Nord	15	29	17	19	26	0,1	106	0,0
Nord-du-Québec	6	9	8	8	8	0,0	39	0,0
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	15	16	20	25	21	0,0	97	0,0
<b>Chaudière-Appalaches</b>	<b>137</b>	<b>178</b>	<b>139</b>	<b>152</b>	<b>126</b>	<b>0,3</b>	<b>732</b>	<b>0,3</b>
Laval	1 622	1 684	2 036	2 160	2 143	4,7	9 645	4,3
Lanaudière	300	253	379	362	421	0,9	1 715	0,8
Laurentides	565	628	589	607	593	1,3	2 982	1,3
Montérégie	3 062	3 204	3 357	3 266	3 084	6,8	15 973	7,2
Centre-du-Québec	318	355	334	311	288	0,6	1 606	0,7
Non déterminée	327	338	326	168	265	0,6	1 424	0,6
<b>Total</b>	<b>44 246</b>	<b>43 312</b>	<b>44 681</b>	<b>45 201</b>	<b>45 264</b>	<b>100,0</b>	<b>222 704</b>	<b>100,0</b>

Source(s) : Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC), Direction de la recherche et de l'analyse prospective.

Compilation(s) : Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC).

Mise(s) en garde :

Immigrants admis au Québec : données préliminaires pour l'année 2008.

Région administrative projetée de destination : destination déclarée par le candidat lors de la sélection ou de l'admission.  
[http://www.bdso.gouv.qc.ca/pls/ken/Ken263\\_Liste\\_Total.p\\_tratr\\_reslt?p\\_iden\\_tran=REPERAKFY3M22-56223784537Cpr9&p\\_modi\\_url=1208103812&p\\_id\\_rapp=544](http://www.bdso.gouv.qc.ca/pls/ken/Ken263_Liste_Total.p_tratr_reslt?p_iden_tran=REPERAKFY3M22-56223784537Cpr9&p_modi_url=1208103812&p_id_rapp=544)



Tableau 43 - Migration interrégionale, MRC et région administrative, 2007-2008

Région administrative	Entrants	Sortants	Solde	Taux d'entrée	Taux de sortie	Taux net
	n			%		
Bas-Saint-Laurent (01)	4 043	4 341	-298	2,04	2,19	-0,15
Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	4 266	4 669	-403	1,57	1,72	-0,15
Capitale-Nationale (03)	16 967	14 173	2 793	2,55	2,13	0,42
Mauricie (04)	5 926	5 720	206	2,28	2,20	0,08
Estrie (05)	7 459	7 380	79	2,49	2,46	0,03
Montréal (06)	40 405	61 870	-21 465	2,19	3,35	-1,16
Outaouais (07)	5 479	4 110	1 370	1,59	1,19	0,40
Abitibi-Témiscamingue (08)	2 416	2 806	-390	1,68	1,95	-0,27
Côte-Nord (09)	2 073	2 980	-907	2,18	3,14	-0,95
Nord-du-Québec (10)	1 016	1 310	-294	2,59	3,34	-0,75
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	2 243	2 439	-196	2,33	2,54	-0,20
<b>Chaudière-Appalaches (12)</b>	<b>9 024</b>	<b>8 934</b>	<b>90</b>	<b>2,27</b>	<b>2,24</b>	<b>0,02</b>
<b>L'Islet</b>	<b>435</b>	<b>664</b>	<b>-229</b>	<b>2,34</b>	<b>3,57</b>	<b>-1,23</b>
<b>Montmagny</b>	<b>650</b>	<b>737</b>	<b>-87</b>	<b>2,84</b>	<b>3,21</b>	<b>-0,38</b>
<b>Bellechasse</b>	<b>1 405</b>	<b>1 356</b>	<b>49</b>	<b>4,13</b>	<b>3,99</b>	<b>0,14</b>
<b>Lévis</b>	<b>6 150</b>	<b>5 532</b>	<b>618</b>	<b>4,63</b>	<b>4,17</b>	<b>0,47</b>
<b>Nouvelle-Beauce</b>	<b>1 514</b>	<b>1 298</b>	<b>216</b>	<b>4,61</b>	<b>3,95</b>	<b>0,66</b>
<b>Robert-Cliche</b>	<b>558</b>	<b>745</b>	<b>-187</b>	<b>2,96</b>	<b>3,95</b>	<b>-0,99</b>
<b>Les Etchemins</b>	<b>466</b>	<b>569</b>	<b>-103</b>	<b>2,67</b>	<b>3,26</b>	<b>-0,59</b>
<b>Beauce-Sartigan</b>	<b>1 354</b>	<b>1 438</b>	<b>-84</b>	<b>2,72</b>	<b>2,89</b>	<b>-0,17</b>
<b>Les Appalaches</b>	<b>1 140</b>	<b>1 316</b>	<b>-176</b>	<b>2,67</b>	<b>3,08</b>	<b>-0,41</b>
<b>Lotbinière</b>	<b>1 325</b>	<b>1 253</b>	<b>72</b>	<b>4,72</b>	<b>4,47</b>	<b>0,26</b>
Laval (13)						
Lanaudière (14)	20 590	15 134	5 456	4,64	3,41	1,23
Laurentides (15)	21 370	17 161	4 209	4,02	3,23	0,79
Montérégie (16)	36 525	30 372	6 153	2,61	2,17	0,44
Centre-du-Québec (17)	6 934	5 941	993	3,06	2,62	0,44

Source(s) : Institut de la statistique du Québec (ISQ).

Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ), Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA).

Compilation(s) : Institut de la statistique du Québec (ISQ).

Mise(s) en garde :

Migration interrégionale annuelle : l'arrondissement des données peut amener un léger écart entre une valeur inscrite et une valeur calculée avec les données du tableau (somme, différence, pourcentage).

Le solde désigne les pertes ou les gains nets d'une région administrative ou d'une MRC dans ses échanges migratoires avec chacune des autres régions administratives.

La somme des MRC d'une région est toujours supérieure au résultat régional la différence entre les deux correspond aux déplacements entre les MRC de cette région.

**Tableau 44 - Soldes migratoires des MRC avec chaque région administrative, Québec, 2007-2008**

Région administrative	Région de destination																		
	Total	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17	
<b>Bas-Saint-Laurent (01)</b>	-298	...	-21	593	-35	6	7	-2	25	43	12	181	207	56	23	58	194	-45	
<b>Saguenay–Lac-Saint-Jean (02)</b>	-403	21	...	553	53	8	-117	-4	45	74	58	-3	-28	-21	82	47	-42	-23	
<b>Capitale-Nationale (03)</b>	2 793	593	553	...	178	170	-168	207	58	471	40	219	296	53	112	124	132	168	
<b>Mauricie (04)</b>	206	35	-53	178	...	-8	22	-70	51	35	5	1	62	31	169	45	105	-47	
<b>Estrie (05)</b>	79	-6	-8	170	8	...	-73	-48	25	26	-2	16	35	5	38	50	291	106	
<b>Montréal (06)</b>																			
<b>Outaouais (07)</b>	1 370	2	4	207	70	48	444	...	148	9	22	6	24	35	29	121	190	10	
<b>Abitibi-Témiscamingue (08)</b>	-390	-25	-45	-58	-51	-25	-81	148	...	-	88	5	-48	-	38	42	-50	-33	
<b>Côte-Nord (09)</b>	-907	-43	-74	471	-35	-26	-47	-9	-	...	14	-	108	8	-2	-21	-47	-46	
<b>Nord-du-Québec (10)</b>	-294	-12	-58	-40	-5	2	-	-22	-88	-14	...	-6	-	-2	13	-5	-39	-18	
<b>Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (11)</b>	-196	181	3	219	-1	-16	130	-6	-5	-	6	...	-48	18	66	-6	96	-33	
<b>Chaudière-Appalaches (12)</b>	90	207	28	296	-62	-35	-83	-24	48	108	-	48	...	28	63	43	119	102	
<b>L'Islet</b>	-229	-1	-3	-75	-6	-1	-4	-4	-3	-4	-1	7	143	1	9	3	2	-6	
<b>Montmagny</b>	-87	23	3	-40	-	-11	-24	-3	3	1	-	-2	-56	-1	10	1	10	-1	
<b>Bellechasse</b>	49	18	8	28	-13	-	12	-7	3	6	6	7	-38	-1	12	6	5	-3	
<b>Lévis</b>	618	152	37	65	13	42	-17	-6	31	85	3	35	120	13	15	9	11	11	
<b>Nouvelle-Beauce</b>	216	6	-2	-25	-3	-1	-9	1	2	9	-5	9	204	7	-2	-8	41	-8	
<b>Robert-Cliche</b>	-187	2	-2	-23	-8	-16	-16	-4	-	-1	3	2	120	-8	-	5	2	-3	
<b>Les Etchemins</b>	-103	-	-5	-14	-2	-2	5	-1	4	-	-	-3	-82	-	-4	6	4	-9	
<b>Beauce-Sartigan</b>	-84	10	-15	-84	-23	1	-21	-	4	-6	-	2	77	-7	14	-13	-1	-21	
<b>Les Appalaches</b>	-176	-4	-	-84	-11	-39	-18	-	-	15	-2	3	-32	3	8	22	5	-41	
<b>Lotbinière</b>	72	1	7	-44	-9	-7	9	-	4	3	-4	-12	69	21	1	12	40	-19	
<b>Laval (13)</b>																			
<b>Lanaudière (14)</b>	5 456	-23	-82	112	169	-38	4 571	-29	-38	2	13	-66	-63	1 139	...	114	260	4	
<b>Laurentides (15)</b>	4 209	-58	-47	124	-45	-50	2 249	121	-42	21	5	6	-43	2 428	114	...	283	138	
<b>Montérégie (16)</b>	6 153	194	42	132	105	291	7 891	190	50	47	39	-96	119	216	260	283	...	462	
<b>Centre-du-Québec (17)</b>	993	45	23	168	47	106	78	-10	33	46	18	33	102	44	-4	138	462	...	

Source(s) : Institut de la statistique du Québec (ISQ).

Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ), Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA).

Compilation(s) : Institut de la statistique du Québec (ISQ).

Mise(s) en garde : Migration interrégionale annuelle - Solde : il s'agit des pertes ou des gains nets d'une région administrative ou d'une MRC dans ses échanges migratoires avec chacune des autres régions administratives

**Tableau 45 - Migration interrégionale par groupe d'âge, données annuelles, Chaudière-Appalaches, 2007-2008**

Groupe d'âge	Entrants	Sortants	Solde	Taux d'entrée	Taux de sortie	Taux net
	n			%		
<b>Total</b>	<b>9 024</b>	<b>8 934</b>	<b>90</b>	<b>2,27</b>	<b>2,24</b>	<b>0,02</b>
0-4 ans	448	347	101	2,16	1,68	0,49
5-9 ans	409	363	46	2,04	1,81	0,23
10-14 ans	359	349	10	1,54	1,49	0,04
15-19 ans	504	648	-145	1,95	2,51	-0,56
20-24 ans	1 218	1 690	-472	4,97	6,89	-1,93
25-29 ans	1 591	1 547	43	6,04	5,88	0,16
30-34 ans	1 032	820	212	4,19	3,33	0,86
35-39 ans	654	590	63	2,68	2,42	0,26
40-44 ans	575	500	76	1,90	1,65	0,25
45-49 ans	517	454	64	1,54	1,35	0,19
50-54 ans	455	436	19	1,39	1,34	0,06
55-59 ans	423	370	53	1,41	1,24	0,18
60-64 ans	369	270	99	1,49	1,09	0,40
65-69 ans	192	155	38	1,10	0,89	0,22
70-74 ans	102	119	-17	0,76	0,89	-0,13
75-79 ans	67	99	-32	0,58	0,86	-0,28
80 ans et plus	108	177	-68	0,73	1,18	-0,46

Source(s) : Institut de la statistique du Québec (ISQ).

Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ), Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA).

Compilation(s) : Institut de la statistique du Québec (ISQ).

Mise(s) en garde :

Migration interrégionale annuelle : l'arrondissement des données peut amener un léger écart entre une valeur inscrite et une valeur calculée avec les données du tableau (somme, différence, pourcentage).

Le solde désigne les pertes ou les gains nets d'une région administrative dans ses échanges migratoires avec chacune des autres régions administratives.

Groupe d'âge : Âge en fin de période.

**Tableau 46 - Proximité du lieu de travail, population active 15 ans et plus, 2006**

	Population active 15 ans et plus			
	Région de la CA		Québec (Province)	
	n	%	n	%
<b>Sans déplacements</b>	<b>33 455</b>	<b>16,0</b>	<b>561 695</b>	<b>15,0</b>
À domicile	17 550	9,0	249 750	7,00
En dehors du Canada	805	0,0	11 500	0,00
Sans adresse de travail fixe	15 100	7,0	300 445	8,00
<b>Lieu habituel de travail</b>	<b>172 165</b>	<b>84,0</b>	<b>3 173 810</b>	<b>85,00</b>
A travaillé dans la subdivision de recensement (municipalité) de résidence	84 605	41,0	1 717 370	46,00
A travaillé dans une autre subdivision de recensement (municipalité) dans la même division de recensement (DR) de résidence	26 685	13,0	469 675	13,00
A travaillé dans une autre division de recensement (comté)	60 560	30,0	920 255	25,00
A travaillé dans une autre province	315	0,0	66 510	2,00
<b>Totaux population active</b>	<b>(205 620)</b>	<b>(100)</b>	<b>(3 735 505)</b>	<b>(100)</b>

Source : Statistique Canada; Recensement de la population de 2006.

Compilé à partir de : Statistique Canada. 2007. Profils des communautés de 2006. Recensement de 2006.

Produit no 92-591-XWF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 13 mars 2007.

<http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/dp-pd/prof/92-591/index.cfm?Lang=F>

**Tableau 47 - Mode de transport au travail, Chaudière-Appalaches, 2006**

	Chaudière-Appalaches		Le Québec	
	n	%	n	%
Automobile; camion ou fourgonnette; en tant que conducteur	156 565	84,00	2 525 440	73,00
Automobile; camion ou fourgonnette; en tant que passager	11 150	6,00	192 310	6,00
Transport en commun	3 830	2,00	445 250	13,00
À pied ou à bicyclette	14 025	7,00	278 975	8,00
Tous les autres modes	1 700	1,00	32 275	1,00
<b>Totaux</b>	<b>(187 270)</b>	<b>(100)</b>	<b>(3 474 255)</b>	<b>(100)</b>

Source : Statistique Canada; Recensement de la population de 2006.

Statistique Canada. 2007. Profils des communautés de 2006. Recensement de 2006.

Produit no 92-591-XWF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 13 mars 2007.

<http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/dp-pd/prof/92-591/index.cfm?Lang=F>

## 4.2 TABLEAUX – profil des répondants

Tableau 48 - Profil des répondants par groupe d'âge par MRC (en nombre)

Recherche-action Chaudière-Appalaches 2010							
Répondants au questionnaire: âge par MRC (N=630)							
	moins de 18 ans (n)	18 - 25 ans (n)	26-39 ans (n)	40-54 ans (n)	55-69 ans (n)	70 + ans (n)	Global <sup>(1)</sup> N
Beauce-Sartigan	1	6	41	32	26	5	111
Bellechasse	0	5	29	14	8	0	56
L'Islet	0	1	9	8	9	11	38
Les Appalaches	3	16	35	33	23	4	114
Les Etchemins	0	2	20	14	8	0	44
Lévis	1	6	45	21	8	1	82
Lotbinière	0	4	13	13	11	1	42
Montmagny	0	0	16	9	9	4	38
Nouvelle-Beauce	0	7	22	16	5	1	51
Robert-Cliche	1	2	14	8	5	1	31
Pas de réponse							23
(N)	6	49	244	168	112	28	630

<sup>(1)</sup> 23 répondants n'ont pas répondu ou ont répondu *Ne sais pas*

Tableau 49 - Profil des répondants par groupe d'âge par MRC (en %)

Recherche-action Chaudière-Appalaches 2010							
Répondants au questionnaire: âge par MRC (%)							
	moins de 18 ans %	18 - 25 ans %	26-39 ans %	40-54 ans %	55-69 ans %	70 + ans %	Global <sup>(1)</sup> %
Beauce-Sartigan	0,9	5,4	36,9	28,8	23,4	4,5	100,0
Bellechasse	0,0	8,9	51,8	25,0	14,3	0,0	100,0
L'Islet	0,0	2,6	23,7	21,1	23,7	28,9	100,0
Les Appalaches	2,6	14,0	30,7	28,9	20,2	3,5	100,0
Les Etchemins	0,0	4,5	45,5	31,8	18,2	0,0	100,0
Lévis	0,0	4,9	15,9	15,9	13,4	1,2	51,2
Lotbinière	2,4	14,3	107,1	50,0	19,0	2,4	195,2
Montmagny	0,0	0,0	42,1	23,7	23,7	10,5	100,0
Nouvelle-Beauce	0,0	13,7	43,1	31,4	9,8	2,0	100,0
Robert-Cliche	3,2	6,5	45,2	25,8	16,1	3,2	100,0
La région	1,0	7,8	38,7	26,7	17,8	4,4	100,0

**Tableau 50 – Profil des répondants au questionnaire par niveau de scolarité par MRC (en nombre)**

**Recherche-action Chaudière-Appalaches 2010**  
**Répondants au questionnaire: scolarité / MRC (N=630)**

	Primaire	Secondaire	Collégial	DEP	Université	Global <sup>(1)</sup>
	(n)	(n)	(n)	(n)	(n)	N
Beauce-Sartigan	4	22	20	25	39	110
Bellechasse	0	4	13	9	30	56
L'Islet	8	10	7	4	10	39
Les Appalaches	4	29	31	14	36	114
Les Etchemins	2	4	13	7	18	44
Lévis	0	3	20	11	48	82
Lotbinière	1	4	8	14	15	42
Montmagny	1	10	10	5	12	38
Nouvelle-Beauce	0	7	21	5	19	52
Robert-Cliche	0	3	9	6	13	31
Pas de réponse						22
<b>(N)</b>	<b>20</b>	<b>96</b>	<b>152</b>	<b>100</b>	<b>240</b>	<b>630</b>

<sup>(1)</sup> 22 répondants n'ont pas répondu ou ont répondu *Ne sais pas*

**Tableau 51 – Profil des répondants au questionnaire par niveau de scolarité par MRC (en %)**

**Recherche-action Chaudière-Appalaches 2010**  
**Répondants au questionnaire: scolarité / MRC (%)**

	Primaire	Secondaire	Collégial	DEP	Université	Global <sup>(1)</sup>
	%	%	%	%	%	%
Beauce-Sartigan	3,6	20,0	18,2	22,7	35,5	100,0
Bellechasse	0,0	7,1	23,2	16,1	53,6	100,0
L'Islet	20,5	25,6	17,9	10,3	25,6	100,0
Les Appalaches	3,5	25,4	27,2	12,3	31,6	100,0
Les Etchemins	4,5	9,1	29,5	15,9	40,9	100,0
Lévis	0,0	3,7	24,4	13,4	58,5	100,0
Lotbinière	2,4	9,5	19,0	33,3	35,7	100,0
Montmagny	2,6	26,3	26,3	13,2	31,6	100,0
Nouvelle-Beauce	0,0	13,5	40,4	9,6	36,5	100,0
Robert-Cliche	0,0	9,7	29,0	19,4	41,9	100,0
<b>La région</b>	<b>3,2</b>	<b>15,2</b>	<b>24,1</b>	<b>15,9</b>	<b>38,1</b>	<b>100,0</b>

**Tableau 52 - Population du Québec de 15 ans et plus selon le plus haut niveau de scolarité atteint (2001)**

**Population de 15 ans et plus selon le plus haut niveau de scolarité atteint, régions administratives du Québec**

**Année : 2001**

Région administrative	Total	Moins qu'un certificat d'études secondaires	Certificat d'études secondaires	Formation post- secondaire partielle	Certificat ou diplôme d'une école de métiers	Certificat ou diplôme collégial	Certificat ou diplôme universitaire
	n						
01 Bas-Saint-Laurent	162 645	61 135	29 050	11 675	20 175	21 580	19 050
02 Saguenay-Lac-Sa	225 535	72 570	41 350	17 115	35 755	31 930	26 820
03 Capitale-National	529 120	134 740	97 870	41 125	59 545	89 365	106 470
04 Mauricie	209 620	71 135	39 095	16 130	27 530	30 530	25 190
05 Estrie	228 270	78 550	39 400	17 795	28 145	31 245	33 135
06 Montréal	1 491 910	418 995	209 850	149 695	114 760	216 595	382 025
07 Outaouais	250 530	82 170	40 070	23 375	23 380	36 625	44 910
08 Abitibi-Témiscami	115 185	49 050	18 305	8 315	14 075	13 330	12 120
09 Côte-Nord	77 895	31 805	13 110	5 490	10 245	10 435	6 860
10 Nord-du-Québec	26 835	13 520	3 050	2 250	3 355	2 595	2 030
11 Gaspésie-Îles-de-	79 600	38 160	11 885	4 980	8 360	9 680	6 520
<b>12 Chaudière-Appa</b>	<b>307 065</b>	<b>108 595</b>	<b>57 470</b>	<b>20 875</b>	<b>39 415</b>	<b>45 280</b>	<b>35 475</b>
13 Laval	275 130	78 985	49 620	25 570	29 410	42 960	48 590
14 Lanaudière	303 750	107 705	61 490	24 635	37 975	40 170	31 775
15 Laurentides	361 040	119 035	69 425	31 265	42 670	51 000	47 600
16 Montérégie	1 014 830	317 080	186 920	90 535	111 805	151 085	157 405
17 Centre-du-Québe	173 325	65 680	31 255	13 530	22 760	23 275	16 810
<b>Le Québec</b>	<b>5 832 345</b>	<b>1 848 930</b>	<b>999 205</b>	<b>504 365</b>	<b>629 360</b>	<b>847 675</b>	<b>1 002 825</b>
	%						
01 Bas-Saint-Laurent	100,0	37,6	17,9	7,2	12,4	13,3	11,7
02 Saguenay-Lac-Sa	100,0	32,2	18,3	7,6	15,9	14,2	11,9
03 Capitale-National	100,0	25,5	18,5	7,8	11,3	16,9	20,1
04 Mauricie	100,0	33,9	18,7	7,7	13,1	14,6	12,0
05 Estrie	100,0	34,4	17,3	7,8	12,3	13,7	14,5
06 Montréal	100,0	28,1	14,1	10,0	7,7	14,5	25,6
07 Outaouais	100,0	32,8	16,0	9,3	9,3	14,6	17,9
08 Abitibi-Témiscami	100,0	42,6	15,9	7,2	12,2	11,6	10,5
09 Côte-Nord	100,0	40,8	16,8	7,0	13,2	13,4	8,8
10 Nord-du-Québec	100,0	50,4	11,4	8,4	12,5	9,7	7,6
11 Gaspésie-Îles-de-	100,0	47,9	14,9	6,3	10,5	12,2	8,2
<b>12 Chaudière-Appa</b>	<b>100,0</b>	<b>35,4</b>	<b>18,7</b>	<b>6,8</b>	<b>12,8</b>	<b>14,7</b>	<b>11,6</b>
13 Laval	100,0	28,7	18,0	9,3	10,7	15,6	17,7
14 Lanaudière	100,0	35,5	20,2	8,1	12,5	13,2	10,5
15 Laurentides	100,0	33,0	19,2	8,7	11,8	14,1	13,2
16 Montérégie	100,0	31,2	18,4	8,9	11,0	14,9	15,5
17 Centre-du-Québe	100,0	37,9	18,0	7,8	13,1	13,4	9,7
<b>Le Québec</b>	<b>100,0</b>	<b>31,7</b>	<b>17,1</b>	<b>8,6</b>	<b>10,8</b>	<b>14,5</b>	<b>17,2</b>

Source(s) : Statistique Canada (SC), *Recensements de la*  
 Compilation(s) : Institut de la statistique

Tableau 53 - Profil des répondants selon le revenu du ménage par MRC (en \$)

**Recherche-action Chaudière-Appalaches 2010**  
**Répondants au questionnaire: revenu du ménage (en \$) / MRC (N=630)**

	Moins 25 000 (n)	25 000 35 000 (n)	35 000 50 000 (n)	50 000 70 000 (n)	70 000 100 000 (n)	plus de 100 000 (n)	Global <sup>(1)</sup> N
Beauce-Sartigan	25	8	26	18	20	9	106
Bellechasse	1	7	9	15	16	6	54
L'Islet	13	10	9	3	2	1	38
Les Appalaches	20	18	21	24	19	11	113
Les Etchemins	5	6	9	8	7	8	43
Lévis	5	9	8	12	29	19	82
Lotbinière	9	8	8	3	12	2	42
Montmagny	7	9	10	4	7	1	38
Nouvelle-Beauce	2	7	12	11	10	7	49
Robert-Cliche	3	2	8	9	8	1	31
Pas de réponse							34
(N)	90	84	120	107	130	65	630

<sup>(1)</sup> 34 répondants n'ont pas répondu ou ont répondu *Ne sais pas*

Tableau 54 - Profil des répondants au questionnaire selon le revenu du ménage par MRC (%)

**Recherche-action Chaudière-Appalaches 2010**  
**Répondants au questionnaire: revenu du ménage / MRC (%)**

	Moins 25 000 %	25 000 35 000 %	35 000 50 000 %	50 000 70 000 %	70 000 100 000 %	plus de 100 000 %	Global <sup>(1)</sup> %
Beauce-Sartigan	23,6	7,5	24,5	17,0	18,9	8,5	100,0
Bellechasse	1,9	13,0	16,7	27,8	29,6	11,1	100,0
L'Islet	34,2	26,3	23,7	7,9	5,3	2,6	100,0
Les Appalaches	17,7	15,9	18,6	21,2	16,8	9,7	100,0
Les Etchemins	11,6	14,0	20,9	18,6	16,3	18,6	100,0
Lévis	6,1	11,0	9,8	14,6	35,4	23,2	100,0
Lotbinière	21,4	19,0	19,0	7,1	28,6	4,8	100,0
Montmagny	18,4	23,7	26,3	10,5	18,4	2,6	100,0
Nouvelle-Beauce	4,1	14,3	24,5	22,4	20,4	14,3	100,0
Robert-Cliche	9,7	6,5	25,8	29,0	25,8	3,2	100,0
La région	14,3	13,3	19,0	17,0	20,6	10,3	100,0



**Tableau 55 - Profil des répondants nombre d'enfants par MRC (en nombre)**

**Recherche-action Chaudière-Appalaches 2010**  
**Répondants au questionnaire: nombre d'enfants par ménage par MRC (N=630)**

	0 enfant (n)	1 enfant (n)	2 enfants (n)	3 enfants (n)	4 enfants (n)	5 + enfants (n)	Global <sup>(1)</sup> N
Beauce-Sartigan	51	21	23	6	4	0	105
Bellechasse	12	18	8	8	3	0	49
L'Islet	24	2	6	1	0	0	33
Les Appalaches	43	17	31	8	3	1	103
Les Etchemins	13	7	10	11	1	0	42
Lévis	25	20	22	5	3	0	75
Lotbinière	13	7	11	3	3	0	37
Montmagny	15	9	7	4	0	0	35
Nouvelle-Beauce	15	6	16	8	1	1	47
Robert-Cliche	11	3	8	3	4	0	29
Pas de réponse							75
(N)	222	110	142	57	22	2	630

<sup>(1)</sup> 75 répondants n'ont pas répondu ou ont répondu *Ne sais pas*

**Tableau 56 - Profil des répondants par MRC nombre d'enfants par famille (en%)**

**Recherche-action Chaudière-Appalaches 2010**  
**Répondants au questionnaire: nombre d'enfants par ménage par MRC (%)**

	0 enfant %	1 enfant %	2 enfants %	3 enfants %	4 enfants %	5 + enfants %	Global <sup>(1)</sup> %
Beauce-Sartigan	48,6	20,0	21,9	5,7	3,8	0,0	100,0
Bellechasse	24,5	36,7	16,3	16,3	6,1	0,0	100,0
L'Islet	72,7	6,1	18,2	3,0	0,0	0,0	100,0
Les Appalaches	41,7	16,5	30,1	7,8	2,9	1,0	100,0
Les Etchemins	31,0	16,7	23,8	26,2	2,4	0,0	100,0
Lévis	33,3	26,7	29,3	6,7	4,0	0,0	100,0
Lotbinière	35,1	18,9	29,7	8,1	8,1	0,0	100,0
Montmagny	42,9	25,7	20,0	11,4	0,0	0,0	100,0
Nouvelle-Beauce	31,9	12,8	34,0	17,0	2,1	2,1	100,0
Robert-Cliche	37,9	10,3	27,6	10,3	13,8	0,0	100,0
La région	35,2	17,5	22,5	9,0	3,5	0,3	88,1

<sup>(1)</sup> 75 répondants n'ont pas répondu ou ont répondu *Ne sais pas*

Tableau 57 - Profil des répondants au questionnaire durée de résidence par MRC (en nombre)

**Recherche-action Chaudière-Appalaches 2010**  
**Répondants au questionnaire: durée de résidence dans la MRC (N=630)**

	moins 2 ans (n)	2 - 5 ans (n)	5 - 10 ans (n)	plus de 10 ans (n)	depuis toujours (n)	Global <sup>(1)</sup> N
Beauce-Sartigan	4	5	4	21	77	111
Bellechasse	4	7	4	12	29	56
L'Islet	0	3	3	10	22	38
Les Appalaches	6	6	11	20	72	115
Les Etchemins	0	3	6	7	28	44
Lotbinière	6	9	11	24	32	82
Lévis	4	5	6	13	14	42
Montmagny	2	4	4	6	22	38
Nouvelle-Beauce	4	2	5	9	31	51
Robert-Cliche	2	2	3	4	20	31
Pas de réponse						22
<b>(N)</b>	<b>32</b>	<b>46</b>	<b>57</b>	<b>126</b>	<b>347</b>	<b>630</b>

<sup>(1)</sup> 22 répondants n'ont pas répondu ou ont répondu *Ne sais pas*

Tableau 58 - Profil des répondants au questionnaire durée de résidence par MRC (en %)

**Recherche-action Chaudière-Appalaches 2010**  
**Répondants au questionnaire: durée de résidence dans la MRC (N=630)**

	moins 2 ans %	2 - 5 ans %	5 - 10 ans %	plus de 10 ans %	depuis toujours %	Global <sup>(1)</sup> %
Beauce-Sartigan	3,6	4,5	3,6	18,9	69,4	100,0
Bellechasse	7,1	12,5	7,1	21,4	51,8	100,0
L'Islet	0,0	7,9	7,9	26,3	57,9	100,0
Les Appalaches	5,2	5,2	9,6	17,4	62,6	100,0
Les Etchemins	0,0	6,8	13,6	15,9	63,6	100,0
Lotbinière	7,3	11,0	13,4	29,3	39,0	100,0
Lévis	9,5	11,9	14,3	31,0	33,3	100,0
Montmagny	5,3	10,5	10,5	15,8	57,9	100,0
Nouvelle-Beauce	7,8	3,9	9,8	17,6	60,8	100,0
Robert-Cliche	6,5	6,5	9,7	12,9	64,5	100,0
<b>La région</b>	<b>5,1</b>	<b>7,3</b>	<b>9,0</b>	<b>20,0</b>	<b>55,1</b>	

<sup>(1)</sup> 22 répondants n'ont pas répondu ou ont répondu *Ne sais pas*

### 4.3 TABLEAUX – les services souhaités, non comblés

Tableau 59 - Besoins de services non comblés des parents d'enfants de 18 ans et moins, Beauce-Sartigan

Nom de la MRC (N = nombre de répondants)	Gardiennage, répit, soutien quotidien	Santé, services sociaux	Éducation services de garde	Loisirs, culture, sport	Économie, transport, logement
Beauce-Sartigan (N= 115)	<p>Il y a 3 ans, j'avais un bébé hospitalisé et nous devions être présents 24h/24h. Mon conjoint devait aller travailler et moi, j'avais d'autres enfants à la maison... je n'ai pas de famille pour garder... j'ai cherché (en vain) une - mamie - pour aller veiller mon bébé de 2 mois quelques heures à l'hôpital.... formu-297</p> <p>Grand-frère formu-449</p> <p>Garderie-répit. À la place de m'en servir qu'une seule fois/semaine, parce qu'on demeure loin, je pourrais l'utiliser plus souvent</p>	Orthophonie, thérapie comportementale pour personne autiste, formu 368	-	-	-

**Tableau 60 - Besoins de services non comblés des parents d'enfants de 18 ans et moins, Bellechasse**

Nom de la MRC (N = nombre de répondants)	Gardiennage, répit, soutien quotidien	Santé, services sociaux	Éducation, services de garde	Loisirs, culture, sport	Économie, transport, logement
Bellechasse (N = 56)	Du gardiennage à domicile pour adulte handicapé pendant que je fais nos courses formu-201  Dépannage garderie jour, soir, fin de semaine formu-471	Aide à l'allaitement formu-054  Services après mon accouchement - style Les Relevailles formu-060  Services pour les personnes ayant le syndrome d'alcoolisation fœtale formu-227  Aide à l'allaitement Relevailles pour les jeunes mamans sans famille dans la région. Aide à domicile après l'accouchement. gardiennage occasionnel formu-542	Davantage de place en CPE formu-474  Garderie familiale à 7\$ (il en manque) formu-508	Une meilleure vie culturelle formu-172  Activités pour les jeunes enfants, piscine accessible, terrain pour jouer pour les jeunes enfants formu-176  Un bon service de loisirs formu-195  L'internet haute vitesse, un endroit où aller glisser avec les enfants formu-300  Bibliothèque municipale. formu-598	Transport en commun formu-099  Guichet automatique à notre caisse formu-598

**Tableau 61 - Besoins de services non comblés des parents d'enfants de 18 ans et moins, Les Appalaches**

Nom de la MRC (N = nombre de répondants)	Gardiennage, répit, soutien quotidien	Santé, services sociaux	Éducation, services de garde	Loisirs, culture, sport	Économie, transport, logement
Les Appalaches (N = 118)	-	Maison de la famille dans mon village formu-219  Psychothérapeute en traitement post-traumatique. formu-249  Moisson Québec à Ste-marie, il y a pas grand chose pour aider les familles ici à faible revenu. formu-405  Clinique pédiatrique formu-432	-	Une belle plage aménagée avec un sable qui permet aux enfants de faire de beaux châteaux et agrémentée d'activités (ex. plage St-Daniel il y a plusieurs années). Aussi, divers divertissements, autant culturels que sportifs, pour les jeunes d'environ 6 à 10 ans. formu-359	Transport à coût modique car nous sommes loin des grands centres formu-129  Plus d'aide aux femmes à la maison formu-156  Transport collectif pour le transport de mes filles formu-219  Des personnes qui peuvent aider financièrement les familles à faible revenu formu-240  Transport public formu-243

**Tableau 62 - Besoins de services non comblés des parents d'enfants de 18 ans et moins, Les Etchemins**

Nom de la MRC (N = nombre de répondants)	Gardiennage, répit, soutien quotidien	Santé, services sociaux	Éducation, services de garde	Loisirs, culture, sport	Économie, transport, logement
Les Etchemins (N = 46)	<p>Un organisme pour les proches aidants formu-063</p> <p>Quand je m'occupais de mon père qui n'était pas autonome, je devais aller à ses rendez-vous avec lui et j'avais 4 enfants dont 2 à la maison. J'aurais aimé avoir un service de garde à quelques heures près pour garder mes 2 jeunes enfants. formu-612</p>	<p>Infrastructures et services spécialisés pour les personnes en phase terminale formu-008</p> <p>Des programmes plus spécialisé pour les troubles de langage formu-085</p> <p>Un service semblable à celui de 811 mais avec un psychologue au bout du fil qui maîtrise bien la psychologie avec les enfants. formu-377</p> <p>Un groupe de soutien à l'allaitement et de rencontres pour les nouvelles et futures mamans formu-380</p>	<p>Service de garde après l'école (très difficile de concilier les horaires de travail et d'école même avec un horaire flexible) formu-122</p>	<p>Endroit où les jeunes enfants et les familles peuvent aller pour socialiser et faire des activités. formu-002</p> <p>Centre d'activités pour les familles/jeunes avec joujouthèque et halte-garderie. formu-191</p> <p>Un service des loisirs actif me permettant de me servir des installations sportives gratuitement et m'offrant des cours à un frais minime. formu-533</p>	-

**Tableau 63 - Besoins de services non comblés des parents d'enfants de 18 ans et moins, Lévis**

Nom de la MRC (N = nombre de répondants)	Gardiennage, répit, soutien quotidien	Santé, services sociaux	Éducation, services de garde	Loisirs, culture, sport	Économie, transport, logement
Lévis (N = 85)	<p>Aide à domicile pour garder mon enfant suite à une opération car je n'avais pas de garderie dans la région. formu-208</p> <p>Aider les familles monoparentales à se créer un réseau d'entraide. formu-212</p> <p>Répit pour maman-café rencontre pour femmes-semaine et week-end pour divertir- formu-220</p> <p>Service de gardiennage / d'accompagnement - comme je prévois accueillir ma mère chez moi, j'ai pris de l'information à ce sujet et on m'a dit que ce service est offert mais que dans la réalité, il n'y a pas de personnel disponible au moment où on en a besoin. formu-517</p>	<p>Hébergement pour adolescent avec problème important de santé mentale. formu-115</p> <p>Aide à gérer des problèmes familiaux (spécialement en cas de séparation). formu-416</p> <p>De l'aide pour vivre une séparation. formu-455</p> <p>Maison de naissance, formu-507</p> <p>Lieu de rencontre/activités de loisirs organisées pour aider les enfants avec des difficultés sociales. formu-522</p>	<p>Plus de garderies. formu-131</p> <p>CPE, pas assez de places. formu-180</p> <p>Non pas que le service n'existe pas mais même après plus de 2 ans sur la liste du BILA pour avoir une place en garderie, je n'ai reçu aucun appel. Les listes d'attente sont-elles vraiment si longues ??? formu-435</p> <p>Places en garderie subventionnées, formu-507</p> <p>École spécialisée pour les TED (Autisme). formu-538</p>	<p>Une patinoire extérieure ouverte durant les jours de congé férié ex 2 janvier car c'est à ces moments que nous avons du temps en famille formu-119</p> <p>Jeux d'eau en été près de la piste cyclable. formu-128</p> <p>Plus de parcs de sport dans le coin de Lauzon.... formu 461</p>	<p>Réseau de transport qui répond davantage aux besoins, services d'aide à domicile accessible pour mes parents. formu-053</p>

**Tableau 64 - Besoins de services non comblés des parents d'enfants de 18 ans et moins, L'Islet**

Nom de la MRC (N = nombre de répondants)	Gardien nage, répit, soutien quotidien n	Santé, services sociaux	Éducation, services de garde	Loisirs, culture, sport	Économie, transport, logement
L'Islet (N= 39)	-	Maison de naissance, cardio-poussette, formu-123	École alternative pour les décrocheurs ou les enfants ne cadrant pas bien dans le système actuel. formu-112  Garderie en milieu scolaire. formu-596	Joujouthèque formu-001  École de musique, piscine intérieure, salle de spectacles. formu-556	Transport collectif. formu-030



**Tableau 65 - Besoins de services non comblés des parents d'enfants de 18 ans et moins, Lotbinière**

Nom de la MRC (N = nombre de répondants)	Gardiennage, répit, soutien quotidien	Santé, services sociaux	Éducation, services de garde	Loisirs, culture, sport	Économie, transport, logement
Lotbinière (N = 43)	<p>Répit pour les familles vivant avec un handicapé. formu-173</p> <p>Une personne à la maison pour me permettre de dormir quelques heures suite à la naissance de mes jumeaux. J'aurais sincèrement aimé que la maison de la famille puisse me venir en aide... formu-223</p>	Cours de premiers soins. formu-582	Manque de place dans CPE. formu-618	<p>Plus de choix d'activités sportives et de cours à proximité formu-034</p> <p>De l'aide financière pour les activités sportives des enfants formu-499</p>	<p>Un service pour des emplois à temps partiel pour mère de famille formu-015</p> <p>Pistes cyclables locales (il faut se rendre en auto dans d'autres municipalités pour faire du vélo et dans mon rang, la circulation se faisant à 70 km/h, il n'est pas question que mes enfants s'y promènent) -service de transport en commun pratique vers Québec -soutien aux petites entreprises locales dont plusieurs ont dû fermer leurs portes. formu-437</p>

**Tableau 66 - Besoins de services non comblés des parents d'enfants de 18 ans et moins, Montmagny**

Nom de la MRC (N = nombre de répondants)	Gardiennage, répit, soutien quotidien	Santé, services sociaux	Éducation, services de garde	Loisirs, culture, sport	Économie, transport, logement
Montmagny (N = 38)	-	-	Garderie scolaire. formu-408  Plus de garderies. formu-425	Une bibliothèque municipale (un projet sur lequel la ville de Mty travaille actuellement mais que nous avons mentionné à notre député en 1999...) Un comité de la famille actif pour répondre aux questions occasionnelles des nouveaux arrivants. formu-052  Lieux informels pour rencontrer des familles, sans rien d'organisé ; ateliers d'éveil à la lecture et à l'écriture parent-enfant ; spectacles culturels formu-120  Un parc pour enfants (de qualité et sécuritaire) formu-190  Plus de sport pour les enfants et les adultes formu-351	Du transport pour les enfants, autant entre les villages que pour aller en ville (Montmagny ou Lévis et pourquoi pas Québec). formu-363  Services de transport en commun - présentement, le service est commencé mais seulement 1 fois la journée. J'aimerais le service au moins 3 fois par jour et disponible la fin de semaine. Pour aider ma fille lors de ses déplacements à Montmagny surtout l'été pour le travail. formu-387

Tableau 67 - Besoins de services non comblés des parents d'enfants de 18 ans et moins, Nouvelle-Beauce

Nom de la MRC (N = nombre de répondants)	Gardiennage, répit, soutien quotidien	Santé, services sociaux	Éducation, services de garde	Loisirs, culture, sport	Économie, transport, logement
Nouvelle-Beauce (N= 55)	J'aimerais que des conférences soient données plus souvent au grand public sur des thèmes en lien avec la famille par le milieu scolaire/santé socio communautaires . Ex- relations parents/ adolescents - rapport aux devoirs et choix de carrière pour ados - comment accompagner les parents vieillissants. formu-293	Service d'orthophonie pour les enfants de moins de 5 ans formu-366  Services de psychologues et d'orthophonistes formu-527  Ergothérapie Orthophonie Psychologue Ces services peuvent être obtenus mais dans la réalité le temps d'attente est tellement long qu'on se tourne vers le privé. Les problèmes nous arrivent dessus très rapidement et il n'y a pas de service d'aide immédiate de soutien. formu-513  Un médecin lorsqu'on en a besoin (24H / 24h) (service d'urgence) formu-459  Tout ce qui peut occuper des jeunes, leur donner des défis, les occuper, les impliquer pour qu'ils se développent en mettant l'accent sur de belles valeurs et s'investissent comme individu et se dépassent. Entre 13 ans et 17 ans, il y a une zone vide où les jeunes sont laissés à eux-mêmes, ils flânent ici et là et mijotent des projets pas toujours brillants. Je crois fermement que la délinquance ça se prévient et que peu de volonté politique y est accordée. formu-448	CPE formu-069	Service de loisir diversifié (autre chose que du hockey!) formu-069  Sentier de patinage formu-228	Transport en commun. formu-069  Service de transport pour le Passe-Partout (prémamanuelle) service de transport pour le terrain de jeux, l'été => je suis prête à payer ces services s'ils sont mis en place. formu-106

**Tableau 68 - Besoins de services non comblés des parents d'enfants de 18 ans et moins, Robert-Cliche**

Nom de la MRC (N = nombre de répondants)	Gardiennage, répit, soutien quotidien	Santé, services sociaux	Éducation, services de garde	Loisirs, culture, sport	Économie, transport, logement
Robert-Cliche (N = 31)	-	Orthophonie (pas beaucoup de service et très longue attente). formu-364	Services de gardes lors de fermeture de l'école en été... formu-178  Garderie formu-068	-	-

**Tableau 69 - Besoins non comblés des répondants de 18 à 25 ans, ne vivant pas avec des enfants**

Nom de la MRC	Besoins et suggestions
Beauce-Sartigan	Informations socioculturelles plus claires et accessibles. <a href="#">formu-078</a>
Les Appalaches	Une navette (autobus) pour les travailleurs à travers la région. <a href="#">formu-247</a> Service de transport, navette d'autobus. <a href="#">formu-322</a>
Lévis	Services pour aide au déménagement, pour vente ou réparation d'électroménagers à coût modique, aide pour faible revenu sans discrimination. <a href="#">formu-272</a> Ludothèque plus fournie, service d'autobus plus complet à Lévis (soir et fin de semaine). <a href="#">formu-334</a>
Nouvelle-Beauce	Maison de répit pour les adolescents ( <a href="#">formu-094</a> , Femme, collégial) Faire un endroit où les adolescents pourraient aller durant leur soirée. <a href="#">formu-441</a>

**Tableau 70 - Besoins non comblés des répondants de 55 ans et plus, ne vivant pas avec des enfants**

Nom de la MRC	Besoins et suggestions
Beauce-Sartigan	<p>Cours de conduite qui permet aux retraités de se familiariser au code de conduite actuel... ce sont des gens qui conduisent depuis 50 ans...il y a beaucoup de changements au niveau des panneaux de signalisation <a href="#">formu-309</a>                      Aide pour les aidants naturels <a href="#">formu-109</a>                      Un service qui tiendrait compte de la situation que vit une personne qui subit une opération et qui retourne dans son foyer sans aucune aide <a href="#">formu-072</a>                      Accompagnement auprès des services gouvernementaux en santé <a href="#">formu-016</a></p>
Bellechasse	<p>Les services en santé sont loin <a href="#">formu-340</a>                      Des prix spéciaux pour accès à des activités et/ou loisirs adaptés pour les familles. Ex- prix spéciaux et/ou gratuit pour les enfants accompagnés par un adulte. <a href="#">formu-077</a></p>
Les Appalaches	<p>Un programme de jiu-jitsu ou d'auto défense pour les jeunes et les aînés. <a href="#">formu-339</a>                      Clinique médicale sans rendez-vous à toute heure du jour. <a href="#">formu-302</a>                      Transport en commun <a href="#">formu-279</a>                      Nous sommes déménagés à Disraeli à l'été 2008 et nous n'avons pas de médecin. <a href="#">formu-267</a></p>
Les Etchemins	<p>Transport en commun pour un beau-frère qui avait besoin de dialyse. Covoiturage pour les grands centres pas organisé pour les étudiants et les travailleurs. Les rendez-vous en pédiatrie et psychologie, délai de plusieurs mois d'attente. Ligne d'écoute psychologique 24/7. Maison pour filles-mères et situation de crise familiale ou personnelle, ressource locale. <a href="#">formu-409</a>                      Je ne sais pas, on a appris à s'arranger par nous-mêmes <a href="#">formu-140</a></p>
Lévis	<p>Meilleur service de transport <a href="#">formu-615</a>                      Scolarisation pour les enfants avec handicap lourd <a href="#">formu-31</a></p>
L'Islet	<p>Service de transport collectif Service de loisirs pour les aînés en résidence privée d'hébergement <a href="#">formu-519</a>                      Un coordonnateur pour guider des réunions d'hommes Un coordonnateur pour guide dans des réunions de malentendants Un groupe organisé pour les personnes atteintes de fibromyalgie. <a href="#">formu-330</a>                      Santé, Il n'y a pas de lits pour les personnes en perte d'autonomie importante - Lit Palliatif. Ai eu une mauvaise expérience récemment <a href="#">formu-325</a>                      Plus grande disponibilité de services de proximité <a href="#">formu-110</a></p>
Lotbinière	<p>Organisme pour aider les personnes de 35 ans et plus qui ont perdu leur emploi et qui désirent en avoir un autre. <a href="#">formu-55</a></p>
Montmagny	<p>Apprendre à être un bon parent <a href="#">formu-621</a>                      Cuisine collective au Centre de femmes à Saint-Jean Port Joli 1 fois par mois, c'est bien – Support technique dans mes recherches d'emploi par mon agent d'employabilité à l'aide sociale, c'est bien - Transport collectif dessert St-Aubert- St Jean Port Joli- L'Islet, donc très limité du secteur desservi - 12\$ aller/retour; un peu dispendieux pour les démunis financièrement et aucune garantie d'obtenir le service la journée où on en a besoin - dépannage alimentaire fourni par la Maison de la famille de Saint-Jean-port-Joli en collaboration avec le CLSC, très peu de service car 4 fois par année donc difficile à ce niveau là. On n'est pas en mesure de savoir combien de temps on aura besoin du service en attendant d'un emploi avec un revenu décent. Il y a d'ailleurs des mois où je n'avais plus de service donc frigidaire vide??? et aucun revenu supplémentaire malgré ma démarche de recherche d'emploi car à ce niveau-là c'est difficile aussi dans la région. Il y a aussi le fait que c'est difficile auprès du CLSC sont tellement difficiles en ce sens qu'ils suggèrent fréquemment</p>

---

des rencontres d'autres intervenants pour discuter de d'autres besoins possibles lorsque le seul besoin que l'on demande est un dépannage alimentaire. - la Saint-Vincent-de-Paul, 3 dépannages en 6 mois. Il y aurait place à mon avis à l'amélioration au niveau de l'offre de ce service pour les gens dans le besoin. Je souhaite quand même demeurer ici car je suis dans mon élément, la nature. [formu-480](#)

Aide suite à accident automobile pour service auprès SAAQ qui ne répond pas à nos attentes [formu-624](#)

Nouvelle-Beauce      Transport public régional - Formation au niveau cégep [formu-613](#)

Robert-Cliche      Baignade en hiver Aide financière [formu-52](#)

---



#### 4.4 TABLEAUX – les priorités identifiées

Tableau 71 - Choix de priorités des répondants par MRC - résultats pondérés\* (%)

##### Recherche-action Chaudière-Appalaches 2010 La priorité des répondants au questionnaire - résultats pondérés (%)

	Horaire	Garde mieu scol.	Réseaux entraide	Diversité réseau scol.	Équité services	Écon. nov.	Transp. coll.	Accès log.	Envir. sain
Beauce-Sartigan	<b>18</b>	5	10	11	9	11	14	6	17
Bellechasse	15	5	9	8	10	<b>20</b>	8	12	14
L'Islet	13	8	14	12	13	<b>14</b>	6	12	9
Les Appalaches	<b>16</b>	6	8	12	11	15	9	8	15
Les Etchemins	<b>18</b>	5	11	16	7	<b>18</b>	4	8	13
Lévis	<b>19</b>	6	15	5	10	10	16	7	11
Lotbinière	14	1	8	10	11	<b>18</b>	8	14	15
Montmagny	13	9	<b>19</b>	13	4	9	6	16	11
Nouvelle-Beauce	16	8	<b>19</b>	7	6	15	7	9	13
Robert-Cliche	<b>24</b>	10	11	10	3	13	5	8	17
Nesais pas (MRC)	<b>22</b>	0	11	11	0	22	6	6	<b>22</b>
La région	<b>17</b>	6	12	10	9	14	10	9	14
RANG	1	9	4	5	7	2	6	7	2

\* Les répondants étaient appelés à identifier deux priorités parmi neuf actions ressorties comme prioritaires lors des entrevues. Ils devaient clairement identifier un premier choix et un deuxième choix. Dans le cas des priorités de l'ensemble de la région, nous avons fusionné les priorités choisies lors des deux rondes. Pour ce faire et afin de marquer l'importance de la première ronde de priorisation, nous avons multiplié par deux les votes reçus par chaque action au cours de cette ronde, puis nous y avons ajouté les votes issus de la deuxième ronde. Autrement dit, un vote de première ronde vaut 2, alors qu'un vote de deuxième ronde vaut 1. Pour la ventilation des priorités par région et par sous-groupes de population, nous n'avons utilisé que le choix de première ronde. Les deux tableaux qui suivent présentent les résultats avant l'exercice de pondération.



Tableau 72 - Choix de la priorité #1 des répondants par MRC (N = 603)

### Recherche-action Chaudière-Appalaches 2010

#### La priorité #1 des répondants au questionnaire (N=603)

	Horaire	Garde miieu scol.	Réseaux entraide	Diversité réseau scol.	Équité services	Écon. nov.	Transp. coll.	Accès log.	Envir. sain
Beauce-Sartigan	<b>23</b>	6	11	8	11	13	17	5	17
Bellechasse	9	1	3	3	7	<b>15</b>	5	8	5
L'Islet	6	3	<b>6</b>	5	5	5	3	5	1
Les Appalaches	<b>21</b>	7	6	10	12	19	10	9	17
Les Etchemins	<b>10</b>	2	2	8	3	9	1	4	5
Lévis	<b>19</b>	4	13	2	8	7	15	5	9
Lotbinière	<b>8</b>	0	4	4	5	7	3	6	5
Montmagny	5	3	<b>7</b>	5	1	3	3	5	5
Nouvelle-Beauce	9	4	<b>10</b>	4	2	6	4	5	6
Robert-Cliche	<b>9</b>	2	2	3	1	4	2	3	5
Ne sais pas	4		2	2		4	1	1	4
(N)	123	32	66	54	55	92	64	56	79
RANG	1	8	4	7	6	2	5	6	3

<sup>(1)</sup> 27 répondants n'ont pas répondu ou ont répondu *Ne sais pas*

Tableau 73 - Choix de la priorité #2 des répondants par MRC (N = 600)

### Recherche-action Chaudière-Appalaches 2010

#### La priorité #2 des répondants au questionnaire (N=600)

	Horaire	Garde miieu scol.	Réseaux entraide	Diversité réseau scol.	Équité services	Écon. nov.	Transp. coll.	Accès log.	Envir. sain
Beauce-Sartigan	13	5	10	19	9	11	13	9	<b>22</b>
Bellechasse	7	6	9	8	2	4	3	4	13
L'Islet	3	3	4	4	5	6	1	4	9
Les Appalaches	10	6	14	21	11	12	11	10	16
Les Etchemins	4	3	10	5	3	6	3	3	7
Lévis	9	6	12	8	9	10	10	8	10
Lotbinière	2	1	2	5	4	8	4	6	9
Montmagny	4	4	7	4	2	4	1	7	2
Nouvelle-Beauce	6	4	8	2	5	11	2	4	8
Robert-Cliche	4	5	6	3	1	4	1	1	6
(N)	62	43	82	79	51	76	49	56	102
RANG	5	9	2	3	7	4	8	6	1

<sup>(1)</sup> 30 répondants n'ont pas répondu ou ont répondu *Ne sais pas*

## **5 ANNEXES**

*5.1 Fiches synthèses par MRC*

*5.2 Répertoire des répondants cités (profil socioéconomique)*

*5.3 Questionnaire et grille de correspondance aux sections du rapport*

*5.4 Grille d'entrevues*

*5.5 Calendrier des activités*

*5.6 Power Point – présentation sommaire des résultats*



## **5.1 Fiches synthèses par MRC**



## **5.2 Répertoire des répondants cités (profil socioéconomique)**



### 5.3 Questionnaire





## **5.4 Grille d'entrevues**



## 5.5 Calendrier des activités



## **5.6 Sommaire des résultats – présentation Power Point**